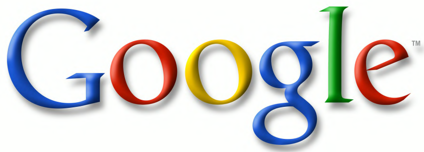

Google



BIBLIOTHÈQUE
LATINE-FRANÇAISE

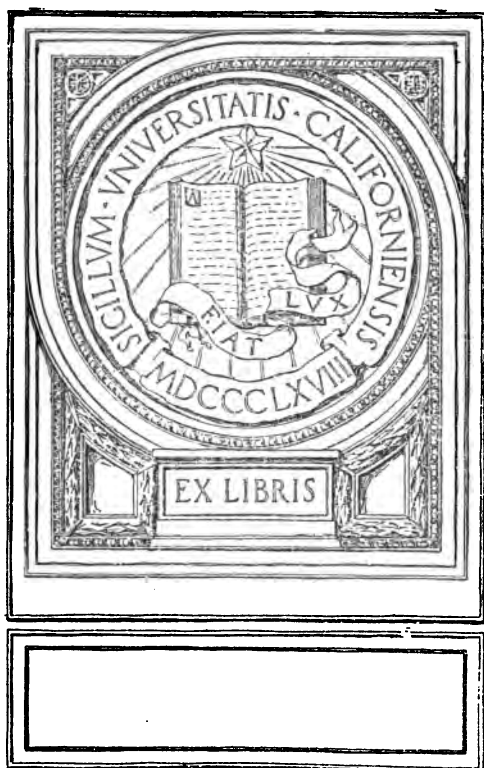
DES AUTEURS LATINS

C.-L.-F. PANCKOUCKE,



PARIS

IMPRIMERIE DE C.-L.-F. PANCKOUCKE


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

BIBLIOTHÈQUE LATINE-FRANÇAISE

PUBLIÉE

PAR

C. L. F. PANCKOUCKE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE,
Rue des Poitevins, n. 14.

HISTOIRE

UNIVERSELLE

DE JUSTIN

EXTRAITE DE TROGUE POMPÉE

TRADUCTION NOUVELLE

PAR JULES PIERROT

PROVISEUR DU COLLÈGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND

ET PAR E. BOITARD

TOME SECOND.

PARIS

C. L. F. PANCKOUCKE

MEMBRE DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

ÉDITEUR, RUE DES POITEVINS, N° 14.

M DCCC XXXIII.

HISTOIRE

UNIVERSELLE

DE JUSTIN.

JUSTINI

HISTORIARUM PHILIPPICARUM

EX TROGO POMPEIO

LIBER XVIII.

I. Igitur Pyrrhus, rex Epiri, quum iterata Tarentinorum legatione, additis Samnitum et Lucanorum precibus, et ipsis auxilio adversus Romanos indigentibus, fatigaretur, non tam supplicum precibus, quam spe invadendi Italiæ imperii inductus, venturum se cum exercitu pollicetur. In quam rem inclinatum semel animum præcipitem agere cœperant exempla majorum, ne aut inferior patruo suo Alexandro videretur, quo defensore iidem Tarentini adversus Brutios usi fuerant, aut minores animos Magno Alexandro habuisse, qui tam longa a domo militia Orientem subegit. Igitur relicto custode regni filio Ptolemæo, annos xv nato, exercitum in portu tarentino exponit, duobus parvulis filiis, Alexandro et Heleno, in solatia longinquæ secum expeditionis adductis.

HISTOIRE

UNIVERSELLE

DE JUSTIN

EXTRAITE

DE TROGUE POMPÉE.

LIVRE XVIII.

I. PYRRHUS, roi d'Épire, pressé par une nouvelle députation de Tarente, et par les prières des Samnites et des Lucaniens qui avaient aussi besoin de secours contre les Romains, cédant moins d'ailleurs aux vœux de ces peuples supplians, qu'à l'espoir de conquérir l'Italie, s'engage à leur conduire une armée [1]. Déjà porté à cette expédition, l'exemple de ses aïeux acheva de l'y entraîner. Il craignait de rester au dessous de son oncle Alexandre, qui avait défendu cette même Tarente contre les Brutiens; ou de montrer moins d'audace qu'Alexandre-le-Grand, qui avait subjugué l'Orient en portant ses armes si loin de ses états. Il confie donc la garde de son royaume à Ptolémée, son fils, âgé de quinze ans, et débarque son armée au port de Tarente, conduisant avec lui Alexandre et Helenus, ses plus jeunes enfans, pour charmer l'ennui d'une guerre si lointaine. Instruit de

Cujus audito adventu, consul romanus Valerius Lævinus, festinans, ut prius cum eo congrederetur, quam auxilia sociorum convenirent, exercitum in aciem educit. Nec rex, tametsi numero militum inferior esset, certamini moram fecit. Sed Romanos, vincentes jam, inusitata ante elephantorum forma stupere primo, mox cedere prœlio coegit : victoresque jam nova Macedonum monstra repente vicerunt. Nec hostibus incruenta victoria fuit. Nam et ipse Pyrrhus graviter vulneratus est; et magna pars militum ejus cæsa ; majoremque gloriam ejus victoriæ, quam lætitiam habuit. Hujus pugnæ eventum multæ civitates secutæ Pyrrho se tradunt. Inter ceteras etiam Locri, prodito præsidio romano, ad Pyrrhum deficiunt. Ex ea præda Pyrrhus CC captivos milites Romam gratis remisit, ut, cognita virtute ejus, Romani cognoscerent etiam liberalitatem. Interjectis deinde diebus, quum sociorum exercitus supervenisset, iterato prœlium cum Romanis facit, in quo par fortuna priori bello fuit.

II. Interea Mago, dux Carthaginiensium, in auxilium Romanorum cum CXX navibus missus, senatum adiit, « Ægre tulisse Carthaginienses » affirmans, « quod bellum in Italia a peregrino rege paterentur : ob quam causam missum se, ut, quoniam externo hoste oppugnarentur, externis auxiliis juvarentur. » Gratiæ a senatu Carthaginiensibus actæ; auxiliaque remissa. Sed Mago, punico ingenio, post paucos dies tacitus, quasi pacificator Carthaginiensium, Pyrrhum adit, speculaturus consilia ejus

son arrivée, et pressé de le combattre avant qu'il ait reçu les secours de ses alliés, le consul romain Valerius Lévinus se hâte de lui présenter la bataille. Malgré l'infériorité du nombre, le roi n'hésita point à l'accepter. Les Romains avaient déjà l'avantage, quand l'aspect des éléphans, qu'ils ne connaissaient point encore, les frappa d'un soudain effroi, et les mit bientôt en fuite : les Macédoniens dûrent à un monstre nouveau d'arracher la victoire à leurs vainqueurs. Mais elle coûta cher aux ennemis. Pyrrhus fut blessé grièvement, et perdit une partie de son armée : il eut plus à se glorifier qu'à se réjouir de son triomphe [2]. Ce premier succès lui ouvrit les portes d'un grand nombre de villes. On vit entre autres les Locriens, embrassant le parti de Pyrrhus, lui livrer la garnison romaine. Le roi renvoya sans rançon deux cents soldats romains ainsi tombés en son pouvoir, pour que Rome connût sa générosité, comme elle avait éprouvé sa valeur. Peu de jours après [3], l'armée des alliés s'étant unie à lui, il livre une deuxième bataille où il obtint le même succès qu'à la première.

II. Cependant Magon, envoyé par Carthage avec cent vingt vaisseaux pour secourir les Romains, se présente au sénat, annonçant « que les Carthaginois n'avaient pu voir sans colère un monarque étranger porter la guerre au sein de l'Italie : qu'ils l'avaient donc envoyé pour opposer en faveur de Rome, aux attaques des armes étrangères, l'appui d'un secours étranger. » Le sénat rendit grâces à Carthage, et refusa ses secours. Mais bientôt Magon, en rusé Carthaginois, vient secrètement trouver Pyrrhus, comme s'il voulait traiter de la paix au

de Sicilia, quo eum arcessiri fama erat. Nam Romanis eadem causa mittendi auxilii Carthaginiensibus fuerat, ut romano bello, ne in Siciliam transire posset Pyrrhus, in Italia detineretur. Dum hæc aguntur, legatus a senatu romano Fabricius Luscinus missus, pacem cum Pyrrho composuit. Ad quam confirmandam Cineas Romam cum ingentibus a Pyrrho donis missus, neminem, cujus domus muneribus pateret, invenit. Huic continentiæ Romanorum simile exemplum iisdem ferme temporibus fuit. Nam missi a senatu in Ægyptum legati quum ingentia sibi a Ptolemæo rege missa munera sprevissent, interjectis diebus, ad cœnam invitatis aureæ coronæ missæ sunt: quas illi honoris causa receptas, postera die statuis regis imposuerunt. Igitur Cineas quum turbatam cum Romanis pacem ab Appio Claudio renuntiasset, interrogatus a Pyrrho « qualis Roma esset, » respondit « regum urbem sibi visam. » Post hæc legati Siculorum superveniunt, tradentes Pyrrho totius insulæ imperium, quæ assiduis Carthaginiensium bellis vexabatur. Itaque relicto Locris Alexandro filio, firmatisque sociorum civitatibus valido præsidio, in Siciliam exercitum trajecit.

III. Et quoniam ad Carthaginiensium mentionem ventum est, de origine eorum pauca dicenda sunt, repetitis Tyriorum paulo altius rebus, quorum casus etiam dolendi fuerunt. Tyriorum gens condita a Phœnicibus fuit: qui terræ motu vexati, relicto patriæ solo, Assyrium

nom de Carthage, mais pour étudier, en effet, ses projets sur la Sicile, où on le disait appelé. Car les Carthaginois n'avaient offert des secours aux Romains que pour retenir Pyrrhus en Italie, en y prolongeant la guerre, et l'empêcher de passer en Sicile. Cependant Fabricius Luscinus, député par le sénat romain, avait conclu la paix avec le roi. Envoyé par Pyrrhus, Cinéas vint à Rome avec de riches présens, pour faire ratifier le traité; il n'y trouva personne dont la porte s'ouvrît à ses dons. Les Romains se signalèrent encore vers cette époque par un semblable exemple de désintéressement. Des ambassadeurs, envoyés en Égypte par le sénat, avaient refusé les magnifiques présens que leur offrait Ptolémée : quelques jours après, invités à sa table, on leur présenta des couronnes d'or : ils les acceptèrent par respect; mais le lendemain, ils en ornèrent les statues du roi. Cinéas vint annoncer à son maître qu'Appius Claudius avait fait rejeter la paix. Interrogé « sur ce qu'il pensait de Rome, » il répondit « qu'il avait cru voir une ville de rois. » Bientôt la Sicile entière, sans cesse désolée par les armes des Carthaginois, fait offrir l'empire à Pyrrhus, qui, laissant à Locres son fils Alexandre, et ayant placé de fortes garnisons dans les villes de son parti, fait passer son armée en Sicile.

III. Puisque j'ai parlé de Carthage, je dois dire quelques mots sur son origine, et remonter même à l'histoire des Tyriens, dont les désastres ne furent pas moins déplorables. Les Tyriens sont issus des Phéniciens, qui, forcés par un tremblement de terre d'abandonner le sol de leur patrie, vinrent s'établir d'abord près du lac As-

stagnum primo, mox mari proximum litus, incoluerunt, condita ibi urbe, quam a piscium ubertate, Sidona appellaverunt; nam piscem Phœnices *Sidon* vocant. Post multos deinde annos a rege Ascaloniorum expugnati, navibus appulsi, Tyron urbem ante annum trojanæ cladis condiderunt. Ibi Persarum bellis diu varieque fatigati, victores quidem fuere; sed attritis viribus, a servis suis multitudine abundantibus, indigna supplicia perpessi sunt : qui, conspiratione facta, omnem liberum populum cum dominis interficiunt; atque ita, potiti urbe, lares dominorum occupant, rempublicam invadunt, conjuges ducunt, et, quod ipsi non erant, liberos procreant.

Unus ex tot millibus servorum fuit, qui miti ingenio, senis domini parvulique filii ejus fortuna moveretur, dominosque non truci feritate, sed piæ misericordiæ humanitate respiceret. Itaque quum velut occisos alienasset, servisque de statu reipublicæ deliberantibus placuisset regem ex suo corpore creari, eumque potissimum quasi acceptissimum diis, qui solem orientem primus vidisset, rem ad Stratonem (hoc enim ei nomen erat) dominum occulte latentem detulit. Ab eo formatus, quum medio noctis omnes in unum campum processissent, ceteris in Orientem spectantibus, solus Occidentis regionem intuebatur. Id primum aliis videri furor, in Occidente solis ortum quærere : ubi vero dies

syrien, et plus tard sur le rivage de la mer. Ils y fondèrent une ville qu'ils nommèrent *Sidon*, parce que le poisson abondait dans ces parages : car Sidon, en langue phénicienne, signifie poisson. Long-temps après, le roi d'Ascalon ayant pris leur ville, ils s'embarquèrent et allèrent fonder la ville de Tyr, un an avant la chute de Troie. Long-temps harcelés par les Perses, ils restèrent enfin vainqueurs; mais leurs forces étaient épuisées, et ils subirent les plus indignes violences de la part de leurs nombreux esclaves. Ceux-ci conspirent, égorgent leurs maîtres, et avec eux tous les hommes libres; ils s'emparent de leur ville et du gouvernement, occupent les maisons et épousent les veuves de leurs maîtres; sans être libres eux-mêmes, ils donnent le jour à une postérité libre.

Parmi tant de milliers d'esclaves, un seul, d'un caractère plus doux, se laissa toucher aux malheurs de son vieux maître et du jeune fils de celui-ci : loin de les traiter avec cruauté, il ne sentit pour eux qu'une tendre pitié; il répandit donc le bruit de leur mort, et les cacha à tous les regards. Bientôt les esclaves délibèrent sur le sort de l'empire, et décident de nommer roi, comme le plus agréable aux dieux, celui d'entre eux qui le premier aurait aperçu le soleil levant. Il vient annoncer cette nouvelle à Straton (c'était le nom de son maître), dans le lieu qui lui servait d'asile. Instruit par ses conseils, tandis que tous les autres, réunis dès le milieu de la nuit dans une même plaine, tiennent leurs yeux attachés vers l'orient, lui seul dirigea ses regards vers le couchant. Chercher à l'occident le lever du soleil semblait d'abord

adventare cœpit, editissimisque culminibus urbis oriens splendere, exspectantibus aliis, ut ipsum solem aspicerent, hic primus omnibus fulgorem solis in summo fastigio civitatis ostendit. Non servilis ingenii ratio visa; requirentibusque auctorem, de domino confitetur. Tunc intellectum est, quantum ingenua servilibus ingenia præstarent; malitiaque servos, non sapientia vincere. Igitur venia seni filioque data est: et velut numine quodam reservatos arbitrantes, regem Stratonem creaverunt. Post cujus mortem regnum ad filium, ac deinde ad nepotes transiit. Celebre hoc servorum facinus, metuendumque exemplum toto orbe terrarum fuit. Itaque Alexander Magnus, quum, interjecto tempore, in Oriente bellum gereret, velut ultor publicæ securitatis, expugnata eorum urbe, omnes qui prœlio superfuerant, ob memoriam veteris cædis crucibus affixit; genus tantum Stratonis inviolatum servavit, regnumque stirpi ejus restituit, ingenuis et innoxiis incolis insulæ attributis, ut, exstirpato servili germine, genus urbis ex integro conderetur.

IV. Hoc igitur modo Tyrii Alexandri auspiciis conditi, parcimonia et labore quærendi cito convaluere. Ante cladem dominorum quum et opibus et multitudine abundarent, missa in Africam juventute, Uticam condidere; quum interim rex Tyro decedit, filio Pygmalione, et Elissa filia, insignis formæ virgine, heredibus institutis.

à tous un acte de folie; mais lorsqu'à l'approche du jour les points les plus élevés de la ville se dorèrent de ses premiers rayons, il y montra le premier, à ses compagnons dans l'attente, l'éclat de ce soleil que cherchaient vainement leurs regards. Cet artifice parut au dessus de l'imagination d'un esclave : on en voulut connaître l'auteur; il fut forcé de désigner son maître. On sentit par là la supériorité de l'homme libre sur l'esclave; on comprit que celui-ci, inférieur en adresse, ne l'emportait qu'en cruauté. Ce vieillard et son fils furent épargnés, et, comme ils semblaient conservés par un bienfait des dieux, Straton reçu le titre de roi. Après sa mort, le trône passa à son fils, puis à ses neveux. L'attentat des esclaves, publié au loin, fut pour l'univers un exemple redoutable. Aussi Alexandre-le-Grand, faisant long-temps après la guerre en Orient, pour venger en quelque sorte le repos des peuples, s'empara de la ville, et fit mettre en croix, en mémoire de ces anciens forfaits, ceux qui avaient survécu au combat. La postérité de Straton fut seule conservée et replacée sur le trône; des hommes de naissance libre, étrangers à ces crimes, vinrent peupler l'île; et, succédant à la race anéantie des esclaves, furent le germe d'une population nouvelle.

IV. Ainsi fondée sous les auspices d'Alexandre, Tyr dut à l'économie et à ses efforts pour s'enrichir une rapide prospérité. Lorsqu'avant le massacre de ses premiers maîtres elle abondait en citoyens et en richesses, une colonie de jeunes gens, envoyée en Afrique, y avait fondé Utique. Vers cette époque, mourut le roi Tyron, après avoir institué héritiers son fils Pygmalion et sa fille

Sed populus Pygmalioni admodum puero regnum tradidit. Elissa quoque Acerbæ avunculo suo, sacerdoti Herculis, qui honos secundus a rege erat, nubit. Huic magnæ, sed dissimulatæ opes erant; aurumque, metu regis, non tectis, sed terræ crediderat : quam rem etsi homines ignorabant, fama tamen loquebatur. Qua incensus Pygmalion, oblitus juris humani, avunculum suum, eumdemque generum, sine respectu pietatis, occidit.

Elissa, diu fratrem propter scelus aversata, ad postremum, dissimulato odio, mitigatoque interim vultu, fugam tacito molitur, assumptis quibusdam principibus in societatem, quibus par odium in regem esse, eamdemque fugiendi cupiditatem arbitrabatur. Tunc fratrem dolo aggreditur : fingit, « se ad eum migrare velle, ne amplius ei mariti domus, cupidæ oblivionis, gravem luctus imaginem renovet, nec ultro amara admonitio oculis ejus occurrat. » Non invitus Pygmalion verba sororis audivit, existimans cum ea et aurum Acerbæ ad se venturum. Sed Elissa ministros migrationis a rege missos, navibus cum omnibus opibus suis prima vespera imponit, provectaque in altum, compellit eos onera arenæ, pro pecunia involucris involuta, in mare dejicere. Tunc deflens ipsa, lugubrique voce Acerbam ciet : orat, « ut libens opes suas recipiat, quas reliquerat; habeatque in-

Elissa, jeune vierge d'une rare beauté. Pygmalion, malgré son extrême jeunesse, fut appelé au trône par le peuple, et Elissa épousa Acerbas, son oncle maternel, prêtre d'Hercule, qui occupait à ce titre le second rang dans l'état : il possédait d'immenses trésors, qu'il prenait soin de cacher, craignant la cupidité du roi; il les gardait au sein de la terre, et non pas dans son palais : le fait n'était pas connu, mais la renommée en parlait. Instruit par ces bruits, et enflammé d'un désir coupable, Pygmalion, au mépris des lois humaines et des sentimens de la nature, égorgea Acerbas, à la fois son oncle et son beau-frère.

Long-temps pleine d'horreur pour le meurtrier, Elissa sait enfin déguiser sa haine, et, composant son visage, elle se prépare en secret à la fuite. Elle s'associe quelques-uns des grands, comme elle ennemis du roi et empressés de le fuir. Attaquant alors son frère par la ruse, elle annonce le dessein d'aller se fixer près de lui : « elle veut, dit-elle, oublier son époux, et quitter ce palais dont l'aspect importun, frappant toujours ses regards, ranime et perpétue ses regrets. » Pygmalion consent avec plaisir aux propositions de sa sœur : il espérait recevoir avec elle les trésors d'Acerbas. A l'approche de la nuit, elle fait embarquer avec ses trésors ceux qu'avait envoyés le roi pour aider les apprêts de son départ, gagne la haute mer, et les force à jeter dans les flots des sacs pleins de sable, qui semblaient contenir ses trésors. Puis, versant des larmes, et répétant tristement le nom d'Acerbas, elle le conjure « de reprendre ces richesses qu'il lui laissa, et d'accepter en sacrifice l'or qui

ferias, quas habuerat causam mortis. » Tunc ipsos ministros aggreditur : « Sibi quidem ait optatam olim mortem; sed illis acerbos cruciatus, et dira supplicia imminere, qui Acerbæ opes, quarum spe parricidium rex fecerit, avaritiæ tyranni subtraxerint. » Hoc metu omnibus injecto, comites fugæ accepit. Junguntur ei senatorum in eam noctem præparata agmina; atque ita sacris Herculis, cujus sacerdos Acerbas fuerat, repetitis, exsilio sedes quærunt.

V. Primus illis appulsus terræ Cyprus insula fuit : ubi sacerdos Jovis, cum conjuge et liberis, deorum monitu, comitem se Elissæ sociumque fortunæ offert, pactus sibi posterisque perpetuum honorem sacerdotii. Conditio pro manifesto omine accepta. Mos erat Cypriis, virgines ante nuptias statutis diebus dotalem pecuniam quæsituras, in quæstum ad litus maris mittere, pro reliqua pudicitia libamenta Veneri soluturas. Harum igitur ex numero LXXX admodum virgines raptas navibus imponi Elissa jubet; ut et juventus matrimonia, et urbs sobolem, habere posset. Dum hæc aguntur, Pygmalion, cognita sororis fuga, quum impio bello fugientem persequi pararet, ægre precibus matris, et deorum minis victus, quievit : cui quum inspirati vates canerent, « non impune laturum; si incrementa urbis toto orbe auspicatissimæ interpellasset, » hoc modo spatium respirandi fugientibus datum. Itaque Elissa delata in Africæ sinum, incolas loci ejus, adventu

avait causé sa perte. » S'adressant ensuite aux envoyés du roi, elle leur dit « que la mort qui lui est réservée, elle la souhaite depuis long-temps: mais que pour eux d'affreux tourmens, de cruels supplices les puniront d'avoir dérobé à la cupidité du tyran les richesses d'Acerbas, qu'il avait voulu acheter par un parricide. » Tous, épouvantés, consentent à s'exiler avec elle. De nombreux sénateurs, dont la fuite était préparée, viennent se joindre à elle, en implorant par des sacrifices l'appui d'Hercule, dont Acerbas avait été le pontife : ils vont chercher une autre patrie.

V. Ils abordèrent bientôt à l'île de Chypre, où le grand-prêtre de Jupiter, docile à l'ordre des dieux, vient avec son épouse et ses enfans offrir à Elissa de partager sa fortune, stipulant pour lui-même et pour sa postérité un sacerdoce éternel. Cette condition parut un présage heureux. C'était la coutume de Chypre [4], qu'à des jours marqués, les jeunes filles nubiles vinssent sur le rivage de la mer gagner l'argent qui devait les doter, en sacrifiant à Vénus les restes de leur virginité. Environ quatre-vingts d'entre elles, enlevées par l'ordre d'Elissa, sont placées sur ses vaisseaux pour devenir les épouses de ses jeunes gens et servir à peupler sa ville. Cependant Pygmalion, instruit de la fuite de sa sœur, se préparait à la poursuivre et à porter contre elle ses armes impies : il se laissa calmer enfin par les prières de sa mère et par les menaces des dieux : les devins lui déclaraient « qu'il ne troublerait pas impunément l'établissement d'une cité que la faveur des dieux distinguait déjà du reste du monde : » la troupe

peregrinorum, mutuarumque rerum commercio gaudentes, in amicitiam sollicitat: deinde empto loco, qui corio bovis tegi posset, in quo fessos longa navigatione socios, quoad proficisceretur, reficere posset, corium in tenuissimas partes secari jubet, atque ita majus loci spatium, quam petierat, occupat: unde postea ei loco Byrsæ nomen fuit. Confluentibus deinde vicinis locorum, qui spe lucri multa hospitibus venalia inferebant, sedesque ibi statuentibus, ex frequentia hominum velut instar civitatis effectum est. Uticensium quoque legati dona, ut consanguineis, attulèrunt; hortatique sunt, urbem ibi conderent, ubi sedes sortiti essent. Sed et Afros detinendi advenas amor cepit. Itaque consentientibus omnibus Carthago conditur, statuto annuo vectigali pro solo urbis. In primis fundamentis caput bubulum inventum est; quod auspicium quidem fructuosæ terræ, sed laboriosæ, perpetuoque servæ urbis fuit: propter quod in alium locum urbs translata. Ibi quoque equi caput repertum, bellicosum potentemque populum futurum significans, urbi auspicatam sedem dedit. Tunc ad opinionem novæ urbis concurrentibus gentibus, brevi et populus, et civitas magna facta.

VI. Quum successu rerum florentes Carthaginis op-

fugitive dut son salut à ces oracles. Arrivée sur les côtes d'Afrique, Élissa recherche l'amitié des habitans, qui voyaient avec joie, dans l'arrivée de ces étrangers, une occasion de trafic et de mutuels échanges. Ensuite elle acheta autant de terrain qu'en pouvait couvrir une peau de bœuf, pour assurer jusqu'à son départ un lieu de repos à ses compagnons fatigués d'une si longue navigation; puis, faisant couper le cuir en bandes très-étroites, elle occupe plus d'espace qu'elle n'en avait paru demander. De là vint plus tard à ce lieu le nom de Byrsa. Attirés par l'espoir du gain, les habitans des contrées voisines accourant en foule pour vendre leurs denrées à ces hôtes nouveaux, ils s'établissaient parmi eux, et leur nombre toujours croissant donna bientôt à la colonie l'aspect d'une ville. Les députés d'Utique, retrouvant en eux des frères, vinrent leur offrir des présens et les presser de fonder une ville dans le lieu que le sort venait de leur donner pour asile. Les Africains voulurent aussi retenir ces étrangers parmi eux. Ainsi, du consentement de tous, Carthage est fondée; un tribut annuel est le prix du terrain qu'elle occupe. En commençant à creuser ses fondemens, on trouva une tête de bœuf qui présageait un sol fécond, mais de difficile culture, et un esclavage éternel; on alla donc élever la ville sur un autre terrain : en le creusant, on y trouva une tête de cheval, symbole de valeur et de puissance, qui semblait consacrer le siége de la cité nouvelle. Attirés par la renommée, de nombreux habitans vinrent bientôt la peupler et l'agrandir.

VI. Déjà Carthage était riche et puissante, lors-

essent, rex Maxitanorum Hiarbas, decem Pœnorum principibus ad se arcessitis, Elissæ nuptias sub belli denuntiatione petit: quod legati reginæ referre metuentes, punico cum ea ingenio egerunt, nuntiantes, « regem aliquem poscere, qui cultiores victus eum Afrosque perdoceat : sed quem inveniri posse, qui ad Barbaros et ferarum more viventes transire a consanguineis velit? » Tunc a regina castigati, si pro salute patriæ asperiorem vitam recusarent, cui etiam ipsa vita, si res exigat, debeatur, regis mandata aperuere, dicentes, quæ præcipiat aliis, ipsi facienda esse, si velit urbi consultum esse. Hoc dolo capta, diu Acerbæ viri nomine cum multis lacrymis et lamentatione flebili invocato, ad postremum, ituram se, quo sua et urbis fata vocarent, respondit. In hoc trium mensium sumpto spatio, pyra in ultima parte urbis exstructa, velut placatura viri manes, inferiasque ante nuptias missura, multas hostias cædit, et, sumpto gladio, pyram conscendit; atque ita ad populum respiciens, « ituram se ad virum, sicut præceperant, » dixit, vitamque gladio finivit.

Quandiu Carthago invicta fuit, pro dea culta est. Condita est urbs hæc LXXII annis ante, quam Roma : cujus virtus sicut bello clara fuit, ita domi status variis discordiarum casibus agitatus est. Quum inter cetera mala etiam peste laborarent, cruenta sacrorum religione, et scelere pro remedio usi sunt : quippe homines ut victimas immolabant;

qu'Hiarbas, roi des Maxitains, ayant appelé près de lui dix des principaux Carthaginois, leur demanda la main d'Élissa, sous menace de la guerre. Les députés n'osant rapporter ce message à la reine, ont recours, pour la surprendre, à l'astuce carthaginoise. Le roi, disaient-ils, voudrait que l'un d'eux vînt civiliser les Africains et leur roi; mais qui pourra consentir à s'éloigner de ses frères pour aller partager la vie sauvage de ces barbares? La reine leur répond par des reproches : craindraient-ils de sacrifier les douceurs d'une vie tranquille au salut de cette patrie, à laquelle ils devraient, au besoin, sacrifier leur vie elle-même. Ce fut alors qu'ils lui rendirent compte des volontés du roi, en ajoutant que, pour sauver Carthage, elle devait suivre elle-même les conseils qu'elle venait de donner. Surprise par cet artifice, Élissa, baignée de larmes, et poussant des cris plaintifs, invoqua long-temps le nom de son époux Acerbas; enfin elle promit d'aller où l'appelaient les destins de Carthage. Elle prend un délai de trois mois, fait élever aux portes de la ville un vaste bûcher, immole de nombreuses victimes destinées, dit-elle, à apaiser les mânes de son époux et à expier son nouvel hymen; puis, armée d'un poignard, elle monte sur le bûcher, et se tournant vers le peuple : « Docile à vos désirs, dit-elle, je vais me joindre à mon époux; » et elle se perce le sein.

Tant que Carthage fut invincible, Élissa reçut les honneurs divins. Fondée soixante-douze ans avant Rome [5], cette ville, illustre au dehors par ses succès militaires, se vit sans cesse en proie aux agitations domestiques. La peste étant venue ajouter à ses désastres, elle ensanglanta les autels, et chercha un remède dans le crime : elle immola

et impuberes (quæ ætas etiam hostium misericordiam provocat) aris admovebant, pacem deorum sanguine eorum exposcentes, pro quorum vita dii rogari maxime solent.

VII. Itaque aversis tanto scelere numinibus, quum in Sicilia diu feliciter dimicassent, translato in Sardiniam bello, amissa majore exercitus parte, gravi prœlio victi sunt. Propter quod ducem suum Maleum, cujus auspiciis et Siciliæ partem domuerant, et adversus Afros magnas res gesserant, cum parte exercitus, quæ superfuerat, exsulare jusserunt. Quam rem ægre ferentes milites, legatos Carthaginem mittunt, qui reditum primo, veniamque infelicis militiæ, petant; tum denuntient, quod precibus nequeant, armis se consecuturos. Quum et preces et minæ legatorum spretæ essent, interjectis diebus, conscensis navibus, armati ad urbem veniunt: ibi deos hominesque testati, « non se expugnatum, sed recuperatum patriam venire, ostensurosque civibus suis, non virtutem sibi priore bello, sed fortunam defuisse, » prohibitis commeatibus, obsessaque urbe, in summam desperationem Carthaginienses adduxerunt. Interea Cartalo, Malei exsulis ducis filius, quum præter castra patris a Tyro, quo decimas Herculi ferre ex præda Siciliensi, quam pater ejus ceperat, a Carthaginiensibus missus fuerat, reverteretur, arcessitusque a patre esset, « prius publicæ se religionis officia executurum, quam privatæ pietatis, » respondit. Quam rem etsi indigne ferret pater, non tamen vim afferre religioni ausus est. Interjectis deinde diebus, Cartalo,

des hommes en sacrifice; sans pitié pour un âge qu'épargne le glaive ennemi, elle égorgea des enfans dans ses temples, et crut apaiser les dieux par le sang même de ceux pour lesquels on implore si souvent leur faveur.

VII. La haine des dieux vint punir ces forfaits. Long-temps vainqueurs en Sicile, les Carthaginois ayant porté leurs armes en Sardaigne, y perdirent, dans une cruelle défaite, la plupart de leurs soldats. Malée, leur général, sous les auspices duquel ils avaient soumis une partie de la Sicile, et souvent triomphé des Africains, fut banni avec les débris de son armée vaincue. Indignés de ces rigueurs, les soldats envoient des députés à Carthage, d'abord pour solliciter leur retour et le pardon de leurs revers, et bientôt pour déclarer qu'ils obtiendraient par la force des armes ce que l'on refuserait à leurs prières. Prières et menaces sont également dédaignées. Aussitôt ils s'embarquent et paraissent en armes devant la ville. Là, ils jurent au nom des dieux et des hommes qu'ils ne viennent point asservir, mais recouvrer leur patrie, et montrer à leurs concitoyens que c'est la fortune et non le courage qui leur a manqué dans le dernier combat. Les communications sont coupées, et la ville assiégée est réduite au désespoir. Cependant Cartalon, fils du général exilé, à son retour de Tyr, où les Carthaginois l'avaient envoyé pour offrir à Hercule le dixième du butin que Malée avait fait en Sicile, passe près du camp de son père; et, appelé devant lui, il fait répondre qu'avant d'obéir au devoir particulier de fils, il satisfera au devoir public de la religion. Indigné de ce refus, Malée ne voulut pas cependant outrager dans son fils la majesté même des dieux. Mais peu de jours après, Carta-

petito commeatu a populo, quum reversus ad patrem esset; ornatusque purpura et infulis sacerdotii, omnium se oculis ingereret, tunc in secretum abducto pater ait : « Aususne es, nefandissimum caput, ista purpura et auro ornatus, in conspectum tot miserorum civium venire; et mœsta ac lugentia castra, circumfluentibus quietæ felicitatis insignibus, velut exsultabundus intrare? Nusquamne te aliis jactare potuisti? Nullus locus aptior, quam sordes patris, et exsilii infelicis ærumnæ fuerunt? Quid, quod paulo ante vocatus, non dico patrem, ducem certe civium tuorum, superbe sprevisti? Quid porro tu in purpura ista coronisque aliud, quam victoriarum mearum titulos geris? Quoniam igitur tu in patre nihil nisi exsulis nomen agnoscis, ego quoque imperatorem me magis, quam patrem judicabo; statuamque in te exemplum, ne quis posthac infelicibus miseriis patris illudat. » Atque ita eum cum ornatu suo, in altissimam crucem in conspectu urbis suffigi jussit. Post paucos deinde dies Carthaginem capit; evocatoque populo ad concionem, exsilii injuriam queritur : belli necessitatem excusat; contentumque victoria sua, punitis auctoribus miserorum civium, injuriosi exsilii omnibus se veniam dare dicit. Atque ita decem senatoribus interfectis, urbem legibus suis reddidit. Nec multo post ipse, affectati regni accusatus, duplicis, et in filio et in patria, parricidii pœnas dedit. Huic Mago imperator successit, cujus industria et opes Carthaginiensium, et imperii fines, et bellicæ gloriæ laudes, creverunt.

---

lon, muni d'un sauf-conduit du peuple, étant retourné vers son père, et se montrant à tous les regards couvert de la pourpre et des bandelettes du sacerdoce, son père le prit à part et lui dit : « As-tu bien osé, scélérat, paraître brillant d'or et de pourpre aux yeux de tes malheureux concitoyens, et entrer, comme en triomphe, paré des insignes du repos et du bonheur, dans ce camp plein de tristesse et de larmes? Ne pouvais-tu te montrer à d'autres yeux? Fallait-il choisir pour théâtre ce lieu témoin des malheurs de ton père et des douleurs de son exil? Et naguère, appelé devant moi, tu as outrageusement dédaigné, je ne dis pas ton père, mais le chef de tes concitoyens! Cette pourpre, ces couronnes dont tu te pares, sont-elles autre chose que les titres de mes victoires? Puisque tu ne vois plus dans ton père qu'un exilé, je veux à mon tour n'être plus que général, et mettre, par ton exemple, les infortunes des pères à l'abri des outrages des fils. » Et aussitôt il le fit attacher, revêtu de ses ornemens, à une croix très-élevée, à la vue de la ville. Peu de jours après, il s'empare de Carthage, assemble le peuple, se plaint de son injuste exil, qui l'a forcé de recourir aux armes; et déclare que, content de sa victoire, il se borne à punir les auteurs de ces désastres, et pardonne à tous les autres de l'avoir injustement banni. Il fit mettre à mort dix sénateurs, et rendit la ville à ses lois. Bientôt, accusé lui-même d'aspirer au trône, il fut puni du double parricide commis contre son fils et sa patrie. Magon, général après lui, accrut par ses talens et la puissance, et l'empire, et la gloire militaire de Carthage.

LIBER XIX.

I. MAGO, Carthaginiensium imperator, quum primus omnium, ordinata disciplina militari, imperium Pœnorum condidisset, viresque civitatis, non minus bellandi arte, quam virtute, firmasset, diem fungitur, relictis duobus filiis, Hasdrubale et Hamilcare: qui, per vestigia paternæ virtutis decurrentes, sicuti generi, ita et magnitudini patris successerunt. His ducibus Sardiniæ bellum illatum: adversus Afros quoque, vectigal pro solo urbis multorum annorum repetentes, dimicatum: sed Afrorum sicuti causa justior, ita et fortuna superior fuit; bellumque cum his solutione pecuniæ, non armis finitum. In Sardinia quoque Hasdrubal graviter vulneratus, imperio Hamilcari fratri tradito, interiit: cujus mortem, quum luctus civitatis, tum et dictaturæ undecim, et triumphi quatuor insignem fecere: hostibus quoque crevere animi, veluti cum duce vires Pœnorum cecidissent. Itaque Siciliæ populis propter assiduas Carthaginiensium injurias, ad Leonidam, fratrem regis Spartanorum, concurrentibus, grave bellum natum: in quo et diu, et varia victoria prœliatum fuit. Dum hæc aguntur, legati a Dario, Persarum rege, Carthaginem venerunt, afferentes

LIVRE XIX.

I. MAGON, général des Carthaginois, ayant le premier de tous fondé sur la discipline militaire la puissance carthaginoise, et affermi, par ses vertus autant que par ses talens, la grandeur de sa patrie, meurt laissant deux fils, Hasdrubal et Hamilcar, qui, suivant les traces glorieuses de leur père, firent voir qu'il leur avait transmis son génie avec son sang. Sous leurs ordres, Carthage porta la guerre en Sardaigne, et combattit les Africains, qui depuis long-temps lui demandaient en vain le tribut annuel promis pour prix du sol qu'elle avait occupé. Mais les Africains virent la justice de leur cause couronnée par le sort des combats, et Carthage, posant les armes, finit la guerre en acquittant sa dette. Hasdrubal, mortellement blessé en Sardaigne, laissa le commandement à son frère Hamilcar : les regrets de ses concitoyens, le souvenir de onze dictatures[1] et de quatre triomphes honorèrent ses funérailles; et, comme s'il eût emporté dans le tombeau la puissance de sa patrie, les ennemis reprirent confiance. Fatigués des injures que sans cesse ils essuyaient des Carthaginois, les peuples de la Sicile implorèrent l'appui de Léonidas, frère du roi de Sparte, et alors s'allume une guerre sanglante, opiniâtre, où la victoire fut long-temps balancée. A cette époque, des députés de Darius, roi de Perse, vinrent défendre aux Cartha-

edictum, quo Pœni humanas hostias immolare, et canina vesci prohibebantur; mortuorumque corpora terra potius obruere, quam cremare, a rege jubebantur: petentes simul auxilia adversus Græciam, cui illaturus bellum Darius erat. Sed Carthaginienses, auxilia negantes, propter assidua finitimorum bella, ceteris, ne per omnia contumaces viderentur, cupide paruere.

II. Interea Hamilcar bello Siciliensi interficitur, relictis tribus filiis, Himilcone, Hannone, Giscone. Hasdrubali quoque par numerus filiorum fuit, Hannibal, et Hasdrubal, et Sappho. Per hos res Carthaginiensium ea tempestate gerebantur. Itaque et Mauris bellum illatum, et adversus Numidas pugnatum, et Afri compulsi stipendlum urbis conditæ Carthaginiensibus remittere. Deinde quum familia tanta imperatorum gravis liberæ civitati esset, omniaque ipsi agerent simul et judicarent, centum ex numero senatorum judices deliguntur, qui reversis a bello ducibus rationem rerum gestarum exigerent, ut hoc metu ita in bello imperia cogitarent, ut domi judicia legesque respicerent. In Sicilia in locum Hamilcaris, imperator Himilco succedit: qui quum navali terrestrique bello secunda prœlia fecisset, multasque civitates cepisset, repente pestilentis sideris vi exercitum amisit. Quæ res quum nuntiata Carthagini esset, mœsta civitas fuit: omnia ululatibus, non secus ac si urbs ipsa capta esset, personabant: clausæ privatæ domus, clausa

ginois d'immoler des victimes humaines, et de se nourrir de chiens ; le roi leur ordonnait aussi d'ensevelir leurs morts au lieu de les livrer aux flammes [2], et demandait leurs secours contre la Grèce, où il allait porter ses armes. Sans cesse en guerre avec leurs voisins, les Carthaginois lui refusèrent leurs secours; mais pour ne point multiplier les refus, ils se soumirent en tout le reste à ses ordres.

II. Hamilcar, tué dans la guerre de Sicile, laissa trois fils, Himilcon, Hannon et Giscon. Hasdrubal avait un pareil nombre d'enfans, Hannibal, Hasdrubal et Sappho. Les affaires de Carthage étaient alors confiées à leurs mains. On fit la guerre aux Maures, on combattit les Numides, on força les Africains à renoncer au tribut que leur avait promis Carthage naissante. Cette famille de généraux, maîtres et juges absolus de toutes leurs actions, parut dangereuse à la liberté; on choisit cent sénateurs à qui les généraux, au retour de leurs campagnes, devaient rendre compte de leur conduite, pour que le souvenir des lois et l'attente d'un jugement servît de frein à leur puissance dans la guerre. En Sicile, Himilcon succéda à Hamilcar. Souvent vainqueur sur terre et sur mer, et maître d'un grand nombre de villes, il perdit tout à coup son armée par les ravages d'un mal contagieux. Apportée à Carthage, cette nouvelle plongea les habitans dans le deuil; la ville retentit de cris de douleur, comme si l'ennemi en eût occupé les murs; les maisons, les temples se ferment, le prêtre suspend les sacrifices; le citoyen interrompt ses travaux. Bientôt on court au port; chacun interroge sur le sort des siens.

deorum templa, intermissa omnia sacra, omnia privata officia damnata. Cuncti deinde ad portum congregantur, egredientesque paucos e navibus, qui cladi superfuerant, de suis percontantur. Ut vero dubia antea spe, et suspenso metu, incerta orbitatis exspectatione, casus suorum miseris eluxit, tunc toto litore plangentium gemitus, tunc infelicium matrum ululatus, et debiles querelæ audiebantur.

III. Inter hæc procedit inops e navi sua imperator, sordida servilique tunica discinctus : ad cujus conspectum plangentium agmina junguntur. Ipse quoque manus ad cœlum tendens, nunc sortem suam, nunc publicam fortunam deflet; nunc « deos accusat, qui tanta belli decora, et tot ornamenta victoriarum, quæ ipsi dederant, abstulerint; qui captis tot urbibus, totiesque hostibus terrestri navalique prœlio victis, exercitum victorem non bello, sed peste deleverint. Deferre se tamen civibus suis non modica solatia, quod malis eorum hostes gaudere, non gloriari possint : quippe quum neque eos, qui mortui sunt, a se occisos, neque eos, qui reversi sunt, a se fugatos possint dicere. Prædam, quam relictis a se castris abstulerint, non esse talem quam velut spolium victi hostis ostentent; sed quam possessione vacua, fortuitis dominorum mortibus, sicuti caduca occuparint. Quod ad hostes pertinet, victores se recessisse : quod ad pestem, victos. Nihil tamen se gravius ferre, quam quod inter

les soldats qu'il voit sortir des vaisseaux, échappés en petit nombre à ce désastre. Mais quand cette attente incertaine encore, quand cette alternative d'espoir et de crainte s'évanouit pour chacun à la nouvelle de ses malheurs particuliers, des cris douloureux, de plaintives lamentations, et les sanglots déchirans des mères se font entendre partout sur le rivage.

III. Cependant le malheureux Himilcon sort de son vaisseau, négligemment vêtu d'une tunique d'esclave : à son aspect, les groupes des citoyens éplorés se rassemblent autour de lui ; il élève les mains vers le ciel, déplorant tour-à-tour son triste sort et le désastre de sa patrie : il reproche aux dieux de lui ravir ces triomphes, ces nombreux trophées qu'il devait à leur bienfait, de détruire par la peste et non par le fer cette armée qui avait pris tant de villes, et si souvent vaincu sur terre et sur mer. C'était du moins, disait-il, une grande consolation pour ses concitoyens de songer que l'ennemi pouvait bien se réjouir, mais non se glorifier de leurs désastres ; ceux qui étaient morts n'avaient pas succombé sous ses coups, ceux qui revenaient dans leur patrie n'avaient pas fui devant lui. Le butin qu'il avait enlevé dans un camp abandonné n'était pas de ces dépouilles que l'orgueil d'un vainqueur se plaît à étaler, mais de ces biens que la mort fortuite de leurs maîtres a laissés vacans et livrés aux mains qui s'en emparent. Vainqueurs de leurs ennemis, ses soldats n'avaient été vaincus que par la peste ; mais son chagrin le plus vif était de n'avoir

fortissimos viros mori non potuerit, servatusque sit, non ad vitæ jucunditatem, sed ad ludibrium calamitatis. Quanquam ubi miseras copiarum reliquias Carthaginem reduxerit, se quoque secuturum commilitones suos; ostensurumque patriæ, non ideo se in eam diem vixisse, quoniam velit vivere : sed ne hos, quibus nefanda lues pepercerat, inter hostium exercitus relictos morte sua proderet. » Tali vociferatione per urbem ingressus, ut ad limina domus suæ venit, prosecutam multitudinem velut postremo alloquio dimisit; obseratisque foribus, ac nemine ad se, ne filiis quidem, admissis, mortem sibi conscivit.

pu mourir au milieu de tant de braves, et de se voir réservé, non pour goûter les douceurs de la vie, mais pour servir de jouet au malheur; que cependant, après avoir ramené dans Carthage les tristes débris de ses troupes, il allait à son tour suivre ses compagnons d'armes, et montrer à sa patrie que, s'il avait prolongé jusque là ses jours, ce n'était point par amour de la vie, mais par crainte d'abandonner, en mourant au milieu des armées ennemies, ceux qu'avait épargnés ce fléau terrible. Déplorant ainsi son malheur, il entre dans la ville, arrive à sa maison, salue d'un dernier adieu le peuple qui le suivait, et, faisant fermer les portes, sans permettre à ses fils eux-mêmes de paraître devant lui, il se donne la mort.

LIBER XX.

I. Dionysius, e Sicilia Carthaginiensibus pulsis, occupatoque totius insulæ imperio, grave otium regno suo, periculosamque desidiam tanti exercitus ratus, copias in Italiam trajecit : simul ut militum vires continuo labore acuerentur, et regni fines proferrentur. Prima illi militia adversus Græcos, qui proxima Italici maris litora tenebant, fuit; quibus devictis, finitimos quosque aggreditur, omnesque Græci nominis Italiam possidentes, hostes sibi destinat : quæ gentes non partem, sed universam ferme Italiam, ea tempestate occupaverant. Denique multæ urbes adhuc post tantam vetustatem vestigia græci moris ostentant. Namque Thuscorum populi, qui oram inferi maris possident, a Lydia venerunt : et Venetos, quos incolas superi maris videmus, capta et expugnata Troja, Antenore duce, misit : Hadria quoque Illyrico mari proxima, qnæ et Hadriatico mari nomen dedit, græca urbs est; et Arpos Diomedes, exciso Ilio, naufragio in ea loca delatus, condidit. Sed et Pisæ in Liguribus græcos auctores habent : et in Thuscis Tarquinii a Thessalis, et Spina in Umbris : Perusini quoque originem ab Achæis ducunt. Quid Ceren urbem dicam? Quid Latinos

LIVRE XX.

I. Denys avait chassé les Carthaginois de la Sicile, et soumis l'île entière à ses lois; craignant pour sa puissance les effets d'un long repos et l'inaction de sa nombreuse armée, il fait passer ses soldats en Italie[1] : il voulait à la fois et reculer les bornes de son empire et exercer, par des travaux sans relâche, la valeur de ses guerriers. Il attaqua d'abord les Grecs voisins de la mer d'Italie, les vainquit et passa plus loin, se proposant de soumettre tous les peuples de race grecque établis en Italie; nations puissantes, et qui occupaient alors presque toute cette contrée. Beaucoup de ces villes, après tant de siècles, gardent encore les traces de leur origine grecque. Les Toscans, qui bordent les rivages de la mer Inférieure, sont originaires de Lydie[2], et les Venètes, qui habitent aujourd'hui près de la mer Supérieure, sortirent, sous les ordres d'Anténor, du sein de Troie vaincue et conquise[3]; Adria, voisine de la mer d'Illyrie, et qui a donné son nom à la mer Adriatique, est une ville grecque, et Diomède, après la chute d'Ilion, vint fonder Arpi sur cette terre où l'avait jeté la tempête. Pise, dans la Ligurie, fut aussi fondée par des Grecs, comme Tarquinies dans la Toscane, comme Spina dans l'Umbrie, le furent par des Thessaliens; Pérouse, elle-même, doit sa fondation aux Achéens. Ai-je besoin de nommer Céré

populos, qui ab Ænea conditi videntur? Jam Falisci, Nolani, Abellani, nonne Chalcidensium coloni sunt? Quid tractus omnis Campaniæ? Quid Brutii, Sabinique? Quid Samnites? Quid Tarentini? quos Lacedæmone profectos, Spuriosque vocatos accepimus. Thurinorum urbem condidisse Philoctetem ferunt, ibique adhuc monumentum ejus visitur, et Herculis sagittæ in Apollinis templo, quæ fatum Trojæ fuere.

II. Metapontini quoque in templo Minervæ ferramenta, quibus Epeus, a quo conditi sunt, equum trojanum fabricavit, ostentant. Propter quod omnis illa pars Italiæ *Major Græcia* appellata est. Sed principio originum Metapontini cum Sybaritanis et Crotoniensibus pellere ceteros Græcos Italia statuerunt. Quum primum urbem Sirim cepissent, in expugnatione ejus quinquaginta juvenes amplexos Minervæ simulacrum, sacerdotemque deæ velatum ornamentis, inter ipsa altaria trucidaverunt. Ob hæc quum peste et seditionibus vexarentur, priores Crotonienses delphicum oraculum adierunt. Responsum his est, « finem mali fore, si violatum Minervæ numen, et interfectorum manes placassent. » Itaque quum statuas juvenibus justæ magnitudinis, et inprimis Minervæ fabricare cœpissent, Metapontini, cognito oraculo deorum, occupandam manium et deæ pacem rati, juvenibus modica et lapidea simulacra ponunt, et deam panificiis placant. Atque ita pestis utro-

et les peuples latins, qui paraissent descendre d'Énée? Nole, Falérie, Abella ne sont-elles pas des colonies de Chalcis? Les peuples de la Campanie, du Brutium, les Sabins et les Samnites ont la même origine. Les Tarentins, flétris du nom de Bâtards, ne sont-ils pas sortis de Sparte? Philoctète est, dit-on, le fondateur de Thurium [4], où l'on voit encore son tombeau, et dans le temple d'Apollon, ces flèches d'Hercule qui firent la destinée de Troie.

II. Les Métapontins montrent aussi, dans le temple de Minerve, les instrumens de fer dont se servit Epeus, leur fondateur, pour construire le cheval de Troie. Ces raisons on fait donner à toute cette partie de l'Italie le nom de *Grande Grèce*. A l'origine de cet établissement, les Métapontins, ligués avec ceux de Sybaris et de Crotone, voulurent chasser de l'Italie les autres Grecs. Ils prirent d'abord d'assaut la ville de Siris, et égorgèrent au pied des autels cinquante jeunes gens qui embrassaient la statue de Minerve et le prêtre de la déesse, revêtu des ornemens sacrés. Punis de ce sacrilège par la peste et les guerres civiles, les habitans de Crotone vinrent les premiers consulter l'oracle de Delphes. On leur répondit « que pour trouver un terme à leurs maux, ils devaient apaiser et la déesse outragée et les mânes irrités de leurs victimes. » Ils s'occupaient donc de dresser aux jeunes gens, et surtout à Minerve, des statues de grandeur naturelle, lorsque les Métapontins, instruits de la réponse des dieux, et voulant apaiser le courroux des mânes et celui de Minerve, offrirent à l'une des gâteaux consacrés, aux autres de petites statues de pierre. Ainsi

bique sedata est, quum alteri magnificentia, alteri velocitate certassent. Recuperata sanitate, non diu Crotonienses quievere. Itaque indignantes, in oppugnatione Siris auxilium contra se a Locrensibus latum, bellum his intulerunt. Quo metu territi Locrenses ad Spartanos decurrunt: auxilium supplices deprecantur. Illi longinqua militia gravati, auxilium a Castore et Polluce petere eos jubent. Neque legati responsum sociæ urbis spreverunt: profectique in proximum templum, facto sacrificio, auxilium deorum implorant. Litatis hostiis, obtentoque, ut rebantur, quod petebant, haud secus læti, quam si deos ipsos secum avecturi essent, pulvinaria iis in navi componunt; faustisque profecti ominibus, solatia suis pro auxiliis deportant.

III. His cognitis, Crotonienses et ipsi legatos ad oraculum Delphos mittunt, victoriæ facultatem bellique prosperos eventus deprecantes. Responsum, «prius votis hostes, quam armis, vincendos.» Quum vovissent Apollini decimas prædæ, Locrenses et voto hostium, et responso dei cognito, nonas voverunt; tacitamque eam rem habuere, ne votis vincerentur. Itaque quum in aciem processissent, et Crotoniensium centum viginti millia armatorum constitissent, Locrenses paucitatem suam circumspicientes (nam sola quindecim millia militum habebant), omissa spe victoriæ, in destinatam mor-

d'une part l'empressement, de l'autre la munificence, firent cesser la peste qui affligeait les deux peuples. Délivrés de ce fléau, les Crotoniates ne purent long-temps rester en paix : voulant punir les Locriens d'avoir secouru contre eux Siris assiégée, ils leur déclarèrent la guerre. Les Locriens épouvantés ont recours aux Spartiates, et demandent en suppliant leurs secours. Cette ville, craignant une guerre si lointaine, leur conseille d'invoquer l'appui de Castor et de Pollux. Dociles à l'avis de leurs alliés, les ambassadeurs de Locres se rendent au temple le plus voisin, offrent un sacrifice, et implorent la protection des dieux. Ayant immolé les victimes, et jugeant leurs vœux exaucés, ils préparent des coussins dans leurs vaisseaux, comme s'ils conduisaient avec eux les dieux eux-mêmes; et, partis sous d'heureux présages, ils rapportent à leur patrie des consolations au lieu de secours.

III. A cette nouvelle, les Crotoniates envoient à leur tour des députés pour demander à l'oracle de Delphes des victoires et des conquêtes. On leur répond « qu'avant de vaincre leurs ennemis par les armes, il faut en triompher par leurs vœux. » Ils promettent à Apollon la dixième partie des dépouilles; mais les Locriens, instruits et du vœu de l'ennemi et de la réponse de l'oracle, s'engagèrent à donner le neuvième, et tinrent cette promesse secrète, de peur que leurs offres ne fussent surpassées. La bataille s'engage : l'armée de Crotone comptait cent vingt mille soldats, et les Locriens, songeant à leur petit nombre (ils n'avaient que quinze mille soldats), renoncent à l'espoir de vaincre, ne songent plus qu'à

tem conspirant; tantusque ardor ex desperatione singulos cepit, ut victores se putarent, si non inulti morerentur. Sed dum mori honeste quærunt, feliciter vicerunt: nec alia causa victoriæ fuit, quam quod desperaverunt. Pugnantibus Locris, aquila ab acie nunquam recessit, eosque tam diu circumvolavit, quoad vincerent. In cornibus quoque duo juvenes diverso a ceteris armorum habitu, eximia magnitudine, et albis equis, et coccineis paludamentis, pugnare visi sunt, nec ultra apparuerunt, quam pugnatum est. Hanc admirationem auxit incredibilis famæ velocitas. Nam eadem die, qua in Italia pugnatum est, et Corintho, et Athenis, et Lacedæmone nuntiata est victoria.

IV. Post hæc Crotoniensibus nulla virtutis exercitatio, nulla armorum cura fuit. Oderant enim quæ infeliciter sumpserant; mutassentque vitam luxuria, ni Pythagoras philosophus fuisset. Hic Sami Demarato, locuplete negotiatore, natus, magnisque sapientiæ incrementis formatus, Ægyptum primo, mox Babyloniam ad perdiscendos siderum motus, originemque mundi spectandam, profectus, summam scientiam consecutus erat. Inde regressus Cretam et Lacedæmona, ad cognoscendas Minois et Lycurgi inclytas ea tempestate leges, contenderat. Quibus omnibus instructus, Crotonam venit, populumque in luxuriam lapsum, auctoritate sua ad usum frugalitatis revocavit. Laudabat quotidie virtutem; et vitia luxuriæ, casusque civitatium, ea peste perditarum,

mourir : le désespoir les enflamme, et périr en se vengeant est à leurs yeux un assez beau triomphe. Mais en cherchant un trépas glorieux, ils trouvèrent la victoire; c'est au seul désespoir qu'ils dûrent leur succès. Tant que dura la bataille, on vit un aigle planer sur les rangs des Locriens, et voltiger autour d'eux, jusqu'à ce qu'ils fussent vainqueurs. On vit aussi combattre aux ailes de leur armée, montés sur des chevaux blancs, deux jeunes guerriers d'une taille remarquable, distingués du reste des combattans par leur armure et leurs cottes d'armes écarlates; ils disparurent après la bataille. Ce qui ajouta au prodige, ce fut le rapide vol de la renommée. Corinthe, Athènes, Lacédémone furent instruites de la victoire le jour même où l'on combattit en Italie[5].

IV. Cette défaite éteignit chez les Crotoniates l'ardeur guerrière et le goût des combats; ils devaient prendre en haine la cause de leurs désastres. Sans le philosophe Pythagore, leurs mœurs allaient s'amollir et se corrompre. Fils de Démarate, riche commerçant de Samos, et nourri long-temps des leçons de la sagesse, il se rendit d'abord en Égypte, ensuite à Babylone pour y étudier le cours des astres et l'origine de l'univers; il acquit de profondes connaissances. A son retour, il parcourut la Crète, visita Lacédémone, et s'instruisit des lois alors célèbres de Minos et de Lycurgue. Riche de ces longues études, il vint à Crotone, et usa de son ascendant pour réformer les mœurs publiques, corrompues par les plaisirs. Chaque jour il faisait l'éloge de la vertu : il rappelait les dangers de la débauche, le malheur des états dont elle avait causé la perte; il remit la

enumerabat; tantumque studium ad frugalitatem multitudinis provocavit, ut aliquos ex his luxuriatos incredibile videretur. Matronarum quoque separatam a viris doctrinam, et puerorum a parentibus, frequenter habuit. Docebat nunc has pudicitiam, et obsequia in viros; nunc illos modestiam, et litterarum studium. Inter hæc velut genitricem virtutum frugalitatem omnibus ingerebat; consecutusque disputationum assiduitate erat, ut matronæ auratas vestes, ceteraque dignitatis suæ ornamenta, velut instrumenta luxuriæ, deponerent; eaque omnia delata in Junonis ædem ipsi deæ consecrarent, præ se ferentes, vera ornamenta matronarum pudicitiam, non vestes, esse. In juventute quoque quantum profligatum sit, victi feminarum contumaces animi manifestant. Sed ccc ex juvenibus, quum sodalitii juris sacramento quodam nexi, separatam a ceteris civibus vitam exercerent, quasi cœtum clandestinæ conjurationis haberent, civitatem in se converterunt: quæ eos, quum in unam domum convenissent, cremare voluit. In quo tumultu LX ferme periere: ceteri in exsilium profecti. Pythagoras autem quum annos XX Crotonæ egisset, Metapontum migravit, ibique decessit: cujus tanta admiratio fuit ut ex domo ejus templum facerent, eumque pro deo colerent.

V. Igitur Dionysius Tyrannus, quem supra a Sicilia exercitum in Italiam trajecisse bellumque Græcis intulisse, memoravimus, expugnatis Locris, Crotonienses,

frugalité en si grand honneur chez ce peuple, qu'on n'eût pu croire aux anciens excès même dans quelques citoyens. Souvent aussi Pythagore donnait aux femmes et aux enfans des leçons spéciales qu'il appropriait au sexe et à l'âge : aux unes il conseillait la pudeur, la soumission à leurs époux; aux autres la docilité, l'étude des lettres; à tous il vantait la tempérance, comme la mère de toutes les vertus; et telle fut la puissance de ses leçons journalières, que les femmes de dictinction, dépouillant leurs étoffes d'or et les autres parures de leur rang, comme autant d'instrumens de corruption, les portèrent au temple de Junon et les consacrèrent à la déesse, montrant ainsi que la vertu, et non les brillantes parures, était leur véritable ornement. Cette victoire difficile, remportée sur la vanité des femmes, fait sentir à quelle réforme Pythagore put soumettre la jeunesse. Mais, trois cents de ces jeunes gens s'étant liés l'un à l'autre par un vœu solennel, et vivant séparés du reste du peuple, les citoyens, se croyant menacés par leurs assemblées secrètes, voulurent brûler une maison où ils s'étaient réunis. Soixante d'entre eux y périrent, et les autres s'exilèrent. Pythagore, après vingt ans de séjour à Crotone, se retira à Métaponte, où il mourut : et telle fut l'admiration qu'il inspira, que sa maison devint un temple, où on l'honora comme un dieu.

V. Nous avons dit que Denys le Tyran, ayant fait passer son armée de Sicile en Italie, était venu combattre les Grecs. Maître de Locres, il attaque les Cro-

vix vires longo otio ex prioris belli clade resumentes, aggreditur : qui fortius cum paucis tanto exercitui ejus, quam antea cum tot millibus Locrensium paucitati, restiterunt. Tantum virtutis paupertas adversus insolentes divitias habet, tantoque insperata interdum sperata victoria certior est. Sed Dionysium gerentem bellum legati Gallorum, qui ante menses Romam incenderant, societatem amicitiamque petentes adeunt : « Gentem suam inter hostes ejus positam esse, magnoque usui ei futuram vel in acie bellanti, vel de tergo intentis in prœlium hostibus, » affirmant. Grata legatio Dionysio fuit. Ita pacta societate et auxiliis Gallorum auctus, bellum velut ex integro restaurat. His autem Gallis causa in Italiam veniendi, sedesque novas quærendi, intestina discordia, et assiduæ domi dissensiones fuere : quarum tædio quum in Italiam venissent, sedibus Thuscos expulerunt, et Mediolanum, Comum, Brixiam, Veronam, Bergamum, Tridentum, Vicentiam condiderunt. Thusci quoque, duce Rhæto, avitis sedibus amissis, Alpes occupavere; et ex nomine ducis gentes Rhætorum condiderunt. Sed Dionysium in Siciliam adventus Carthaginiensium revocavit : qui reparato exercitu, bellum, quod lue deseruerant, auctis viribus repetebant. Dux belli Hanno Carthaginiensis erat : cujus inimicus Suniatus, potentissimus ea tempestate Pœnorum, quum odio ejus, græcis litteris, Dionysio adventum exercitus, et segnitiem ducis familiariter prænuntiasset, comprehensis

toniates, dont un long repos avait à peine réparé les derniers désastres; mais leur petit nombre résista mieux à sa puissante armée, qu'ils n'avaient su résister naguère avec tant de milliers de soldats à la faible troupe des Locriens : tant la pauvreté a de force contre l'orgueil d'une haute fortune; tant la victoire qu'on n'osait espérer est quelquefois plus certaine que celle dont on se croyait sûr! Dans le cours de cette guerre, les députés des Gaulois, qui, quelques mois auparavant, avaient livré Rome aux flammes, vinrent demander l'alliance et l'amitié de Denys, lui rappelant que, « placés au milieu de leurs ennemis, il lui seraient d'un grand secours, soit en les attaquant de front avec lui, soit en les prenant à dos, tandis qu'il les combattrait. » Denys, charmé de ces offres, conclut avec eux un traité, et, grossi de leurs secours, il recommença la guerre. Des dissensions intestines, des guerres civiles perpétuelles avaient forcé les Gaulois à passer en Italie pour y chercher de nouvelles demeures : ils chassèrent les tyrans de leur pays, et fondèrent Milan, Côme, Bresse, Vérone, Pergame, Trente et Vicence. Bannis du sol qu'avaient occupé leurs pères, les Toscans allèrent à leur tour s'établir sur les Alpes sous les ordres de Rhétus, qui donna son nom aux Rhétiens, leurs descendans. Denys fut rappelé en Sicile par l'arrivée des Carthaginois, qui, ayant réparé leurs pertes, recommençaient avec plus de vigueur une guerre suspendue par la peste; Hannon commmandait leur armée. Suniatus, son ennemi, alors tout-puissant à Carthage, dans sa haine pour son rival, annonce à Denys, par une lettre écrite en grec, le départ de l'armée, et s'explique avec

epistolis, proditionis damnatur facto senatusconsulto, « ne quis postea Carthaginiensis aut litteris græcis, aut sermoni studeret, ne aut loqui cum hoste, aut scribere sine interprete posset. » Nec multo post Dionysius, quem paulo ante non Sicilia, non Italia capiebat, assiduis belli certaminibus victus fractusque, insidiis ad postremum suorum interficitur.

franchise sur l'indolence du général. La lettre est saisie, le traître est condamné, et un sénatus-consulte « interdit aux Carthaginois l'étude de la langue et des lettres grecques, pour que nul ne pût, sans interprète, parler et correspondre avec l'ennemi. » Bientôt Denys, que la Sicile et l'Italie n'avaient pu naguère contenir, épuisé par de fréquentes défaites, périt assassiné par les siens.

LIBER XXI.

I. Exstincto in Sicilia Dionysio Tyranno, in locum ejus milites maximum natu ex filiis ejus, nomine Dionysium, suffecere, et naturæ jus secuti, et quod firmius futurum esse regnum, si penes unum remansisset, quam si portionibus inter plures filios divideretur, arbitrabantur. Sed Dionysius inter initia regni, avunculos fratrum suorum, veluti æmulos imperii sui, hortatoresque puerorum ad divisionem regni, tollere gestiebat. Qua re paulisper dissimulata, animum prius ad favorem popularium conciliandum intendit, excusatius facturus quod statuerat, si probatus ante omnibus foret. Igitur nexorum tria millia e carcere dimittit, tributa per triennium remittit, et quibuscunque delinimentis potest, animos omnium sollicitat. Tunc ad destinatum facinus conversus non cognatos tantum fratrum, sed etiam ipsos interficit: ut, quibus consortium regni debebat, ne spiritus quidem consortium relinqueret tyrannidem in suos prius, quam in exteros auspicatus.

II. Sublatis deinde æmulis, in segnitiem lapsus, saginam corporis ex nimia luxuria, oculorumque valetudinem contraxit; adeo ut non solem, non pulverem, non denique splendorem ferre lucis ipsius posset.

LIVRE XXI.

I. DENYS LE TYRAN étant mort en Sicile, les soldats élurent à sa place l'aîné de ses fils, nommé Denys. Ils suivaient ainsi le vœu de la nature, et ils croyaient d'ailleurs mieux assurer la force de l'empire en le confiant à un seul maître, qu'en le partageant entre plusieurs frères. Dès le commencement de son règne, Denys était impatient de faire mourir les oncles maternels de ses frères, qui pouvaient ou lui disputer la couronne, ou exciter leurs neveux à en demander le partage. Déguisant un instant ses projets, il s'appliqua d'abord à gagner la faveur du peuple, pour se ménager une excuse dans l'affection générale. Il accorde donc la liberté à trois mille prisonniers, affranchit pour trois ans le peuple de tout impôt, et cherche par tout genre de séduction à s'assurer sa faveur. Il songe alors à exécuter son crime, égorge les parens de ses frères, et ses frères eux-mêmes : il leur devait une part du trône; il ne leur laisse pas même la vie, et il fait ainsi sur sa famille l'essai de la tyrannie dont il allait accabler ses sujets.

II. Délivré de ses rivaux, il tomba dans la mollesse : l'excès de la débauche chargea son corps d'embonpoint, et ses yeux affaiblis ne pouvaient plus supporter la poussière ni les rayons du soleil, ni même la clarté du jour.

Propter quæ dum contemni se putat, sævitia grassatur, nec ut pater carcerem nexis, sed cædibus civitatem replet. Ob quæ non contemptior omnibus, quam invisior fuit. Itaque quum bellum adversus eum Syracusani decrevissent, diu dubitavit, imperium deponeret, an bello resisteret. Sed a militibus, prædam et urbis direptionem sperantibus, descendere in prœlium cogitur. Victus, quum iterato non felicius fortunam tentasset, legatos ad Syracusanos mittit, spondens, « se depositurum tyrannidem, si mitterent ad eum, quibuscum sibi de pace conveniret. » In quam rem missos primores in carcere retinet, atque ita incautis omnibus, nec quicquam hostile metuentibus, exercitum ad delendam civitatem mittit. Fit igitur in ipsa urbe anceps prœlium; in quo oppidanis multitudine superantibus, Dionysius pellitur: qui quum obsidionem arcis timeret, cum omni regio apparatu in Italiam profugit tacitus. Exsul a Locrensibus sociis exceptus, velut jure regnaret, arcem occupat; solitamque sibi sævitiam exercet. Conjuges principum ad stuprum rapi jubebat: virgines ante nuptias abducebat, stupratasque sponsis reddebat: locupletissimos quosque aut civitate pellebat, aut occidi imperabat, bonaque eorum invadebat.

III. Dein quum rapinæ occasio deesset, universam civitatem callido commento circumvenit. Quum Rheginorum tyranni Leophronis bello Locrenses premerentur, voverant, si victores forent, ut die festo Veneris virgi-

Pensant que ses infirmités lui attiraient le mépris, il donne un libre cours à sa cruauté : son père avait rempli les prisons de captifs; il remplit la ville de sang et de meurtres. Aussi devint-il pour tous un objet de mépris et de haine. Syracuse lui déclara la guerre, et il hésita long-temps s'il devait abdiquer ou combattre. Ses soldats, dans l'espoir de piller la ville, le forcent à livrer bataille : vaincu et ayant tenté sans succès la fortune d'un second combat, il envoie des députés aux Syracusains, s'engageant à déposer l'empire, si quelques-uns d'entre eux viennent pour traiter avec lui de la paix. On lui député les premiers de la ville; il les fait charger de fers; et, tandis que l'espoir de la paix avait partout endormi la vigilance, il fait partir son armée pour surprendre et saccager la ville. Dans les murs de Syracuse, s'engage un combat long-temps douteux. Les habitans triomphent enfin par le nombre, et Denys est repoussé; craignant d'être assiégé dans la citadelle, il passe secrètement en Italie avec tous les trésors de la couronne [1]. Accueilli dans son exil par les Locriens ses alliés, il s'empare de la citadelle, comme leur souverain légitime, et renouvelle ses cruautés. Il fait enlever, pour ses plaisirs, les femmes des principaux citoyens, ravit les vierges avant leurs noces, et les rend déshonorées à leurs fiancés, fait bannir et égorger les riches, et se saisit de leur fortune.

III. Enfin, l'occasion manquant à ses rapines, il fait tomber tous les citoyens dans un piège adroit. Vivement pressés par Léophron, tyran de Rhège, les Locriens avaient fait vœu, s'ils sortaient vainqueurs de cette guerre, de prostituer leurs filles le jour de la fête de Vénus.

nes suas prostituerent. Quo voto intermisso, quum adversa bella cum Lucanis gererent, in concionem eos Dionysius vocat : hortatur, « ut uxores filiasque suas in templum Veneris, quam possint ornatissimas, mittant; ex quibus sorte ductæ centum, voto publico fungantur; religionisque gratia, uno stent in lupanari mense, omnibus ante juratis viris, ne quis ullam attaminet. Quæ res ne virginibus, voto civitatem solventibus, fraudi esset, decretum facerent, ne qua virgo nuberet prius quam illæ maritis traderentur. » Probato consilio, quo et superstitioni et pudicitiæ virginum consulebatur, certatim omnes feminæ, impensius exornatæ, in templum Veneris conveniunt : quas omnes Dionysius, immissis militibus, spoliat, ornamentaque matronarum in prædam suam vertit. Quarumdam viros ditiores interficit, quasdam ad prodendas virorum pecunias torquet. Quum his artibus per annos sex regnasset, conspiratione Locrorum civitate pulsus, in Siciliam redit. Ibi Syracusas securis omnibus, post longam intercapedinem pacis, per proditionem recepit.

IV. Dum hæc in Sicilia geruntur, interim in Africa princeps Carthaginiensium Hanno opes suas, quibus vires reipublicæ superabat, ad occupandam dominationem intendit, regnumque invadere, interfecto senatu,

Ce vœu ne fut point accompli ; et les Locriens soutenant contre les Lucaniens une guerre malheureuse, Denys les rassemble, et leur conseille « d'envoyer au temple de Vénus leurs filles et leurs épouses, ornées de leurs plus brillantes parures ; de tirer au sort cent d'entre elles pour acquitter le vœu public, et de les renfermer, pendant un mois, pour satisfaire à la déesse, dans un lieu de prostitution, après avoir fait jurer à tous les hommes de n'attenter à l'honneur d'aucune d'elles ; et, pour que les vierges ne se nuisissent pas à elles-mêmes, en satisfaisant aux engagemens de la république, il propose de défendre, par un décret, de marier aucune fille avant que celles-là n'eussent trouvé des époux. » On adopte ce projet qui assurait à la fois le droit de la religion et de la pudeur, et aussitôt toutes les femmes, se parant à l'envi de leurs plus magnifiques ornemens, se rendent au temple de Vénus. Denys y envoie ses soldats, les dépouille et s'empare de leurs riches parures. Celles qui possédaient les plus grands biens voient leurs maris massacrés ; d'autres, mises à la torture, sont forcées de déclarer les trésors de leurs époux. Après une tyrannie de six années, il fut chassé de Locres par les habitans ligués contre lui. Il revient en Sicile, et rentre par trahison dans Syracuse, qu'une longne paix tenait dans la sécurité.

IV. Tel était l'état de la Sicile. En Afrique, Hannon, le premier citoyen de Carthage, dont les richesses surpassaient les richesse même de la république, employait ses trésors à l'asservir, et voulait, en égorgeant le sénat, se frayer une route au trône. Il choisit, pour exécuter

conatus est. Cui sceleri solennem nuptiarum diem filiæ suæ legit, ut religione votorum nefanda commenta facilius tegerentur. Itaque plebi epulas in publicis porticibus, senatui in domo sua parat, ut poculis veneno infectis, secretius senatum, et sine arbitris, interficeret, orbamque rempublicam facilius invaderet. Qua re magistratibus per ministros prodita, scelus declinatum, non vindicatum est, ne in viro tam potenti plus negotii faceret res cognita, quam cogitata. Contenti itaque cohibuisse, decreto modum nuptiarum sumtibus statuunt; idque observari non ab uno, sed ab universis jubent, ne persona designata, sed vitia correcta viderentur. Hoc consilio præventus, iterum servitia concitat, statutaque rursus cædium die, quum denuo se proditum videret, timens judicium, munitum quoddam castellum cum viginti millibus servorum armatis occupat. Ibi dum Afros regemque Maurorum concitat, capitur, virgisque cæsus, effossis oculis, et manibus cruribusque fractis, velut a singulis membris pœnæ exigerentur, in conspectu populi occiditur: corpus verberibus lacerum in cruce figitur. Filii quoque cognatique omnes, etiam innoxii, supplicio traduntur, ne quisquam aut ad imitandum scelus, aut ad mortem ulciscendam, ex tam nefaria domo superesset.

V. Interea Dionysius Syracusis receptus, quum gravior crudeliorque in dies civitati esset, iterata conspiratione, obsidetur. Tunc, deposito imperio, arcem Syra-

son crime, le jour des noces de sa fille, pour cacher plus aisément, sous le voile de la religion, l'affreux dessein qu'il méditait. Il fait dresser sous les portiques publics des tables pour les citoyens, et, dans l'intérieur de son palais, un festin pour le sénat, afin de le faire périr, en secret et sans témoins, par des boissons empoisonnées, et d'envahir plus aisément l'empire privé de ses chefs. Instruits de ce projet par ses serviteurs, les magistrats le déjouèrent sans le punir; ils craignaient que, dans un homme si puissant, le crime découvert ne fût plus funeste que le crime projeté. Se bornant donc à le prévenir, ils fixèrent les frais des noces par un décret, qui, s'appliquant à tous les citoyens, semblait moins désigner le coupable que réformer un abus général. Hannon, ainsi arrêté, excite les esclaves à la révolte, fixe une seconde fois le jour des massacres, et, voyant encore ses secrets découverts, s'empare d'un château fort avec vingt mille esclaves armés. Là, tandis qu'il implore le secours des Africains et du roi des Maures, il tombe aux mains des Carthaginois, qui le font battre de verges, lui font crever les yeux, rompre les bras et les jambes, comme pour punir tous ses membres, et lui donnent la mort aux yeux du peuple : enfin, son corps déchiré est mis en croix. Ses fils et tous ses parens, même étrangers à son crime, sont livrés au supplice, afin que, de cette race odieuse, il ne survécût personne qui pût imiter son crime ou venger sa mort.

V. Cependant Denys, rétabli dans Syracuse, excitait chaque jour plus de haine par ses cruautés nouvelles. On conspire encore, on vient l'assiéger. Il dépose le sceptre,

cusanis cum exercitu tradit; receptoque privato instrumento, Corinthum in exsilium proficiscitur. Ibi humillima quæque tutissima existimans, in sordidissimum vitæ genus descendit: non contentus in publico vagari, sed potare; nec conspici in popinis lupanaribusque, sed totis diebus desidere; cum peditissimo quoque de minimis rebus disceptare; pannosus et squalidus incedere; risum libentius præbere quam captare; in macello perstare; quod emere non poterat, oculis devorare; apud ædiles adversus lenones jurgari; omniaque ista facere, ut contemnendus magis quam metuendus videretur. Novissime ludimagistrum professus, pueros in trivio docebat, ut aut a timentibus semper in publico videretur, aut a non timentibus facilius contemneretur. Nam licet tyrannicis vitiis semper abundaret, tamen simulatio hæc vitiorum, non naturæ erat: magisque hæc arte quam amisso regali pudore faciebat, expertus quam invisa tyrannorum forent etiam sine opibus nomina. Laborabat itaque invidiam præteritorum contemptu præsentium demere: neque honesta, sed tuta consilia circumspiciebat. Inter has tamen simulationum artes insimulatus est affectatæ tyrannidis; nec aliter quam dum contemnitur, liberatus est.

VI. Inter hæc Carthaginienses tanto successu rerum Alexandri Magni exterriti, verentes ne persico regno et Africam vellet adjungere, mittunt ad speculandos ejus animos Hamilcarem cognomento Rhodanum, virum

abandonne aux Syracusains la citadelle et l'armée, et, rentrant dans la vie privée, il part en exil pour Corinthe. Cherchant sa sûreté dans la bassesse, il descend au genre de vie le plus abject; il parcourt les rues dans l'ivresse, se montre dans les tavernes, fréquente les lieux de débauche, où il passe des jours entiers, se querelle à tout propos avec les derniers des hommes; couvert de sales haillons, cherchant moins à rire qu'à provoquer le rire, il séjourne dans le marché, dévore des yeux ce qu'il ne peut acheter, discute devant les édiles avec des personnes infâmes, s'applique sans cesse à exciter le mépris et non la crainte. Enfin, devenu maître d'école, il donne des leçons aux enfans dans les rues, soit pour paraître toujours aux yeux de ceux qui le craignent, soit pour se faire mépriser davantage de ceux qui ne le redoutent pas [2]. Quoique toujours rempli des vices ordinaires d'un tyran, il suivait moins alors ses penchans que ses calculs : la crainte, et non l'oubli de sa dignité passée, le plongeait dans ces excès : il savait quelle horreur inspire le nom même d'un tyran sans pouvoir. Il ne voulait donc plus qu'éteindre par le mépris les haines qu'il avait soulevées, et préférait le parti le plus sûr au plus honnête. Malgré ces déguisemens, il se vit accusé d'aspirer à la tyrannie, et ne dut son salut qu'au dédain qu'il avait inspiré.

VI. A cette époque, les Carthaginois épouvantés des immenses progrès d'Alexandre-le-Grand, et craignant qu'il ne voulût joindre l'Afrique à la Perse soumise, envoient, pour épier ses projets, Hamilcar, surnommé Rhodanus,

solertia facundiaque præter ceteros insignem. Augebant enim metum et Tyrus urbs, auctor originis suæ, capta; et Alexandria, æmula Carthaginis, in terminis Africæ et Ægypti condita; et felicitas regis, apud quem nec cupiditas nec fortuna ullo modo terminabantur. Igitur Hamilcar, per Parmenionem aditu regis obtento, profugisse se ad regem expulsum patria fingit, militemque se expeditionis offert. Atque ita consiliis ejus exploratis, in tabellis ligneis, vacua desuper cera inducta, civibus suis omnia perscribebat. Sed Carthaginienses post mortem regis reversum in patriam, quasi urbem regi venditasset, non ingrato tantum, verum etiam invido et crudeli animo, necaverunt.

homme doué d'une brillante éloquence et d'une rare sagacité. La prise de Tyr, leur mère patrie, la fondation d'Alexandrie, cité rivale, élevée sur les confins de l'Afrique et de l'Égypte, le bonheur du conquérant, dont la fortune et l'ambition étaient sans bornes, tout concourait à redoubler ces craintes. Hamilcar obtint, par l'entremise de Parménion, de paraître devant Alexandre; il lui dit que, chassé de sa patrie, il se réfugie près du roi et lui offre ses services. Par ce moyen, ayant pu pénétrer ses projets, il les écrit à ses concitoyens sur des tablettes de bois recouvertes d'une cire sans empreinte. Mais lorsque la mort d'Alexandre le ramena dans sa patrie, les Carthaginois, au mépris de ses services, poussèrent la haine et la cruauté jusqu'à le mettre à mort, sous prétexte qu'il avait vendu la république à ce prince.

LIBER XXII.

I. Agathocles, Siciliæ tyrannus, qui magnitudini prioris Dionysii successit, ad regni majestatem ex humili et sordido genere pervenit. Quippe in Sicilia patre figulo natus, non honestiorem pueritiam, quam principia originis, habuit, siquidem forma et corporis pulchritudine egregius, diu vitam stupri patientia exhibuit. Annos deinde pubertatis egressus, libidinem a viris ad feminas transtulit. Post hæc apud utrumque sexum famosus vitam latrociniis mutavit. Interjecto tempore, quum Syracusas concessisset, adscitusque in civitatem inter incolas esset, diu sine fide fuit, quoniam nec in fortunis quod amitteret, nec in verecundia quod inquinaret, habere videbatur : in summa, gregariam militiam sortitus, non minus tunc seditiosa quam antea turpi vita, in omne facinus promptissimus erat. Nam et manu strenuus, et in concionibus perfacundus habebatur. Brevi itaque centurio, ac deinceps tribunus militum factus est. Primo bello adversus Ætnæos magna experimenta sui Syracusanis dedit. Sequenti Campanorum, tantam de se spem omnibus fecit, ut in locum demortui ducis Damasconis sufficeretur. Cujus uxorem adulterio cognitam post mortem viri in matrimonium recepit.

LIVRE XXII.

I. AGATHOCLE, tyran de Sicile, héritier de la puissance de Denys l'Ancien, s'éleva d'une condition obscure et pauvre à la majesté du trône[1]. Il était né en Sicile, d'un potier de terre, et son enfance fut aussi méprisable que son origine était basse : doué d'une rare beauté, il ne vécut long-temps qu'aux dépens de sa pudeur. Arrivé à la puberté, il passa, dans ses débauches, des hommes aux femmes; ainsi fameux chez les deux sexes, il embrassa bientôt après la vie de brigand. Dans la suite, s'étant fixé à Syracuse, où il avait obtenu le droit de cité, il y vécut long-temps dédaigné, comme un homme qui n'avait ni honneur, ni fortune à perdre; enfin, il servit comme simple soldat, et on le vit toujours prêt à tout oser, aussi ami du trouble qu'il l'avait été de la débauche. Il se montrait d'ailleurs tour-à-tour plein de courage et d'éloquence, aussi fut-il nommé bientôt centurion, et plus tard tribun des soldats. Dès sa première campagne, il donna aux Syracusains des preuves signalées de sa valeur dans une guerre contre les habitans d'Etna. Dans la seconde, contre les Campaniens, il fit concevoir de lui de si hautes espérances, qu'il fut nommé général à la place de Damascon, qui venait de mourir; il épousa sa veuve, qu'il avait déjà séduite. Non content de passer ainsi de la pauvreté à l'opulence, il se fit

Nec contentus, quod ex inope repente dives factus esset, piraticam adversus patriam exercuit. Saluti ei fuit, quod socii capti tortique de illo negaverunt. Bis occupare imperium Syracusarum voluit : bis in exsilium actus est.

II. A Murgantinis, apud quos exsulabat, odio Syracusanorum, primò prætor, mox dux creatur. In eo bello et urbem Leontinorum capit, et patriam suam Syracusas obsidere cœpit : ad cujus auxilium Hamilcar, dux Pœnorum, imploratus, depositis hostilibus odiis, præsidia militum mittit. Ita uno eodemque tempore Syracusæ et ab hoste, civili amore defensæ, et a cive, hostili odio impugnatæ sunt. Sed Agathocles, quum videret fortius defendi urbem quam oppugnari, precibus per internuntios Hamilcarem exorat, ut inter se et Syracusanos pacis arbitria suscipiat, peculiaria in ipsum officia sua repromittens. Qua spe impletus Hamilcar societatem cum eo, metu potentiæ ejus, jungit : ut, quantum virium Agathocli adversus Syracusanos dedisset, tantum ipse ad incrementa domesticæ potentiæ reciperaret. Igitur non pax tantum Agathocli conciliatur, verum etiam prætor Syracusis constituitur. Tunc Hamilcari, expositis ignibus cereis tactisque, in obsequia Pœnorum jurat. Deinde acceptis ab eo quinque millibus Afrorum, potentissimos quosque ex principibus interficit : atque ita veluti reipublicæ statum formaturus, populum in theatrum ad concionem vocari jubet, contracto in gymnasio senatu, quasi quædam prius ordi-

pirate, et infesta sa patrie. Ses complices, faits prisonniers et mis à la torture, le sauvèrent en ne l'accusant pas. Deux fois il tenta d'asservir Syracuse, et deux fois il en fut banni.

II. Il s'était retiré chez les Murgantins; en haine de Syracuse, ils le firent d'abord préteur, et bientôt général. Il entre en campagne, s'empare de Léontium, et vient assiéger Syracuse, sa patrie. Appelé pour défendre cette ville, Hamilcar, général des Carthaginois, oublie sa haine, et lui envoie des secours. Syracuse vit donc à la fois un de ses citoyens l'assiéger avec toute l'ardeur d'un ennemi, et un ennemi la défendre avec le dévoûment d'un citoyen. Comme la défense était plus vigoureuse que l'attaque, Agathoche fait supplier Hamilcar de lui servir de médiateur auprès des Syracusains, promettant de reconnaître ce bienfait par ses services. Hamilcar, séduit par cette offre, et craignant d'ailleurs les forces d'Agathocle, fait alliance avec lui, dans l'espoir d'en obtenir, pour étendre sa puissance à Carthage, l'appui qu'il lui fournissait contre les Syracusains. Il obtient donc pour Agathocle, non-seulement la paix, mais aussi la dignité de préteur de Syracuse. Agathocle, tenant à la main une torche allumée, fait alors serment d'être fidèle à Carthage, et reçoit d'Hamilcar cinq mille Africains, par lesquels il fait égorger les principaux Syracusains. Sous prétexte de donner une forme au gouvernement, il convoque le peuple au théâtre, et rassemble d'abord le sénat dans le gymnase, comme pour régler quelques préliminaires. Ces mesures ainsi disposées, il

naturus. Sic compositis rebus, immissis militibus populum obsidet, senatum trucidat : cujus peracta cæde, ex plebe quoque locupletissimos et promptissimos interficit.

III. His ita gestis, militem legit, exercitumque conscribit : quo instructus, finitimas civitates, nihil hostile metuentes, ex improviso aggreditur. Pænorum quoque socios, permittente Hnmilcare, fœde vexat : propter quod querelas Carthaginem socii non tam de Agathocle, quam de Hamilcare, detulerunt : « Hunc ut dominum et tyrannum, illum ut proditorem arguentes : a quo infestissimo hosti fortunæ sociorum, interposita pactione, donatæ sint : sicut ab initio Syracusæ in pignus societatis sint traditæ, urbs semper Pœnis infesta, et de imperio Siciliæ Carthaginis æmula : nunc insuper civitates sociorum eidem titulo pacis addictas. Denunciare igitur se, hæc brevi ad ipsos redundatura, ac propediem sensuros, quantum malum non Siciliæ magis, quam ipsi Africæ, attulerint. » His querelis senatus in Hamilcarem accenditur. Sed quoniam in imperio esset, tacita de eo suffragia tulerunt, et sententias priusquam recitarentur, in urnam conjectas, obsignari jusserunt, dum alter Hamilcar, Gisconis filius, a Sicilia reverteretur. Sed hæc callida commenta Pœnorum, et sententias inauditas mors Hamilcaris prævenit; liberatusque est fati munere, quem sui per injuriam cives inauditum damnaverant. Quæ res Agathocli adversus Pœnos occasionem

fait marcher ses soldats, enveloppe le peuple, égorge le sénat, et se délivre encore, après ce massacre, des plus riches et des plus audacieux d'entre le peuple.

III. Il lève alors des soldats, et rassemble une armée avec laquelle il fond brusquement sur les villes voisines qui ne s'attendaient point à ses attaques. D'accord avec Hamilcar, il maltraite et persécute les alliés de Carthage, qui envoient des députés pour se plaindre aux Carthaginois, moins d'Agathocle que d'Hamilcar : « le premier était un usurpateur et un tyran; le second, un traître qui, par un pacte formel, abandonnait ses alliés à leur plus cruel ennemi. Pour sceller cette paix dont le premier gage avait été le don de Syracuse, l'éternelle ennemie des Carthaginois, la rivale qui lui disputait la domination de la Sicile, il cédait maintenant les villes de leurs alliés. Ils annonçaient donc que bientôt cette trahison retomberait sur Carthage, et deviendrait aussi funeste à l'Afrique qu'elle l'avait été à la Sicile. » Ces plaintes irritèrent le sénat contre Hamilcar. Mais comme la force était dans ses mains, la délibération fut secrète, et les votes, avant d'être publiés, furent renfermés dans une urne qui devait rester scellée jusqu'au retour de l'autre Hamilcar, fils de Giscon, alors en Sicile. Mais la mort d'Hamilcar rendit inutile l'artifice des sénateurs et leur secrète délibération. La faveur du destin sauva le général, que ses concitoyens avaient eu l'injustice de condamner sans l'entendre. Le jugement fournit à Agathocle l'occasion de faire la guerre à Carthage. Sa pre-

movendi belli dedit. Prima igitur illi cum Hamilcare Gisconis filio prœlii congressio fuit : a quo victus, majore mole reparaturus bellum, Sysacusas concessit. Sed secundi certaminis eadem fortuna, quæ et prioris, fuit.

IV. Quum igitur victores Pœni Syracusas obsidione cinxissent, Agathoclesque se nec viribus parem, neque ad obsidionem ferendam instructum videret; super hæc a sociis, crudelitate ejus offensis, desertus esset, statuit bellum in Africam transferre, mira prorsus audacia, ut, quibus in solo urbis suæ par non erat eorum urbi bellum inferret, et qui sua tueri non poterat, impugnaret aliena; victusque victoribus insultaret. Hujus consilii non minus admirabile silentium, quam commentum, fuit, populo hoc solum professus, « invenisse se victoriæ viam : animos illi tantum in brevem obsidionis patientiam firmarent : vel, si cui status præsentis fortunæ displiceret, dare se ei discedendi liberam potestatem. » Quum mille sexcenti discessissent, ceteros ad obsidionis necessitatem frumento et stipendio instruit : quinquaginta tantum secum talenta ad præsentem usum aufert, cetera ex hoste melius quam ex sociis paraturus. Omnes deinde servos militaris ætatis, libertate donatos, sacramento adegit, eosque, et majorem partem ferme militum, navibus imponit; ratus exæquata utriusque ordinis conditione, mutuam inter eos virtutis æmulationem futuram : ceteros omnes ad tutelam patriæ reliquit.

V. Septimo igitur imperii anno, comitibus duobus adultis filiis, Archagatho et Heraclida, nullo militum

mière bataille fut contre Hamilcar, fils de Giscon, qui le vainquit. Il rentra à Syracuse pour se remettre en campagne avec une plus forte armée; mais dans une seconde rencontre[2] la fortune ne le servit pas mieux.

IV. Les Carthaginois vainqueurs assiègent Syracuse. Agathocle, trop faible pour leur tenir tête, mal préparé même à soutenir un siège, délaissé d'ailleurs par ses alliés révoltés de sa cruauté, résolut de transporter la guerre en Afrique : courage vraiment merveilleux, d'aller combattre dans leur pays ceux à qui il ne peut résister dans ses murs, d'envahir une terre ennemie, dans l'impuissance de défendre la sienne, et d'oser, vaincu, insulter à ses vainqueurs. Il environna ce grand projet d'un secret non moins surprenant; il se borna à déclarer au peuple qu'il avait trouvé un chemin à la victoire, qu'il fallait seulement soutenir avec courage un siège qui durerait peu; qu'enfin, ceux qu'effrayait l'état présent des choses étaient libres de se retirer. Seize cents citoyens quittèrent la ville; il fournit aux autres l'argent et les vivres nécessaires à sa défense, et n'emporta que cinquante talens pour subvenir aux besoins du moment, aimant mieux prendre le reste à ses ennemis qu'à ses alliés. Il affranchit tous les esclaves en âge de porter les armes, reçoit leur serment, et les embarque avec la plus grande partie de son armée, persuadé qu'en confondant ainsi ces hommes de différentes conditions, il établirait entre tous une émulation de courage : le reste fut laissé pour la défense de la patrie.

V. La septième année de son règne, accompagné de ses deux fils, Archagathe et Héraclide, déjà dans l'ado-

sciente quo veheretur, cursum in Africam dirigit. Quum omnes aut in Italiam prædatum se, aut in Sardiniam ituros crederent, tum primum, exposito in Africæ litore exercitu, consilium suum omnibus aperit. Quo in loco Syracusæ positæ sint, ostendit, « quibus aliud nullum auxilium superesset, quam ut hostibus faciant, quæ ipsi patiantur. Quippe aliter domi, aliter foris, bella tractari. Domi ea sola auxilia esse, quæ patriæ vires submistrent : foris hostem etiam suis viribus vinci, deficientibus sociis, et odio diuturni imperii extera auxilia circumspicientibus. Huc accedere, quod urbes, castellaque Africæ, non muris cinctæ, non in montibus positæ sint, sed in planis campis, sine ullis munimentis, jaceant : quas omnes metu excidii facile ad belli societatem perlici posse. Majus igitur Carthaginiensibus ab ipsa Africa, quam ex Sicilia, exarsurum bellum, coituraque auxilia omnium adversus unam urbem, nomine quam opibus ampliorem, et quas non attulerit vires, inde sumpturum. Nec in repentino Pœnorum metu modicum momentum victoriæ fore, qui tanta audacia hostium perculsi, trepidaturi sint. Accessura et villarum incendia, castellorum, urbiumque contumacium direptionem, tum ipsius Carthaginis obsidionem. Quibus omnibus non sibi tantum in alios, sed et aliis in se sentient patere bella. His non solum Pœnos vinci, sed et Siciliam liberari posse. Nec enim moraturos in ejus obsidione hostes, quum sua urgeantur. Nusquam igitur

lescence, il fait voile vers l'Afrique, sans qu'aucun des soldats sût où il était conduit. Tous croyaient aller au pillage sur les côtes d'Italie ou de Sicile, lorqu'il les débarque sur le rivage de l'Afrique et leur révèle ses desseins. Il leur rappelle l'état de Syracuse, « dont l'unique ressource est désormais de faire souffrir à l'ennemi ce qu'elle souffre elle-même aujourd'hui. La guerre ne se fait point au dedans comme au dehors : au dedans, c'est à la patrie elle-même qu'il faut emprunter toutes ses ressources, tandis que chez l'ennemi on tourne contre lui ses propres forces et ses alliés rebelles, qui, las d'une longue servitude, accueillent avec joie des libérateurs étrangers. D'ailleurs, les villes, les châteaux de l'Afrique ne sont ni entourés de remparts, ni construits sur les montagnes, mais situés dans la plaine et ouverts de tous côtés [3]; ces places, craignant d'être ruinées, seront aisément entraînées dans son parti. Carthage va trouver en Afrique plus d'ennemis qu'en Sicile; tout s'unirait contre une ville qui n'a guère pour appui que son nom, et il tirerait ainsi de cette terre ennemie les forces qui lui manquent. L'épouvante soudaine qu'inspirerait tant d'audace contribuerait encore à la victoire. L'incendie des villages, le pillage des villes et des places qui oseraient se défendre, enfin le siège de Carthage elle-même, montreraient aux ennemis qu'ils n'étaient point à l'abri de ces désastres qu'ils faisaient peser sur d'autres. En triomphant ainsi des Carthaginois, ils délivreraient encore la Sicile : les ennemis poursuivraient-ils le siège, quand ils verraient leur patrie menacée? Si nulle guerre n'était plus facile, nulle proie ne pouvait être plus riche,

alibi facilius bellum, sed nec prædam uberiorem inveniri posse. Nam, capta Carthagine, omnem Africam Siciliamque præmium victorum fore. Gloriam certe tam honestæ militiæ tantam in omne ævum futuram, ut terminari nullo tempore oblivione possit : ut dicatur, eos solos mortalium esse, qui bella, quæ domi ferre non poterant, ad hostes transtulerint, victique victores insecuti sint, et obsessores urbis suæ obsederint. Omnibus igitur forti ac læto animo bellum ineundum, quo nullum aliud possit aut præmium victoribus uberius, aut victis monumentum illustrius dare. »

VI. His quidem adhortationibus animi militum erigebantur : sed terrebat eos portenti religio, quod navigantibus eis sol defecerat. Cujus rei rationem non minore cura rex, quam belli, reddebat, affirmans, « si prius, quam proficiscerentur, factum esset, crediturum adversum profecturos prodigium esse : nunc, quia egressis acciderit, illis, ad quos eatur, portendere. Porro defectus naturalium siderum semper præsentem rerum statum mutare; certumque esse, florentibus Carthaginiensium opibus, adversisque rebus suis, commutationem significari. » Sic consolatis militibus, universas naves, consentiente exercitu, incendi jubet, ut omnes scirent, auxilio fugæ adempto, aut vincendum, aut moriendum esse. Deinde quum omnia, quacunque ingrederentur, prosternerent, villas castellaque incenderent,

puisque la Sicile, l'Afrique entière, étaient le prix de la conquête de Carthage. La gloire d'une si belle entreprise, perpétuée d'âge en âge, triompherait du temps et de l'oubli ; on dirait d'eux, que seuls, entre tous les hommes, ils avaient porté chez l'ennemi une guerre qu'ils ne pouvaient soutenir chez eux ; que seuls, après une défaite, ils avaient poursuivi leurs vainqueurs, et assiégé ceux qui assiégeaient leur ville. Ils devaient donc entreprendre, pleins d'espérance et de joie, une guerre où la victoire promettait tant de richesses, et la défaite même tant de gloire[4]. »

VI. Ces exhortations encourageaient les soldats ; mais une éclipse de soleil, survenue pendant la traversée, avait frappé leurs esprits d'une crainte superstitieuse. Le roi leur expliquait donc le sens de ce prodige avec autant de soin que les avantages de son expédition. « Si l'éclipse eût précédé leur départ, il l'eût regardée, disait-il, comme un présage funeste pour eux ; mais elle n'était survenue que pendant la route, et elle ne menaçait donc que ceux qu'ils allaient combattre. Les variations dans le cours naturel des astres annonçaient toujours des révolutions, et celle-ci leur promettait un terme aux prospérités de Carthage comme à leurs revers. » Ayant ainsi ranimé ses soldats, il les détermine à brûler leur flotte entière, afin d'apprendre à tous, que, privés des moyens de fuir, il leur fallait triompher ou mourir. Renversant tout dans leur marche, brûlant châteaux et villages, ils livrent bataille à Hannon, qui venait à leur rencontre

obvius eis fuit cum xxx millibus Pœnorum Hanno : sed prœlio commisso, duo de Siculis, tria millia de Pœnis cum ipso duce cecidere. Hac victoria et Siculorum animi eriguntur, et Pœnorum franguntur. Agathocles, victis hostibus, urbes castellaque expugnat, prædas ingentes agit, hostium multa millia trucidat. Castra deinde in quinto lapide a Carthagine statuit, ut damna carissimarum rerum, vastitatemque agrorum, et incendia villarum de muris ipsius urbis specularentur. Interea ingens tota Africa deleti Pœnorum exercitus fama, occupatarumque urbium, divulgatur. Stupor itaque omnes et admiratio incessit, unde tanto imperio tam subitum bellum, præsertim ab hoste jam victo : admiratio deinde paulatim in contemptum Pœnorum vertitur. Nec multo post non Afri tantum, verum etiam urbes nobilissimæ, novitatem secutæ, ad Agathoclem defecere; frumentoque et stipendio victorem instruxere.

VII. His Pœnorum malis etiam deletus in Sicilia cum imperatore exercitus, velut quidam ærumnarum cumulus, accessit. Nam post profectionem a Sicilia Agathoclis, in obsidione Syracusarum Pœni segniores redditi, ab Antandro, fratre regis Agathoclis, occidione cæsi nuntiabantur. Itaque quum domi forisque eadem fortuna Carthaginiensium esset, jam non tributariæ tantum ab his urbes, verum etiam socii reges deficiebant, amicitiarum jura non fide, sed successu ponderantes. Erat inter

avec trente mille soldats. Deux mille Siciliens y périssent, trois mille Carthaginois tombent avec leur général. Cette victoire enflamme l'ardeur des premiers, et décourage leurs ennemis. Agathocle vainqueur s'empare des villes, des citadelles, fait un immense butin, égorge des milliers d'ennemis. Il vient placer son camp à cinq milles de Carthage, pour que les habitans voyent du haut de leurs murailles la ruine de ce qu'ils ont de plus cher, le ravage de leurs campagnes, l'incendie de leurs maisons. Cependant la renommée publie dans l'Afrique entière que l'armée des Carthaginois est détruite, que leurs villes ont succombé. On s'étonne qu'un si puissant empire ait été si brusquement attaqué, et par un ennemi déjà vaincu. A la surprise succède insensiblement le mépris pour les Carthaginois, et Agathocle voit bientôt passer dans son parti, non-seulement les Africains, mais même de puissantes cités, entraînées par ce mouvement nouveau; il en reçoit, pour prix de sa victoire, des vivres et de l'argent.

VII. Un dernier coup met le comble aux désastres des Carthaginois: leur armée de Sicile périt tout entière avec le général qui la commandait. On annonce que les troupes qui assiégeaient Syracuse, devenues moins vigilantes après le départ d'Agathocle, ont été massacrées par Antandre, frère du roi. Également malheureux au dehors et au dedans, les Carthaginois se virent abandonnés non-seulement de leurs tributaires, mais aussi des rois leurs alliés, dont la fortune et non l'honneur réglait la fidélité. De ce nombre fut Opheltas, roi de Cyrène, qui, dans le fol espoir de soumettre l'Afrique entière à ses

ceteros rex Cyrenarum Opheltas, qui, spe improba regnum totius Africæ amplexus, societatem cum Agathocle per legatos junxerat, pactusque cum eo fuerat, ut Siciliæ illi, sibi Africæ imperium, victis Carthaginiensibus, cederet. Itaque, quum ad belli societatem cum ingenti exercitu ipse venisset, Agathocles blando alloquio, et humili adulatione, quum sæpius simul cœnassent, adoptatusque filius ejus ab Ophelta esset, incautum interficit; occupatoque exercitu ejus, iterato Carthaginienses, omnibus viribus bellum cientes, magno utriusque exercitus sanguine, gravi prœlio superat. Hoc certaminis discrimine tanta desperatio illata Pœnis est, ut, nisi in exercitu Agathoclis orta seditio fuisset, transiturus ad eum Bomilcar, rex Pœnorum, cum exercitu fuerit. Ob quam noxam in medio foro a Pœnis patibulo suffixus est : ut idem locus monumentum suppliciorum ejus esset, qui ante fuerat ornamentum honorum. Sed Bomilcar magno animo crudelitatem civium tulit; adeo ut de summa cruce, veluti de tribunali, in Pœnorum scelera concionaretur; objectans illis, nunc Hannonem falsa affectati regni invidia circumventum : nunc Gisconis innocentis exsilium : nunc in Hamilcarem patruum suum tacita suffragia, quod Agathoclem socium illis facere, quam hostem maluerit. Hæc quum in maxima populi concione vociferatus esset, exspiravit.

VIII. Interea Agathocles, profligatis in Africa rebus, tradito Archagatho filio exercitu, in Siciliam recurrit,

lois, avait, par ses députés, conclu un traité avec Agathocle; ils s'engageaient, après la défaite de Carthage, à céder, à l'un, l'empire de la Sicile, à l'autre, celui de l'Afrique. Opheltas vient avec une puissante armée se joindre à Agathocle, qui le comble de caresses, lui prodigue les flatteries, l'invite souvent à sa table, lui fait adopter un de ses fils, et finit par l'assassiner; il se saisit de son armée, marche de nouveau contre les Carthaginois qui avaient réuni toutes leurs forces, et gagne sur eux une grande bataille, où furent, de part et d'autre, répandus des flots de sang. Cette défaite abattit à tel point les Carthaginois, que, sans une sédition qui s'éleva dans l'armée d'Agathocle, Bomilcar, leur chef, serait allé le joindre avec ses troupes. Pour punir sa trahison, les Carthaginois le firent mettre en croix au milieu de leur place publique, voulant ainsi que ce lieu, qui l'avait vu comblé d'honneurs, servît de théâtre à son supplice. Bomilcar supporta avec courage la cruauté de ses concitoyens, et, du haut de sa croix, comme d'un tribunal, il leur reprocha leurs crimes; il leur rappelait, et le meurtre d'Hannon, faussement accusé de prétendre à la tyrannie, et l'exil de Giscon innocent, et leurs votes secrets contre son oncle Hamilcar, qui avait voulu faire d'Agathocle plutôt l'allié que l'ennemi de Carthage. Après avoir à haute voix exhalé sa colère devant un peuple immense, il expira.

VIII. Cependant Agathocle, partout victorieux, laisse son armée à son fils Archagathe, et passe en Sicile, ne

nihil actum in Africa existimans, si amplius Syracusæ obsiderentur. Nam post occisum Hamilcarem, Gisconis filium, novus eo a Pœnis missus exercitus fuerat. Statim igitur primo adventu ejus omnes Siciliæ urbes, auditis rebus, quas in Africa gesserat, certatim se ei tradunt : atque ita pulsis e Sicilia Pœnis, totius insulæ imperium occupavit. In Africam deinde reversus, seditione militum excipitur. Nam stipendiorum solutio in adventum patris dilata a filio fuerat. Igitur, ad concionem vocatos blandis verbis permulsit : « Stipendia illis non a se flagitanda esse, sed ab hoste quærenda : communem victoriam, communem prædam, futuram. Paulum modo adniterentur, dum belli reliquiæ peragantur, quum sciant Carthaginem captam spes omnium expleturam. » Sedato militari tumultu, interjectis diebus, ad castra hostium exercitum ducit : ibi inconsultius prœlium committendo, majorem partem exercitus perdidit. Quum itaque in castra fugisset, versamque in se invidiam temere commissi belli videret, pristinamque offensam non depensi stipendii metueret, concubia nocte solus a castris cum Archagatho filio profugit. Quod ubi milites cognovere, haud secus, quam si ab hoste capti essent, trepidavere : « Bis se a rege suo in mediis hostibus relictos esse, » proclamantes : « salutemque suam desertam ab eo esse, quorum ne sepultura quidem relinquenda fuerit. » Quum persequi regem vellent, a Numidis excepti in castra revertuntur,

comptant pour rien ses succès en Afrique, tant que Syracuse resterait assiégée : car, à la mort d'Hamilcar, fils de Giscon, les Carthaginois y avaient envoyé une autre armée. Au seul bruit de son arrivée, toutes les villes de la Sicile, instruites de ses exploits en Afrique, s'empressent de lui ouvrir leurs portes; et ayant ainsi chassé les Carthaginois, il se vit maître de la Sicile entière. A son retour en Afrique, il trouve ses soldats soulevés, parce que son fils avait différé jusqu'à son arrivée le paiement de leur solde. Il les rassemble, et son adresse parvient à les calmer : il leur dit « que ce n'est pas de lui, mais de l'ennemi qu'ils doivent attendre leur paie; qu'ils partageront le butin comme la victoire; qu'ils fassent seulement quelques efforts pour terminer la guerre; ils savent que Carthage prise va satisfaire aux désirs de tous. » La révolte s'apaise, et, peu de jours après, Agathocle s'approche du camp ennemi; mais une bataille témérairement engagée lui coûte la plus grande partie de son armée. Il se réfugia dans son camp, et, voyant que son imprudence soulevait la haine contre lui, craignant d'ailleurs que la solde, qui n'avait point été payée, n'excitât de nouvelles plaintes, il s'enfuit pendant la nuit avec son fils Archagathe. A la nouvelle de son départ, ses soldats épouvantés, se regardant déjà comme prisonniers, s'écriaient que, « pour la seconde fois, leur roi les abandonnait au milieu des ennemis; que celui qui leur devait jusqu'à la sépulture, renonçait même à défendre leur vie. » Ils veulent poursuivre le roi; mais, arrêtés par les Numides, ils sont forcés de rentrer dans leur camp. Cependant ils prirent et ramenèrent Archagathe, qui,

comprehenso tamen reductoque Archagatho, qui a patre noctis errore discesserat. Agathocles autem navibus, quibus reversus a Sicilia fuerat, cum custodibus earumdem Syracusas defertur. Exemplum flagitii singulare, rex exercitus sui desertor, filiorumque pater proditor. Interim in Africa post fugam regis, milites pactione cum hostibus facta, interfectis Agathoclis liberis, Carthaginiensibus se tradidere. Archagathus quum occideretur ab Arcesilao, amico ante patris, rogavit eum, « quidnam liberis ejus facturum Agathoclem putet, per quem ipse liberis careat?» Tunc respondit : « satis habere se, quod superstites eos esse Agathoclis liberis sciat. » Post hæc Pœni ad persequendnm belli reliquias, duces in Siciliam miserunt, cum quibus Agathocles pacem æquis conditionibus fecit.

trompé par les ténèbres, s'était séparé de son père. Pour Agathocle, il retourne à Syracuse sur les vaisseaux et avec les mêmes pilotes qui l'avaient ramené de Sicile. Rare exemple de lâcheté, de voir un roi délaisser son armée, et un père trahir ses enfans. Après le départ du roi, les soldats traitent avec l'ennemi, égorgent les fils d'Agathocle, et se livrent aux Carthaginois. Archagathe, au moment de périr de la main d'Arcésilas, autrefois l'ami de son père, lui demanda « ce que ferait Agathocle aux enfans de l'homme qui l'aurait privé des siens. — Il me suffit, répondit Arcésilas, de savoir que mes fils survivent à ceux d'Agathocle. » Les Carthaginois envoyèrent ensuite en Sicile de nouveaux généraux pour achever la guerre; mais Agathocle fit la paix avec eux à des conditions raisonnables[5].

LIBER XXIII.

I. Agathocles, rex Siciliæ, pacificatus cum Carthaginiensibus, partem civitatium a se fiducia virium dissidentium armis subegit. Dein quasi angustis insulæ terminis clauderetur, cujus imperii partem primis incrementis ne speraverat quidem, in Italiam transcendit, exemplum Dionysii secutus, qui multas civitates Italiæ subegerat. Primi igitur hostes illi Brutii fuere, qui et fortissimi tum et opulentissimi videbantur, simul et ad injurias vicinorum prompti. Nam multas civitates græci nominis Italia expulerant : auctores quoque suos Lucanos bello vicerant, et pacem cum his, æquis legibus, fecerant. Tanta feritas animorum erat, ut nec origini suæ parcerent. Namque Lucani iisdem legibus liberos suos, quibus et Spartani, instituere soliti erant. Quippe ab initio pubertatis in silvis inter pastores habebantur, sine ministerio servili, sine veste, quam induerent, vel cui incubarent, ut a primis annis duritiæ parcimoniæque, sine ullo usu urbis, assuescerent. Cibus his præda venatica; potus aut lactis, aut fontium liquor erat. Sic ad labores bellicos indurabantur. Horum igitur ex numero quinquaginta primo ex agris finitimorum prædari

LIVRE XXIII.

I. AGATHOCLE, roi de Sicile, ayant fait la paix avec les Carthaginois, soumit quelques-unes des villes qui, par confiance en leurs forces, avaient quitté son parti. Puis, se trouvant à l'étroit dans une île dont il n'avait pu d'abord espérer même en partie l'empire, il passe en Italie, à l'exemple de Denys qui y avait subjugué plusieurs peuples. Ses premiers ennemis furent les Brutiens, fameux alors par leur courage, par leurs richesses, et toujours disposés à insulter leurs voisins. Ils avaient chassé de l'Italie plusieurs nations d'origine grecque, vaincu les Lucaniens, fondateurs de leur nation, et fait avec eux la paix à titre d'égaux : leur audace ne respectait pas même ceux à qui ils devaient leur origine. Les Lucaniens élevaient leurs enfans selon les lois de Lacédémone. Dès l'âge le plus tendre, ils les laissaient dans les bois, parmi les pasteurs, sans esclaves pour les servir, sans vêtemens pour se couvrir ou se coucher : ils les accoutumaient de bonne heure, loin du séjour et de l'aspect des villes, à une vie dure et frugale. Ils ne vivaient que de leur chasse, n'avaient pour boisson que du lait ou l'eau des fontaines. Ils se préparaient ainsi aux fatigues de la guerre. Cinquante d'entre eux, accoutumés à piller sur les terres voisines, virent bientôt grossir leur

soliti, confluente deinde multitudine, sollicitati præda, quum plures facti essent, infestas regiones reddebant. Itaque fatigatus querelis sociorum Dionysius, Siciliæ tyrannus, sexcentos Afros ad compescendos eos miserat: quorum castellum, proditum sibi per Brutiam mulierem, expugnaverunt; ibique civitatem, concurrentibus ad opinionem novæ urbis pastoribus, statuerunt, Brutiosque se ex nomine mulieris vocaverunt. Primum illis cum Lucanis, originis suæ auctoribus, bellum fuit. Qua victoria erecti quum pacem æquo jure fecissent, ceteros finitimos armis subegerunt; tantasque opes brevi consecuti sunt, ut perniciosi etiam regibus haberentur. Denique Alexander, rex Epiri, quum in auxilium græcarum civitatium, cum magno exercitu, in Italiam venisset, cum omnibus copiis ab his deletus est. Quare feritas eorum, successu felicitatis incensa, diu terribilis finitimis fuit. Ad postremum imploratus Agathocles, spe ampliandi regni, e Sicilia in Italiam trajecit.

II. Principio adventus ejus opinione concussi, legatos ad eum, societatem amicitiamque petentes, miserunt. Quos Agathocles ad cœnam invitatos, ne exercitum trajici viderent, in posterum statuta his die, conscensa nave frustratus est. Sed fraudis haud lætus eventus fuit; siquidem reverti eum in Siciliam, interjectis paucis diebus, vis morbi coegit: quo toto corpore comprehensus, per omnes nervos articulosque humore pestifero grassante, velut intestino singulorum membrorum bello, im-

nombre : avides de butin et enhardis par leurs forces nouvelles, ils désolèrent des contrées entières. Denys, tyran de Sicile, las des plaintes de ses alliés, envoya, pour les contenir, un corps de six cents Africains; mais une femme nommée Brutia donna l'accès de leur citadelle aux bandits, qui fondèrent une ville dans ce lieu, où les bergers voisins accoururent de tous côtés, attirés par le bruit d'un nouvel établissement : du nom de cette femme, ils s'appelèrent Brutiens. Leur première guerre fut contre les Lucaniens, auteurs de leur origine. Fiers de leurs victoires, et d'un traité conclu à droits égaux avec l'ennemi, ils soumirent leurs autres voisins, et, par leurs rapides progrès, devinrent redoutables aux rois eux-mêmes. Alexandre, roi d'Épire, venu en Italie avec une puissante armée, pour secourir les villes grecques, fut défait par eux et périt avec toutes ses forces. Enorgueillis de tant de succès, ils furent long-temps l'effroi des nations voisines. Enfin Agathocle, dont elles implorèrent l'appui, passa de Sicile en Italie, espérant étendre son empire.

II. Épouvantés au bruit de son approche, ils envoient des députés pour lui demander son alliance ; Agathocle les invite à sa table pour leur cacher le départ de son armée, remet leur audience au lendemain, et les trompe en s'embarquant. Mais il ne profita pas de sa ruse. Peu de jours après, une maladie cruelle l'oblige à retourner en Sicile. Le mal frappe à la fois tout son corps ; un venin mortel pénètre dans les nerfs ; d'affreuses convulsions agitent et déchirent ses membres. On désespère de sa vie; et, comme s'il était déjà mort, son fils et son petit-

pugnabatur. Ex qua desperatione bellum inter filium nepotemque ejus, regnum jam quasi mortui vindicantibus, oritur; occisoque filio, regnum nepos occupavit. Igitur Agathocles, quum morbi cura et ægritudo graviores essent, et inter se alterum alterius malo cresceret, desperatis rebus, uxorem suam Texenam, genitosque ex ea duos parvulos, cum omni pecunia, et familia, regalique instrumento, quo præter illum nemo regum ditior fuit, navibus impositos, Egyptum, unde uxorem acceperat, remittit; timens, ne prædonem regni sui hostem paterentur. Quanquam uxor diu, ne ab ægro divelleretur, deprecata est, ne discessus suus adjungi nepotis parricidio posset, et tam cruente hæc deseruisse virum, quam ille impugnasse avum, videretur : « Nubendo se non prosperæ tantum, sed omnis fortunæ inisse societatem : nec invitam periculo spiritus sui empturam, ut extremos viri spiritus exciperet, et exsequiarum officium, in quod, profecta se, nemo sit successurus, obsequio debitæ pietatis impleret. » Discedentes parvuli flebili ululatu amplexi patrem tenebant. Ex altera parte uxor maritum non amplius visura, osculis fatigabat. Nec minus senis lacrymæ miserabiles erant. Flebant hi morientem patrem, ille exsules liberos : hi discessu suo solitudinem patris, ægri senis; ille in spem regni susceptos relinqui in egestate lugebat. Inter hæc regia omnis, assistentium fletibus tam crudelis discidii impleta, resonabat. Tandem finem lacrymis necessitas profectionis imposuit, et mors

fils se disputent, à main armée, l'hérédité de son trône[1] : son fils périt, et son petit-fils se fait roi. Agathocle, sentant s'accroître chaque jour, et s'augmenter l'un par l'autre, et son chagrin et son mal, réduit au désespoir, fait embarquer sa femme Texena, les deux jeunes enfans qu'il avait eus d'elle, tous ses trésors, ses esclaves, et ses ornemens royaux, dont la richesse ne fut jamais égalée par la magnificence d'aucun roi. Il les envoie en Égypte, dans la patrie de son épouse, redoutant pour sa famille les cruautés de l'usurpateur de son trône. Texena résista long-temps avant de s'arracher de son lit de mort; elle craignait d'imiter, par son départ, le parricide du petit-fils d'Agathocle, et de paraître aussi coupable en quittant un époux, que celui-ci l'était en détrônant un aïeul. « Son hymen l'avait associée[2], disait-elle, non-seulement aux grandeurs, mais à toutes les fortunes d'Agathocle; et elle achèterait sans peine, au prix de sa vie, le droit de recueillir les derniers soupirs de son époux, de lui rendre avec fidélité, avec amour, ces derniers et tristes devoirs que nul ne remplirait après son départ. » Ses enfans, poussant des cris plaintifs, embrassaient le père qu'ils allaient quitter; elle-même couvrait de ses baisers l'époux qu'elle ne devait plus revoir. Les larmes du vieux roi[3] n'étaient pas moins attendrissantes : ceux-là pleuraient la mort d'un père; celui-ci, l'exil de ses fils; les uns, la solitude où leur départ laissait ce vieillard expirant; l'autre, l'indigence de ces enfans nés avec l'espoir d'une couronne. Les témoins de cette scène déchirante faisaient retentir le palais de leurs cris; enfin, l'instant du départ vint mettre un terme à ces

6.

regis proficiscentes filios insecuta est. Dum hæc aguntur, Carthaginienses, cognitis quæ in Sicilia agebantur, occasionem totius insulæ occupandæ datam sibi existimantes, magnis viribus eo trajiciunt, multasque civitates subigunt.

III. Eo tempore et Pyrrhus adversus Romanos bellum gerebat : qui imploratus a Siculis in auxilium, sicuti dictum est, quum Syracusas venisset, multasque civitates subegisset, rex Siciliæ, sicut Epiri, appellatur. Quarum rerum felicitate lætus, Heleno filio Siciliæ, velut avitum (nam susceptus ex filia Agathoclis regis erat), Alexandro autem Italiæ regnum destinat. Post hæc multa secunda prœlia cum Carthaginiensibus facit. Interjecto deinde tempore, legati ab italicis sociis venere, nuntiantes, « Romanis resisti non posse, deditionemque futuram, nisi subveniat. » Anxius tam ambiguo periculo, incertusque, quid ageret, vel quibus primum subveniret, in utrumque pronus consultabat. Quippe instantibus hinc Carthaginiensibus, inde Romanis, periculosum videbatur, exercitum in Italiam non trajicere; periculosius a Sicilia deducere : ne aut illi, non lata ope, aut hi deserti amitterentur. In hoc æstu periculorum, tutissimus portus consiliorum visus est, omnibus viribus decernere in Sicilia ; et, profligatis Carthaginiensibus, victorem exercitum transponere in Italiam. Itaque conserto prœlio, quum superior fuisset, quoniam

larmes, et la mort du roi suivit de près l'éloignement de sa famille. Cependant les Carthaginois, instruits de ce qui se passait en Sicile, et jugeant l'occasion favorable pour soumettre l'île à leur domination, y passent avec de grandes forces, et s'emparent de plusieurs villes.

III. Pyrrhus, à cette époque, faisait la guerre aux Romains : appelé, comme je l'ai dit, au secours des Siciliens, il vint à Syracuse. soumit plusieurs villes, et au titre de roi d'Épire joignit celui de roi de Sicile. Dans la joie de ce succès, il destine à Helenus, l'un de ses fils, l'empire de la Sicile, comme une couronne héréditaire (car Helenus était né d'une fille d'Agathocle), et réserve l'Italie pour Alexandre. Il vainquit ensuite les Carthaginois dans plusieurs batailles; mais bientôt ses alliés d'Italie lui envoient des députés, et déclarent, « qu'incapables de résister aux Romains, ils seront obligés de se soumettre, s'il ne vient les protéger. » Ainsi menacé d'un double péril, sans savoir quel parti prendre, ou de quel côté porter ses premiers secours, il flottait incertain entre l'un et l'autre. Pressé d'un côté par les Romains, de l'autre par les Carthaginois, il croyait ne pouvoir sans danger refuser à l'Italie l'appui de ses troupes; mais il voyait plus de péril encore à tirer son armée de la Sicile : il craignait de perdre les uns, en ne les défendant point; les autres, en les abandonnant. Dans ce conflit de dangers, il jugea que le plus sûr était de combattre en Sicile avec toutes ses forces, et, après la défaite des Carthaginois, de conduire en Italie son armée victorieuse. Il livre donc et gagne une bataille; mais, en

tamen a Sicilia abiret, pro victo fugere visus est : ac propterea socii ab eo defecerunt; et imperium Siciliæ tam cito amisit, quam facile quæsierat. Sed nec in Italia meliore felicitate usus, in Epirum revertitur. Admirabilis utriusque rei casus in exemplum fuit. Nam sicut ante secunda fortuna, rebus supra vota fluentibus, Italiæ Siciliæque imperium, et tot de Romanis victorias adstruxerat : ita nunc adversa, velut in ostentationem fragilitatis humanæ, destruens quæ cumulaverat, siciliensi ruinæ naufragium maris, et fœdam adversus Romanos pugnam, turpemque ab Italia discessum adjecit.

IV. Post profectionem a Sicilia Pyrrhi, magistratus Hiero creatur : cujus tanta moderatio fuit, ut consentiente omnium civitatum favore, dux adversus Carthaginienses primum, mox rex crearetur. Hujus futuræ majestatis, ipsa infantis educatio quasi prænuntia fuit : quippe genitus erat patre Hierocle, nobili viro, cujus origo a Gelone, antiquo Siciliæ tyranno, manabat : sed maternum illi genus sordidum, atque adeo pudendum fuit. Nam ex ancilla natus; ac propterea a patre, velut dehonestamentum generis, expositus erat. Sed parvulum, et humanæ opis egentem, apes, congesto circa jacentem melle, multis diebus aluere. Ob quam rem responso haruspicum admonitus pater, qui regnum infanti portendi canebant, parvulum recollegit, omnique studio ad spem majestatis quæ promittebatur instituit. Eidem in ludo

quittant la Sicile, il sembla fuir et s'avouer vaincu; ses alliés l'abandonnent, et il perd cette province aussi rapidement qu'il l'avait conquise. Il échoue de même en Italie, et retourne en Épire[4]. Son destin fut un grand exemple des faveurs et des retours du sort. Naguère favori de la fortune, il voyait le succès surpasser ses désirs, et l'empire de la Sicile se joindre à celui de l'Italie et à tant de victoires sur les Romains. Maintenant, comme si elle eût voulu signaler par ses rigueurs l'inconstance des grandeurs humaines, elle renverse l'édifice qu'avaient élevé ses mains; elle lui enlève la Sicile, le livre au naufrage, et le force, vaincu par les Romains, à quitter honteusement l'Italie.

IV. Pyrrhus étant sorti de la Sicile, la magistrature suprême est remise aux mains d'Hiéron. Gagnées par l'attrait de ses vertus, toutes les villes lui déférèrent, d'un consentement unanime, d'abord le commandement des troupes contre les Carthaginois, et bientôt la royauté. Le prodige qui sauva son enfance parut annoncer sa grandeur future : fils d'Hiéroclès, homme d'un haut rang, dont les aïeux remontaient à Gélon, ancien tyran de la Sicile, son origine maternelle était obscure et honteuse. Il devait le jour à une esclave, et son père le fit exposer comme l'opprobre de sa maison. Ainsi délaissé dès sa naissance, et privé de tout secours humain, il fut longtemps nourri par des abeilles, qui vinrent déposer leur miel à ses côtés. Instruit par les aruspices que ce présage promettait l'empire à son fils, Hiéroclès le reprend près de lui, et s'applique à le rendre digne des destins qui l'attendent. Se trouvant dans une école avec des en-

inter coæquales discenti lupus tabulam in turba puerorum repente conspectus, eripuit. Adolescenti quoque, prima bella ineunti, aquila in clypeo, noctua in hasta consedit. Quod ostentum, et consilio cautum, et manu promptum, regemque futurum significabat. Denique adversus provocatores sæpe pugnavit, semperque victoriam reportavit. A Pyrrho rege multis militaribus donis donatus est. Pulchritudo ei corporis insignis, vires quoque in homine admirabiles fuere. In alloquio blandus, in negotio justus, in imperio moderatus : prorsus ut nihil ei regium deesse, præter regnum, videretur.

fans de son âge, un loup, qui parut au milieu d'eux, lui enleva sa tablette. Dans sa jeunesse, lorsqu'il fit ses premières armes, on vit une chouette se poser sur sa lance, un aigle sur son bouclier, ce qui annonçait qu'à la fois prudent et brave, il parviendrait un jour à l'empire. Souvent défié au combat, il en sortit toujours vainqueur. Il reçut de Pyrrhus plusieurs récompenses militaires. Doué d'une rare beauté, d'une force plus qu'ordinaire, plein de grâce dans ses paroles, de justice dans sa conduite, de modération dans le pouvoir, il ne lui manquait d'un roi que le nom.

LIBER XXIV.

I. Dum hæc in Sicilia geruntur, interim in Græcia dissidentibus inter se bello Ptolemæo Ceranno, et Antiocho, et Antigono regibus, omnes ferme Græciæ civitates, ducibus spartanis, velut occasione data, ad spem libertatis erectæ, missis invicem legatis, per quos in societatis fœdera alligarentur, in bellum prorumpunt; et, ne cum Antigono, sub cujus regno erant, bellum cepisse viderentur, socios ejus Ætolos aggrediuntur, causas belli prætendentes, quod consensu Græciæ sacratum Apollini cirrhæum campum per vim occupassent. Huic bello ducem deligunt Area, qui, adunato exercitu, urbes, sataque in his campis posita depopulatur : quæ auferri non poterant, incendit. Quod quum e montibus conspicati Ætolorum pastores essent, congregati admodum quingenti, sparsos hostes, ignorantesque quanta manus esset, quoniam conspectum illis metus et incendiorum fumus abstulerat, consectantur, trucidatisque admodum novem millibus, prædones in fugam verterunt. Reparantibus deinde Spartanis bellum auxilium multæ civitates negaverunt, existimantes, dominationem eos, non libertatem Græciæ quærere. Interea inter reges bel-

LIVRE XXIV.

I. TEL était l'état de la Sicile, lorsque les dissensions de Ptolémée Ceraunus, d'Antiochus et d'Antigone, inspirèrent à la plupart des villes grecques, excitées par les Spartiates, le désir de profiter de ces troubles pour recouvrer leur liberté : elles s'envoient mutuellement des députés, s'engagent par une alliance, et courent aux armes. Pour ne point paraître faire la guerre à Antigone, leur souverain, elles attaquent les Étoliens, ses alliés, sous prétexte qu'ils avaient envahi le territoire de Cirrhé, consacré à Apollon du consentement de la Grèce entière. Elles déferent le commandement à Areas, qui réunit ses forces, saccage les villes, désole les campagnes, et brûle ce qu'il ne peut emporter. Du haut de leurs montagnes, les bergers étoliens sont témoins de ces ravages : ils se rassemblent au nombre de cinq cents, tombent sur ces brigands épars, auxquels l'effroi et la fumée des incendies dérobaient leur petit nombre, en égorgent neuf mille, et les obligent à fuir. Sparte voulut recommencer la guerre; mais plusieurs peuples lui refusèrent leur appui, pensant qu'elle songeait à soumettre la Grèce et non à l'affranchir. Cependant les rois posent les armes, Ptolémée reste seul maître de la Macédoine par l'expulsion d'Antigone, fait la paix avec Antiochus,

lum finitur. Nam Ptolemæus, pulso Antigono, quum regnum totius Macedoniæ occupasset, pacem cum Antiocho facit; affinitatemque cum Pyrrho, data ei in matrimonium filia sua, jungit.

II. Exinde, externo metu deposito, impium et facinorosum animum ad domestica scelera convertit, insidiasque Arsinoæ sorori suæ instruit, quibus et filios ejus vitâ, et ipsam Cassandreæ urbis possessione privaret. Primus ei dolus fuit, simulato amore, sororis matrimonium petere : aliter enim ad sororis filios, quorum regnum occupaverat, quam concordiæ fraude, pervenire non poterat. Sed nota scelerata Ptolemæi voluntas sorori erat. Itaque non credenti mandat, « velle se cum filiis ejus regni consortium jungere : cum quibus non ideo se armis contendisse, quoniam eripere his regnum, sed quod id facere sui muneris vellet. In hoc mitteret arbitrum jurisjurandi : quo præsente, apud deos patrios, quibus vellet obsecrationibus, se obligaret. » Incerta Arsinoe quid ageret, si mitteret, decipi perjurio, si non mitteret, provocare rabiem fraternæ crudelitatis timebat. Itaque plus liberis, quam sibi, timens, quos matrimonio suo protecturam se arbitrabatur, mittit ex amicis suis Dionem : quo perducto in sanctissimum Jovis templum, veterrimæ Macedonum religionis, Ptolemæus sumptis in manus altaribus, contingens ipsa simulacra et pulvinaria deorum, inauditis ultimisque exsecrationibus adjurat, « se sincera fide matrimonium sororis petere; nun-

et s'allie avec Pyrrhus en lui donnant la main de sa fille.

II. N'ayant plus rien à craindre au dehors, son âme impie et criminelle se prépare à des forfaits domestiques : il dresse des pièges à sa sœur Arsinoé, pour ôter la vie à ses enfans et la dépouiller elle-même du royaume de Cassandrée. Son premier artifice fut de feindre un vif amour pour elle et de demander sa main : car ce n'était que sous l'apparence d'une réconciliation qu'il pouvait arriver jusqu'aux fils de sa sœur, dont il avait usurpé les états : mais Arsinoé connaissait la perfidie de son frère. Il assure, pour calmer ses défiances, « qu'il veut partager le trône avec ses enfans; que, s'il leur a fait la guerre, ce n'était pas pour leur ravir le sceptre, mais pour le mettre lui-même entre leurs mains : il demande qu'un député vienne recevoir ses sermens; il est prêt à s'engager devant lui, en présence des dieux de la patrie, par les vœux les plus solennels. » Arsinoé ne savait quel parti prendre; elle craignait, en accordant sa demande, d'être trompée par un parjure, et d'exciter, par un refus, sa colère et sa cruauté. Plus effrayée pour ses enfans que pour elle, et pensant que cette union leur assurerait un appui, elle lui envoie Dion, un de ses courtisans. Ptolémée le conduit dans un temple de Jupiter, lieu révéré dès longtemps par les Macédoniens; et là, embrassant les autels, portant ses mains sur les simulacres des dieux et sur les lits où reposaient leurs statues, il déclare, avec les sermens les plus énergiques, « que c'est de bonne foi qu'il

cupaturumque se eam reginam ; neque in contumeliam ejus se aliam uxorem, aliosve, quam filios ejus, liberos habiturum. » Arsinoe, postquam et spe impleta est, et metu soluta, ipsa cum fratre colloquitur : cujus vultus, et blandientes oculi, quum fidem non minorem, quam jusjurandum, promitterent, reclamante Lysimacho filio, « fraudem subesse, » in matrimonium fratris concedit.

III. Nuptiæ magno apparatu, lætitiaque omnium celebrantur. Ad concionem quoque vocato exercitu, capiti sororis diadema imponit, reginamque eam appellat. Quo nomine in lætitiam effusa Arsinoe, quia, quod morte Lysimachi prioris mariti amiserat, recepisset, ultro virum in urbem suam Cassandream invitat : cujus urbis cupiditate fraus struebatur. Prægressa igitur virum, diem festum urbi in adventum ejus indicit : domos, templa, ceteraque omnia exornari jubet : aras ubique hostiasque disponi : filios quoque suos, Lysimachum sexdecim annos natum, Philippum triennio minorem, utrumque forma insignem, coronatos occurrere jubet. Quos Ptolemæus, ad celandam fraudem, cupide et ultra modum veræ affectionis amplexus, osculis diu fatigat. Ubi ad portam ventum est, occupari arcem jubet, pueros interfici. Qui quum ad matrem confugissent, in gremio ejus inter ipsa oscula trucidantur, proclamante Arsinoe, quod tantum nefas aut nubendo, aut post nuptias contraxisset. Pro filiis sæpe se percussoribus obtulit : fre-

demande la main de sa sœur; qu'il lui donnera le titre de reine; qu'il ne reconnaîtra pas d'autre épouse, et n'aura d'autres enfans que les siens. » Remplie d'espoir et oubliant ses craintes, Arsinoé s'entretient elle-même avec son frère : la douceur de son visage, la tendresse de ses regards, la rassurent autant que ses sermens, et, malgré son fils Lysimaque, qui s'écrie « qu'elle est trompée, » elle devient l'épouse de Ptolémée.

III. Cet hyménée est célébré avec la plus grande magnificence et une joie universelle. Ptolémée, en présence de ses soldats assemblés, place le diadème sur la tête de sa sœur, et la salue du nom de reine. Arsinoé, recouvrant un titre que lui avait ravi la mort de Lysimaque, son premier époux, ne peut contenir sa joie; elle invite elle-même le prince à venir dans sa ville de Cassandrée : c'était pour s'emparer de cette place que Ptolémée avait ourdi sa trame. La reine prend les devans, prépare une fête pour l'entrée de son époux; fait orner les maisons, les temples, les lieux publics; veut que partout on dresse des autels, on prépare des victimes; elle envoie enfin à sa rencontre, la tête parée d'une couronne, ses fils Lysimaque, âgé de seize ans, et Philippe, de trois ans plus jeune, tous deux d'une rare beauté. Pour mieux déguiser ses desseins, Ptolémée les accueille avec tendresse, leur prodigue les signes d'une affection trop vive pour être sincère, et les couvre long-temps de ses baisers. Arrivé aux portes de la ville, il ordonne de se saisir de la citadelle et d'égorger les deux enfans. Réfugiés près de leur mère, ils sont massacrés sur son sein, dans ses derniers embrassemens. Arsinoé demande, avec des cris de

quenter corpore suo puerorum corpora amplexata protexit; vulneraque excipere, quæ liberis intendebantur, voluit. Ad postremum etiam spoliata funeribus filiorum, scissà veste, et crinibus sparsis, cum duobus servulis ex urbe protracta, Samothraciam in exsilium abiit; eo miserior, quod mori cum filiis ei non licuit. Sed nec Ptolemæo inulta scelera fuerunt : quippe diis immortalibus tot perjuria, et tam cruenta parricidia vindicantibus, brevi post a Gallis spoliatus regno captusque, vitam ferro, ut meruerat, amisit.

IV. Namque Galli, abundanti multitudine, quum eos non caperent terræ, quæ genuerant, trecenta millia hominum ad sedes novas quærendas, velut peregrinatum, miserunt. Ex his portio in Italia consedit, quæ et urbem romanam captam incendit; et portio Illyricos sinus, ducibus avibus (nam augurandi studio Galli præter ceteros callent), per strages Barbarorum penetravit, et in Pannonia consedit : gens aspera, audax, bellicosa, quæ prima post Herculem, cui ea res virtutis admirationem et immortalitatis fidem dedit, Alpium invicta juga, et frigore intractabilia loca transcendit : ibi domitis Pannoniis, per multos annos cum finitimis varia bella gesserunt. Hortante deinde successu, divisis agminibus, alii Græciam, alii Macedoniam, omnia ferro proterentes, petivere. Tantusque terror gallici nominis erat, ut etiam reges non lacessiti, ultro pacem ingenti

douleur, quel crime elle a commis par son hymen ou depuis son hymen; elle s'offre aux meurtriers pour sauver ses fils; elle saisit leurs corps et cherche à les couvrir du sien; elle veut recevoir les blessures destinées à ses enfans. Enfin, privée même de leurs restes, les cheveux épars, les vêtemens déchirés, on l'entraîne de la ville avec deux esclaves, on l'exile en Samothrace, d'autant plus malheureuse, qu'elle n'avait pu mourir avec ses enfans. Mais les crimes de Ptolémée ne restèrent pas impunis : les dieux punirent tant de parjures, tant de sanglans forfaits; bientôt, détrôné par les Gaulois, il tombe entre leurs mains, et périt par le glaive comme il l'avait mérité.

IV. La Gaule, chaque jour plus peuplée, et ne pouvant suffire à ses nombreux enfans, envoya trois cent mille hommes chercher loin d'elle une autre patrie. Les uns s'arrêtèrent en Italie, et, maîtres de Rome, la livrèrent aux flammes; d'autres, guidés par le vol des oiseaux (car les Gaulois se plaisent plus que tout autre peuple dans la science des augures), traversent l'Illyrie en égorgeant les Barbares qui les arrêtent, et viennent s'établir en Pannonie. Ce peuple farouche, audacieux et guerrier, le premier depuis Hercule qui dût à ses exploits l'admiration du monde et le nom d'immortel, franchit la cime redoutée des Alpes et les lieux dont le froid semblait avoir fermé l'accès. Vainqueur des Pannoniens, il fit long-temps la guerre aux nations voisines. Animé par le succès, il se partagea en deux corps : l'un envahit la Grèce, et l'autre la Macédoine, portant partout le fer et le carnage. Telle était la terreur du nom gaulois,

pecunia mercarentur. Solus rex Macedoniæ Ptolemæus adventum Gallorum intrepidus audivit; hisque cum paucis et incompositis, quasi bella non difficilius quam scelera patrarentur, parricidiorum furiis agitatus, occurrit. Dardanorum quoque legationem, viginti millia armatorum in auxilium offerentem, sprevit, addita insuper contumelia, « actum de Macedonia dicens, si, quum totum Orientem soli domuerint, nunc in vindictam finium Dardanis egeant : milites se habere filios eorum, qui sub Alexandro rege stipendia, toto orbe terrarum victores, fecerint. » Quæ ubi dardano regi nuntiata sunt, « inclytum illud Macedoniæ regnum brevi, immaturi juvenis temeritate, casurum » dixit.

V. Igitur Galli, duce Belgio, ad tentandos Macedonum animos, legatos ad Ptolemæum mittunt, offerentes pacem, si emere velit : sed Ptolemæus inter suos, belli metu pacem Gallos petere, gloriatus est. Nec minus ferociter se legatis, quam inter amicos jactavit, aliter se pacem daturum negando, nisi principes suos obsides dederint, et arma tradiderint : non enim fidem se, nisi inermibus, habiturum. Renuntiata legatione, risere Galli, undique adclamantes, « brevi sensurum, sibi an illi consulentes, pacem obtulerint. » Interjectis diebus, prœlium conseritur, victique Macedones cæduntur. Ptolemæus multis vulneribus saucius capitur; caput ejus amputatum, et lancea fixum, tota acie ad terrorem ho-

qu'on vit des rois, prévenant leur attaque, acheter d'eux la paix à prix d'or. Ptolémée, roi de Macédoine, fut le seul qui apprit leur approche sans effroi. Égaré par les furies vengeresses, il marche contre eux à la tête d'une poignée de soldats en désordre, comme s'il était aussi facile de vaincre que d'assassiner. Les Dardaniens lui font offrir un renfort de vingt mille hommes; il le refuse avec mépris, disant «que la Macédoine était perdue, si, après avoir seule soumis l'Orient tout entier, elle avait besoin des Dardaniens pour défendre ses frontières; qu'il avait pour soldats les fils de ceux qui, sous Alexandre, avaient vaincu l'univers.» Instruit de cette réponse, le prince dardanien dit «que cet illustre empire de Macédoine allait s'écrouler bientôt par la témérité d'un jeune homme sans expérience.»

V. Les Gaulois, sous les ordres de Belgius, envoient des députés à Ptolémée pour connaître ses volontés et offrir de lui vendre la paix; mais le roi se glorifia, devant les siens, d'avoir réduit les Gaulois à demander la paix par crainte de la guerre. Aussi fier avec les députés qu'au milieu de ses courtisans, il répondit «que, pour obtenir la paix, les Gaulois devaient lui livrer leurs armes et lui donner leurs généraux en ôtage; qu'il n'ajouterait point foi à leurs paroles avant de les avoir désarmés.» Cette réponse entendue, les Gaulois s'écrièrent, avec un rire de mépris, «que le roi verrait bientôt si c'était par crainte ou par pitié qu'ils lui avaient offert la paix.» Peu de jours après, une bataille s'engage: les Macédoniens vaincus sont taillés en pièces; Ptolémée, couvert de blessures, est fait prisonnier, et sa tête, mise au bout

stium circumfertur. Paucos ex Macedonibus fuga servavit : ceteri aut capti, aut occisi. Hæc quum nuntiata per omnem Macedoniam essent, portæ urbium clauduntur; luctu omnia replentur : nunc orbitatem amissorum filiorum dolebant : nunc excidia urbium metuebant : nunc Alexandri Philippique, regum suorum nomina, sicuti numina, in auxilium vocabant. «Sub illis se non solum tutos, verum etiam victores orbis terrarum exstitisse. Ut tuerentur patriam suam, quam gloria rerum gestarum cœlo proximam reddidissent, ut opem afflictis ferrent, quos furor et temeritas Ptolemæi regis perdidisset, » orabant. Desperantibus omnibus, non votis agendum, Sosthenes, unus de Macedonum principibus, ratus, contracta juventute, et Gallos victoria exsultantes compescuit, et Macedoniam ab hostili populatione defendit. Ob quæ virtutis beneficia, multis nobilibus regnum Macedoniæ affectantibus, ignobilis ipse præponitur : et quum rex ab exercitu appellatus esset, ipse non in regis, sed ducis nomen jurare milites compulit.

VI. Interea Brennus, quo duce portio Gallorum in Græciam se effuderat, audita victoria suorum, qui, Belgio duce, Macedones vicerant, indignatus, parta victoria, opimam prædam, et Orientis spoliis onustam, tam facile relictam esse, ipse adunatis CL millibus peditum, et XV millibus equitum, in Macedoniam irrumpit. Quum

d'une lance, est promenée sur le champ de bataille pour épouvanter l'ennemi. Un petit nombre de Macédoniens trouva son salut dans la fuite : le reste fut pris ou tué. Quand cette nouvelle se fut répandue en Macédoine, les cités ferment leurs portes : partout règne la consternation : les citoyens pleurent leurs enfans massacrés, ils tremblent pour leurs villes; ils invoquent les noms de leurs rois Alexandre et Philippe, comme ceux de divinités protectrices. « Sous leur empire, disent-ils, la Macédoine n'avait pas seulement été libre, elle avait vaincu le monde entier; qu'ils défendent cette patrie, que la gloire de leurs exploits a élevée si haut; qu'ils secourent leur peuple battu, précipité à sa ruine par la folle audace du roi Ptolémée. » Dans l'abattement général, Sosthène, l'un des principaux Macédoniens, dédaignant ces vœux inutiles, assemble la jeunesse, arrête les Gaulois dans l'ivresse de leur victoire, et préserve la Macédoine de leurs ravages. Son courage et ses services le firent préférer, malgré l'obscurité de sa naissance, à tous les nobles qui briguaient alors la couronne de Macédoine; mais, proclamé roi par l'armée, ce fut comme général, et non comme roi, qu'il voulut recevoir le serment de ses soldats.

VI. Cependant Brennus, qui, à la tête d'un corps de Gaulois, avait envahi la Grèce, instruit de la victoire de Belgius et de la défaite des Macédoniens, ne put voir sans colère, qu'après un premier triomphe, on eût abandonné à la hâte un si riche butin et les dépouilles de l'Orient. Il rassemble quinze mille cavaliers, cent cinquante mille fantassins, et fond sur la Macédoine. Tan-

agros villasque popularetur, occurrit ei cum instructo exercitu Macedonum Sosthĕnes : sed pauci a pluribus, trepidi a valentibus facile vincuntur. Itaque quum victi se Macedones intra muros urbium condidissent, victor Brennus, nemine prohibente, totius Macedoniæ agros deprædatur. Inde, quasi terrena jam spolia sorderent, animum ad deorum immortalium templa convertit, scurriliter jocatus, « locupletes deos largiri hominibus oportere. » Statim igitur Delphos iter vertit, prædam religioni, aurum offensæ deorum immortalium præferens; « quos nullis opibus egere, ut qui eas largiri hominibus soleant, » affirmabat. Templum autem Apollinis Delphis positum est in monte Parnasso, in rupe undique impendente : ibi civitatem frequentia hominum fecit, qui, ad affirmationem majestatis undique concurrentes, in eo saxo consedere. Atque ita templum et civitatem non muri, sed præcipitia; nec manu facta, sed naturalia præsidia defendunt : prorsus ut incertum sit, utrum munimentum loci, an majestas dei plus hic admirationis habeat. Media saxi rupes in formam theatri recessit. Quamobrem et hominum clamor, et si quando accedit tubarum sonus, personantibus et respondentibus in se rupibus, multiplex audiri, ampliorque, quam editur, resonare solet. Quæ res majorem majestatis terrorem ignaris rei, et admiratione stupentibus plerumque affert. In hoc rupis anfractu, media ferme montis altitudine, planities exigua est, atque in ea profundum

dis qu'ils dévastent les campagnes, Sosthène, à la tête des Macédoniens, vient leur offrir la bataille; mais sa troupe, faible et en désordre, cède bientôt au nombre et à la force. Les Macédoniens battus se renferment dans les murs de leurs villes, et Brennus, sans obstacle ni péril, désole la Macédoine. Bientôt, comme s'il dédaignait le butin que lui offre la terre, il ose tourner ses regards vers les temples des dieux, et dire, par une raillerie impie, « que les dieux sont assez riches pour donner aux hommes. » Il marche donc aussitôt contre Delphes, et, sacrifiant la piété à la passion de l'or, la faveur céleste à la cupidité, il répète « que les dieux n'ont pas besoin de trésors, puisqu'ils les prodiguent aux mortels [1]. » Le temple d'Apollon à Delphes est situé sur un roc du mont Parnasse, escarpé de toutes parts; la ville doit son origine au concours nombreux des voyageurs qui, pour défendre la sainteté du lieu [2], s'établirent sur ces rochers. Le temple et la ville sont protégés, non par des murailles, mais par des précipices : la nature seule, sans la main de l'homme, les a entourés de fortifications, et l'on peut douter si c'est la majesté du dieu, ou la force de ces remparts, qui doit étonner le plus. Vers le milieu, les rochers s'enfoncent en forme d'amphithéâtre; aussi le bruit des voix humaines et le son de la trompette, s'il vient à résonner dans ces lieux, retentit avec fracas, grossi et multiplié par l'écho des rochers qui se répondent. Ce phénomène remplit d'étonnement et d'une terreur religieuse ceux qui en ignorent la cause. Dans les sinuosités du roc, vers le milieu de la montagne, est une plaine étroite où s'ouvre une cavité profonde, qui sert

terræ foramen, quod in oracula patet : ex quo frigidus spiritus, vi quadam, velut vento, in sublime expulsus, mentes vatum in vecordiam vertit; impletasque deo, responsa consulentibus dare cogit. Multa igitur ibi et opulenta regum populorumque visuntur munera : quæque magnificentia sui, reddentium vota gratam voluntatem, et deorum responsa manifestant.

VII. Igitur Brennus quum in conspectu haberet templum, diu deliberavit, confestim rem aggrederetur, an vero fessis via militibus, noctis spatium ad resumendas vires daret. Emanus et Thessalorus duces, qui se ad prædæ societatem junxerant, « amputari moras jubent, dum imparati hostes, et recens adventus sui terrori esset : interjecta nocte et animos hostibus, forsitan et auxilia accessura; et vias, quæ nunc pateant, obstructum iri. » Sed Gallorum vulgus ex longa inopia, ubi primum vino ceterisque commeatibus referta rura invenit, non minus abundantia, quam victoria lætum, per agros se sparserat : desertisque signis, ad occupanda omnia pro victoribus vagabantur. Quæ res dilationem Delphis dedit. Prima namque opinione adventus Gallorum, prohibiti agrestes oraculis feruntur, messes vinaque villis efferre. Cujus rei salutare præceptum non prius intellectum est, quam vini ceterarumque copiarum abundantia, velut mora, Gallis objecta, auxilia finitimorum convenere. Prius itaque urbem suam Delphi, aucti vi-

de passage aux oracles. De là s'exhale, poussée comme par le souffle des vents, une vapeur froide qui égare l'esprit des devins, et les force à répondre au nom du dieu qui les agite. Là se voient les riches offrandes des rois et des peuples, attestant[3], par leur magnificence, et les réponses du dieu, et la reconnaissance de ceux qui le consultent.

VII. A la vue du temple, Brennus hésita long-temps s'il devait aussitôt en ordonner l'attaque, ou donner à ses soldats, fatigués d'une longue marche, la nuit pour se reposer. Emanus et Thessalorus, chefs gaulois, qui s'étaient associés à lui dans l'espoir du butin, veulent qu'on attaque à l'instant un ennemi sans défense, qu'épouvante leur soudaine arrivée; que l'espace d'une nuit pouvait lui rendre le courage, et lui amener même des secours; que les routes, libres encore, allaient peut-être se fermer devant eux. Mais les soldats gaulois, trouvant, après de longues privations, un pays rempli de vin et de vivres, dans la joie de leur succès et de cette abondance nouvelle, avaient quitté leurs étendards: épars dans la campagne, ils se répandaient partout en vainqueurs. Les Delphiens gagnèrent ainsi du temps. A la nouvelle de l'arrivée des Gaulois, l'oracle avait, dit-on, défendu aux paysans d'enlever de leurs fermes les vins et les récoltes; on comprit enfin la sagesse de cet ordre, quand on vit les Gaulois, arrêtés par le vin et l'abondance de toutes choses, laisser aux peuples voisins le temps d'accourir à Delphes. Les habitans, aidés de leurs alliés, mirent la ville en état de défense, avant que les Gau-

ribus sociorum, permunivere, quam Galli vino, velut prædæ, incubantes, ad signa revocarentur. Habebat Brennus lecta ex omni exercitu peditum sexaginta quinque millia; Delphorum sociorumque non nisi quatuor millia militum erant : quorum contemptu Brennus ad acuendos suorum animos, prædæ ubertatem omnibus ostendebat, statuasque cum quadrigis, quarum ingens copia procul visebatur, solido auro fusas esse; plusque in pondere, quam in specie, habere prædæ affirmabat.

VIII. Hac asseveratione incitati Galli, simul et hesterno mero saucii, sine respectu periculorum in bellum ruebant. Contra Delphi, plus in deo quam in viribus reponentes, cum contemptu hostium resistebant; scandentesque Gallos e summo montis vertice, partim saxo, partim armis obruebant. In hoc partium certamine, repente universorum templorum antistites, simul et ipsi vates sparsis crinibus, cum insignibus atque infulis, pavidi vecordesque in primam pugnantium aciem procurrunt : « Advenisse deum clamant, eumque se vidisse desilientem in templum per culminis aperta fastigia. Dum omnes opem dei suppliciter implorant, juvenem supra humanum modum insignis pulchritudinis, comitesque ei duas armatas virgines, ex propinquis duabus Dianæ Minervæque ædibus occurrisse; nec oculis tantum hæc se perspexisse, audisse etiam stridorem arcus, ac strepitum armorum. Proinde ne cunctarentur, diis antesignanis, hostem cædere, et victoriæ deorum socios se ad-

lois, retenus par le vin, comme par une riche proie, eussent rejoint leurs étendards. Brennus avait soixante-cinq mille fantassins, choisis dans toute son armée; les Delphiens et leurs alliés comptaient à peine quatre mille soldats : plein de mépris pour cette poignée d'hommes, Brennus, pour exciter les siens, leur montrait ce magnifique butin, disant que ces statues, ces chars qu'ils apercevaient de loin, étaient d'or massif, et qu'ils trouveraient dans le poids de ces objets plus de richesses encore que la vue du butin ne semblait leur en promettre.

VIII. Excités par ces paroles, échauffés d'ailleurs par les débauches de la veille, les Gaulois s'élancent tête baissée dans le péril. Les Delphiens, se confiant moins dans leurs forces que dans la divinité, résistaient à des ennemis qu'ils méprisaient, et, du haut de la montagne, accablaient de traits ou de pierres les Gaulois qui voulaient l'escalader. Tout à coup, au plus fort de cette lutte, les prêtres de tous les temples, les devins eux-mêmes, les cheveux épars, couverts de leurs bandelettes et de leurs insignes sacrés, s'élancent au premier rang, pleins d'égarement et de trouble; ils s'écrient « que le dieu est arrivé, que par le faîte entr'ouvert ils l'ont vu s'élancer dans le temple; que, tandis qu'ils imploraient son appui, un jeune guerrier d'une merveilleuse beauté a paru à leurs regards, accompagné de deux vierges armées, sorties des temples voisins de Minerve et de Diane; que leurs yeux n'en sont pas seuls témoins; qu'ils ont entendu le sifflement de son arc et le cliquetis de ses armes. » Puis, avec les plus vives prières, ils pressaient les combattans « de marcher, guidés par leurs dieux, au

jungere, » summis obsecrationibus monebant. Quibus vocibus incensi, omnes certatim in prœlium prosiliunt. Præsentiam dei et ipsi statim sensere. Nam et terræ motu portio montis abrupta Gallorum stravit exercitum, et confertissimi cunei non sine vulneribus hostium dissipati ruebant. Insecuta deinde tempestas est, quæ grandine et frigore saucios ex vulneribus absumpsit. Dux ipse Brennus, quum dolorem vulnerum ferre non posset, pugione vitam finivit. Alter ex ducibus, punitis belli auctoribus, cum decem millibus sauciorum, citato agmine, Græcia excedit. Sed nec fugientibus fortuna commodior fuit : siquidem pavidis nulla sub tectis acta nox; nullus sine labore et periculo dies; assidui imbres et gelu nix concreta, et fames, et lassitudo, super hæc maximum pervigiliæ malum miseras infelicis belli reliquias obterebant. Gentes quoque nationesque, per quas iter habebant, palantes, velut prædam, sectabantur. Quo pacto evenit, ut nemo ex tanto exercitu, qui paulo ante fiducia virium etiam adversus deos contendebat, vel ad memoriam tantæ cladis, superesset.

massacre de l'ennemi, et de s'associer à leur victoire. » Enflammés par ce discours, tous à l'envi s'élancent au combat; ils sentent à leur tour la présence des dieux; la terre tremble : un fragment détaché de la montagne va écraser l'armée gauloise, les plus épais bataillons tombent renversés avec un affreux carnage. Bientôt une tempête s'élève; la grêle et le froid achèvent les blessés. Brennus, frappé lui-même et ne pouvant supporter ses souffrances, d'un coup de poignard met fin à sa vie. Ainsi furent punis les auteurs de cette guerre. Un autre chef gaulois se hâte de quitter la Grèce avec dix mille soldats blessés; mais la fortune ne fut pas même propice à leur retraite. Toujours en alarme, sans asile pendant la nuit, et accablés le jour de fatigues et de dangers, les pluies continuelles, la glace, la neige, la lassitude, la faim, et les veilles plus meurtrières encore, détruisirent les tristes restes de cette malheureuse armée. Dans le désordre de leur fuite, les peuples qu'ils traversaient les poursuivaient comme une proie. Enfin, de cette nombreuse armée, qui croyait naguère, dans la confiance de ses forces, pouvoir lutter contre les dieux, il ne resta pas même un homme pour retracer un si grand désastre.

LIBER XXV.

I. Inter duos reges, Antigonum et Antiochum, statuta pace, quum in Macedoniam Antigonus reverteretur, novus eidem repente hostis exortus est. Quippe Galli, qui a Brenno duce, quum in Græciam proficisceretur, ad terminos gentis tuendos relicti fuerant, ne soli desides viderentur, peditum quindecim millia, equitum tria millia armaverunt; fugatisque Getarum Triballorumque copiis, Macedoniæ imminentes, legatos ad regem miserunt, qui pacem ei venalem offerrent, simul et regis castra specularentur. Quos Antigonus pro regali munificentia, ingenti apparatu epularum ad cœnam invitavit. Sed Galli expositum grande auri argentique pondus admirantes, atque prædæ ubertate sollicitati, infestiores, quam venerant, revertuntur. Quibus et elephantos ad terrorem, velut inusitatas Barbaris formas, rex ostendi jusserat, et naves onustas copiis demonstrari, ignarus, quod, quibus ostentatione virium metum se injicere existimabat, eorum animos ut ad opimam prædam sollicitabat. Itaque legati ad suos reversi, omnia in majus extollentes, opes pariter et negligentiam regis ostendunt : « Referta auro et argento castra; sed

LIVRE XXV.

I. La paix était rétablie entre les deux rois Antigone et Antiochus, lorsqu'Antigone, rentrant en Macédoine, y trouve un nouvel ennemi [1]. Les Gaulois, que Brennus, en marchant contre la Grèce, avait laissés pour la garde du pays, craignant de paraître seuls oisifs, armèrent quinze mille fantassins et trois mille cavaliers; vainqueurs des Gètes et des Triballes, prêts à fondre sur la Macédoine, ils envoyèrent au roi des députés pour lui offrir d'acheter la paix, et en même temps pour reconnaître l'état de son camp. Antigone, dans un festin magnifique, déploya à leurs regards tout le faste de la royauté; éblouis de ces masses énormes d'or et d'argent, excités par l'appât d'un si riche butin, les Gaulois revinrent plus que jamais disposés à la guerre. Espérant effrayer ces Barbares par un spectacle nouveau, le roi leur avait fait voir ses éléphans et ses galères chargées de soldats, sans songer que leur montrer ainsi ses forces, c'était leur inspirer plus de cupidité que d'effroi. Aussi les députés, à leur retour, exagèrent à la fois et la richesse et la négligence du roi. Ils annoncent «que son camp, rempli d'argent et d'or, n'a ni retranchemens ni fossés; que les exercices militaires y sont inconnus, comme si les richesses étaient un assez

neque vallo, fossave munita : et quasi statis munimenti in divitiis haberent, ita eos omnia officia militaria intermisisse : prorsus quasi ferri auxilio non indigerent, quoniam abundarent auro. »

II. Hac relatione avidæ gentis animi satis ad prædam incitabantur. Accedebat tamen et exemplum Belgii, qui non magno ante tempore Macedonum exercitum cum rege trucidaverat. Itaque, consentientibus omnibus, nocte castra regis aggrediuntur : qui præsentiens tantam tempestatem, signum pridie dederat, ut, omnibus rebus ablatis, in proxima silva taciti se occultarent. Neque aliter servata castra, quam quod deserta sunt : siquidem Galli, ubi omnia vacantia, nec sine defensoribus modo, verum etiam sine custodibus vident, non fugam hostium, sed dolum arbitrantes, diu intrare portas timuerunt. Ad postremum integris et intactis munimentis, scrutantes potius, quam diripientes, castra occupaverunt. Tunc ablatis, quæ invenerant, ad litus convertuntur. Ibi dum naves incautius diripiunt, a remigibus et ab exercitus parte, quæ eo cum conjugibus et liberis confugerant, nihil tale metuentes trucidantur : tantaque cædes Gallorum fuit, ut Antigono pacem opinio hujus victoriæ, non a Gallis tantum, verum etiam a finitimorum feritate, præstiterit. Quanquam Gallorum ea tempestate tantæ fecunditatis juventus fuit, ut Asiam omnem, velut examine aliquo, implerent. Denique neque reges Orientis sine mercenario Gallorum exercitu

puissant rempart, et que l'abondance de l'or rendît le fer inutile. »

II. Un tel rapport eût suffi pour irriter la cupidité naturelle des Gaulois; mais ils étaient encore animés par l'exemple de Belgius, qui, peu auparavant, avait taillé en pièces un roi de Macédoine et son armée. Tous conviennent d'attaquer de nuit le camp du roi. Ayant prévu l'orage, il avait ordonné, la veille, à ses troupes de tout enlever, et de se poster en secret dans un bois voisin. Ce fut en abandonnant son camp qu'il le sauva; les Gaulois, le trouvant vide, sans défenseurs et même sans gardes, soupçonnèrent un piège plutôt qu'une fuite, et hésitèrent long-temps à y pénétrer. Ils y entrent enfin, et, sans y renverser les retranchemens, ils s'occupent plus à reconnaître qu'à piller. Puis, enlevant ce qu'ils trouvent, ils se dirigent vers le port. Là, ils se livrent sans précaution au pillage des navires, et sont surpris, massacrés par les rameurs et une partie de l'armée qui s'y était réfugiée avec les enfans et les femmes. On en fit un tel carnage, que l'éclat de cette victoire assura la paix à Antigone, non-seulement avec les Gaulois, mais avec les Barbares qui entouraient ses états. Cependant, vers cette époque, on vit les Gaulois, se multipliant sans cesse, inonder l'Asie de leurs innombrables armées. Dès-lors les rois d'Orient[2] ne firent aucune guerre sans une armée gauloise à leur solde; renversés de leur trône, c'est aux Gaulois qu'ils recourent : telle fut la terreur qu'inspira

ulla bella gesserunt; neque pulsi regno ad alios, quam ad Gallos, confugerunt. Tantus terror gallici nominis, et armorum invicta felicitas erat, ut aliter neque majestatem suam tutari, neque amissam reciperare se posse sine gallica virtute arbitrarentur. Itaque in auxilium a Bithyniæ rege vocati, regnum cum eo parta victoria diviserunt; eamque regionem Gallo-Græciam cognominaverunt.

III. Dum hæc in Asia geruntur, interim in Sicilia Pyrrhus a Pœnis navali prœlio victus, ab Antigono, Macedoniæ rege, supplementum militum per legatos petit : denuntians, « ni mittat, redire se in regnum necesse habere, incrementa rerum, quæ de Romanis voluerit, de ipso quæsiturum. » Quod ubi negatum legati retulerunt, dissimulatis causis, repentinam fingit profectionem. Socios interim parare bellum jubet : arcis tarentinæ custodiam Heleno filio, amico Miloni tradit. Reversus in Epirum, statim fines Macedoniæ invadit : cui Antigonus cum exercitu occurrit; victusque prœlio in fugam vertitur. Atque ita Pyrrhus Macedoniam in deditionem accipit; et, veluti damna amissæ Siciliæ Italiæque, acquisito Macedoniæ regno, pensasset, relictum Tarenti filium et amicum arcessit. Antigonus autem cum paucis equitibus, fugæ comitibus, repente fortunæ ornamentis destitutus, amissi regni speculaturus eventum, Thessalonicam se recepit, ut inde cum conducta Gallorum mercenaria manu bellum repararet. Rursus a Ptolemæo, Pyrrhi filio, funditus victus, cum

leur nom, tel fut le succès constant de leurs armes, que la valeur gauloise paraissait seule capable de soutenir ou de relever les états. Le roi de Bithynie ayant imploré leur secours, il leur céda après la victoire une partie de son empire; ils donnèrent à cette contrée le nom de Gallo-Grèce.

III. Tel était l'état de l'Asie, lorsque Pyrrhus, battu sur mer en Sicile par les Carthaginois, fait demander des renforts à Antigone, roi de Macédoine; il annonce que « s'il essuie un refus, forcé de rentrer dans son royaume, il fera sur la Macédoine les conquêtes qu'il voulait faire sur les Romains. » Sa demande fut repoussée, et aussitôt, sans découvrir ses desseins, il part à la hâte, ordonne à ses alliés de se tenir prêts à combattre, laisse à son fils Helenus et à Milon son ami la garde du fort de Tarente. A peine de retour en Épire, il fond sur la Macédoine : Antigone, qui vient le combattre, est vaincu et mis en fuite. Ainsi Pyrrhus se vit maître de la Macédoine, et, se croyant dédommagé, par cette conquête, de la perte de la Sicile et de l'Italie, il rappelle son fils et son ami, qu'il avait laissés à Tarente. Cependant Antigone, tout à coup déchu de ses grandeurs, escorté dans sa fuite par quelques cavaliers, s'était retiré à Thessalonique pour observer les suites de cette révolution, et renouveler la guerre en prenant des Gaulois à sa solde. Mais, vaincu de nouveau par Ptolémée, fils de Pyrrhus, forcé de fuir avec sept compagnons, il renonce à l'espoir de recouvrer sa couronne, et ne songe

septem comitibus fugiens, non jam reciperandi regni spem, sed salutis latebras, ac fugæ solitudines captat.

IV. Igitur Pyrrhus, in tanto fastigio regni collocatus, jam nec eo, ad quod votis perveniendum fuerat, contentus, Græciæ Asiæque regna meditatur. Neque illi major ex imperio, quam ex bello, voluptas erat: nec quisquam Pyrrhum, qua tulisset impetum, sustinere valuit. Sed ut ad devincenda regna invictus habebatur: ita devictis acquisitisque celeriter carebat. Tanto melius studebat acquirere imperia, quam retinere. Itaque quum copias Cherroneson transposuisset, legationibus Atheniensium, et Achæorum, Messeniorumque excipitur. Sed et Græcia omnis admiratione nominis ejus, simul et rerum adversus Romanos Pœnosque gestarum gloria attonita, adventum ejus exspectabat. Primum illi bellum adversus Spartanos fuit: ubi majore mulierum, quam virorum, virtute exceptus, Ptolemæum filium, et exercitus partem robustissimam amisit. Quippe oppugnanti urbem, ad tutelam patriæ tanta multitudo feminarum concurrit, ut non fortius victus, quam verecundius, recederet. Porro Ptolemæum, filium ejus, adeo strenuum et manu fortem fuisse tradunt, ut urbem Corcyram cum sexaginta ceperit; idem prœlio navali quinqueremem ex scapha cum septem insiluerit, captamque tenuerit; in oppugnatione quoque Spartanorum usque in mediam urbem equo procurrerit, ibique concursu multitudinis interfectus sit. Cujus corpus ut relatum pa-

plus qu'à sauver sa vie[3], en se cachant dans des lieux déserts.

IV. Non content d'embrasser dans une si vaste puissance ce qu'il eût dû à peine atteindre de ses vœux, Pyrrhus méditait la conquête de la Grèce et de l'Asie. L'empire même n'était pas pour lui plus doux que la guerre; nul ne put jamais résister à ses coups. Mais les royaumes qu'il avait subjugués avec un courage invincible, il les perdait en un instant, toujours plus jaloux d'acquérir que de conserver. Ayant fait passer ses troupes dans la Chersonèse, il y reçut les députations d'Athènes, de l'Achaïe et de Messène. Éblouie par la grandeur de son nom, et l'éclat de ses succès contre Rome et Carthage, la Grèce entière l'attendait. Il porta d'abord ses armes contre Sparte; mais il trouva plus de résistance dans le courage des femmes que dans celui des hommes, et perdit son fils Ptolémée avec l'élite de ses troupes. Une multitude de femmes, accourant au secours de leur patrie assiégée, lui firent essuyer une défaite plus honteuse encore que funeste. Son fils Ptolémée était, dit-on, si audacieux et si brave, qu'avec soixante soldats il s'était emparé de Corcyre. Dans un combat naval, on l'avait vu, avec sept hommes, s'élancer d'un esquif sur un vaisseau, s'en emparer et en rester maître; et, au siége de Sparte, il poussa son cheval jusqu'au milieu de la ville, où il périt accablé par le nombre. On prétend que Pyrrhus, lorsqu'on lui rapporta le corps de son fils, dit « qu'il avait vécu plus que ne l'espérait son père, et que ne le méritait sa témérité. »

tri est, dixisse Pyrrhum ferunt, « aliquanto tardius eum, quam timuerit ipse, vel temeritas ejus meruerit, occisum esse. »

V. Repulsus a Spartanis, Pyrrhus Argos petit : ibi, dum Antigonum in urbe clausum expugnare conatur, inter confertissimos violentissime dimicans, saxo de muris ictus occiditur. Caput ejus Antigono refertur : qui victoria mitius usus, filium ejus Helenum, cum Epirotis sibi deditum, in regnum dimisit, eique insepulti patris ossa in patriam referenda tradidit. Satis constans inter omnes auctores fama est, nullum nec ejus, nec superioris ætatis regem comparandum Pyrrho fuisse; raroque non inter reges tantum, verum etiam inter illustres viros, aut vitæ sanctioris, aut justitiæ probatioris, visum fuisse. Scientiam certe rei militaris in illo viro tantam fuisse, ut cum Lysimacho, Demetrio, Antigono, tantis regibus, bella gerens, invictus semper fuerit; Illyriorum quoque, Siculorum, Romanorumque, et Carthaginiensium bellis, nunquam inferior, plerumque etiam victor exstiterit; qui patriam certe suam angustam ignobilemque, fama rerum gestarum et claritate nominis sui, toto orbe illustrem reddiderit.

V. Repoussé de Sparte, Pyrrhus se dirige vers Argos : il essaie d'y forcer Antigone, qui s'était renfermé dans la ville; mais, en combattant avec valeur au milieu de la plus épaisse mêlée, il tombe frappé d'une pierre qu'on lui lance du haut des murailles. Sa tête fut portée à Antigone, qui, usant noblement de sa victoire, rendit la liberté à Helenus et aux Épirotes tombés en sa puissance, et le renvoya dans sa patrie, avec les restes non ensevelis de son père. Tous les auteurs s'accordent à dire que ni dans ce siècle, ni dans ceux qui précédèrent, il ne parut de prince comparable à Pyrrhus[4], et que rarement on trouva, non-seulement parmi les rois, mais parmi les hommes illustres, l'exemple d'une vie plus pure ou d'une probité plus sévère. Tels furent surtout ses talens militaires, que les plus grands monarques, Lysimaque, Demetrius, Antigone, ne réussirent point à le vaincre[5]; que dans ses guerres d'Illyrie ou de Sicile, contre Rome ou contre Carthage, il ne fut jamais battu, et resta souvent victorieux; qu'enfin sa patrie, jusqu'alors faible et obscure, fut illustrée dans l'univers par la grandeur de ses exploits, et par la gloire de son nom.

LIBER XXVI.

I. Post mortem Pyrrhi non in Macedonia tantum, verum etiam in Asia, Græciaque, magni bellorum motus fuere. Nam et Peloponnesii per proditionem Antigono traditi : et variante hominum partim dolore, partim gaudio, prout singulæ civitates aut auxilium de Pyrrho speraverant, aut metus sustinuerant, ita aut cum Antigono societatem jungebant, aut mutuis inter se odiis in bellum ruebant. Inter hunc turbatarum provinciarum motum, Epiorum quoque urbs ab Aristotimo principe per tyrannidem occupatur : a quo quum multi ex primoribus occisi, plures in exsilium acti essent, Ætolis per legatos postulantibus, « conjuges liberosque exsulum redderet, » primo negavit : postea, quasi pœniteret, proficiscendi ad suos omnibus matronis potestatem dedit, diemque profectionis statuit. Illæ quasi in perpetuum cum viris exsulaturæ, pretiosissima quæque auferentes, quum ad portam, quasi uno agmine profecturæ, convenissent, omnibus rebus exspoliatæ, in carcerem recluduntur, occisis prius in gremio matrum parvulis liberis, virginibusque ad stuprum direptis. Ad tam sævam dominationem stupentibus omnibus, princeps eorum

LIVRE XXVI.

I. Après la mort de Pyrrhus, des guerres sanglantes éclatèrent non-seulement en Macédoine, mais dans la Grèce et l'Asie [1]. La trahison livra le Péloponnèse à Antigone, et l'on vit de toutes parts les cités, selon qu'elles avaient redouté les coups ou espéré l'appui de Pyrrhus, selon que la mort de ce prince leur inspirait la joie ou la douleur, s'allier à Antigone, ou s'attaquer et se combattre. Au milieu de ces désordres, Aristotime, le plus puissant citoyen d'Épie [2], usurpe la tyrannie dans cette ville: il fait massacrer beaucoup des principaux habitans; il en bannit un plus grand nombre encore. Les Étoliens le supplient « de rendre aux exilés leurs enfans et leurs femmes. » Il refuse d'abord; puis feignant d'y consentir, il permet à toutes les femmes de quitter la ville, et fixe le jour de leur départ. Celles-ci, se croyant à jamais exilées avec leurs époux, rassemblent toutes leurs richesses : réunies aux portes pour partir ensemble, elles sont saisies, dépouillées, jetées dans les fers; les vierges sont déshonorées, les jeunes enfans égorgés sur le sein des mères. La ville consternée se taisait sous le joug de fer du tyran. Hellanicus le premier, citoyen vieux et sans enfans, n'ayant à craindre ni pour lui-même ni pour les siens, rassemble ses plus fidèles amis, et les exhorte à venger la patrie. Ils hésitent à exposer

Hellanicus, senex et liberis orbus, ut qui nec ætatis nec pignoris respectu timeret, contractos domum fidissimos amicorum in vindictam patriæ hortatur. Cunctantibus privato periculo publicum finire, et deliberandi spatium postulantibus, arcessitis servis, jubet obserari fores, tyrannoque nuntiari, mitteret, qui conjuratos apud se comprehenderet : objectans singulis, « se, quia liberandæ patriæ auctor esse non possit, desertæ ultorem futurum. » Tunc illi ancipiti periculo circumventi, honestiorem viam eligentes, conjurant in tyranni necem : atque ita Aristotimus, quinto, postquam tyrannidem occupaverat, mense, opprimitur.

II. Interea Antigonus, quum multiplici bello, et Ptolemæi regis, et Spartanorum premeretur, novusque illi hostis Gallo-Græciæ exercitus affluxisset, in speciem castrorum parva manu adversus ceteros relicta, adversus Gallos totis viribus proficiscitur. Quibus cognitis, Galli, quum et ipsi se prœlio pararent, in auspicia pugnæ hostias cædunt : quarum exstis quum magna cædes, interitusque omnium prædiceretur, non in timorem, sed in furorem versi, sperantesque deorum minas expiari cæde suorum posse, conjuges et liberos suos trucidant, auspicia belli a parricidio incipientes. Tanta rabies feros animos invaserat, ut non parcerent ætati, cui etiam hostes pepercissent, bellumque internecivum cum liberis liberorumque matribus gererent, pro quibus bella suscipi solent. Itaque quasi scelere vitam vi-

leurs jours pour le salut commun : ils demandent du temps pour délibérer. Alors le vieillard appelle ses esclaves, fait fermer ses portes, et ordonne d'instruire le tyran qu'il peut envoyer saisir les conjurés rassemblés chez lui, leur disant à tous que « puisqu'il les a vainement engagés à venger la patrie, il les punira de l'avoir abandonnée. » Alors ceux-ci, menacés d'un double péril, préfèrent le plus glorieux parti, et jurent la mort du tyran. Ainsi périt Aristotime, après une domination de cinq mois.

II. Cependant Antigone, à la fois menacé par Ptolémée et par les Spartiates, et voyant sortir de la Gallo-Grèce un nouvel ennemi, laisse un faible corps de troupes pour contenir les premiers par l'image d'un camp, et marche avec toutes ses forces contre les Gaulois. Les Barbares, instruits de son appproche, se préparent au combat, immolent des victimes, et en consultant les entrailles : ils y trouvent le présage d'une affreuse défaite et de leur ruine entière. Remplis alors, non de crainte, mais de fureur, ils veulent, par le sang de leurs proches, apaiser la colère des dieux; ils égorgent leurs enfans et leurs femmes, et préludent au combat par des parricides. Dans leur aveugle fureur, ils n'épargnèrent point cet âge que respectent même des mains ennemies; et, faisant une guerre mortelle à ceux qui voient ordinairement entreprendre les guerres pour leur défense, ils massacrent sans pitié leurs enfans et les

ctoriamque redemissent, sicut erant cruenti ex recenti suorum cæde, in prœlium non meliore eventu, quam omine, proficiscuntur : siquidem pugnantes, prius parricidiorum furiæ, quam hostes, circumvenere; obversantibusque ante oculos manibus interemptorum, omnes occidione cæsi. Tanta strages fuit, ut pariter cum hominibus dii consensisse in exitium parricidarum viderentur. Post hujus pugnæ eventum, Ptolemæus et Spartani, victorem hostium exercitum declinantes, in tutiora se recipiunt. Antigonus quoque, ubi eorum discessum videt, recenti adhuc ex priori victoria militum ardore, bellum Atheniensibus infert. In quo quum occupatus esset, interim Alexander, rex Epiri, ulcisci mortem patris Pyrrhi cupiens, fines Macedoniæ depopulatur. Adversus quem quum reversus a Græcia Antigonus esset, transitione militum destitutus, regnum Macedoniæ cum exercitu amittit. Hujus filius Demetrius puer admodum, absente patre, reparato exercitu, non solum amissam Macedoniam recepit, verum etiam Epiri regno Alexandrum spoliat. Tanta vel mobilitas militum, vel fortunæ varietas erat, ut vicissim reges, nunc exsules, nunc reges viderentur.

III. Igitur Alexander, quum exsul ad Acarnanas confugisset, non minore Epirotarum desiderio quam sociorum auxilio, in regnum restituitur. Per idem tempus, rex Cyrenarum Magas decedit : qui ante infirmitatem, Berenicen unicam filiam, ad finienda cum Ptole-

mères de leurs enfans. Comme si ce crime eût racheté leur vie et garanti leur victoire, tout couverts du sang des leurs, ils marchent au combat : le succès répondit à de si affreux présages. Dans la bataille, ils sont assaillis par les furies vengeresses avant de l'être par l'ennemi; les mânes de leurs victimes viennent épouvanter leurs regards, et ils périssent tous jusqu'au dernier. Dans ce vaste carnage, les dieux mêmes semblaient s'unir aux hommes pour exterminer ces parricides. Après ce combat, Ptolémée et les Spartiates, pour éviter l'armée victorieuse d'Antigone, se retirèrent dans de fortes positions. Antigone, témoin de leur retraite, et voulant profiter de l'ardeur qu'une victoire récente inspirait à ses troupes, tourne ses armes contre Athènes. Pendant qu'il poursuit cette guerre, Alexandre, roi d'Épire, voulant venger la mort de son père Pyrrhus, vient ravager la Macédoine; et Antigone, forcé de quitter la Grèce pour aller le combattre, est abandonné de ses soldats, qui passent à l'ennemi; il perd à la fois son royaume et son armée. Son fils Demetrius, encore fort jeune, lève des troupes en l'absence de son père, recouvre la Macédoine, et enlève même l'Épire à Alexandre. Tel était à cette époque le caprice de la fortune, ou l'infidélité des soldats, que les rois se voyaient tour-à-tour dans l'exil ou sur le trône.

III. Alexandre, qui s'était réfugié dans l'Acarnanie, fut rétabli sur le trône d'Épire, autant par le vœu de ses peuples, que par l'appui de ses alliés. Vers le même temps, mourut Magas [3], roi de Cyrène. Avant sa maladie, il avait fiancé Bérénice, sa fille unique, au fils de Pto-

mæo fratre certamina, filio ejus desponderat. Sed post mortem regis, mater virginis Arsinoe, ut invita se contractum matrimonium solveret, misit, qui ad nuptias virginis, regnumque Cyrenarum, Demetrium, fratrem regis Antigoni, a Macedonia arcesserent : qui et ipse ex filia Ptolemæi procreatus erat. Sed nec Demetrius moram fecit. Itaque quum, secundante vento, celeriter Cyrenas advolasset, fiducia pulchritudinis, qua nimis placere socrui cœperat, statim a principio superbus, regiæ familiæ, militibusque impotens erat; studiumque placendi a virgine in matrem contulerat. Quæ res suspecta primo virgini, dein popularibus militibusque invisa fuit. Itaque versis omnium animis in Ptolemæi filium, insidiæ Demetrio comparantur : cui, quum in lectum socrus concessisset, percussores immittuntur. Sed Arsinoe, audita voce filiæ, ad fores stantis, et præcipientis, « ut matri parcerent, » adulterum paulisper corpore suo protexit. Quo interfecto, Berenice, et stuprum matris, salva pietate, ulta est : et in matrimonio sortiendo, judicium patris secuta.

lémée, son frère, pour terminer avec lui ses débats. Mais à la mort du roi, Arsinoé, mère de la princesse, voulant rompre un mariage conclu malgré elle, fit offrir à Demetrius, frère du roi Antigone, et né lui-même d'une fille de Ptolémée, la main de Bérénice et le trône de Cyrène. Demetrius part à la hâte, et, secondé par les vents, il arrive à Cyrène. Mais, fier de sa beauté qui avait déjà séduit la reine, il se rendit bientôt, par son orgueil, odieux à la maison royale et aux soldats. Plus empressé de plaire à la mère qu'à la fille, il excita d'abord les soupçons de Bérénice, et souleva bientôt le peuple et les soldats. Tous se déclarent pour le fils de Ptolémée, et conspirent contre Demetrius : on envoie des assassins qui le frappent dans le lit de sa belle-mère. Arsinoé, entendant la voix de sa fille, qui criait à la porte « qu'on épargnât sa mère, » fit un instant de son corps un rempart à son complice. Enfin, il fut tué; et Bérénice, ayant, sans violer ses devoirs, vengé les désordres de sa mère, donna sa main à l'époux que son père lui avait destiné.

LIBER XXVII.

I. MORTUO Syriæ rege Antiocho, quum in locum ejus filius Seleucus successisset, hortante matre Laodice, quæ prohibere debuerat, auspicia regni a parricidio cœpit. Quippe Berenicen novercam suam, sororem Ptolemæi, regis Ægypti, cum parvulo fratre ex ea suscepto interficit. Quo facinore perpetrato, et infamiæ maculam subiit, et Ptolemæi bello se implicuit. Porro Berenice, quum ad se interficiendam missos didicisset, Daphnæ se claudit. Ubi quum obsideri eam cum parvulo filio nuntiatum Asiæ civitatibus esset, recordatione paternæ majorumque ejus dignitatis, casum tam indignæ fortunæ miserantes, auxilia ei omnes misere. Frater quoque Ptolemæus periculo sororis exterritus, relicto regno, cum omnibus viribus advolat. Sed Berenice ante adventum auxiliorum, quum vi expugnari non posset, dolo circumventa trucidatur. Indigna res omnibus visa. Itaque quum universæ civitates, quæ defecerant, ingentem classem comparassent, repente exemplo crudelitatis exterritæ, simul et in ultionem ejus, quam defensuri erant, Ptolemæo se tradunt : qui, nisi in Ægyptum domestica seditione revocatus esset, totum regnum

LIVRE XXVII.

I. Après la mort d'Antiochus, roi de Syrie, Seleucus, son fils et son successeur, souilla d'un double parricide les premiers jours de son règne : Laodice, sa mère, l'y excita, elle qui eût dû l'en détourner. Il fit égorger Bérénice sa marâtre, sœur de Ptolémée, roi d'Égypte, avec un jeune frère qu'elle lui avait donné. Ce forfait couvrit son nom d'infamie, et arma Ptolémée contre lui. Bérénice, sachant qu'il avait fait partir des assassins pour la tuer, s'était renfermée à Daphné, où on l'assiégea avec son fils. A cette nouvelle, les villes de l'Asie, songeant à la grandeur de son père et de ses aïeux, et touchées d'un si affreux malheur, lui envoyèrent à l'envi des secours. Son frère Ptolémée, tremblant pour elle, avait réuni ses troupes et quitté son royaume pour voler à sa défense. Mais avant l'arrivée de ces secours, Bérénice, qu'on n'avait pu saisir de vive force, fut trahie et assassinée. L'indignation fut générale; toutes les cités qui, révoltées contre Seleucus, avaient armé une flotte puissante, épouvantées d'une telle cruauté, et résolues à venger une reine qu'elles avaient voulu défendre, se livrent à Ptolémée : ce prince, si une sédition ne l'eût rappelé en Égypte, se serait rendu maître de tous les états de Seleucus; tant l'horreur du parricide avait rendu l'un

Seleuci occupasset. Tantum vel illi odium, parricidiale scelus, vel huic favorem indigne peremptæ mors sororis attulerat!

II. Post discessum Ptolemæi Seleucus quum adversus civitates, quæ defecerant, ingentem classem comparasset, repente, veluti diis ipsis parricidium vindicantibus, orta tempestate, classem naufragio amittit; nec quicquam illi ex tanto apparatu, præter nudum corpus, et spiritum, et paucos naufragii comites residuos fortuna fecit. Misera quidem res, sed optanda Seleuco fuit: siquidem civitates, quæ odio ejus ad Ptolemæum transierant, velut diis arbitris satisfactum sibi esset, repentina animorum mutatione in naufragii misericordiam versæ, imperio se ejus restituunt. Lætus igitur malis suis, et damnis ditior redditus, veluti par viribus, bellum Ptolemæo infert: sed quasi ad ludibrium tantum fortunæ natus esset, nec propter aliud opes regni recepisset, quam ut amitteret, victus prœlio, non multo quam post naufragium comitatior, trepidus Antiochiam confugit. Inde ad Antiochum fratrem litteras facit: quibus auxilium ejus implorat, oblata ei Asia, inter fines Tauri montis, in præmium latæ opis. Antiochus autem quum esset annos XIV natus, supra ætatem regni avidus, occasionem non tam pio animo, quam offerebatur, arripuit: sed latronis more, totum fratri eripere cupiens, puer sceleratam virilemque sumit audaciam. Unde *Hierax* est cognominatus: quia non hominis, sed

odieux, tant la mort cruelle d'une sœur avait fait aimer l'autre!

II. Après la retraite de Ptolémée, une flotte nombreuse, mise en mer pour châtier les cités rebelles, fut tout à coup submergée par une tempête, comme si les dieux eux-mêmes avaient voulu punir son crime; et d'une si puissante armée, il ne sauva que sa vie, son corps dépouillé, et quelques compagnons de son naufrage. Mais ce désastre lui devint heureux; car les cités, qui dans leur courroux contre lui s'étaient déclarées pour Ptolémée, se trouvant assez vengées par les dieux, et touchées de son naufrage, changèrent tout à coup de dispositions, et revinrent sous ses lois. Sauvé par ses malheurs, et enrichi par ses pertes, il se croit assez fort pour attaquer Ptolémée. Mais la fortune semblait ne l'avoir fait naître que pour lui servir de jouet, et ne lui avoir rendu ses forces que pour les lui ravir ensuite. Il est battu, et se retire tremblant à Antioche, presque aussi mal accompagné qu'après son naufrage. Il écrit alors à son frère Antiochus, pour implorer son secours, et lui offre pour récompense une partie de l'Asie jusqu'à la chaîne du Taurus. Antiochus, prince de quatorze ans, mais d'une ambition au dessus de son âge, n'accepta point cette offre d'aussi bonne foi qu'elle était faite: avec la rapacité d'un brigand, songeant à ravir tout à son frère, on le vit déployer dans l'enfance l'audace criminelle de l'âge viril. De là lui vint le surnom d'*Hierax*, parce que, avide comme un oiseau de proie, il ne songeait qu'à s'enrichir de dépouilles. Cependant Ptolémée

9.

accipitris ritu, in alienis eripiendis vitam sectaretur. Interea Ptolemæus Evergetes, quum Antiochum in auxilium Seleuco venire cognovisset, ne cum duobus uno tempore dimicaret, in annos decem cum Seleuco pacem facit; sed pax ab hoste data interpellatur a fratre : qui, conducto Gallorum mercenario exercitu, pro auxilio bellum, pro fratre hostem se imploratus exhibuit. In eo prœlio virtute Gallorum victor quidem Antiochus fuit : sed Galli, arbitrantes Seleucum in prœlio cecidisse, in ipsum Antiochum arma vertere, liberius depopulaturi Asiam, si omnem stirpem regiam exstinxissent. Quod ubi sensit Antiochus, velut a prædonibus, auro se redimit, societatemque cum mercenariis suis jungit.

III. Interea rex Bithyniæ Eumenes, sparsis consumptisque fratribus bello intestinæ discordiæ, quasi vacantem Asiæ possessionem invasurus, victorem Antiochum, Gallosque aggreditur. Nec difficile saucios adhuc ex superiore congressione, integer ipse viribus, superat. Ea namque tempestate omnia bella in exitium Asiæ gerebantur : uti quisque fortior fuisset, Asiam velut prædam occupabat. Seleucus et Antiochus fratres bellum propter Asiam gerebant : Ptolemæus, rex Ægypti, sub specie sororiæ ultionis, Asiæ inhiabat. Hinc Bithynus Eumenes, inde Galli, humiliorum semper mercenaria manus, Asiam depopulabantur, quum interea nemo defensor Asiæ inter tot prædones inveniebatur. Victo Antiocho, quum Eumenes majorem partem Asiæ occu-

Évergète, sachant qu'Antiochus venait secourir Seleucus, fit avec celui-ci une trève de dix ans, pour n'avoir pas à la fois deux ennemis à combattre ; mais cette paix, que donnait un ennemi, fut troublée par un frère. Antiochus, prenant une armée gauloise à sa solde, attaque son frère en ennemi, et lui apporte la guerre au lieu du secours qu'il implorait. La valeur des Gaulois donna la victoire à Antiochus; mais ces Barbares, croyant que Seleucus était mort dans la bataille, tournent leurs armes contre Antiochus lui-même, dans l'espoir de ravager plus facilement l'Asie, après y avoir massacré tous les rois. Instruit de leur dessein, Antiochus, pour se racheter, leur donna de l'or comme à des pirates, et devint l'allié de ses mercenaires.

III. Cependant Eumène, roi de Bithynie[1], voyant que cette guerre intestine avait dispersé, épuisé les forces des deux frères, veut s'emparer de l'Asie restée sans maître; il attaque Antiochus et les Gaulois, qui venaient de vaincre, et, avec ses forces intactes, il triomphe aisément d'une armée lasse encore de ses derniers combats. Toutes ces guerres se faisaient alors pour la ruine de l'Asie; elle semblait la proie destinée au plus fort. C'était pour la subjuguer que deux frères, Antiochus et Seleucus, avaient pris les armes, et Ptolémée, roi d'Égypte, sous prétexte de venger sa sœur, ne songeait qu'à envahir l'Asie. Ravagée d'un côté par Eumène de Bithynie, de l'autre par les Gaulois, toujours prêts à se vendre au plus faible, elle restait sans défenseur contre les brigands qui la désolaient. Lorsqu'Eumène, vainqueur d'Antiochus, l'eut presque entièrement conquise,

passet, ne tunc quidem fratres, perdito præmio, propter quod bellum gerebant, concordare potuerunt: sed, omisso externo hoste, in mutuum exitium bellum reparant. In eo Antiochus denuo victus, multorum dierum fuga fatigatus, tandem ad socerum suum Artamenem, regem Cappadociæ, provehitur. A quo quum primum benigne exceptus esset, interjectis diebus, cognito, quod insidiæ sibi pararentur, salutem fuga quæsivit. Igitur quum profugo nusquam tutus locus esset, ad Ptolemæum hostem, cujus fidem tutiorem, quam fratris, existimabat, decurrit, memor vel quæ facturus fratri esset, vel quæ meruisset a fratre. Sed Ptolemæus non amicior dedito, quam hosti factus, servari eum arctissima custodia jubet. Hinc quoque Antiochus, opera cujusdam meretricis adjutus, quam familiarius noverat, deceptis custodibus, elabitur, fugiensque a latronibus interficitur. Seleucus quoque iisdem ferme diebus, amisso regno, equo præcipitatus, finitur. Sic fratres, quasi et germanis casibus, exsules ambo, post regna, scelerum suorum pœnas luerunt.

les deux frères, privés ainsi de ce qui devait être le prix de leurs combats, ne purent cependant s'accorder; et, au lieu de s'unir contre un ennemi étranger, ils s'arment pour se perdre l'un l'autre. Vaincu de nouveau, Antiochus, après une longue et pénible fuite, arrive à la cour de son beau-père [2] Artamène, roi de Cappadoce. Accueilli d'abord avec bonté, il s'aperçut peu de jours après, qu'on lui dressait des embûches, et chercha son salut dans la fuite. Voyant sa vie partout menacée, il se réfugie près de Ptolémée, plus confiant dans un ennemi que dans un frère, et jugeant assez, par ce qu'il réservait naguère à ce dernier, quel sort il devait en attendre. Mais dans le malheureux qui se livrait à lui, Ptolémée voyait encore le rival qu'il avait combattu : il le fit jeter dans une étroite prison. Antiochus, aidé par une courtisane avec laquelle il vivait, trompe ses gardes, s'échappe, et périt dans sa fuite, massacré par des voleurs. Vers le même temps, Seleucus, dépouillé de ses états, meurt aussi d'une chute de cheval. Ainsi ces deux frères, qui le furent même par leurs malheurs, se virent tour-à-tour sur le trône et dans l'exil, et reçurent le châtiment [3] qu'avaient mérité leurs forfaits.

LIBER XXVIII.

I. Olympias, Pyrrhi Epirotæ regis filia, amisso marito, eodemque germano fratre Alexandro, quum tutelam filiorum ex eo susceptorum, Pyrrhi et Ptolemæi, regnique administrationem in se recepisset, Ætolis partem Acarnaniæ, quam in portionem belli pater pupillorum acceperat, eripere volentibus, ad regem Macedoniæ Demetrium decurrit; eique, habenti uxorem Antiochi regis Syriæ sororem, filiam suam Phthiam in matrimonium tradit, ut auxilium, quod misericordia non poterat, jure cognationis obtineret. Fiunt igitur nuptiæ, quibus et novi matrimonii gratia acquiritur, et veteris offensa contrahitur. Nam prior uxor, velut matrimonio pulsa, sponte sua ad fratrem Antiochum discedit; eumque in mariti bellum impellit. Acarnanes quoque diffisi Epirotis, adversus Ætolos auxilium Romanorum implorantes, obtinuerunt a romano senatu, ut legati mitterentur, qui denuntiarent Ætolis, «præsidia ab urbibus Acarnaniæ deducerent; paterenturque esse liberos, qui soli quondam adversus Trojanos, auctores originis suæ, auxilia Græcis non miserint.»

LIVRE XXVIII.

I. Olympias, fille de Pyrrhus, roi d'Épire, veuve d'Alexandre, à la fois son frère et son époux, s'était chargée du gouvernement et de la tutelle des deux fils qu'elle avait eus de lui, Pyrrhus et Ptolémée. Elle implore le secours de Demetrius, roi de Macédoine, contre les Étoliens, qui voulaient enlever une partie de l'Acarnanie accordée au père de ses pupilles comme prix d'une guerre où il était entré pour eux. Quoiqu'il fût déjà l'époux de la sœur d'Antiochus, roi de Syrie [1], elle lui offre la main de Phthia sa fille, pour obtenir de lui, à ce titre nouveau, un secours qu'elle ne pouvait obtenir de sa pitié. Cette union est donc célébrée; mais si ce nouveau lien donnait des alliés à Demetrius, la rupture de son premier hymen lui suscitait des haines. L'épouse qu'il abandonnait se retire volontairement près d'Antiochus son frère, et l'engage à combattre son mari. Les Acarnaniens, sans confiance dans les Épirotes, implorent contre les Étoliens le secours de Rome, et, cédant à leurs prières, le sénat fait ordonner aux Étoliens, par ambassadeurs, « de retirer leurs garnisons de l'Acarnanie, et de respecter la liberté du seul peuple qui ait refusé jadis d'envoyer du secours aux Grecs contre la ville de Troie, à qui Rome doit son origine. »

II. Sed Ætoli legationem Romanorum superbe audivere, Pœnos illis et Gallos, a quibus tot bellis occidione cæsi sint, exprobrantes, dicentesque, «prius illis portas adversus Carthaginienses aperiendas, quas clauserit metus punici belli, quam in Græciam arma transferenda. Memin sse deinde jubent, qui quibus minentur. Adversus Gallos urbem eos suam tueri non potuisse, captamque non ferro defendisse, sed auro redemisse. Quam gentem se aliquando majore manu Græciam ingressam, non solum nullis externis viribus, sed ne domesticis quidem totis adjutos, universam delesse; sedemque sepulcris eorum præbuisse, quam illi urbibus imperioque suo proposuerant. Contra, Italiam, trepidis ex recenti urbis suæ incendio Romanis, universam ferme a Gallis occupatam. Prius igitur illis Gallos Italia pellendos, quam minentur Ætolis; priusque sua defendenda, quam aliena appetenda. Quos autem homines Romanos esse? nempe pastores, qui latrocinio justis dominis ademptum solum teneant : qui uxores, quum propter originis dehonestamenta non invenirent, vi publica rapuerint : qui denique urbem ipsam parricidio condiderint, murorumque fundamenta fraterno sanguine asperserint. Ætolos autem principes Græciæ semper fuisse; et sicut dignitate, ita et virtute ceteris præstitisse : solos denique esse, qui Macedonas, imperio terrarum florentes, semper contempserint, qui Phi-

II. Mais les Étoliens reçurent les députés avec dédain. Ils leur rappellent combien de fois les armées de Carthage et de la Gaule ont vaincu et massacré les Romains. « Rome, avant de porter ses armes dans la Grèce, doit, disent-ils, ouvrir ses portes, que la crainte des Carthaginois tient fermées. Elle doit songer à ce qu'elle est, et aux forces de ceux qu'elle ose menacer : trop faible pour résister aux Gaulois, elle s'est rachetée de leurs mains à prix d'or, au lieu de les repousser avec le fer. Pour eux, attaqués dans la Grèce par une armée de Gaulois bien plus nombreuse, loin d'attendre des secours étrangers, ils l'ont anéantie tout entière sans déployer même toutes leurs forces; ils ont creusé les tombeaux de ces Barbares aux lieux mêmes où ceux-ci voulaient fonder des villes et élever leur empire. Les Romains, au contraire, encore épouvantés de l'incendie de leur ville, ont vu l'Italie presqu'entière passer sous le joug des Gaulois : ils devaient les en chasser avant de menacer l'Étolie, et se défendre chez eux avant de méditer des conquêtes. Qu'était-ce d'ailleurs que les Romains? de vils pâtres établis sur une terre lâchement ravie à ses maîtres, qui, privés, par l'infamie de leur naissance, de l'espoir d'obtenir des épouses, en avaient enlevé par une violence publique; qu'enfin, ils devaient la fondation de leur ville à un parricide, et qu'un frère avait arrosé du sang de son frère les fondemens de leurs murailles. Mais les Étoliens, placés toujours, par leur origine et leur courage, au premier rang parmi les Grecs, avaient seuls dédaigné les Macédoniens maîtres du monde, seuls bravé la colère du roi Philippe, seuls, enfin, méprisé les ordres du

lippum regem non timuerint, qui Alexandri Magni post Persas Indosque devictos, quum omnes nomen ejus horrerent, edicta spreverint. Monere igitur se Romanos, contenti sint fortuna præsenti, nec provocent arma, quibus et Gallos cæsos, et Macedonas contemptos videant. » Sic dimissa legatione Romanorum, ne fortius locuti, quam fecisse, viderentur, fines Epiri regni et Acarnaniæ depopulantur.

III. Jam Olympias filiis regna tradiderat; et in locum Pyrrhi fratris defuncti Ptolemæus successerat: qui quum hostibus, instructo exercitu, obvius processisset, infirmitate correptus, in itinere decedit. Olympias quoque, non magno post tempore, gemino funerum vulnere afflicta, ægrum spiritum trahens, non diu filiis supervixit. Quum ex gente regia sola Nereis virgo cum Laodamia sorore superesset, Nereis nubit Geloni, Siciliæ regis filio : Laodamia autem, quum in aram Dianæ confugisset, concursu populi interficitur. Quod facinus dii immortales assiduis cladibus gentis, et prope interitu totius populi vindicaverunt. Nam sterilitatem famemque passi, et intestina discordia vexati, externis ad postremum bellis pæne consumpti sunt : Miloque, Laodamiæ percussor, in furorem versus, nunc ferro, nunc saxo, in summa dentibus laceratis visceribus, duodecima die interiit. His in Epiro gestis, interim in Macedonia Demetrius rex, relicto filio Philippo, parvulo admodum, decedit. Cui Antigonus tutor datus, accepta in matri-

grand Alexandre, lorsque, vainqueur de la Perse et de l'Inde, il répandait au loin la terreur de son nom. Ils engageaient donc les Romains à se contenter de leur fortune présente, sans provoquer la colère d'un peuple qui avait triomphé des Gaulois et bravé la Macédoine. » Ainsi fut congédiée l'ambassade romaine, et, joignant les actions aux paroles, les Étoliens allèrent ravager les frontières de l'Acarnanie et de l'Épire.

III. Déjà Olympias avait remis le gouvernement à ses fils, et la mort de Pyrrhus avait fait passer le sceptre aux mains de Ptolémée, son frère. Le nouveau prince, ayant levé une armée, marchait contre l'ennemi, lorsqu'il tomba malade et mourut en route. Olympias, accablée de cette double perte, traîna une vie languissante, et suivit de près ses enfans. Néréis et sa sœur Laodamie étaient les seuls restes du sang royal. Néréis épouse Gélon, fils du roi de Sicile, et Laodamie, réfugiée, dans une sédition, aux pieds de l'autel de Diane, est massacrée par le peuple. Les dieux punirent ce crime par de longs malheurs, et la ruine presqu'entière de la nation; elle essuya la stérilité, la famine, fut en proie à des guerres civiles, et désolée plus tard par des invasions étrangères. Milon, l'assassin de Laodamie, livré à des accès de fureur, se déchirant le corps avec le fer, avec des pierres, et, enfin, avec ses dents, mourut après douze jours de souffrances. Pendant ces désastres de l'Épire, Demetrius, roi de Macédoine, meurt, laissant le trône à Philippe encore enfant. Chargé de la tutelle du prince, Antigone [2], épousant la mère de son pupille, voulut le dépouiller de sa cou-

monium matre pupilli, regem se constitui laborabat. Interjecto deinde tempore, quum seditione minaci Macedonum clausus in regia teneretur, in publicum sine satellitibus procedit; projectoque in vulgus diademate ac purpura, « dare hæc eos alteri jubet, qui aut imperare illis nesciat, aut, cui parere ipsi sciant : se adhuc invidiosum illud regnum, non voluptatibus, sed laboribus ac periculis sentire. » Commemorat deinde beneficia sua : « ut defectionem sociorum vindicaverit; ut Dardanos, Thessalosque, exsultantes morte Demetrii regis, compescuerit; ut denique dignitatem Macedonum non solum defenderit, verum etiam auxerit. Quorum si illos pœniteat, deponere se imperium, et reddere illis munus suum; ipsi regem quærant, cui imperent. » Quum populus, pudore motus, recipere eum regnum juberet, tandiu recusavit, quoad seditionis auctores supplicio traderentur.

IV. Post hæc bellum Spartanis infert : qui soli Philippi Alexandrique bellis, imperium Macedonum, et omnibus metuenda arma contempserant. Inter duas nobilissimas gentes bellum summis utrinque viribus fuit, quum hi pro vetere Macedonum gloria, illi non solum pro illibata libertate, sed etiam pro salute certarent. Victi Lacedæmonii, non ipsi tantum, sed etiam conjuges liberique, magno animo fortunam tulere. Nemo quippe in acie saluti pepercit : nulla amissum conjugem flevit : filiorum mortem senes laudabant : patribus in acie cæsis filii gratulabantur : suam vicem omnes dole-

ronne. Bientôt, les Macédoniens soulevés le tenant assiégé dans son palais, il se présente sans gardes aux yeux de la multitude, et, jetant devant le peuple le diadème et la pourpre : « Donnez, dit-il, ces ornemens à un homme qui sache ou vous obéir ou se faire obéir de vous. Cette royauté si enviée ne m'a offert, au lieu de plaisirs, que travaux et que périls ! » Il leur rappelle ensuite ses nombreux bienfaits : « il a puni la défection de leurs alliés, réprimé la joie coupable des Dardaniens et des Thessaliens à la mort de Demetrius, soutenu et élevé même la dignité de la Macédoine. Si ses actions ont mérité leur haine, il est prêt à abdiquer l'empire, à leur rendre leur présent; qu'ils cherchent un roi à qui ils puissent commander. » Le peuple, honteux de ces reproches, le prie de reprendre la couronne; mais il refusa jusqu'à ce que les auteurs de la révolte eussent été livrés au supplice.

IV. Il attaque ensuite les Spartiates, qui seuls, dans la guerre de Philippe et d'Alexandre, avaient méconnu l'empire de la Macédoine, et bravé des armes qui faisaient trembler le monde. Ces deux peuples illustres déployèrent à l'envi toutes leurs forces : les Macédoniens combattaient pour l'antique honneur de leur nom; les Spartiates, pour leur liberté intacte encore, et pour le salut même de leur patrie. Ils succombèrent; mais leur défaite n'abattit ni leur courage, ni celui de leurs enfans et de leurs femmes. Pas un, dans la bataille, ne ménagea sa vie; pas une femme ne pleura son époux; les vieillards vantaient le trépas de leurs fils; les enfans enviaient le sort de leurs pères morts en combattant : tous se plai-

bant, quod non ipsi pro patriæ libertate cecidissent. Patentibus omnes domibus saucios excipiebant, vulnera curabant, lassos reficiebant. Inter hæc nullus in urbe strepitus, nulla trepidatio; magis omnes publicam, quam privatam fortunam lugebant. Inter hæc Cleomenes rex, post multas hostium cædes, toto corpore, suo pariter et hostium cruore madens, supervenit; ingressusque urbem, non humi consedit, non cibum aut potum poposcit, non denique armorum onus deposuit : sed acclinis parieti, quum quatuor millia sola ex pugna superfuisse conspexisset, hortatur, « ut se ad meliora reipublicæ tempora reservarent. » Tum cum conjuge et liberis Ægyptum ad Ptolemæum proficiscitur : a quo honorifice susceptus, diu in summa dignatione regis vixit. Postremo post Ptolemæi mortem, a filio ejus cum omni familia interficitur. Antigonus autem, cæsis occidione Spartanis, fortunam tantæ urbis miseratus, a direptione milites prohibuit; veniamque his, qui superfuerant, dedit, præfatus, « bellum se cum Cleomene, non cum Spartanis habuisse, cujus fuga omnis ira ejus finita sit : nec minori sibi gloriæ fore, si ab eo servata Lacedæmon, a quo solo capta sit, proderetur. Parcere igitur se solo urbis ac tectis, quoniam homines, quibus parceret, non superfuissent. » Nec multo post ipse decedit, regnumque Philippo pupillo, annos XIV nato, tradidit.

gnaient de n'avoir pu mourir pour la liberté de leur patrie. Toutes les portes s'ouvraient pour accueillir les blessés; on pansait leurs blessures[3], on soulageait leurs fatigues. Ni désordre, ni épouvante dans la ville; tous pleuraient sur le malheur public, et non sur leurs pertes privées. Cependant le roi Cléomène, après un affreux massacre des ennemis, arrive couvert de leur sang et du sien : il entre dans la ville, et, sans prendre de repas, refusant de manger et de boire, sans même déposer ses armes, il s'appuie sur une muraille; puis, voyant son armée réduite à quatre mille hommes, il les exhorte à se réserver pour des temps plus heureux. Il part ensuite avec sa femme, ses enfans, et se rend en Égypte, près de Ptolémée : accueilli avec respect, il y jouit longtemps de toute la faveur du roi. Mais Ptolémée étant mort, son fils[4] le fit périr avec sa famille entière. Antigone, après la sanglante défaite des Spartiates, touché des malheurs d'un si grand peuple, épargna le pillage à leur ville, et fit grâce à tous ceux qui avaient survécu à la bataille. Il dit qu'il avait fait la guerre à Cléomène, et non pas à Sparte; que la fuite du roi avait éteint sa haine, et qu'il lui serait à jamais glorieux d'avoir conservé Sparte, que lui seul avait pu conquérir; que, n'y trouvant plus de citoyens à sauver, il en épargnait au moins le sol et les murailles. Il mourut peu de temps après, laissant le trône à Philippe, son pupille, âgé de quatorze ans.

LIBER XXIX.

I. Iisdem ferme temporibus prope universi orbis imperia nova regum successione mutata sunt. Nam et in Macedonia Philippus, mortuo Antigono, tutore eodemque vitrico, annorum quatuordecim regnum suscepit : et in Asia, interfecto Seleuco, impubes adhuc rex Antiochus constitutus est : Cappadociæ quoque regnum Ariarathi, puero admodum, pater ipse tradiderat : Ægyptum, patre ac matre interfectis, occupaverat Ptolemæus, cui ex facinoris crimine cognomentum *Philopatori* fuit. Sed et Spartani in locum Cleomenis suffecerunt Lycurgum. Et ne qua temporibus mutatio deesset, apud Carthaginienses quoque ætate immatura dux Annibal constituitur, non penuria seniorum, sed odio Romanorum, quo imbutum eum a pueritia sciebant, fatale non tam Romanis, quam ipsi Africæ, malum. His regibus pueris etsi nulli senioris ætatis rectores erant, tamen in suorum quibusque majorum vestigia intentis, magna indoles virtutis enituit. Solus Ptolemæus, sicut scelestus in occupando regno, ita et segnis in administrando fuit. Philippum Dardani, ceterique omnes finitimi populi, quibus velut immortale odium cum Mace-

LIVRE XXIX.

I. Vers le même temps, presque tous les états de l'univers changèrent à la fois de maîtres. En Macédoine, Philippe, âgé de quatorze ans, se vit appelé au trône par la mort d'Antigone, son tuteur et son beau-père. En Asie, Seleucus venait de périr, et le sceptre passait à Antiochus, encore enfant. En Cappadoce, un autre enfant, Ariarathe, recevait la couronne des mains de son père. En Égypte, Ptolémée, meurtrier de son père et de sa mère, s'était emparé du trône, et l'horreur d'un tel forfait l'avait fait surnommer *Philopator*. Les Spartiates substituaient Lycurgue à Cléomène. Enfin, pour qu'on vît partout les mêmes changemens s'accomplir, Annibal, jeune encore, était nommé général à Carthage : on ne manquait pas de capitaines plus âgés; mais la haine des Romains, dans laquelle on les avait nourris, avait déterminé ce choix, moins funeste à l'Italie qu'à l'Afrique. Ces jeunes souverains, sans prendre pour guides des ministres plus âgés, suivirent pourtant les traces de leurs aïeux, et s'illustrèrent par de grands talens. Ptolémée seul montra de la faiblesse sur un trône acquis par le crime. Les Dardaniens et d'autres peuples voisins, éternels ennemis des rois de Macédoine, ne cessèrent d'attaquer Philippe, dont ils méprisaient la jeunesse.

donum regibus erat, contemptu ætatis assidue lacessebant. Contra ille, submotis hostibus, non contentus sua defendisse, ultro etiam Ætolis bellum inferre gestiebat.

II. Quæ agitantem illum Demetrius, rex Illyriorum, nuper a Paulo, romano consule, victus, supplicibus precibus aggreditur, injuriam Romanorum querens, « qui, non contenti Italiæ terminis, imperium spe improba totius orbis amplexi, bellum cum omnibus regibus gerant. Sic illos Siciliæ, sic Sardiniæ Hispaniæque, sic denique totius Africæ imperium affectantes, bellum cum Pœnis et Annibale suscepisse : sibi quoque non aliam ob causam, quam quod Italiæ finitimus videbatur, bellum illatum : quasi nefas esset, aliquem regem juxta imperii eorum terminos esse. Sed et ipsi cavendum esse exemplum : cujus quanto promptius nobiliusque sit regnum, tanto sit Romanos acriores hostes habiturus. » Super hæc, cedere se illi regno, quod Romani occupaverint, profitetur; gratius habiturus, si in possessione imperii sui socium, potius quam hostes, videret. Hujuscemodi oratione impulit Philippum, ut, omissis Ætolis bellum Romanis inferret, minus negotii existimantem, quod jam victos ab Annibale apud Trasimenum lacum audierat. Itaque ne eodem tempore multis bellis distineretur, pacem cum Ætolis facit; non quasi alio bellum translaturus, sed ut Græciæ quieti consulturus, quam nunquam in majori periculo fuisse affirma-

Mais il les repoussa, et, non content de protéger ses frontières, il brûlait de porter la guerre en Étolie.

II. Tels étaient ses projets, lorsque Demetrius, roi d'Illyrie, récemment vaincu par le consul Paulus, se présente en suppliant devant lui. Il se plaint de l'ambition de Rome, « qui, non contente d'avoir soumis l'Italie, ose aspirer à l'empire du monde, et menace tous les rois de ses armes. C'est ainsi que, pour subjuguer la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne, et l'Afrique entière, ils ont entrepris la guerre contre Annibal et Carthage. S'il est lui-même en butte à leurs attaques, c'est parce que ses états sont voisins de l'Italie, comme si nul roi ne pouvait sans crime toucher aux frontières de leur empire. Philippe aussi devait craindre un tel exemple, lui dont l'empire, plus proche et surtout plus riche, avait plus à redouter de l'inimitié des Romains. » Il promet enfin de lui céder ce qu'ils ont envahi de son empire, aimant mieux voir ses états aux mains d'un allié que dans celles des ennemis. Philippe, renonçant à attaquer l'Étolie, se laissa donc entraîner à faire la guerre aux Romains, qui, vaincus par Annibal près du lac Trasimène [1], semblaient lui promettre une victoire facile. Pour n'avoir pas à la fois plusieurs ennemis, il fait la paix avec les Étoliens : sans publier le projet d'une guerre lointaine, il annonce qu'il veut défendre la Grèce : « elle n'a jamais, dit-il, connu de plus grand péril, que depuis qu'à l'Occident s'élèvent les empires nouveaux de Carthage et de Rome ; que, se disputant la puissance, ils

bat; siquidem consurgentibus ab Occidente novis Pœnorum et Romanorum imperiis, quibus una hæc a Græcia atque Asia sit mora, dum inter se bello discrimen imperii faciunt : ceterum statim victoribus transitum in Orientem fore.

III. « Videre se itaque, ait, consurgentem in Italia nubem illam trucis et cruenti belli : videre tonantem ac fulminantem ab Occasu procellam, quam in quascunque terrarum partes victoriæ tempestas detulerit, magno cruoris imbre omnia fœdaturam. Frequenter Græciam ingentes motus passam, nunc Persarum, nunc Gallorum, nunc Macedonum bellis : sed omnia illa ludum fuisse existimaturos, si ea, quæ nunc in Italia concurrat manus, extra terram illam se effuderit. Cernere se, quam cruenta et sanguinaria inter se bella utrique populi viribus copiarum, et ducum artibus gerant : quæ rabies finiri solo partis alterius interitu, sine ruina finitimorum, non possit. Feros igitur animos victorum minus quidem Macedoniæ, quam Græciæ, timendos, quia et remotior, et in vindictam sui robustior sit : scire tamen se, eos, qui tantis viribus concurrant, non contentos hoc fine victoriæ fore; metuendumque sibi quoque certamen eorum, qui superiores exstiterint. » Hoc prætextu, finito cum Ætolis bello, nihil aliud, quam Pœnorum Romanorumque bella respiciens, singulorum vires perpendebat. Sed nec Romani, tametsi Pœni et

n'ont pu, jusqu'à ce jour, envahir l'Orient et la Grèce, mais qu'on verra les vainqueurs pénétrer aussitôt dans l'Orient [2].

III. « Dans l'Italie, dit-il, grossit un nuage qui porte dans ses flancs une guerre opiniâtre et sanglante. A l'Occident gronde et éclate un orage qui, poussé sur l'univers par le souffle de la victoire, couvrira le monde entier d'une pluie de sang. Souvent en proie à de cruelles attaques de la part des Perses, des Gaulois ou des Macédoniens, la Grèce trouvera ses souffrances passées bien légères, si ces puissances, qui luttent dans l'Italie, viennent à se répandre hors de ses limites. Il voit, dans cette guerre acharnée et cruelle, chaque peuple déployer toutes ses forces, chaque général toutes ses ressources : cette fureur ne peut s'éteindre par la ruine entière d'un parti, sans entraîner ses voisins dans sa chute. Plus éloignée, plus forte pour se défendre, la Macédoine devait moins que la Grèce redouter l'ambition des vainqueurs, et cependant il sentait que des peuples qui combattaient avec tant de forces ne borneraient pas là leur victoire, et qu'il devrait craindre à son tour les coups de ceux qui seraient restés vainqueurs. » Ayant ainsi terminé sa guerre contre les Étoliens, Philippe, les yeux fixés sur les guerres de Carthage et de Rome, pesait les forces des deux nations rivales. Les Romains, qui voyaient Annibal et les Carthaginois à leurs portes, n'en redoutaient pas moins la Macédoine ; ils craignaient l'an-

Annibal in cervicibus erant, soluti metu macedonico videbantur : quippe terrebat eos et vetus Macedonum virtus, et devicti Orientis gloria, et Philippus studio Alexandri æmulationis incensus, quem promptum in bella industriumque cognoverant.

IV. Igitur Philippus, quum, iterato prœlio, victos a Pœnis Romanos didicisset, aperte hostem se his professus, naves, quibus in Italiam exercitum trajiceret, fabricare cœpit. Legatum deinde ad Annibalem, jungendæ societatis gratia, cum epistolis mittit : qui comprehensus, et ad senatum perductus, incolumis dimissus est, non in honorem regis, sed ne, dubius adhuc, indubitatus hostis redderetur. Postea vero, quum Romanis nuntiatum esset, in Italiam Philippum copias trajecturum, Lævinum prætorem cum instructis navibus ad prohibendum transitum mittunt. Qui quum in Græciam trajecisset, multis promissis impellit Ætolos bellum adversus Philippum suscipere. Philippus quoque Achæos in Romanorum bella sollicitat. Interea et Dardani Macedoniæ fines vastare cœperunt, abductisque xx millibus captivorum, Philippum a romano bello ad tuendum regnum revocaverunt. Dum hæc aguntur, Lævinus prætor, juncta cum Attalo rege societate, Græciam populatur. Quibus cladibus perculsæ civitates, auxilium petentes Philippum legationibus fatigant : nec non et Illyriorum rex, lateri ejus hærens, assiduis precibus

tique valeur de ce peuple illustré par l'Orient conquis, et les talens de Philippe, et son ardeur pour la guerre, qui le rendait émule de la gloire d'Alexandre.

IV. Philippe, à la nouvelle d'une seconde défaite essuyée par les Romains, se déclara hautement leur ennemi, et fit équiper une flotte pour passer en Italie. Il écrit et députe à Annibal, pour lui proposer une alliance; le député, saisi par les Romains, et conduit devant le sénat, fut renvoyé sain et sauf, non par respect pour son maître, mais pour ne pas décider à la guerre un prince dont les desseins pouvaient être douteux encore. Bientôt, instruits que l'armée de Philippe allait passer en Italie, les Romains envoient, pour lui fermer le passage, le préteur Lévinus avec une flotte. Ce général passe en Grèce, décide, à force de promesses, les Étoliens à se déclarer contre Philippe, qui presse à son tour les Achéens de prendre les armes contre Rome. De leur côté, les Dardaniens font une irruption en Macédoine, enlèvent vingt mille captifs, et forcent Philippe à quitter les Romains pour venir défendre son royaume. Cependant Lévinus, ayant fait alliance avec Attale, ravage la Grèce. Les villes grecques, épouvantées, implorent à grands cris le secours de Philippe; et le roi d'Illyrie, attaché à ses pas, ne cesse de lui rappeler sa promesse. Enfin la Macédoine ravagée demandait vengeance. Ainsi pressé de toutes parts, et ne sachant de quel côté porter d'abord ses armes, il promettait à tous

promissa exigebat. Super hæc vastati Macedones ultionem flagitabant. Quibus tot tantisque rebus obsessus, cui rei primum occurreret, ambigebat; omnibus tamen propediem auxilia se missurum pollicetur : non quia facere posset, quæ promittebat, sed ut spe impletos in societatis jure retineret. Prima tamen illi expeditio adversus Dardanos fuit : qui, absentiam ejus aucupantes, majore belli mole Macedoniæ imminebant. Cum Romanis quoque pacem facit, contentis interim bellum macedonicum distulisse : Philopœmeni, Achæorum duci, quem ad Romanos sociorum animos sollicitare didicerat, insidias prætendit. Quibus ille cognitis vitatisque, discedere ab eo Achæos auctoritate sua coegit.

de prompts secours, dans l'espoir, non de tenir sa parole, mais de soutenir leur courage, et de conserver leur alliance. Sa première expédition fut contre les Dardaniens[3], qui, épiant l'instant de son départ, menaçaient d'accabler la Macédoine. Il fit la paix avec les Romains, qui s'applaudirent de pouvoir différer la guerre contre lui. Enfin, sachant que Philopémen, général des Achéens, s'efforçait d'entraîner ses alliés dans le parti de Rome, il lui dressa des embûches : celui-ci en fut averti, les évita, et, par son autorité, détacha les Achéens de l'amitié de Philippe.

LIBER XXX.

I. PHILIPPO in Macedonia magnis rebus intento, in Ægypto Ptolemæi diversi mores erant. Quippe regno parricidio parto, et ad necem utriusque parentis cæde etiam fratris adjuncta, velut rebus feliciter gestis, luxuriæ se tradiderat; regisque mores omnis secuta regia erat. Itaque non amici tantum præfectique, verum etiam omnis exercitus, depositis militiæ studiis, otio ac desidia corrupti marcebant. Quibus rebus cognitis, Antiochus, rex Syriæ, veteri inter se regnorum odio stimulante, repentino bello multas urbes ejus oppressit, ipsamque Ægyptum aggreditur. Trepidare igitur Ptolemæus; legationibus missis, quoad vires pararet, morari Antiochum. Magno deinde in Græcia exercitu conducto, secundum prœlium facit; spoliassetque regno Antiochum, si fortunam virtute juvisset. Sed contentus reciperatione urbium quas amiserat, facta pace, avide materiam quietis arripuit; revolutusque in luxuriam, occisa Eurydice uxore eademque sorore sua, Agathocliæ meretricis illecebris capitur. Atque ita, omnem magnitudinem nominis ac majestatis oblitus, noctes in stupris, dies in

LIVRE XXX.

I. TANDIS que de grands desseins occupaient le roi de Macédoine, Ptolémée, roi d'Égypte, se livrait à des goûts tout contraires. Monté au trône par un parricide, meurtrier de son frère après l'avoir été de son père et de sa mère, il s'abandonnait à la mollesse, comme pour se reposer de ses brillans exploits. Toute sa cour avait imité ses mœurs ; ses favoris, ses officiers, son armée entière, perdaient, dans l'oisiveté et dans une honteuse inertie, l'habitude et le goût des combats. Instruit de toutes ces fautes, excité d'ailleurs par l'antique haine qui divisait les deux royaumes, Antiochus, roi de Syrie, lui déclare brusquement la guerre, lui enlève plusieurs villes, et vient attaquer l'Égypte. Ptolémée tremblant lui envoie des députés, et gagne du temps pour rassembler ses forces. Il fait lever une grande armée dans la Grèce et gagne une bataille ; il renversait le trône d'Antiochus, si son courage eût secondé la fortune. Mais, content d'avoir repris les villes qu'il avait perdues [1], il se hâte de faire la paix pour rentrer dans le repos ; il se replonge dans ses désordres, fait périr Eurydice, sa femme et sa sœur, et se laisse séduire aux charmes de la courtisane Agathoclie. Oubliant ainsi la grandeur de son nom et de son rang, il passe le jour dans les festins, et la nuit dans les dé-

conviviis consumit. Adduntur instrumenta luxuriæ, tympana et crepundia : nec jam spectator rex, sed magister nequitiæ, nervorum oblectamenta modulatur. Hæc primo laborantis regiæ tacitæ pestes et occultæ fuere.

II. Deinde crescente licentia, jam nec parietibus regiæ domus contineri meretricis audacia potest : quam proterviorem sociata cum Agathocle fratre, ambitiosæ pulchritudinis scorto, quotidiana regis stupra faciebant. Accedebat et mater Œnanthe, quæ geminæ sobolis illecebris devinctum regem tenebat. Itaque non contentæ rege, jam etiam regnum possident, jam in publico visuntur, jam salutantur, jam comitantur. Agathocles regis lateri junctus, civitatem regebat : tribunatus, præfecturas, et ducatus mulieres ordinabant; nec quisqiam in regno suo minus, quam ipse rex, poterat. Qium interim, relicto quinquenni ex Eurydice sorore flio, moritur : sed mors ejus, dum pecuniam regiam muleres rapiunt, et imperium, inita cum perditissimis socieate, occupare conantur, diu occultata fuit. Re tandem cognita, concursu multitudinis, et Agathocles occidtur, et mulieres in ultionem Eurydices patibulis suffigu.tur. Morte regis, supplicio meretricum velut expiata egni infamia, legatos Alexandrini ad Romanos misere, cantes, ut tutelam pupilli susciperent; tuerenturque regnum Ægypti, quod jam Philippum et Antiochum, acta inter se pactione, divisisse dicebant.

III. Grata legatio Romanis fuit, causam belli adver-

bauches. Autour de lui retentissent les tambourins et les sistres, instrumens de ses voluptés; et, dans ces honteux plaisirs, de témoin devenu maître, il sait à son tour charmer les sens par des accords délicieux. Ainsi naquit d'abord la corruption dans le secret de la cour.

II. Bientôt s'accrut la licence; l'audace de la courtisane franchit les murs du palais : la passion du roi pour elle et pour son frère Agathocle, qui lui prostituait sa beauté, redoublait tous les jours son insolence. Enfin, Œnanthe, leur mère, tenait le prince enchaîné par les attraits de ses deux enfans. Aussi, non contentes de gouverner le roi, elles dominent encore sur le royaume; elles vont se montrer en public; elles ont leurs courtisans et leurs gardes. Agathocle, suivant partout le roi, était maître de l'état : tribuns, préfets, généraux, tout dépendait des femmes, et nul n'était dans l'empire moins maître que le roi. Cependant il meurt, laissant de sa sœur Eurydice un fils âgé de cinq ans. Les deux femmes, voulant piller son trésor, et s'emparer, avec les scélérats qu'elles s'étaient unis, du gouvernement de l'état, cachèrent long-temps sa mort. Enfin, le peuple l'apprend, se soulève, massacre Agathocle; et, pour venger Eurydice, attache au gibet la mère et la fille. Croyant avoir effacé, par la mort du roi et le supplice des courtisanes, le déshonneur du royaume, les habitans d'Alexandrie envoyèrent aux Romains des députés pour les prier de servir de tuteurs au jeune prince, et de défenseurs à l'Égypte, déjà partagée, disaient-ils, par un traité secret entre Antiochus et Philippe.

III. Cette demande plut aux Romains; ils cherchaient

sus Philippum quærentibus, qui insidiatus eis temporibus punici belli fuerat. Huc accedebat, quod, Pœnis et Annibale superato, nullius magis arma metuebant, reputantibus, quantum motum Pyrrhus parva manu Macedonum in Italia fecisset, quantasque res Macedones in Oriente gessissent. Mittuntur itaque legati, qui Antiocho et Philippo denuntient, regno Ægypti abstineant. Mittitur et M. Lepidus in Ægyptum, qui tutorio nomine regnum pupilli administret. Dum hæc aguntur, interim legationes Attali regis et Rhodiorum, injurias Philippi querentes, Romam venerunt. Quæ res omnem cunctationem macedonici belli senatui exemit. Statim igitur, titulo ferendi sociis auxilii, bellum adversus Philippum decernitur, legionesque cum consule in Macedoniam mittuntur. Nec multo post tempore, tota Græcia, fiducia Romanorum, adversus Philippum, spe pristinæ libertatis erecta, bellum ei intulit : atque ita, quum rex undique urgeretur, pacem petere compellitur. Deinde, quum expositæ conditiones pacis a Romanis essent, repetere sua et Attalus, et Rhodii, et Achæi, et Ætoli cœpere. Contra Philippus, adduci se posse, ut Romanis pareat, concedebat ; « ceterum indignum esse, Græcos a Philippo et Alexandro, majoribus suis, victos, et sub jugum macedonici imperii subactos; veluti victores, leges pacis sibi dicere, quibus prius sit servitutis ratio reddenda, quam libertas vindicanda. » Ad postremum tamen, petente eo, induciæ duorum men-

un prétexte pour faire la guerre à Philippe, qui, pendant la guerre punique, s'était déclaré contre eux. D'ailleurs, depuis la défaite de Carthage et d'Annibal, nul ne leur paraissait tant à craindre. Ils se rappelaient que Pyrrhus, avec une poignée de Macédoniens, avait ébranlé l'Italie; ils songeaient aux exploits du même peuple en Orient. Aussi, ils font défendre à Antiochus et à Philippe de menacer l'Égypte; ils envoient en Égypte M. Lepidus pour gouverner, en qualité de tuteur, les états de leur pupille. En même temps, des ambassadeurs du roi Attale et de Rhodes viennent à Rome se plaindre de Philippe. Dès-lors, le sénat n'hésite plus; sous prétexte de défendre ses alliés, il déclare la guerre à Philippe : il envoie en Macédoine un consul et des légions. Bientôt la Grèce entière, comptant sur l'appui de Rome, et espérant recouvrer son antique liberté, se déclare contre le roi. Ainsi pressé de toutes parts, Philippe demanda la paix. Les Romains proposèrent leurs conditions, et Attale, les Rhodiens, les Achéens, les Étoliens, réclamèrent ce qu'il leur avait ravi. Mais Philippe, consentant à plier sous les Romains, répondait « qu'il ne pouvait, sans honte, subir comme vaincu les lois de la Grèce, soumise par ses aïeux Philippe et Alexandre, et assujettie par eux au joug de la Macédoine; qu'elle devait rendre compte de son obéissance, avant de prétendre à la liberté. Cependant, sur sa demande, une trève de deux mois[2] lui fut accordée, pour solliciter à Rome, près du sénat, une paix qui ne pouvait se conclure en Macédoine.

sium datæ, ut pax, quæ in Macedonia non conveniebat, Romæ a senatu peteretur.

IV. Eodem anno inter insulas Theram et Therasiam, medio utriusque ripæ et maris spatio, terræ motus fuit. In quo, cum admiratione navigantium, repente ex profundo cum calidis aquis insula emersit. In Asia quoque eadem die idem motus terræ Rhodum, multasque alias civitates, gravi ruinarum labe concussit : quasdam solidas absorbuit. Quo prodigio territis omnibus, vates cecinere, « oriens Romanorum imperium, vetus Græcorum ac Macedonum voraturum. » Interim a senatu repudiata pace, Philippus in societatem belli Nabin tyrannum sollicitat. Atque ita, quum in aciem exercitum instructis e diverso hostibus produxisset, hortari suos cœpit, referendo, « Persas, Bactros, Indosque, et omnem Asiam, Orientis finem, a Macedonibus perdomitam; tantoque fortius hoc bellum, quam illa, sustinendum, quanto sit libertas imperio carior. » Sed et Flamininus romanus consul, relatione rerum recentissime gestarum, suos stimulabat in prœlium, ostendendo, « Hinc Carthaginem cum Sicilia, inde Italiam et Hispaniam romana virtute perdomitas : nec Annibalem quidem Alexandro Magno postponendum, quo Italia pulso, Africam ipsam, tertiam partem mundi, superaverint. Sed nec Macedonas veteri fama, sed præsentibus viribus, æstimandos : quia non cum Alexandro Magno, quem invictum audierant, nec cum exercitu ejus, qui totum Orientem devicerat,

IV. La même année[3], entre les îles de Théra et de Thérasie, au milieu du bras de mer qui en sépare les deux rives, un tremblement de terre se fit sentir, et les navigateurs étonnés virent, au milieu d'une onde fumante, une île nouvelle sortir tout à coup du sein des flots. Le même jour, les mêmes secousses ébranlèrent l'Asie; Rhodes et plusieurs autres villes furent en partie renversées; quelques-unes furent ensevelies tout entières. Dans l'épouvante qu'inspira ce prodige, les oracles annoncèrent « que l'empire naissant de Rome engloutirait l'antique puissance de la Macédoine et de la Grèce. » Cependant Philippe, voyant le sénat lui refuser la paix, engagea dans son parti le tyran Nabis. Ayant ensuite rangé ses soldats en bataille devant l'armée ennemie, il leur rappelle, pour exciter leur courage, « que les Macédoniens ont soumis la Perse, la Bactriane, l'Inde et l'Asie entière jusqu'aux extrémités de l'Orient; et que si la liberté est un bien plus précieux que l'empire, ils doivent, dans cette bataille, déployer plus de courage que leurs pères dans ces conquêtes. » Flamininus, le consul romain, excitait les siens au combat par le tableau de leurs derniers exploits; il leur montrait « Carthage et la Sicile, l'Italie et l'Espagne, domptées par la valeur romaine; il leur disait qu'en chassant de l'Italie Annibal, digne émule du grand Alexandre, ils avaient triomphé de l'Afrique, l'une des trois parties du monde; qu'il fallait juger les Macédoniens, non par leur gloire passée, mais par leur force actuelle; qu'ils n'avaient pas à com-

bellum gerant : sed cum Philippo, puero immaturæ ætatis, qui regni terminos adversus finitimos ægre defendat, et cum his Macedonibus, qui non ita pridem prædæ Dardanis fuerint. Illos majorum decora, se suorum militum commemorare. Non enim alio exercitu Annibalem et Pœnos, et totum ferme Occidentem, sed his ipsis, quos in acie habeat, militibus subactos. » His adhortationibus utrinque concitati milites, prœlio concurrunt, alteri Orientis, alteri Occidentis imperio gloriantes; ferentesque in bellum, alii majorum suorum antiquam et obsoletam gloriam, alii virentem recentibus experimentis virtutis florem. Sed Macedonas romana fortuna vicit. Fractus itaque bello Philippus, pace a Flaminino consule petita, nomen quidem regium retinuit : sed omnibus Græciæ urbibus, velut regni membris, extra terminos antiquæ possessionis, amissis, solam Macedoniam retinuit. Offensi tamen Ætoli, quod non ex arbitrio eorum Macedonia quoque adempta regi, et data sibi in præmium belli esset, legatos ad Antiochum mittunt, qui eum adulatione magnitudinis, in romana bella, spe societatis universæ Græciæ, impellerent.

battre cet Alexandre qui passait pour invincible, ni cette armée qui, sous lui, avait soumis l'Orient; mais Philippe, prince d'un âge encore tendre [4], qui défendait à peine contre ses voisins les frontières menacées de son royaume, et les Macédoniens, qui s'étaient vus récemment la proie des Dardaniens : que si les ennemis vantaient le nom de leurs pères, il pouvait citer, lui, les triomphes de ses soldats; l'armée qui avait vaincu Annibal, les Carthaginois, et presque tout l'Occident, était la même qu'il conduisait maintenant au combat.» Enflammées par ces discours, les armées en viennent aux mains; fières toutes deux, l'une d'avoir soumis l'Orient, l'autre de règner sur l'Occident, et portant dans le combat, celle-là, la gloire antique et presque effacée de leurs pères, celle-ci, une fleur de courage illustrée par des succès récens. La fortune de Rome triompha. Écrasé par cette défaite, Philippe demanda la paix au consul Flamininus : le titre de roi lui resta; mais, dépouillé de toutes les villes grecques réunies jadis aux anciens états de ses pères, il ne garda que la Macédoine. Quant aux Étoliens, irrités qu'on ne lui eût pas ravi jusqu'à ce royaume, pour en faire le prix de leurs services, ils envoyèrent à Antiochus des députés pour l'engager, en lui vantant sa propre grandeur et en lui promettant l'alliance de toute la Grèce, à déclarer la guerre aux Romains.

LIBER XXXI.

I. Mortuo Ptolemæo Philopatore, rege Ægypti, contemptaque parvuli filii ejus ætate, qui, in spem regni relictus, prædæ etiam domesticis erat, Antiochus, rex Syriæ, occupare Ægyptum statuit. Itaque Phœnicen, ceterasque Syriæ quidem, sed juris ægyptii, civitates quum invasisset, legatos ad eum senatus mittit, qui denuntiarent ei, abstineret regno pupilli, postremis patris precibus fidei suæ traditi. Quibus spretis, interjecto tempore, alia legatio supervenit, quæ, omissa pupilli persona, civitates, jure belli factas populi romani, in integrum restitui jubebat. Abnuenti bellum denuntiatum : quod ille facile susceptum infeliciter gessit. Eodem tempore et Nabis tyrannus multas Græciæ civitates occupaverat. Igitur senatus, ne uno tempore duplici bello romanæ vires distinerentur, scripsit Flaminino, si ei videatur, sicuti Macedoniam a Philippo, ita Græciam a Nabide liberet. Ob quam causam imperium ei prorogatum est. Terribile quippe Antiochi bellum Annibalis nomen faciebat, quem æmuli ejus, occultis mandatis, cum Antiocho inisse societatem, apud Romanos criminabantur, negantes, eum æquo animo sub legibus vivere, assuetum imperio, et immoderata licentia mili-

LIVRE XXXI.

I. Ptolémée Philopator n'ayant laissé à sa mort, pour lui succéder un jour, qu'un fils en bas âge, qui servait de jouet aux officiers de sa maison, Antiochus, roi de Syrie, méprisant l'enfance du prince, résolut de s'emparer de ses états. Il avait envahi la Phénicie et quelques villes de Syrie, possédées par les rois d'Égypte, lorsque le sénat romain lui fit défendre, par ses députés, d'attaquer le royaume d'un pupille pour qui les derniers vœux d'un père avaient imploré l'appui de Rome. Antiochus méprisa ces ordres, et bientôt une autre ambassade, ne parlant plus des droits du pupille, vient le sommer de rendre des places qui, par droit de conquête, appartenaient aux Romains. Il refuse; la guerre se déclare : elle fut aussi malheureuse pour lui, que légèrement entreprise. Vers le même temps, le tyran Nabis s'était emparé de plusieurs cités grecques. Le sénat, pour que ses armées n'eussent point à la fois deux ennemis à combattre, avait mandé à Flamininus d'affranchir, s'il le voulait, la Grèce du joug de Nabis, comme il avait délivré la Macédoine de Philippe. Ce fut dans ce but qu'on lui continua le commandement. La guerre d'Antiochus paraissait redoutable, à cause du nom d'Annibal. Ses ennemis l'accusaient près des Romains, d'une alliance secrète avec le roi de Syrie : ils disaient que, trop fier pour obéir

tari; semperque, tædio quietis urbanæ, novas belli causas circumspicere. Quæ etsi falsa nuntiata fuissent, apud timentes tamen pro veris habebantur.

II. Denique senatus metu perculsus, ad speculandos actus Annibalis, legatum in Africam Cnæum Servilium mittit : eique tacitis mandatis præcipit, si posset, eum per æmulos ejus interficeret, metuque invisi nominis tandem populum romanum liberaret. Sed res Annibalem non diu latuit, virum ad prospicienda cavendaque pericula paratum; nec minus in secundis adversa, quam in adversis secunda cogitantem. Igitur quum tota die in oculis principum, legatique romani, in foro Carthaginiensium obversatus in supremum fuisset, appropinquante vespere, equum conscendit, et rus urbanum, quod propter litus maris habebat, ignaris servis, jussisque ad portam revertentem opperiri, contendit. Habebat ibi naves cum remigibus occulto sinu litoris absconditas; erat et grandis pecunia in eo agro præparata, ut, quum res exegisset, nec facultas fugam, nec inopia moraretur. Lecta igitur servorum juventute, quorum copiam italicorum captivorum numerus augebat, navem conscendit, cursumque ad Antiochum dirigit. Postera die civitas principem suum, ac tum temporis consulem, in foro exspectabat. Quem ut profectum nuntiatum est, non aliter quam si urbs capta esset, omnes trepidavere,

aux lois, habitué au commandement et à la toute-puissance militaire, las de vivre en paix dans une ville, il cherchait partout l'occasion d'une guerre nouvelle. Ces bruits étaient mensongers : mais la crainte y faisait ajouter foi.

II. Enfin, le sénat effrayé envoie en Afrique[1] Cnéus Servilius pour épier les démarches d'Annibal; il charge son député, dans des instructions secrètes, de le faire périr, s'il est possible, sous les coups de ses ennemis, et d'affranchir ainsi le peuple romain de la crainte d'un nom odieux. Habile à deviner et à éviter le péril, et sachant aussi bien prévoir les dangers dans le bonheur, que les succès au milieu des revers, Annibal découvrit ces complots. Il passe un jour entier sur la place publique, sous les yeux de l'envoyé romain et des premiers citoyens de Carthage; et, vers le soir, il monte à cheval, laisse ses esclaves aux portes de la ville, avec ordre de l'y attendre, et se dirige, à leur insu, vers une maison de campagne qu'il avait près du rivage. Il y tenait des vaisseaux cachés avec leurs rameurs, dans un enfoncement de la côte, et des trésors enfouis, afin que, dans le besoin, il ne lui manquât pour fuir ni secours ni argent. Choisissant donc les plus jeunes de ses esclaves, dont il avait grossi le nombre par les prisonniers faits en Italie, il se dirige vers les états d'Antiochus. Le lendemain, les citoyens attendaient sur la place leur chef, alors consul. A la nouvelle de son départ, la consternation fut générale, comme si la ville eût été prise : cette fuite paraissait présager des désastres à la patrie. Servilius, comme si déjà Annibal eût marché contre l'Italie, retourna se-

exitiosamque sibi fugam ejus ominati sunt. Legatus vero romanus, quasi bellum jam illatum Italiæ ab Annibale esset, tacitus Romam regreditur, trepidumque nuntium refert.

III. Interim in Græcia Flamininus, juncta cum quibusdam civitatibus societate, Nabidem tyrannum duobus continuis prœliis subegit; et graviter fractum, velut exsanguem, in regno reliquit. Sed libertate Græciæ restituta, deductisque ab urbibus præsidiis, quum romanus exercitus in Italiam reportatus esset, velut vacua rursus possessione sollicitatus, multas civitates repentino bello invasit. Quibus rebus exterriti Achæi, ne vicinum malum etiam ad se serperet, bellum adversus Nabidem decernunt, ducemque prætorem suum Philopœmenem, insignis industriæ virum, constituunt: cujus in eo bello tanta virtus enituit, ut opinione omnium Flaminino, romano imperatori, compararetur. Eodem tempore Annibal, quum ad Antiochum pervenisset, velut deorum munus excipitur: tantusque ejus adventu ardor animis regis accessit, ut non tam de bello, quam de præmiis victoriæ cogitaret. Sed Annibal, cui nota romana virtus erat, negabat opprimi Romanos, nisi in Italia posse. Ad hoc sibi centum naves, et decem millia peditum, et mille equites poscebat, promittens, « hac manu non minus bellum, quam gesserit, Italiæ restauraturum; et in Asiam regi sedenti aut victoriam de Romanis, aut æquas pacis conditiones relatu-

crètement à Rome, où il apporta cette triste nouvelle.

III. Cependant Flamininus, ayant fait alliance avec quelques cités grecques, vainquit deux fois de suite le tyran Nabis, et le laissa ainsi abattu, épuisé, dans son royaume. Mais lorsque Nabis vit la liberté rendue à la Grèce, les garnisons retirées des villes, et l'armée romaine ramenée en Italie, il s'élança sur cette terre sans défense, et s'empara de beaucoup de villes. Alarmés de ces attaques, et craignant qu'un fléau si voisin ne s'étendît jusqu'à eux, les Achéens résolurent de le combattre, et choisirent pour général leur préteur Philopémen, dont les talens déjà connus se déployèrent avec tant d'éclat dans cette guerre, que tout le monde l'égalait au général romain Flamininus. Dans le même temps, Annibal, arrivé à la cour d'Antiochus, y fut reçu comme envoyé des dieux; le roi, enflammé par sa présence, paraissait moins songer à la guerre qu'aux fruits de la victoire. Mais Annibal, connaissant la valeur des Romains, répétait que jamais on ne les pourrait vaincre qu'en Italie [2]. Il demandait cent vaisseaux, dix mille fantassins, mille cavaliers, assurant « qu'avec ces forces il rallumerait dans l'Italie la même guerre qu'il y avait faite, et rapporterait au roi, sans qu'il sortît de l'Asie, ou la victoire ou une paix honorable; que l'Espagne, en proie au feu de la guerre, n'avait besoin que d'un chef; que l'Italie lui était aujourd'hui mieux connue; qu'enfin

rum : quippe et Hispanis bello flagrantibus, ducem tantum deesse; et Italiam notiorem sibi nunc, quam pridem fuisset. Sed nec Carthaginem quieturam, sociamque se ei sine mora præbituram. »

IV. Quum regi consilia placuissent, mittitur Carthaginem unus ex comitibus Annibalis, qui in bellum cupidos hortetur, Annibalemque cum copiis affuturum nuntiet; nihil dicat partibus, nisi animos Carthaginiensium, deesse : Asiam et vires belli, et sumptum præbituram. Hæc quum relata Carthaginem essent, nuntius ipse ab inimicis Annibalis comprehenditur, et perductus in senatum, quum interrogaretur ad quem missus esset, punico ingenio respondit, se ad universum senatum missum : nec enim hoc opus singulorum, sed universorum esse. Dum multis diebus deliberant, an eum Romam ad purgandam publicam conscientiam mittant; tacitus, conscensa nave, ad Annibalem revertitur : quo cognito, Carthaginienses ultro rem Romam per legatum deferunt. Romani quoque ad Antiochum legatos misere, qui sub specie legationis, et regis apparatum specularentur, et Annibalem aut Romanis mitigarent, aut assiduo colloquio suspectum invisumque regi redderent. Itaque legati quum Ephesi convenissent ad Antiochum, mandata ei senatus tradunt. Dum responsum exspectant, omnibus diebus assidui circa Annibalem fuere, dicentes, « timide eum a patria recessisse, quum pacem Romani, non tam cum republica ejus, quam cum eo factam, summa

Carthage, sortant de son repos, se hâterait de s'unir à lui. »

IV. Le roi adopta ce projet, et un des compagnons d'Annibal fut envoyé à Carthage pour y encourager ceux qui désiraient la guerre, promettre le secours d'Annibal et de son armée, annoncer que rien ne manquait plus à la ligue, que l'appui des Carthaginois, et enfin, que l'Asie fournirait pour cette guerre et les soldats et l'argent. Ces bruits s'étant répandus dans Carthage, l'envoyé est arrêté par les ennemis d'Annibal, et traduit devant le sénat. On lui demande à qui il est adressé; il répond, en vrai Carthaginois, qu'il s'adresse au sénat tout entier; que c'est ici l'affaire, non des particuliers, mais de la république elle-même. On délibéra long-temps s'il fallait l'envoyer à Rome pour la justification publique; mais il s'embarqua en secret et revint près d'Annibal. Instruits de son départ, les Carthaginois firent tout révéler aux Romains par un député. Ceux-ci, de leur côté, envoyèrent à Antiochus des ambassadeurs qui devaient profiter de ce titre pour observer les préparatifs, adoucir la haine qu'Annibal portait à Rome, ou exciter contre lui, par de fréquens entretiens, les soupçons et la haine du roi. Ces députés, ayant trouvé Antiochus à Éphèse, lui remirent les lettres du sénat; et, en attendant sa réponse, ils virent tous les jours Annibal; ils lui disaient « qu'une crainte mal fondée lui avait fait quitter sa patrie, puisque les Romains observaient, avec une fidélité religieuse, le traité qu'ils avaient fait, moins avec

fide custodiant: nec bella eum Romanorum magis odio quam patriæ amore gessisse, cui ab optimo quoque etiam spiritus ipse debeatur. Has enim publicas inter populos, non privatas inter duces, bellandi causas esse.» Inde res gestas ejus laudare. Quorum sermone lætus, sæpius cupidiusque cum legatis colloquebatur, ignarus, quod familiaritate romana odium sibi apud regem crearet. Quippe Antiochus tam assiduo colloquio reconciliatam ejus cum Romanis gratiam existimans, nihil ad eum, sicuti solebat, referre; expertemque totius consilii, veluti hostem proditoremque suum, odisse cœpit. Quæ res tantum apparatum belli, cessante imperatoria arte, corrupit. Senatus mandata fuerant, ut contentus terminis Asiæ esset, ne ipsis ingrediendi Asiam necessitatem imponeret. Quibus spretis, non accipiendum bellum statuit, sed inferendum.

V. Dicitur, quum frequenter de bello consilium habuisset, remoto Annibale, tandem eum vocari jussisse, non ut ex sententia ejus aliquid ageret, sed ne per omnia eum sprevisse videretur; omnibusque perrogatis, postremum interrogasse. Quo ille animadverso, « intelligere se professus est, non quia egeat consilio, sed ad supplendum numerum sententiarum, se vocatum; tamen et odio Romanorum, et amore regis, apud quem solum tutum sibi exsilium relictum sit, se viam gerendi belli edisserturum. » Veniam deinde libertati præfatus,

son pays qu'avec lui; qu'en combattant les Romains, il n'avait pas plus écouté sa haine pour eux que son amour pour la patrie, à laquelle un bon citoyen doit sacrifier jusqu'à sa vie; que toute guerre avait sa source dans les querelles publiques des peuples, non dans les haines privées des généraux. » Puis, ils faisaient l'éloge de ses exploits. Séduit par ces louanges, Annibal se plaisait à s'entretenir souvent avec eux, sans songer que ces liaisons lui aliénaient l'esprit d'Antiochus. Ce prince, persuadé par ces fréquentes entrevues qu'il avait fait sa paix avec Rome, cessa de prendre ses avis, l'éloigna de ses conseils, et ne vit plus en lui qu'un traître et un ennemi qui méritait sa haine. Aussi ses vastes préparatifs, que ne dirigeait plus l'art d'un habile capitaine, restèrent sans effet. Le sénat ordonnait au roi de se contenter de l'Asie, s'il ne voulait forcer les Romains à y porter leurs armes. Antiochus dédaigna ces menaces, et, loin d'attendre les Romains, résolut de les attaquer.

V. On dit, qu'exclu des nombreux conseils où l'on délibéra sur la guerre, Annibal y fut enfin appelé, non que le roi voulût adopter en rien son avis, mais pour ne point paraître l'avoir entièrement dédaigné : toutes les voix étant recueillies, on l'interrogea le dernier. Annibal comprit l'intention du roi. Il déclara « qu'il savait qu'en l'interrogeant, on ne voulait pas connaître son avis, mais compléter le nombre des voix; que néanmoins, sa haine contre les Romains et son dévoûment pour un roi qui lui avait seul ouvert un asile assuré, le décidaient à parler sur le plan de la guerre. » Puis, s'excusant de la franchise de son langage, il désapprouva « tous

« nihil se aut consiliorum, aut cœptorum præsentium, probare ait; neque sedem belli Græciam sibi placere, quum Italia uberior materia sit : quippe Romanos vinci non nisi armis suis posse; nec Italiam aliter, quam italicis viribus subigi : siquidem diversum ceteris mortalibus esse illud et hominum et belli genus. Aliis bellis plurimum momenti habere priorem aliquam cepisse occasionem loci temporisque, agros diripuisse, urbes aliquas expugnasse : cum Romano, seu occupaveris prior aliqua, seu viceris, tum etiam cum victo et jacente luctandum esse. Quamobrem si quis eos in Italia lacessat, suis eos opibus, suis viribus, suis armis posse vincere, sicut ipse fecerit. Sin vero quis illis Italia velut fonte virium cesserit, perinde falli, ac si quis amnes non ab ipsis fontium primordiis derivare, sed concretis jam aquarum molibus avertere, vel exsiccare velit. Hæc et secreto se censuisse, ultroque ministerium consilii sui obtulisse; et nunc præsentibus amicis ideo repetisse, ut scirent omnes rationem cum Romanis gerendi belli; eosque foris invictos, domi fragiles esse. Nam prius illos urbe, quam imperio; prius Italia, quam provinciis, exui posse : quippe et a Gallis captos, et a se prope deletos esse : neque se unquam victum prius, quam terris eorum cesserit. Reverso Carthaginem, statim cum loco fortunam belli mutatam. »

VI. Huic sententiæ obtrectatores amici regis erant,

les desseins, tous les projets adoptés jusqu'à ce jour; qu'à ses yeux, le meilleur théâtre de la guerre n'était point en Grèce, mais au sein de l'Italie; qu'on ne pouvait triompher des Romains que par leurs armes, ni dompter l'Italie autrement qu'avec ses propres forces; qu'il s'agissait ici et d'un genre d'ennemis, et d'un genre de guerre tout nouveaux; que, dans les guerres ordinaires, c'était beaucoup d'avoir saisi l'avantage du poste ou du temps, ravagé des campagnes, ou emporté quelques villes; mais qu'à l'égard des Romains, soit qu'on eût pu les prévenir ou les vaincre, battus et renversés, il fallait encore lutter contre eux; qu'ainsi, les attaquer en Italie, c'était se mettre en état de les vaincre par leur puissance, par leurs forces, par leurs armes, ainsi qu'il l'avait fait lui-même; que leur abandonner l'Italie, la source de leur puissance, c'était vouloir détourner ou dessécher à la fois les eaux réunies d'un grand fleuve, au lieu de les couper et de les disperser dès leur source; que déjà, en particulier, il avait donné ce conseil à Antiochus, en lui offrant son bras pour l'exécuter; qu'il le répétait maintenant, en présence de sa cour entière, pour enseigner à tous quelle guerre on devait faire aux Romains, pour montrer que, faibles chez eux, invincibles au dehors, il fallait leur ravir leur ville avant leur empire, l'Italie avant les provinces; que les Gaulois avaient pris Rome, que lui-même les avait presque abattus, et qu'il n'avait été vaincu qu'après avoir quitté leur pays : c'était en retournant à Carthage qu'il avait vu la fortune changer avec le théâtre de la guerre. »

VI. Les courtisans combattirent ce conseil, non pour

non utilitatem rei cogitantes, sed verentes ne, probato consilio ejus, primum apud regem locum gratiæ occuparet. Et Antiocho non tam consilium, quam auctor displicebat, ne gloria victoriæ Annibalis, non sua esset. Omnia igitur variis assentantium adulationibus corrumpebantur; nihil consilio vel ratione agebatur. Rex ipse per hiemem in luxuriam lapsus, novis quotidie nuptiis deditus erat. Contra Acilius, romanus consul, qui ad hoc bellum missus erat, copias, arma, ceteraque bello necessaria summa industria parabat: civitates socias confirmabat; dubias illiciebat: nec alius exitus belli quam apparatus utriusque partis fuit. Itaque prima belli congressione, quum cedentes suos rex cerneret, non laborantibus auxilium tulit, sed fugientibus se ducem præbuit, castraque ditia victoribus reliquit. Deinde quum in Asiam, præda Romanis occupatis, fugiendo pervenisset, pœnitere neglecti consilii cœpit; revocatoque in amicitiam Annibale; omnia ex sententia ejus agere. Interim nuntiatur, Æmilium, romanum ducem, cum octoginta rostratis navibus in bellum navale a senatu missum, adventare: quæ res illi spem restituendæ fortunæ dedit. Itaque prius, quam sociæ civitates ad hostes deficerent, decernere navali prœlio statuit, sperans cladem in Græcia acceptam, nova posse victoria aboleri. Tradita igitur Annibali classe, prœlium committitur: sed nec asiani milites romanis, neque naves eorum pares rostratis na-

assurer le succès de la guerre, mais de peur qu'Annibal, en le faisant adopter, n'obtînt le premier rang dans la faveur du roi. Antiochus sentait moins d'aversion pour l'avis que pour l'auteur : il craignait de livrer à Annibal l'honneur de la victoire, qu'il voulait pour lui-même. Ainsi les flatteries des courtisans perdaient tout : la raison, la sagesse n'étaient point écoutées. Le roi lui-même passa l'hiver dans les débauches; chaque jour voyait célébrer de nouvelles noces. Au contraire, le consul Acilius, chargé de cette guerre, se hâtait de rassembler des troupes, des armes et tout l'appareil des combats; il affermissait la foi des villes alliées, gagnait celles qui hésitaient encore. De part et d'autre, le succès répondit à ces préparatifs. Dès la première rencontre, le roi, voyant fléchir ses soldats, au lieu de les soutenir, se mit à la tête des fuyards, et abandonna aux vainqueurs toutes les richesses de son camp. Le pillage arrêtant les Romains, il se sauva jusqu'en Asie. Il se repentit alors d'avoir rejeté les avis d'Annibal, et, lui rendant sa confiance, il ne suivit plus que ses conseils. Il apprend qu'Émilius, général romain envoyé par le sénat, vient le combattre sur mer avec quatre-vingts vaisseaux armés d'éperons. Il conçut alors l'espoir de rétablir sa fortune; et, sans laisser aux villes alliées le temps de passer à l'ennemi, il résolut de lui livrer bataille dans l'espoir d'effacer, par une victoire, la honte de la défaite qu'il venait d'essuyer dans la Grèce. Il confie sa flotte à Annibal, et la bataille s'engage; mais ni ses troupes d'Asie, ni ses vaisseaux ne purent résister à la force des soldats et des vaisseaux romains. L'habileté du général rendit cepen-

vibus fuere; minor tamen clades ducis solertia fuit. Romam nondum opinio victoriæ venerat, et idcirco in consulibus creandis suspensa civitas erat.

VII. Sed adversus Annibalem ducem quis melior quam Africani frater crearetur, quum vincere Pœnos opus Scipionum esset? Creatur igitur consul Lucius Scipio, eique datur legatus frater Africanus, ut intelligeret Antiochus, non majorem fiduciam se in Annibale victo, quam Romanos in victore Scipione habere. Trajicientibus in Asiam Scipionibus exercitum, jam utrobique profligatum bellum nuntiatum est; victumque Antiochum terrestri, Annibalem navali bello invenerunt. Primo igitur adventu eorum legatos pacem petentes ad eos Antiochus mittit, peculiare donum Africano ferentes ipsius filium, quem rex parvo navigio trajicientem ceperat. Sed Africanus, « privata beneficia a rebus publicis secreta esse, dixit; aliaque esse patris officia, alia patriæ jura quæ non liberis tantum, verum etiam vitæ ipsi præponantur. Proinde gratum se munus accipere, privatoque impendio munificentiæ regis responsurum. Quod ab bellum pacemque pertineat, nihil neque gratiæ dari, neque de jure patriæ decidi posse, » respondit. « Nam neque de redimendo filio unquam tractavit, nec senatum de eo agere permisit; sed, ut dignum majestate ejus erat, armis se recepturum filium dixerat. » Post hæc leges pacis dicuntur; « Ut Asia Romanis cederet : con-

dant la perte moins forte. La nouvelle de cette victoire n'étant pas encore parvenue jusqu'à Rome, la ville était en suspens sur le choix des nouveaux consuls.

VII. Mais quel autre méritait mieux, que le frère de l'Africain, d'être nommé pour combattre Annibal? Vaincre les Carthaginois, n'était-ce pas le destin des Scipions? Lucius Scipion fut donc proclamé consul : on lui donna pour lieutenant l'Africain, son frère, afin de montrer à Antiochus, que les talens d'Annibal vaincu ne devaient pas lui inspirer plus d'espoir, que n'en donnaient aux Romains ceux de Scipion, son vainqueur. Les Scipions faisaient passer leur armée en Asie, quand ils apprirent que la guerre était terminée sur tous les points, et en effet, ils trouvèrent Antiochus battu sur terre, et Annibal sur mer. Ils reçurent, dès leur arrivée, des députés d'Antiochus qui venaient demander la paix, en offrant à l'Africain, en don particulier, la liberté de son fils, qui, traversant la mer sur un petit navire, était tombé entre les mains du roi. Mais Scipion répondit « que les services privés étaient bien distincts des intérêts publics; que les devoirs de père cédaient aux droits de la patrie, à laquelle tout citoyen doit immoler ses enfans et sa vie; que, plein de reconnaissance pour le présent qu'il recevait du roi, il saurait, comme particulier, répondre à cette générosité; mais que, pour la paix et la guerre, il ne pouvait rien donner à la faveur, rien sacrifier des droits de sa patrie. Jamais il n'avait traité de la rançon de son fils, jamais il n'avait voulu que le sénat en délibérât; il s'était borné à dire, avec une fierté digne de son nom, « que les armes lui rendraient son fils. » Il voulut

tentus Syriæ regno esset : naves universas, captivos et transfugas traderet; sumptumque omnem belli Romanis restitueret. » Quæ quum nuntiata Antiocho essent, « nondum ita victum se esse respondit, ut spoliari se regno pateretur; bellique ea irritamenta, non pacis blandimenta esse. »

VIII. Igitur quum ab utrisque bellum pararetur, ingressique Asiam Romani Ilion venissent, mutua gratulatio Iliensium ac Romanorum fuit, Iliensibus Æneam, ceterosque cum eo duces a se profectos, Romanis, se ab his procreatos, referentibus. Tantaque lætitia omnium fuit, quanta esse post longum tempus inter parentes et liberos solet. Juvabat Ilienses nepotes suos, Occidente et Africa domita, Asiam ut avitum regnum, vindicare, optabilem Trojæ ruinam fuisse dicentes, ut tam feliciter renasceretur. Contra Romanos, avitos lares, et incunabula majorum, templaque ac deorum simulacra, inexplebile desiderium videndi tenebat. Profectis ab Ilio Romanis Eumenes rex cum auxiliis occurrit : nec multo post prœlium cum Antiocho commissum. Quum in dexteriore cornu pulsa legio romana, majore dedecore quam periculo, ad castra fugeret, M. Æmilius, tribunus militum, ad tutelam castrorum relictus, armare se milites suos, et extra vallum progredi jubet, strictisque gladiis fugientibus minari, morituros

qu'Antiochus, pour condition de la paix, « cédât l'Asie aux Romains, se contentât de la Syrie, livrât tous ses vaisseaux, tous les prisonniers, tous les transfuges, et payât aux Romains tous les frais de la guerre. » Instruit de ces demandes, Antiochus répondit « qu'il n'était pas encore assez vaincu[3] pour se laisser dépouiller de ses états, et que de telles conditions devaient allumer la guerre, au lieu d'amener la paix. »

VIII. Les deux partis se disposent donc à la guerre, et les Romains pénètrent en Asie. Arrivés à Ilion, ils adressèrent aux habitans et en reçurent à leur tour de mutuelles félicitations : les Troyens rappelaient que de leur ville étaient partis Énée et les chefs qui le suivirent : les Romains se glorifiaient d'être issus de cet illustre sang[4]. Leur joie était aussi vive que celle des enfans et des pères qui se retrouvent après une longue absence. Les Troyens s'applaudissaient de voir leurs descendans, maîtres de l'Occident et de l'Afrique, venir revendiquer l'Asie, comme l'empire de leur aïeux; ils disaient que Troie eût dû souhaiter sa ruine, puisqu'elle devait renaître avec tant de gloire. Les regards des Romains contemplaient avec une avidité insatiable les pénates de leurs aïeux, le berceau de leurs pères, les temples et les statues des dieux. Lorsqu'ils furent partis d'Ilion, le roi Eumène leur amena des secours, et, bientôt après, on livra bataille à Antiochus. A l'aile droite, une légion romaine, pliant devant l'ennemi, s'enfuyait vers le camp avec moins de péril que de honte, quand M. Émilius, tribun des soldats, laissé pour la garde du camp, ordonne à ses soldats, de s'armer, de sortir des retranchemens, de pré-

dicens, nisi in prœlium revertantur; infestioraque sua, quam hostium, castra inventuros. Attonita tam ambiguo periculo legio, comitantibus commilitonibus, qui fugere eos prohibuerant, in prœlium revertitur; magnaque cæde edita, initium victoriæ fuit. Cæsa hostium quinquaginta millia, capta undecim. Antiocho pacem petenti nihil ad superiores conditiones additum, Africano prædicante, Romanos, neque, si vincantur, animis minui, neque, si vincant, secundis rebus insolescere. Captas civitates inter socios divisere Romani, aptiorem gloriam, quam possessiones voluptarias, judicantes : quippe victoriæ gloriam romano nomini vindicandam; opum luxuriam sociis relinquendam.

senter leurs épées aux fuyards, menaçant de les massacrer, s'ils ne retournaient au combat, et leur montrant plus de péril dans leur camp que devant l'ennemi. Pressée par un double danger, la légion revient à la charge, accompagnée des soldats qui avaient arrêté sa fuite; elle fait un affreux carnage, et commence ainsi la victoire. Cinquante mille ennemis périrent, onze mille furent faits prisonniers. Antiochus ayant demandé la paix, Scipion n'ajouta rien à ses premières conditions, disant que le cœur des Romains ne se laissait ni abattre par les revers, ni enorgueillir par la victoire. Rome partagea, entre ses alliés [5], les villes enlevées à Antiochus, et, préférant la gloire à des biens qui pouvaient l'amollir, elle ne se réserva que l'honneur d'avoir vaincu, et laissa les richesses à ceux qui l'avaient servie.

LIBER XXXII.

I. Ætoli, qui Antiochum in bella romana impulerant, victo eodem, soli adversus Romanos, et viribus impares, et omni auxilio destituti, remanserunt. Nec multo post victi, libertatem, quam illibatam adversus dominationem Atheniensium et Spartanorum, inter tot Græciæ civitates soli retinuerant, amiserunt. Quæ conditio tanto amarior illis, quanto serior fuit, reputantibus tempora illa, quibus tantis Persarum opibus, domesticis viribus restiterant; quibus Gallorum violentiam, Asiæ Italiæque terribilem, delphico bello fregerant. Quæ gloriosa recordatio magis desiderium libertatis augebat. Dum hæc aguntur, medio tempore inter Messenios et Achæos de principatu primo dissensio, mox bellum ortum est. In eo nobilis Achæorum imperator Philopœmen capitur; non quia pugnando vitæ pepercerit, sed dum suos in prœlium revocat, in transitu fossæ equo præcipitatus, a multitudine hostium oppressus est. Quem jacentem Messenii, seu metu virtutis, seu verecundia dignitatis, interficere ausi non fuerunt. Itaque velut in illo omne bellum confecissent, captivum per universam civitatem, in modum triumphi circumduxe-

LIVRE XXXII.

I. Après la défaite d'Antiochus, les Étoliens, qui l'avaient engagé à faire la guerre à Rome, se trouvèrent seuls contre elle, inégaux en forces, et privés de tout appui. Vaincus bientôt après, ils perdirent cette liberté, que seule entre tant de peuples grecs, ils avaient conservée sans atteinte contre la domination de Sparte et d'Athènes. Cette servitude, subie si tard, ne leur en parut que plus dure : ils songeaient à ces temps où, avec leurs propres forces, ils avaient résisté à la puissance formidable des Perses; où, dans la guerre de Delphes, l'impétueuse valeur des Gaulois, terreur de l'Italie et de l'Asie, était venue se briser contre eux. Ces glorieux souvenirs leur rendaient plus amère encore la perte de leur liberté. Vers le même temps, Messène et l'Achaïe se disputent le premier rang, et bientôt en viennent aux armes. Dans cette guerre fut pris l'illustre Philopémen, général des Achéens : non que, dans le combat, il eût ménagé sa vie; mais, en ralliant les siens, renversé par son cheval dans un fossé qu'il voulait franchir, les ennemis se précipitèrent en foule sur lui. Les Messéniens, le voyant abattu, soit par crainte de son courage, soit par respect pour sa gloire, n'osèrent lui donner la mort. Mais comme si la prise d'un tel ennemi eût terminé la guerre, ils le promenèrent en triomphe dans toute leur

runt, effuso obviam populo, ac si suus, non hostium, imperator adventaret. Nec victorem Achæi avidius vidissent, quam victum hostes viderunt. Igitur eumdem in theatrum duci jusserunt, ut omnes contuerentur, quem potuisse capi incredibile singulis videbatur. Inde in carcerem ducto, verecundia magnitudinis ejus, venenum dederunt : quod ille lætus, ac si vicisset, accepit; quæsito prius, an Lycortas, præfectus Achæorum, quem secundum a se esse scientia rei militaris sciebat, incolumis effugisset? Quem ut accepit evasisse, non in totum dicens consultum male Achæis, exspiravit. Nec multo post, reparato bello, Messenii vincuntur, pœnasque interfecti Philopœmenis pependerunt.

II. Interea in Syria rex Antiochus, quum gravi tributo pacis, a Romanis victus, oneratus esset, seu inopia pecuniæ compulsus, seu avaritia sollicitatus, qua sperabat, se, sub specie tributariæ necessitatis, excusatius sacrilegia commissurum, adhibito exercitu, nocte templum Elymæi Jovis aggreditur. Qua re prodita, concursu insularium, cum omni milite interficitur. Romæ, quum multæ Græciæ civitates, questum de injuriis Philippi, regis Macedonum, venissent, et disceptatio in senatu inter Demetrium, Philippi filium, quem pater ad satisfaciendum senatui miserat, et legatos civitatium esset, turba querelarum confusus adolescens, repente obticuit. Tunc senatus, verecundia ejus motus, quæ probata etiam antea, quum obses Romæ esset, omnibus

ville. Le peuple se précipitait sur son passage; on eût dit qu'il accourait pour voir son général, et non un chef ennemi. Les Achéens n'eussent pas été plus avides de le voir victorieux, que ne le furent leurs ennemis de le contempler vaincu. Ils le firent paraître au théâtre, pour montrer à tous les regards un général que personne ne pouvait croire prisonnier. Puis, l'ayant conduit en prison, ils lui firent présenter du poison, par respect pour son courage. Philopémen le reçut avec la joie d'un vainqueur : il demanda d'abord si Lycortas, commandant des Achéens, le premier après lui par ses talens militaires, avait survécu au combat. Apprenant qu'il était échappé, il dit que les Achéens n'avaient pas tout perdu, et expira. Bientôt la guerre se rallume, les Messéniens sont vaincus [1], et portent la peine du meurtre de Philopémen.

II. Cependant, en Syrie, le roi Antiochus, chargé d'un pesant tribut par les Romains qui l'avaient vaincu, pressé par le manque d'argent, ou excité par sa cupidité, espérant faire servir de prétexte à son sacrilège le tribut qu'il avait à payer, attaque de nuit, avec ses soldats, le temple de Jupiter d'Élymée. A cette nouvelle, les habitans accourent et le massacrent avec toutes ses troupes. Plusieurs villes de la Grèce ayant adressé à Rome des plaintes sur les insultes qu'elles recevaient de Philippe, roi de Macédoine, et la cause se discutant dans le sénat entre les députés de ces villes et Demetrius, fils de Philippe, envoyé par son père pour le justifier, le jeune prince, accablé par les nombreux griefs allégués contre son père, resta tout à coup sans parole. Le sénat fut touché de cette timidité, qui déjà l'avait fait aimer à

fuerat, causam illi donavit : atque ita modestia sua Demetrius veniam patri, non jure defensionis, sed patrocinio pudoris, obtinuit : quod ipsum decreto senatus significatum est, ut appareret, non tam absolutum regem, quam donatum filio patrem. Quæ res Demetrio non gratiam legationis, sed odium obtrectationis, comparavit. Nam et apud fratrem Perseum æmulatio illi invidiam contraxit; et apud patrem nota absolutionis causa offensæ fuit, indignante Philippo, plus momenti apud senatum personam filii, quam auctoritatem patris, ac dignitatem regiæ majestatis, habuisse. Igitur Perseus, perspecta patris ægritudine, quotidie absentem Demetrium apud eum criminari; et primo invisum, post etiam suspectum reddere : nunc amicitiam Romanorum, nunc proditionem ei patris objectare. Ad postremum, insidias sibi ab eo paratas confingit : ad cujus rei probationem immittit indices, testes subornat; et facinus, quod objicit, admittit. Quibus rebus compulso ad parricidium patre, funestam omnem regiam facit.

III. Occiso Demetrio, sublatoque æmulo, non negligentior tantum Perseus in patrem, verum etiam jam contumacior erat : nec heredem regni, sed regem se gerebat. His rebus offensus Philippus impatientius in dies mortem Demetrii dolebat, tunc et insidiis se circumventum suspicari, testes indicesque torquere. Atque ita cognita fraude, non minus scelere Persei, quam innoxii Demetrii morte, cruciabatur : peregissetque ul-

Rome, lorsqu'il s'y trouvait comme ôtage, et il obtint gain de cause. Ce fut donc la modestie et la pudeur, plutôt que les paroles de son fils, qui obtinrent à Philippe cette faveur; et le sénat fit assez voir, par les termes de son arrêt, qu'il avait moins voulu absoudre le roi, qu'accorder au fils la grâce du père. Ce succès valut à Demetrius, non de la reconnaissance, mais de l'envie et de la haine. Persée, son frère, devint son rival et son ennemi; et Philippe, qui lui devait sa grâce, ne put voir sans colère que la personne de son fils eût eu plus de pouvoir sur le sénat, que l'autorité paternelle et la dignité royale. Pénétrant le dépit de son père, Persée calomniait chaque jour près de lui Demetrius absent : il le rendit odieux, puis suspect; il lui reprocha, tantôt l'amitié de Rome, tantôt des trahisons méditées contre son père. Il l'accuse, enfin, d'avoir voulu attenter à ses jours, et à l'appui de sa plainte, produisant des accusateurs et subornant des témoins, il commet le crime qu'il impute à son frère. Enfin, il pousse son père à un affreux parricide, et remplit de deuil tout le palais.

III. Après le meurtre de Demetrius, Persée, délivré d'un rival, montra envers son père, non-seulement moins de respect, mais même une coupable audace : il se conduisit plutôt en roi qu'en héritier du trône. Irrité de ses hauteurs, Philippe regrettait chaque jour la mort de Demetrius, et soupçonnant enfin un complot, il mit à la question les accusateurs et les témoins. L'imposture fut dévoilée, et déchiré à la fois par l'idée du crime de

tionem, nisi morte præventus fuisset. Nam brevi post tempore, morbo ex ægritudine animi contracto, decessit, relicto magno belli apparatu adversus Romanos, quo postea Perseus usus est. Nam et Gallos Scordiscos ad belli societatem perpulerat; fecissetque Romanis grave bellum, nisi decessisset. Namque Galli, bello adversus Delphos infeliciter gesto, in quo majorem vim numinis, quam hostium senserant, amisso Brenno duce, pars in Asiam, pars in Thraciam extorres fugerant. Inde per eadem vestigia, quæ venerant, antiquam patriam repetivere. Ex his manus quædam in confluente Danubii et Savi consedit, Scordiscosque se appellari voluit. Tectosagi autem, quum in antiquam patriam Tolosam venissent, comprehensique pestifera lue essent, non prius sanitatem reciperavere, quam, haruspicum responsis moniti, aurum argentumque bellis sacrilegiisque quæsitum in tolosensem lacum mergerent. Quod omne magno post tempore Cæpio, romanus consul, abstulit. Fuere autem argenti pondo centum decem millia : auri pondo quinquies decies centum millia. Quod sacrilegium causa excidii Cæpioni, exercituique ejus postea fuit. Romanos quoque cimbrici belli tumultus, velut ultor sacræ pecuniæ, insecutus est. Ex gente Tectosagorum non mediocris populus, prædæ dulcedine, Illyricum repetivit, spoliatisque Istris, in Pannonia consedit. Istrorum gentem fama est originem a Colchis ducere, missi ad Æeta rege ad Argonautas, raptoresque filiæ persequendos : qui ut

Persée et de la mort de Demetrius innocent, il en eût tiré vengeance, si la mort ne l'avait prévenu ; car, peu de temps après, il mourut de chagrin, laissant, contre Rome, de grands préparatifs de guerre, dont Persée se servit plus tard. Il avait engagé dans son parti les Gaulois Scordisques, et sans sa mort les Romains eussent eu à soutenir une guerre périlleuse. Les Gaulois, après leur funeste expédition contre Delphes, où ils avaient éprouvé le pouvoir des dieux plutôt que la force des ennemis, privés de Brennus leur chef, et se voyant sans patrie, s'étaient réfugiés, les uns dans la Thrace, les autres en Asie. Un de leurs corps s'établit au confluent du Danube et de la Save, et prit le nom de Scordisque. Les Tectosages, de retour à Toulouse, leur antique patrie, et en proie à la peste, ne furent délivrés de ce fléau, que lorsque, d'après l'avis d'un oracle, ils eurent jeté dans le lac de cette ville[2] l'or et l'argent, fruit de la guerre et du sacrilège. Long-temps après, ces trésors furent enlevés par Cépion, consul romain : l'argent montait à cent dix mille livres pesant, et l'or à cinq millions. Cépion et son armée portèrent plus tard la peine de ce sacrilège, et l'invasion des Cimbres contre Rome punit l'enlèvement des trésors sacrés. Un grand nombre de Tectosages, attirés par l'appât du butin, rentrèrent en Illyrie, pillèrent les Istriens, et s'établirent dans la Pannonie. Les Istriens sont, dit-on, originaires de la Colchide : des habitans de cette contrée, envoyés, par Æétas leur roi, à la poursuite des Argonautes qui avaient ravi sa fille, entrèrent du Pont-Euxin dans l'Ister, remontèrent le lit de la Save, en suivant les traces des

a Ponto intraverunt Istrum, alveo Savi fluminis penitus invecti, vestigia Argonautarum insequentes, naves suas humeris per juga montium usque ad litus Adriatici maris transtulerunt, cognito, quod Argonautæ idem propter magnitudinem navis priores fecissent: quos ut avectos Colchi non reperiunt, sive metu regis, sive tædio longæ navigationis, juxta Aquileiam consedere; Istrique ex vocabulo amnis, quo a mari concesserant, appellati. Daci quoque soboles Getarum sunt: qui quum, Orole rege, adversus Bastarnas male pugnassent, ad ultionem segnitiæ, capturi somnum capita loco pedum ponere jussu regis cogebantur; ministeriaque uxoribus, quæ ipsis antea fieri solebant, facere. Neque hæc ante mutata sunt, quam ignominiam bello acceptam virtute delerent.

IV. Igitur Perseus, quum imperio Philippi patris successisset, omnes has gentes adversus Romanos in societatem belli sollicitabat. Interim inter Prusiam regem, ad quem Annibal post pacem Antiocho a Romanis datam profugerat, et Eumenem bellum ortum est, quod Prusias, Annibalis fiducia rupto fœdere, prior intulit. Namque Annibal, quum ab Antiocho Romani, inter ceteras conditiones pacis, deditionem ejus deposcerent, admonitus a rege, in fugam versus Cretam defertur. Ibi quum diu quietam vitam egisset, invidiosumque se propter nimias opes videret, amphoras plumbo repletas in templo Dianæ, quasi fortunæ suæ præsidia, deponit: atque ideo nihil de illo sollicita civitate, quoniam velut

ravisseurs, portèrent leurs barques à bras à travers les montagnes jusqu'aux rivages de la mer Adriatique, à l'exemple des Argonautes qui s'y étaient vus forcés par la grandeur de leur navire, et, ne les y trouvant plus, craignant la colère de leur maître, ou fatigués d'une si longue navigation, ils s'établirent près d'Aquilée, et s'appelèrent Istriens, du nom du fleuve qu'ils avaient remonté en quittant la mer. Les Daces descendent des Gètes : ces peuples, sous le règne d'Orole, s'étant mal défendus contre les Bastarnes, ce prince, pour punir leur lâcheté, voulut que, dans le sommeil, ils missent leurs pieds où se place ordinairement la tête, et servissent leurs femmes comme elles les servaient auparavant. Cette loi fut maintenue jusqu'à ce qu'ils eussent effacé, par leur courage, l'ignominie de leurs premiers revers.

IV. Telles étaient les nations que Persée, lorsqu'il eut succédé à son père, cherchait à entraîner dans une ligue commune contre Rome. Cependant la guerre éclatait entre Eumène et le roi Prusias, près duquel Annibal s'était réfugié depuis la paix conclue entre Antiochus et les Romains : Prusias, plein de confiance dans les talens d'Annibal, avait rompu le traité, et pris le premier les armes. Les Romains, dans le traité conclu avec Antiochus, ayant mis pour condition qu'Annibal leur serait livré, celui-ci, averti par le roi, s'était réfugié dans la Crète. Long-temps il y vécut tranquille; mais, voyant que ses grandes richesses excitaient contre lui l'envie, il fit déposer, dans le temple de Diane, des vases remplis de plomb, qui semblaient renfermer ses trésors; et les Crétois se croyant par là maîtres d'un gage qui les as-

13.

pignus opes ejus tenebat, ad Prusiam contendit, auro suo in statuis, quas secum portabat, infuso, ne conspectæ opes vitæ nocerent. Dein quum Prusias terrestri bello ab Eumene victus esset, et prœlium in mare transtulisset, Annibal novo commento auctor victoriæ fuit. Quippe omne serpentium genus in fictiles lagenas conjici jussit, medioque prœlio in naves hostium mitti. Id primum Ponticis ridiculum visum, fictilibus dimicare, qui ferro nequeant. Sed ubi serpentibus repleri naves cœpere, ancipiti periculo circumventi, hosti victoriam cessere. Quæ ubi Romam nuntiata sunt, missi a senatu legati sunt, qui utrumque regem in pacem cogerent, Annibalemque deposcerent. Sed Annibal, re cognita, sumpto veneno, legationem morte prævenit. Insignis hic annus trium toto orbe maximorum imperatorum mortibus fuit, Annibalis, et Philopœmenis, et Scipionis Africani. Ex quibus constat, Annibalem, nec tum, quum romano tonantem bello Italia contremuit, nec quum reversus Carthaginem summum imperium tenuit, aut cubantem cœnasse, aut plus quam sextario vini indulsisse; pudicitiamque eum tantam inter tot captivas habuisse, ut in Africa natum quivis negaret. Moderationis certe ejus fuit, ut, quum diversarum gentium exercitus rexerit, neque insidiis suorum militum sit petitus unquam, neque fraude proditus, quum utrumque hostes sæpe tentassent.

---

surait de lui, il se retira chez Prusias, emportant son or coulé dans des statues qu'il portait avec lui, de peur que la vue de ses richesses ne mît ses jours en péril. Prusias, battu sur terre par Eumène, ayant voulu combattre sur mer, Annibal, par une ruse nouvelle, lui procura la victoire. Il fit renfermer dans des vases de terre des serpens de toute espèce, qui furent, pendant le combat, lancés sur les vaisseaux ennemis. Les soldats d'Eumène se moquèrent d'abord de voir combattre avec l'argile ceux qui ne pouvaient vaincre par le fer. Mais quand leurs vaisseaux commencèrent à se remplir de serpens, ils ne purent résister à un double péril, et cédèrent la victoire. Dès que le bruit de ce combat parvint à Rome, le sénat envoya des députés pour forcer les deux rois à la paix, et se faire livrer Annibal. Celui-ci en fut instruit, et, ayant pris du poison, il prévint par sa mort l'arrivée des ambassadeurs. Cette année vit mourir les trois plus grands capitaines de l'univers, Annibal, Philopémen et Scipion l'Africain[3]. Pour Annibal, soit que, la foudre à la main, il fît trembler l'Italie, soit que, rentré dans Carthage, il y gouvernât la république, on ne le vit jamais ni se coucher pendant ses repas, ni boire plus d'un setier de vin. Maître de nombreuses captives, il montra une continence à peine croyable dans un Africain; telle fut, enfin, sa modération, que, commandant des armées formées de nations diverses, jamais ses soldats n'attentèrent à sa vie; jamais ils ne conspirèrent contre lui, quoique souvent ses ennemis les eussent pressés de faire l'un et l'autre.

LIBER XXXIII.

I. Minore quidem rerum motu Romani macedonicum, quam punicum bellum gesserunt; sed tanto clarius, quanto nobilitate Macedones Pœnos antecesserunt: quippe quum gloria Orientis domiti, tum et auxiliis omnium regum juvabantur. Itaque Romani et legiones plures numero conscripserunt; et auxilia a Masinissa, rege Numidarum, ceterisque sociis omnibus acciverunt; et Eumeni, regi Bithyniæ, denuntiatum, ut bellum summis viribus juvaret. Perseo, præter macedonicum invictæ opinionis exercitum, decennis belli sumptus, a patre paratus, in thesauris et horreis erat. Quibus rebus inflatus, oblitus fortunæ paternæ, veterem Alexandri gloriam considerare suos jubebat. Prima equitum congressio fuit, qua victor Perseus suspensam omnium exspectationem in favorem sui traxit : misit tamen legatos ad consulem, qui pacem peterent, quam patri suo Romani etiam victo dedissent, impensas belli lege victi suscepturus. Sed consul Sulpicius non minus graves, quam victo, leges dixit. Dum hæc aguntur, metu tam periculosi belli Romani Æmilium Paulum consulem creant, eique extra ordinem macedonicum bellum de-

LIVRE XXXIII.

I. La guerre de Macédoine coûta à Rome moins d'efforts que la guerre punique; mais la gloire en fut plus grande, de tout ce que la Macédoine s'élevait en renommée au dessus de Carthage. Au souvenir de l'Orient subjugué se joignait l'appui de plusieurs rois[1]. Les Romains levèrent donc un plus grand nombre de légions[2]; ils empruntèrent des secours à Masinissa, roi des Numides, et à leurs autres alliés, et mandèrent à Eumène, roi de Bithynie, de les seconder dans cette guerre de toutes ses forces. Avec une armée qui passait pour invincible, Persée avait les trésors et les munitions amassés par Philippe pour une guerre de dix années. Fier de ces avantages, il oubliait les désastres de son père, pour retracer à ses soldats la gloire antique d'Alexandre. D'abord vainqueur dans un combat de cavalerie, Persée fit pencher de son côté l'opinion des peuples jusqu'alors incertaine. Cependant il envoya des députés pour demander au consul la paix que, même après une défaite, son père avait obtenue de Rome, et offrit de payer au gré des vaincus les frais de la guerre. Mais Sulpicius lui imposa des conditions aussi dures que s'il eût été battu. Cependant les Romains, effrayés d'une guerre si difficile, défèrent le consulat à Paul Émile[3], et lui assi-

cernunt : qui quum ad exercitum venisset, non magnam moram pugnæ fecit. Pridie quam prœlium consereretur, luna nocte defecit : triste id ostentum Perseo omnibus præsagientibus, finemque macedonici regni portendi vaticinantibus.

II. In ea pugna M. Cato, Catonis oratoris filius, dum inter confertissimos hostes insigniter dimicat, equo delapsus pedestre prœlium aggreditur. Nam cadentem manipulus hostium cum horrido clamore, veluti jacentem obtruncaturus, circumsteterat : at ille citius corpore collecto, magnas strages edidit. Quum ad unum opprimendum undique hostes convolarent, dum procerum quemdam petit, gladius ei e manu elapsus in mediam cohortem hostium decidit : ad quem reciperandum umbone se protegens, inspectante utroque exercitu, inter mucrones se hostium immersit; recollectoque gladio, multis vulneribus exceptis, ad suos cum clamore hostium revertitur. Hujus audaciam ceteri imitati, victoriam peperere. Perseus rex fuga cum decem millibus talentum Samothraciam defertur : quem Cnæus Octavius, ad persequendum missus a consule, cum duobus filiis, Alexandro et Philippo, cepit; captumque ad consulem duxit. Macedonia a Carano, qui primus in ea regnavit, usque Persen triginta reges habuit. Quorum sub regno fuit quidem annis noningentis et viginti tribus; sed rerum non nisi centum nonaginta duobus an-

gnent extraordinairement la guerre de Macédoine. Dès son arrivée, ce général ne tarda pas à livrer bataille. La nuit qui précéda le combat, il y eut une éclipse de lune qui parut à tous présager les revers de Persée et la chute de l'empire de Macédoine.

II. Dans cette journée, M. Caton, fils de Caton l'orateur, combattant avec vaillance dans la plus épaisse mêlée, tomba de cheval, et fut contraint de se battre à pied. A l'instant de sa chute, une troupe d'ennemis, voulant le frapper à terre, l'enveloppa avec des cris affreux; mais, se relevant à la hâte, il en fit un grand carnage. Les ennemis accourent en foule pour l'accabler; il allait frapper l'un des plus redoutables, quand son épée, s'échappant de ses mains, alla tomber au milieu d'eux; aussitôt, se couvrant de son bouclier, il s'élance pour la saisir à travers les glaives ennemis, sous les yeux de l'une et l'autre armée; il la ramasse; et, couvert de blessures, il retourne vers les siens au milieu des cris de l'ennemi. Ses compagnons imitèrent son audace, et remportèrent la victoire. Le roi Persée s'enfuit en Samothrace avec dix mille talens; mais Cnéus Octavius, envoyé à sa poursuite, l'arrête avec ses deux fils, Alexandre et Philippe, et le conduit captif devant le consul. La Macédoine compte trente rois depuis Caranus, son premier souverain, jusqu'à Persée. Elle leur obéit pendant neuf cent vingt-trois ans; mais la durée de sa domination ne fut que de cent quatre-vingt-douze. Ainsi devenus ses maîtres, les Romains en firent un état libre, et donnèrent à chaque cité ses magistrats : elle reçut de Paul-

nis potita. Ita quum in ditionem Romanorum cessisset, magistratibus per singulas civitates constitutis, libera facta est; legesque, quibus adhuc utitur, a Paulo accepit. Ætolorum universarum urbium senatus, cum conjugibus et liberis, qui dubia fide fuerant, Romam missus; ibique, ne in patria aliquid novaret, diu detentus; ægreque, per multos annos legationibus civitatium senatu fatigato, in patriam quisque suam remissus est.

Émile les lois qui la régissent encore. Les sénateurs de toutes les villes d'Étolie, dont la foi s'était montrée douteuse, furent envoyés à Rome avec leurs enfans et leurs femmes : on les y retint long-temps, pour qu'ils ne pussent exciter aucun trouble dans leur patrie. Enfin le sénat, fatigué pendant plusieurs années par les députations de ces villes, se décida, bien qu'à regret, à les renvoyer chacun chez eux.



LIBER XXXIV.

I. Pœnis ac Macedonibus subactis, Ætolorumque viribus principum captivitate debilitatis, soli adhuc ex Græcia universa Achæi nimis potentes tunc temporis Romanis videbantur, non propter singularum civitatium nimias opes, sed propter conspirationem universarum. Namque Achæi, licet per civitates, veluti per membra, divisi sint, unum tamen corpus et unum imperium habent; singularumque urbium pericula mutuis viribus propulsant. Quærentibus igitur Romanis causas belli, tempestive fortuna querelas Spartanorum obtulit, quorum agros Achæi propter mutuum odium populabantur. Spartanis a senatu responsum est, legatos se ad inspiciendas res sociorum, et ad injuriam demendam in Græciam missuros : sed legatis occulta mandata data sunt, ut corpus Achæorum dissolverent, singulasque urbes proprii juris facerent, quo facilius ad obsequia cogerentur : et, si quæ urbes contumaces essent, frangerentur. Igitur legati, omnium civitatium principibus Corinthum evocatis, decretum senatus recitant; quid consilii habeant, aperiunt : expedire omnibus dicunt, ut singulæ civitates sua jura et suas leges habeant. Quod ubi omnibus innotuit, velut in furorem

LIVRE XXXIV.

I. CARTHAGE et la Macédoine étaient soumises ; l'Étolie avait perdu sa force par la captivité de ses chefs, et seuls dans la Grèce entière, les Achéens semblaient alors trop puissans aux yeux de Rome ; non qu'elle craignît la puissance de chaque cité, mais l'alliance étroite qui les unissait entre elles ; car les Achéens, divisés en plusieurs peuples, comme en autant de membres, ne forment cependant qu'un seul corps, une même puissance, et les dangers de chaque ville sont repoussés par les forces communes. Rome cherchait un prétexte de guerre, quand la fortune lui offrit à propos les plaintes des Spartiates, dont le pays était ravagé par les Achéens : une haine mutuelle animait les deux peuples. Le sénat promit aux Spartiates d'envoyer des députés en Grèce pour reconnaître l'état de ses alliés et assurer les droits de chacun ; mais ces envoyés reçurent, pour instruction secrète, l'ordre de dissoudre la ligue achéenne, et de rendre chaque ville indépendante pour en faciliter la soumission. Les députés, convoquant à Corinthe les chefs de toutes les cités, publient le décret du sénat, et proclament hautement leurs projets : « Il est, disent-ils, de l'intérêt général d'assurer à chaque ville ses lois et sa liberté. » Cette nouvelle s'étant répandue, les Achéens, dans leur fureur, égorgent tous les étrangers ; ils auraient outragé

versi, universum peregrinum populum trucidant; legatos quoque ipsos Romanorum violassent, nisi, audito tumultu, trepidi fugissent.

II. Hæc ubi Romæ nuntiata sunt, statim senatus Mummio consuli bellum achaicum decernit: qui, extemplo exercitu deportato, et omnibus strenue provisis, pugnandi copiam hostibus fecit. Sed Achæi velut nihil negotii romano bello suscepissent, ita apud eos neglecta omnia et soluta fuere. Itaque prædam, non prœlium cogitantes, et vehicula, ad spolia hostium reportanda, duxerunt, et conjuges liberosque suos, ad spectaculum certaminis, in montibus posuerunt. Sed prœlio commisso, ante oculos suorum cæsi, lugubre his spectaculum, et gravem luctus memoriam reliquerunt. Conjuges quoque liberique eorum, de spectatoribus captivi facti, præda hostium fuere. Urbs ipsa Corinthus diruitur; populus omnis sub corona venditur: ut hoc exemplo ceteris civitatibus metus novarum rerum incuteretur. Dum hæc aguntur, rex Syriæ Antiochus Ptolemæo, majoris sororis suæ filio, regi Ægypti, bellum infert, segni admodum, et quotidiana luxuria ita marcenti, ut non solum regiæ majestatis officia intermitteret, verum etiam sensu hominis nimia sagina careret. Pulsus igitur regno, ad fratrem minorem Ptolemæum Alexandriam confugit: participatoque cum eo regno, legatos Romam ad senatum mittunt; auxilia petunt; fidem societatis implorant. Movere senatum preces fratrum.

jusqu'aux envoyés romains, si, instruits de la révolte, ceux-ci ne s'étaient hâtés de fuir.

II. Dès que ce bruit parvint à Rome, le sénat chargea de suite le consul Mummius de la guerre d'Achaïe; il s'embarque, prend toutes ses mesures, et vient offrir la bataille à l'ennemi. Mais les Achéens, comme si les armes de Rome n'avaient rien d'effrayant pour eux, livrèrent tout à la négligence et à l'abandon : croyant avoir plus à piller qu'à combattre, ils conduisent des chariots pour rapporter les dépouilles ennemies, et placent sur les hauteurs, pour être témoins de la bataille, leurs enfans et leurs épouses. Mais, le combat engagé, ils sont massacrés sous les yeux de leurs familles : affreux spectacle que perpétuèrent de tristes et douloureux souvenirs. De spectateurs devenus captifs, leurs femmes et leurs enfans furent la proie de l'ennemi; Corinthe même est renversée, son temple vendu à l'encan, pour inspirer à toutes les villes, par cet exemple, la crainte des révolutions. Sur ces entrefaites, Antiochus, roi de Syrie, déclara la guerre à Ptolémée, roi d'Égypte, fils de sa sœur aînée, monarque insolent, épuisé par de longues débauches, et qui, loin de remplir les devoirs d'un roi, avait encore perdu, par son excessif embonpoint, jusqu'à l'intelligence d'un homme. Chassé du trône, il se réfugie à Alexandrie, près de Ptolémée son jeune frère; ils partagent ensemble le pouvoir, et envoient au sénat romain des ambassadeurs pour réclamer la foi du traité, et demander du secours. Le sénat fut touché de leurs prières.

III. Mittitur itaque legatus Popilius ad Antiochum, qui abstinere illum Ægypto, aut, si jam incessisset, excedere juberet. Quum in Ægypto eum invenisset osculumque ei rex obtulisset (nam coluerat inter ceteros Popilium Antiochus, quum Romæ obses esset); tunc Popilius facessere interim privatam amicitiam jubet, quum mandata patriæ intercedant : prolatoque senatus decreto, et tradito, quum cunctari eum videret, consultationemque ad amicos referre, ibi Popilius virga, quam in manu gerebat, amplo circulo inclusum, ut et amicos caperet, consulere jubet; nec prius inde exire, quam responsum senatui daret, aut pacem, aut bellum cum Romanis habiturum. Adeoque hæc asperitas animum regis fregit, ut pariturum se senatui responderet. Reversus in regnum Antiochus, decedit, relicto parvulo admodum filio : cui quum tutores dati a populo essent, patruus ejus Demetrius, qui obses Romæ erat, cognita morte Antiochi fratris, senatum adiit, « obsidemque se vivo fratre venisse, quo mortuo, cujus obses sit, se ignorare. Dimitti igitur se ad regnum petendum æquum esse, quod sicuti jure gentium majori fratri cesserit, ita nunc sibi, qui pupillum ætate antecedebat, deberi. » Quum se non dimitti animadverteret a senatu, tacito judicio, tutius apud pupillum, quam apud eum, regnum futurum arbitrante, specie venandi ab urbe profectus, Hostiæ tacitus cum fugæ comitibus navem conscendit. Delatus in Syriam, secundo favore omnium excipitur : regnumque ei, occiso pupillo, a tutoribus traditur.

III. On députa donc Popilius [1] à la cour d'Antiochus, pour ordonner au roi de respecter l'Égypte, ou d'en partir, s'il s'y trouvait déjà. Popilius le trouva en Égypte, et le prince, qui, étant en ôtage à Rome, avait formé avec lui d'étroites liaisons, s'approchant pour l'embrasser, l'envoyé romain fait taire ses affections privées devant les ordres de sa patrie, et lui présente le décret du sénat. Le voyant hésiter et renvoyer à son conseil la décision de cette affaire, d'une baguette qu'il tenait à la main, il trace autour du roi un cercle assez vaste pour contenir aussi ses courtisans, lui defendant d'en sortir sans avoir répondu au sénat, et déclaré s'il veut être en paix ou en guerre avec Rome. Effrayé de cette fermeté, Antiochus promit d'obéir. De retour dans ses états, il mourut bientôt, laissant un fils en bas âge. Le peuple ayant nommé des tuteurs à ce jeune prince, Demetrius, son oncle paternel, qui était en ôtage à Rome, instruit de la mort de son frère Antiochus, se présente au sénat, et déclare « que son frère, pour lequel il s'était livré en ôtage, étant mort, il ne voit plus à quel titre on le retiendrait à Rome; que si, d'après le droit des gens, il avait cédé la couronne à un frère aîné, il a droit maintenant de la réclamer contre un pupille plus jeune que lui; » puis, voyant le sénat s'opposer à son départ, et penser en secret que mieux valait laisser la couronne au pupille que la lui donner à lui-même, il sort de la ville sous prétexte de chasser, et s'embarque secrètement à Ostie avec quelques compagnons. Arrivé en Syrie, tous s'empressent de l'accueillir : il fait périr le jeune prince, et les tuteurs lui livrent le sceptre.

IV. Eodem fere tempore Prusias, rex Bithyniæ, consilium cepit interficiendi Nicomedis filii, dum consulere studet minoribus filiis, quos ex noverca ejus susceperat, et Romæ habebat. Sed res adolescenti ab his, qui facinus susceperant, proditur; hortatique sunt, ut crudelitate patris provocatus, occupet insidias, et in auctorem retorqueat scelus. Nec difficilis persuasio fuit. Igitur, quum accitus in patris regnum venisset, statim rex appellatur. Prusias regno spoliatus a filio, privatusque redditus, etiam a servis deseritur. Quum in latebris ageret, non minori scelere, quam filium occidi jusserat, a filio interficitur.

IV. Vers le même temps, Prusias, roi de Bithynie, voulut faire périr son fils Nicomède, pour favoriser des enfans qu'il avait eus d'un second lit, et confiés aux Romains [2]. Le jeune prince fut instruit de ce projet par ceux qui devaient l'exécuter. On le presse de prévenir son père, dont la perfidie l'a provoqué, et de faire retomber ce crime sur celui qui l'a conçu. Il se laisse aisément persuader, et, s'étant rendu dans les états de son père, où il était appelé, il y est aussitôt proclamé roi. Prusias, détrôné par son fils, et réduit à une condition privée, se voit délaissé même de ses esclaves. Il vivait dans l'obscurité, lorsqu'il fut massacré par l'ordre de Nicomède, victime d'un forfait égal à celui qu'il avait médité lui-même.

LIBER XXXV.

I. Demetrius, occupato Syriæ regno, novitati suæ otium periculosum ratus, ampliare fines regni, et opes augere finitimorum bellis statuit. Itaque Ariarathi, regi Cappadociæ, propter fastiditas sororis nuptias infestus[1], fratrem ejus Orophernem, per injuriam regno pulsum, supplicem recepit; datumque sibi honestum belli titulum gratulatus, restituere eum in regnum statuit. Sed Orophernes ingrato animo, inita cum Antiochensibus pactione, offensis tunc Demetrio, pellere ipsum regno, a quo restituebatur, consilium cepit. Quo cognito, Demetrius vitæ quidem ejus, ne Ariarathes metu fraterni belli liberaretur, pepercit: ipsum autem comprehensum, vinctum Seleuciæ custodiri jubet. Nec Antiochenses indicio territi, a defectione destiterunt. Itaque adjuvantibus et Ptolemæo rege Ægypti, et Attalo rege Asiæ, et Ariarathe Cappadociæ, bello a Demetrio lacessiti, subornant Balam quemdam, sortis extremæ juvenem, qui Syriæ regnum, velut paternum, armis repeteret; et, ne quid contumeliæ deesset, nomen ei Alexandri inditur, genitusque ab Antiocho rege dicitur. Tantum odium Demetrii apud omnes erat, ut æmulo ejus non vires regiæ

LIVRE XXXV.

I. Placé sur le trône de Syrie, et redoutant pour sa puissance, nouvelle encore, les périls de l'oisiveté, Demetrius résolut de reculer les bornes de son empire, et d'étendre sa puissance par des guerres contre ses voisins. Irrité contre Ariarathe, roi de Cappadoce, qui avait dédaigné la main de sa sœur, il accueille la prière d'Oropherne, frère de ce prince, injustement détrôné, et, s'applaudissant de trouver un spécieux prétexte de guerre, il résolut de lui rendre sa couronne. Oropherne fut ingrat; et, s'unissant aux habitans d'Antioche, alors soulevés contre Demetrius, il entreprit de renverser le prince qui voulait le replacer sur son trône. Instruit de ce complot, Demetrius ne le fit point mourir, pour tenir Ariarathe en respect par la crainte des attaques de son frère; mais il le fit saisir et garder à Séleucie. Sans s'effrayer de cette découverte, Antioche persista dans sa révolte. Protégés par Ptolémée, roi d'Égypte, par Attale, roi d'Asie, par Ariarathe, roi de Cappadoce, contre les attaques de Demetrius, ils engagent un certain Bala, jeune homme de la plus base naissance, à réclamer le trône de Syrie, comme l'héritage de ses pères; et, pour rendre l'affront plus sanglant, ils lui donnent le nom d'Alexandre, et le proclament fils du roi Antiochus [1]. Demetrius avait soulevé tant de haines, que tous recon-

tantum, verum etiam generis nobilitas consensu omnium tribueretur. Igitur Alexander, admirabili rerum varietate pristinarum sordium oblitus, totius ferme Orientis viribus succinctus, bellum Demetrio infert, victumque vita pariter ac regno spoliat. Quanquam nec Demetrio animus in propulsando bello defuit. Nam et primo prœlio hostem fugavit, et regibus bellum restituentibus, multa millia in acie cecidit. Ad postremum tamen invicto animo inter confertissimos fortissime dimicans cecidit.

II. Initio belli Demetrius, duos filios apud Gnidium, hospitem suum, cum magno auri pondere commendaverat, ut belli periculis eximerentur, et, si ita fors tulisset, paternæ ultioni servarentur. Ex his major Demetrius, annos pubertatis egressus, audita Alexandri luxuria, quem insperatæ opes, et alienæ felicitatis ornamenta, velut captum inter scortorum greges desidem in regia tenebant, auxiliantibus Cretensibus, securum, ac nihil hostile metuentem aggreditur. Antiochenses quoque, veterem patris offensam novis meritis correcturi, se ei tradunt: sed et milites paterni, favore juvenis accensi, prioris sacramenti religionem novi regis superbiæ præferentes, signa ad Demetrium transferunt: atque ita Alexander non minori impetu fortunæ destructus, quam elatus, primo prœlio victus, interficitur, deditque pœnas et Demetrio, quem occiderat, et Antiocho, cujus mentitus originem fuerat.

nvirent dans son rival, non-seulement l'autorité de roi, mais même ses prétentions à une illustre origine. Ainsi, par un surprenant retour de fortune, oubliant sa bassesse passée, et appuyé des forces de presque tout l'Orien, Alexandre vient combattre Demetrius, et lui enlève et le trône et la vie. Au reste Demetrius ne se montra pas sans courage contre ces attaques : dans une première rencontre, il avait vaincu les rois ligués ; et, attaqué de nouveau, il massacra dans la bataille des milliers de soldats. Mais il succomba enfin en combattant avec un grand courage au plus fort de la mêlée.

II. Au commencement de cette guerre, Demetrius avait envoyé près de Gnidius, son hôte, ses deux fils avec de riches trésors, pour les soustraire aux périls de la guerre, et, si le sort le voulait, se ménager en eux des vengeurs. Demetrius, l'aîné de ces princes, parvenu à l'adolescence, et instruit des débauches d'Alexandre, que son élévation inattendue et le prestige d'une grandeur étrangère enchaînaient, parmi ses courtisanes, dans l'oisiveté d'un palais, l'attaque à l'improviste avec le secours des Crétois. Effaçant par des services nouveaux l'outrage qu'elle avait fait à son père, Antioche se livre à lui. Attirée par sa jeunesse, l'armée de son père, sacrifiant à ses premiers sermens l'empire d'un maître orgueilleux, se déclare pour lui : renversé par le caprice du sort aussi vite qu'il s'était élevé, Alexandre, vaincu dès le premier combat, expia de son sang, et la mort de Demetrius, et l'affront d'Antiochus, dont il s'était dit le fils.

LIBER XXXVI.

I. Reciperato paterno regno Demetrius, et ipse rerum successu corruptus, vitiis adolescentiæ in segnitiam labitur; tantumque contemptum apud omnes inertiæ, quantum odium ex superbia pater habuerat, contraxit. Itaque quum ab imperio ejus passim civitates deficerent, ad abolendam segnitiæ maculam bellum Parthis inferre statuit: cujus adventum non inviti Orientis populi videre, et propter Arsacidæ, regis Parthorum, crudelitatem, et quod, veteri Macedonum imperio assueti, novi populi superbiam indigne ferebant. Itaque quum et Persarum, et Elymæorum, Bactrianorumque auxiliis juvaretur, multis prœliis Parthos fudit. Ad postremum tamen, pacis simulatione deceptus, capitur; traductusque per ora civitatium, populis, qui desciverant, in ludibrium favoris ostenditur. Missus deinde in Hyrcaniam, benigne et juxta cultum pristinæ fortunæ habetur. Dum hæc aguntur, interim in Syriæ Trypho, qui se tutorem Antiocho, Demetrii privigno, substitui a populo laboraverat, occiso pupillo, regnum Syriæ invadit. Quo diu potitus, tandem exolescente favore recentis imperii, ab Antiocho puero admodum, Demetrii

LIVRE XXXVI.

I. Rétabli sur le trône de son père, et corrompu à son tour par le succès, Demetrius se livre aux passions de la jeunesse, et s'abandonne à une lâche indolence : il devient aussi méprisable par sa faiblesse, que son père s'était rendu odieux par son orgueil. Voyant de tous côtés les villes se détacher de son empire, et voulant se soustraire au reproche de mollesse, il résolut d'aller faire la guerre aux Parthes. Les peuples de l'Orient virent avec joie son approche : ils détestaient la cruauté d'Arsacide, roi des Parthes, et, habitués dès long-temps au joug des Macédoniens, ils supportaient avec peine la fierté de leurs nouveaux maîtres. Appuyé des secours des Perses, des Élyméens, des Bactriens, Demetrius vainquit plusieurs fois les Parthes. Mais, trompé par une fausse paix, il tomba dans leurs mains, et, promené de ville en ville, il fut exposé aux yeux des peuples qui s'étaient déclarés pour lui, comme pour insulter à l'espoir que ses armes leur avaient inspiré. Envoyé ensuite en Hyrcanie, il y fut traité avec douceur, et entouré des égards dus à son ancienne fortune. Sur ces entrefaites, Tryphon, qui, dans la Syrie, s'était fait nommer par le peuple tuteur d'Antiochus [1], beau-fils de Demetrius, fait égorger son pupille, et s'empare de la couronne. Il la conserva long-temps; mais, ayant perdu la faveur qui

fratre, qui in Asia educabatur, bello vincitur: rursusque regnum Syriæ in sobolem Demetrii revertitur. Igitur Antiochus, memor, quod et pater propter superbiam invisus, et frater propter segnitiam contemptus fuisset, ne in eadem vitia incideret, recepta in matrimonium Cleopatra, uxore fratris, civitates, quæ vitio fraterni imperii defecerant, summa industria persequitur, domitasque rursus regni terminis adjicit. Judæos quoque, qui in macedonico imperio sub Demetrio patre armis se in libertatem vindicaverant, subigit. Quorum vires tantæ fuere, ut post hunc nullum Macedonum regem tulerint, domesticisque imperiis usi, Syriam magnis bellis infestaverint.

II. Namque Judæis origo damascena, Syriæ nobilissima civitas: unde et assyriis regibus genus, ex regina Semiramide fuit. Nomen urbi a Damasco rege inditum: in cujus honorem Syrii sepulcrum Arathis, uxoris ejus, pro templo coluere; deamque exinde sanctissimæ religionis habent. Post Damascum Azelus, mox Adores, et Abraham, et Israhel reges fuere. Sed Israhelem felix decem filiorum proventus majoribus suis clariorem fecit. Itaque populum, in decem regna divisum, filiis tradidit; omnesque ex nomine Judæ, qui post divisionem decesserat, Judæos appellavit: colique ejus memoriam ab omnibus jussit, cujus portio omnibus accesserat. Mini-

avait d'abord soutenu sa puissance, il est vaincu par le frère de Demetrius, Antiochus [2], encore dans l'enfance, qu'on élevait alors en Asie. Le sceptre de la Syrie rentra de nouveau dans la famille de Demetrius. Antiochus, se souvenant que son père s'était fait détester par son orgueil, et son frère mépriser par sa faiblesse, résolut d'éviter leurs défauts, et, ayant épousé Cléopâtre, femme de son frère, il poursuivit avec ardeur, et fit rentrer en son pouvoir les villes que les fautes de Demetrius avaient détachées de son empire. Il soumit aussi les Juifs, qui, sous son père Demetrius, avaient secoué le joug macédonien, et reconquis leur liberté par les armes. Cette nation acquit tant de force, qu'elle ne reconnut plus après lui aucun roi macédonien, et que, gouvernée par des maîtres pris dans son sein, elle désola la Syrie par ses attaques.

II. Les Juifs sont originaires de Damascène, une des premières cités de la Syrie, et berceau de la dynastie assyrienne, issue de la reine Sémiramis. Le roi Damascus donna son nom à cette ville : ce fut en l'honneur de ce prince que les Syriens révérèrent comme un temple le tombeau de son épouse Arathis, et la placèrent au rang des plus augustes divinités. Après Damascus régnèrent tour-à-tour Azelus, Adores, Abraham et Israhel. Mais l'heureuse naissance de dix fils éleva Israhel au dessus de tous ses aïeux : aussi, ayant divisé son peuple en dix tribus, il le partagea entre ses enfans. Du nom de Juda, mort après le partage, il leur donna le nom de Juifs [3]. Il fit honorer la mémoire de celui dont ils avaient recueilli l'héritage. Joseph était le plus jeune d'entre eux [4].

mus ætate inter fratres Joseph fuit: cujus excellens ingenium veriti fratres, clam interceptum peregrinis mercatoribus vendiderunt. A quibus deportatus in Ægyptum, quum magicas ibi artes solerti ingenio percepisset, brevi ipsi regi percarus fuit. Nam et prodigiorum sagacissimus erat, et somniorum primus intelligentiam condidit; nihilque divini juris humanique ei incognitum videbatur: adeo ut etiam sterilitatem agrorum ante multos annos providerit; perissetque omnis Ægyptus fame, nisi monitu ejus rex edicto servari per multos annos fruges jussisset: tantaque experimenta ejus fuerunt, ut non ab homine, sed a deo responsa dari viderentur. Filius ejus Moses fuit, quem præter paternæ scientiæ hereditatem, etiam formæ pulchritudo commendabat. Sed Ægyptii, quum scabiem et vitiliginem paterentur, responso moniti, eum cum ægris, ne pestis ad plures serperet, terminis Ægypti pellunt. Dux igitur exsulum factus, sacra Ægyptiorum furto abstulit: quæ repetentes armis Ægyptii, domum redire tempestatibus compulsi sunt. Itaque Moses, Damascena antiqua patria repetita, montem Sinæ occupat: quo, septem dierum jejunio, per deserta Arabiæ cum populo suo fatigatus, quum tandem venisset, septimum diem, more gentis sabbatum appellatum, in omne ævum jejunio sacravit; quoniam illa dies famem illis erroremque finierat. Et quoniam metu contagionis pulsos se ab Ægypto memi-

Redoutant son génie, ses frères se saisirent de lui et le vendirent en secret à des marchands étrangers, qui le transportèrent en Égypte. Instruit bientôt, par la pénétration de son esprit, dans les secrets de la magie, il gagna l'amitié du roi. Habile à expliquer les prodiges, il découvrit le premier l'art d'interpréter les songes : sciences divines ou humaines, rien ne semblait caché pour lui; il prévit, plusieurs années d'avance, la stérilité de la terre, et l'Égypte toute entière eût péri par la famine, si le roi n'eût, d'après son avis, ordonné de tenir long-temps les récoltes en réserve; et ses prédictions, toujours accomplies, semblaient émaner d'un dieu et non d'un homme. Il eut pour fils Moïse[5], qui, héritier des talens de son père, se fit encore remarquer par sa beauté. Affligé de la gale et de la lèpre, les Égyptiens, obéissant à un oracle, le chassèrent de leur pays avec tous ceux que le mal avait frappés, pour empêcher la contagion de se répandre. Placé à la tête de ces bannis, il dérobe aux Égyptiens les images de leurs divinités; ceux-ci s'étant armés pour le poursuivre, se virent forcés par la tempête de rentrer dans leur pays. Ainsi Moïse, rentré à Damascène, son antique patrie, s'établit au mont Sina, et n'y étant arrivé avec son peuple qu'après sept jours de fatigues et de jeûne dans les déserts de l'Arabie, il consacra pour jamais au jeûne le septième jour, appelé *sabbat* dans la langue du pays, parce que cette journée avait terminé leur faim et leur voyage. Puis, se souvenant que la crainte de la contagion les avait fait bannir de l'Égypte, et craignant que la même cause ne les rendît odieux à leurs voisins, ils s'interdirent

nerat, ne eadem causa invisi apud incolas forent, caverunt, ne cum peregrinis communicarent: quod ex causa factum paulatim in disciplinam religionemque convertit. Post Mosen etiam filius ejus Aruas, sacerdos sacris ægyptiis, mox rex creatur; semperque exinde hic mos apud Judæos fuit, ut eosdem reges et sacerdotes haberent: quorum justitia religione permixta, incredibile quantum coaluere.

III. Opes genti ex vectigalibus opobalsami crevere, quod in his tantum regionibus gignitur. Est namque vallis, quæ continuis montibus, velut muro quodam, ad instar castrorum clauditur. Spatium loci ducenta jugera, nomine Hierichus dicitur. In ea valle silva est, et ubertate et amœnitate insignis; siquidem palmeto et opobalsameto distinguitur. Arbores opobalsami formam similem piceis arboribus habent, nisi quod sunt humiles magis, et in vinearum morem excoluntur. Hæ certo anni tempore balsamum sudant. Sed non minor loci ejus apricitatis, quam ubertatis, admiratio est; quippe quum toto orbe regionis ejus ardentissimus sol sit, ibi tepidi aeris naturalis quædam ac perpetua apricitas inest. In ea regione lacus est Asphaltites, qui propter magnitudinem et aquæ immobilitatem, Mortuum mare dicitur. Nam neque ventis movetur, resistente turbinibus bitumine, quo aqua omnis stagnatur; neque navigationis patiens est, quoniam omnia vita carentia in profundum merguntur; nec materiam ullam sustinet, nisi quæ alumine

tout commerce avec les étrangers; et cette loi, dictée par la politique, devint insensiblement une institution religieuse. Après Moïse, son fils Aruas[6], créé d'abord pontife des dieux de l'Égypte, reçut plus tard le titre de roi; et dès-lors ce fut chez les Juifs un usage constant de réunir sur la même tête la couronne et le sacerdoce : ce mélange du pouvoir avec la religion accrut merveilleusement son empire.

III. Le baume que cette contrée produit seule enrichit la nation. On y voit une vallée entourée d'un chaîne de montagnes, comme un camp de ses remparts. Son étendue est de deux cents arpens; son nom est Jéricho. Dans cette vallée est un bois fertile et riant, planté de palmiers, et des arbrisseaux qui donnent le baume. Ils ressemblent aux arbres résineux, mais sont moins hauts, et se cultivent comme la vigne. Ils distillent le baume en certain temps de l'année. La température de ce lieu étonne autant que sa fertilité: car, bien que le pays tout entier soit en proie au plus ardent soleil, dans cette vallée règne constamment un air frais et doux qui y semble naturel. Dans cette contrée est le lac Asphaltite, à qui l'étendue et le calme de ses eaux ont fait donner le nom de mer Morte; en effet, le bitume dont sont imprégnées ses eaux résiste à l'action du vent. On n'y saurait naviguer; car il submerge tout objet inanimé, et les matières enduites d'alun peuvent seules se maintenir à sa surface. Xerxès, roi de Perse, fut le premier qui dompta les Juifs, qui, plus tard, tombèrent avec les Perses sous la domination d'Alexandre, et restèrent plusieurs an-

illinatur. Primum Xerxes, rex Persarum, Judæos domuit : postea cum ipsis Persis in ditionem Alexandri Magni venere, diuque in potestate macedonici imperii subjecti Syriæ regno fuere. A Demetrio quum descivissent, amicitia Romanorum petita, primi omnium ex Orientalibus libertatem receperunt, facile tunc Romanis de alieno largientibus.

IV. Per eadem tempora quibus in Syria regni mutatio inter novos reges alternabatur, in Asia rex Attalus florentissimum ab Eumene patruo acceptum regnum, cædibus amicorum, et cognatorum suppliciis fœdabat, nunc matrem anum, nunc Berenicen sponsam maleficiis eorum necatas confingens. Post hanc scelestam violentiæ rabiem, squalidam vestem sumit; barbam capillumque in modum reorum submittit; non in publicum prodire, non populo se ostendere, non domi lætiora convivia inire, aut aliquod signum sani hominis habere, prorsus ut pœnas pendere manibus interfectorum videretur. Omissa deinde regni administratione, hortos fodiebat, gramina seminabat, et noxia innoxiis permiscebat, eaque omnia veneni succo infecta, velut peculiare munus, amicis mittebat. Ab hoc studio, ærariæ artis fabricæ se tradit, cerisque fingendis, et ære fundendo procudendoque oblectabatur. Matri deinde sepulcrum facere instituit : cui operi intentus, morbum ex solis fervore contraxit, et septima die decessit. Hujus testamento heres populus romanus tunc instituitur. Sed erat ex Eumene

nées unis au royaume de Syrie, sous le joug des Macédoniens. S'étant détachés de Demetrius, ils obtinrent l'amitié des Romains, qui, prodigues alors du bien d'autrui, les mirent en liberté avant toute autre nation de l'Orient.

IV. Tandis que le sceptre de Syrie ne cessait de changer de maîtres, le roi Attale en Asie souillait, par le massacre de ses amis et de ses proches, la puissance qu'il avait reçue d'Eumène, son oncle paternel; il les accusait d'avoir, par leurs maléfices, fait périr sa vieille mère et son épouse Bérénice. Après tant de fureurs et de crimes, il se couvre de sales vêtemens, laisse croître ses cheveux et sa barbe à la manière des accusés, cesse de paraître en public, se dérobe aux yeux du peuple, bannit de son empire la joie et les fêtes, et semble, par sa démence, venger les mânes de ses victimes. Puis, négligeant tout soin de son empire, il bêche ses jardins, y sème des graines, et, mêlant ensemble des semences salutaires et nuisibles, il envoie à ses courtisans, comme gage précieux d'amitié, des plantes ainsi empoisonnées. Puis, oubliant ce goût pour se livrer à l'art du statuaire, il fait des figures de cire, et se plaît à couler et à battre le bronze. Il entreprit ensuite d'élever à sa mère un tombeau; mais, dans ce nouveau travail, l'ardeur du soleil le rendit malade, et il mourut en sept jours. Par son testament, il institua le peuple romain son héritier [7]. Mais Eumène avait eu d'une courtisane d'Éphèse, fille d'un joueur de harpe, un fils illégitime nommé Aristonicus, qui, à la mort d'Attale, s'empara de l'Asie comme d'un patrimoine. Vainqueur, dans plusieurs batailles, des villes

Aristonicus, non justo matrimonio, sed ex pellice ephesia, citharistæ cujusdam filia, genitus, qui post mortem Attali, velut paternum regnum, Asiam invasit. Quum multa secunda prœlia adversus civitates, quæ metu Romanorum tradere se ei nolebant, fecisset, justusque rex jam videretur, Asia Licinio Crasso consuli decernitur: qui intentior attalicæ prædæ, quam bello, quum extremo anni tempore inordinata acie prœlium conseruisset, victus pœnas inconsultæ avaritiæ sanguine dedit. In hujus locum missus Perpenna consul, prima congressione Aristonicum superatum in potestatem suam redegit; attalicasque gazas, hereditarias populi romani, navibus impositas, Romam deportavit. Quod ægre ferens successor ejus M. Aquilius consul, ad eripiendum Aristonicum Perpennæ, veluti sui potius triumphi munus esse deberet, festinata velocitate contendit. Sed contentionem consulum mors Perpennæ diremit. Sic Asia Romanorum facta cum opibus suis vitia quoque Romam transmisit.

que la crainte de Rome empêchait de se livrer à lui, son titre paraissait reconnu, quand l'Asie fut décernée au consul Licinius Crassus. Ce général, moins occupé de combattre que d'enlever les trésors d'Attale, ayant, vers la fin de l'année, conduit contre l'ennemi ses soldats en désordre, fut vaincu, et paya de sa vie son imprudente cupidité. Le consul Perpenna, envoyé à sa place, vainquit Aristonicus à la première rencontre, s'empara de sa personne, et chargea sur des vaisseaux, pour les faire conduire à Rome, les riches trésors d'Attale, légués au peuple romain. Jaloux de sa gloire, le consul M. Aquilius, son successeur, précipita sa marche pour lui enlever Aristonicus, comme un ornement dû à son triomphe. Mais la mort de Perpenna vint terminer ces différents. Ainsi l'Asie, tombée au pouvoir des Romains, leur transmit à la fois ses trésors et ses vices.



LIBER XXXVII.

I. Capto Aristonico, Massilienses pro Phocæensibus conditoribus suis, quorum urbem senatus et omne nomen, quod et tunc, et antea Antiochi bello, infesta contra populum romanum arma tulerant, deleri jusserat, legatos Romam deprecatum misere, veniamque his a senatu obtinuere. Post hæc regibus, qui adversus Aristonicum auxilia tulerant, præmia persoluta : Mithridati Pontico Phrygia Major; filiis Ariarathis, regis Cappadociæ, qui eodem bello occiderat, Lycaonia et Cilicia datæ; fideliorque populus romanus in socii filios, quam mater in liberos fuit : quippe hinc parvulis auctum regnum, inde vita adempta. Namque Laodice ex numero sex filiorum, quos virilis sexus ex Ariarathe rege susceperat, timens, ne non diutina regni administratione, adultis quibusdam, potiretur, quinque parricidiali veneno necavit : unum parvulum sceleri matris cognatorum custodia eripuit; qui post necem Laodices (nam propter crudelitatem eam populus exstinxerat) solus regno potitus est. Mithridates quoque repentina morte interceptus, filium, qui et ipse Mithridates dictus est, reliquit. Cujus ea postea magnitudo fuit, ut non sui

LIVRE XXXVII.

I. Après la prise d'Aristonicus, des députés de Marseille vinrent à Rome solliciter le pardon des Phocéens, ses fondateurs, dont le sénat avait ordonné de raser la ville et d'anéantir le nom, pour les punir d'avoir, dans cette dernière guerre, et auparavant dans celle d'Antiochus, porté les armes contre le peuple romain. Cette grâce leur fut accordée. On s'occupa ensuite de récompenser les rois qui avaient fourni des secours contre Aristonicus. Mithridate, roi de Pont, reçut la Haute Phrygie; les fils d'Ariarathe, roi de Cappadoce, qui avait péri dans cette campagne, obtinrent la Lycaonie et la Cilicie. Ainsi le peuple romain traita mieux les fils de son allié, que leur mère ne traita ses enfans; car, tandis qu'en leur bas âge il étendait leur empire, leur mère leur ravissait la vie. Laodice avait eu du roi Ariarathe six enfans mâles, dont plusieurs étaient déjà adultes : craignant donc de perdre bientôt le gouvernement de l'état, elle fit périr cinq d'entre eux par le poison. Le plus jeune, dérobé par sa famille à la cruauté de sa mère, se trouva seul souverain par la mort de Laodice, dont le peuple punit la cruauté en l'immolant. Enlevé aussi par une mort soudaine, Mithridate laissa un fils qui porta son nom. Ce prince arriva plus tard à un tel degré de puissance, qu'il effaça et les rois de son siècle, et ceux qui

tantum temporis, verum etiam superioris ætatis omnes reges majestate superaverit, bellaque cum Romanis per XLVI annos varia victoria gesserit, quum eum summi imperatores, Sylla, Lucullus, ceterique, in summa Cnæus Pompeius, ita vicerint, ut major clariorque in restaurando bello resurgeret, damnisque suis terribilior redderetur. Denique ad postremum, non vi hostili, sed voluntaria morte, in avito regno, senex, herede filio, decessit.

II. Hujus futuram magnitudinem etiam cœlestia ostenta prædixerant. Nam et eo quo genitus est anno, et e quo regnare primum cœpit, stella cometes per utrumque tempus septuaginta diebus ita luxit, ut cœlum omne flagrare videretur. Nam et magnitudine sui quartam partem cœli occupaverat, et fulgore sui solis nitorem vicerat; et quum oriretur occumberetque, quatuor spatium horarum consumebat. Puer tutorum insidias passus est, qui eum fero equo impositum equitare jacularique cogebant : qui conatus quum eos fefellissent, supra ætatem regente equum Mithridate, veneno eum appetivere. Quod metuens, antidota sæpius bibit, et ita se adversus insidias exquisitioribus remediis stagnavit, ut ne volens quidem senex veneno mori potuerit. Timens deinde, ne inimici, quod veneno non potuerant, ferro peragerent, venandi studium finxit : quo per septem annos neque urbis, neque ruris tecto usus est : sed per silvas vagatus, diversis montium regionibus pernoctabat,

l'avaient précédé. Pendant quarante-six années, il fit la guerre et disputa la victoire aux Romains; battu par Sylla, par Lucullus, par d'autres habiles capitaines, enfin par le grand Pompée, il reprit toujours les armes avec plus de vigueur et d'éclat; ses défaites le rendaient plus terrible[1]. Enfin, il périt chargé d'années, non sous les coups de ses rivaux, mais par une mort volontaire et dans le royaume de ses aïeux, dont il transmit l'héritage à son fils.

II. Le ciel même, par ses prodiges, présagea sa future grandeur. Dans l'année qui le vit naître, dans celle où il parvint au trône, parut pendant soixante-dix jours une comète dont la vive lumière semblait embraser tous les cieux. Sa surface en occupait le quart, son éclat effaçait le soleil; son lever, son coucher duraient quatre heures. Dans son enfance, Mithridate se vit en butte aux pièges de ses tuteurs, qui, le plaçant sur un cheval indompté, le forçaient à lancer des dards en courant; mais le jeune prince, maniant son coursier avec une adresse au dessus de son âge, déjoua ces complots. Ils eurent alors recours au poison : dans cette crainte, il but fréquemment des antidotes, et par de puissans remèdes, il se mit si bien à l'abri de leurs embûches[2], que, dans sa vieillesse même, il tenta vainement de s'empoisonner. Craignant ensuite qu'à défaut de poison, ses ennemis n'employassent le fer, il feignit une vive passion pour la chasse. Ainsi, pendant sept années, ni à la campagne, ni à la ville, il ne coucha sous l'abri d'un toit; mais, errant au fond des bois, il passait la nuit sur différens points des montagnes, sans que personne connût sa re-

ignaris omnibus, quibus esset locis, assuetus feras cursu aut fugere, aut persequi, cum quibusdam etiam viribus congredi. Quibus rebus, et insidias vitavit, et corpus ad omnem patientiam duravit.

III. Ad regni deinde administrationem quum accessisset, statim non de regendo, sed de augendo regno cogitavit. Itaque Scythas, invictos antea, qui Zopyriona, Alexandri Magni ducem, cum triginta millibus armatorum deleverant; qui Cyrum, Persarum regem, cum ducentis millibus trucidaverant; qui Philippum, Macedonum regem, fugaverant, ingenti felicitate perdomuit. Auctus igitur viribus Pontum quoque, ac deinceps Cappadociam occupavit. Quum de Asia tractaret, tacitus cum quibusdam amicis regno profectus, universam, nemine sciente, pervagatus est; omniumque urbium situm ac regiones cognovit. Inde Bithyniam transcendit, et, quasi dominus Asiæ, opportuna quæque victoriæ suæ metatus est. Post hæc in regnum, quum jam perisse crederetur, reversus est, invento parvulo filio, quem per absentiam ejus Laodice soror uxorque enixa fuerat. Sed inter gratulationem adventus sui, et filii geniti, veneno periclitatus est: siquidem Laodice soror, quum perisse eum crederet, in concubitus amicorum projecta, quasi admissum facinus majore scelere tegere posset, venenum advenienti paravit. Quod quum ex ancilla Mithridates cognovisset, facinus in auctores vindicavit.

traite. Là, il s'habituait tantôt à fuir, tantôt à poursuivre les bêtes sauvages, quelquefois même il éprouvait ses forces contre elles. Par ce genre de vie, il évita les embûches, et endurcit son corps à toutes les souffrances.

III. Arrivé à l'âge d'administrer son empire, il songea moins à le régir qu'à l'étendre. Les Scythes, jusque là invincibles, qui avaient détruit Zopyrion, général d'Alexandre-le-Grand, avec ses trente mille soldats; qui avaient massacré le roi Cyrus et ses deux cent mille Perses, et mis en fuite Philippe, roi de Macédoine, cédèrent à ses heureux efforts. Cette conquête ayant accru ses forces, il occupa le Pont et bientôt la Cappadoce. Puis, méditant l'invasion de l'Asie, il quitte en secret son royaume, et, à l'insu de tous, la parcourt avec quelques amis pour s'instruire par lui-même de l'état du pays et de la position de chaque ville. Il passe de là en Bithynie; et, comme s'il eût été maître de l'Asie, il étudie tous les lieux qui peuvent lui assurer la victoire. Rentrant alors dans son royaume, où déjà on le croyait mort, il y trouve un fils en bas âge, dont Laodice, sa sœur et son épouse, était accouchée en son absence. Mais tandis qu'on le félicitait et de son retour, et de la naissance d'un fils, le poison menaçait sa vie. Laodice, le croyant mort, s'était abandonnée à ses amis; elle espéra couvrir sa faute par un forfait plus affreux, et, à son arrivée, lui prépara du poison. Instruit de ce complot par une esclave, Mithridate en punit les auteurs.

IV. Hieme deinde appetente, non in convivio, sed in campo, non in vacationibus, sed in exercitationibus, nec inter sodales, sed inter æquales, aut equo, aut cursu, aut viribus contendebat. Exercitum quoque suum ad parem laboris patientiam quotidiana exercitatione durabat; atque ita invictus ipse inexpugnabilem exercitum fecerat. Inita deinde cum Nicomede societate, Paphlagoniam invadit, victamque cum socio dividit. Quam quum teneri a regibus senatui nuntiatum esset, legatos ad utrumque misit, qui gentem restitui in pristinum statum juberent. Mithridates, quum se jam parem magnitudini Romanorum crederet, superbo responso, hereditarium patri suo regnum obvenisse, respondit : mirarique se, quod, quæ ei relata controversia non fuerit, sibi referatur. Nec territus minis, Galatiam quoque occupat. Nicomedes, quoniam se tueri jure non potuerat, « justo regi redditurum » respondit. Atque ita filium suum, mutato nomine, Pylæmenem Paphlagonum regum nomine appellat, et quasi stirpi regiæ reddidisset regnum, falso nomine tenet. Sic ludibrio habiti legati Romam revertuntur.

IV. L'hiver étant survenu, il le passa, non dans les festins, mais dans les camps, non au sein du repos, mais dans les exercices militaires, non parmi des compagnons de plaisir, mais avec de dignes rivaux; s'exerçant à diriger un coursier, à disputer le prix de la lutte ou de la course. Son armée s'accoutumait aussi, par des exercices journaliers, à supporter comme lui la fatigue, et se rendait invincible comme son roi. S'étant uni à Nicomède, il envahit la Paphlagonie et la partage avec son allié. Instruit que ces deux princes venaient d'occuper cette contrée, le sénat leur envoie des députés avec l'ordre de la rendre à son premier maître. Mithridate, regardant sa puissance comme égale à celle de Rome, répond avec fierté que ce royaume était échu en héritage à son père; et s'étonne de voir contester au fils un droit dont le père a joui sans débat. Et, bravant les menaces, il envahit encore la Galatie. Nicomède, n'ayant nul titre à alléguer, promet « de rendre la Paphlagonie à son souverain légitime. » Puis, donnant à son fils le nom de Pylémène, porté par les princes de ce pays, il conserva sa conquête à l'aide de ce nom supposé, comme s'il l'eût restituée à la famille de ses rois. Les ambassadeurs ainsi joués retournèrent à Rome.

LIBER XXXVIII.

I. Mithridates, parricidia a nece uxoris auspicatus, sororis alterius Laodices filios, cujus virum Ariarathem, regem Cappadociæ, per Gordium insidiis occiderat, tollendos statuit, nihil actum morte patris existimans, si adolescentes paternum regnum, cujus ille cupiditate flagrabat, occupassent. Igitur dum in his cogitationibus versatur, interim Nicomedes, rex Bithyniæ, vacuam morte regis Cappadociam invadit. Quod quum nuntiatum Mithridati fuisset, per simulationem pietatis auxilia sorori ad expellendum Cappadocia Nicomedem mittit. Sed jam Laodice per pactionem se Nicomedi in matrimonium tradiderat. Quod ægre ferens Mithridates, præsidia Nicomedis Cappadocia expellit, regnumque sororis filio restituit : egregium prorsus factum, ni subsecuta fraus esset : siquidem, interjectis mensibus, simulat, se Gordium, quo ministro usus in Ariarathe interficiendo fuerat, restituere in patriam velle, sperans, si obsisteret adolescens, causas belli futuras : aut, si permitteret, per eumdem filium tolli posse, per quem interfecerat patrem. Quod ubi Ariarathes junior moliri cognovit, graviter ferens interfectorem patris per avunculum po-

LIVRE XXXVIII.

I. MITHRIDATE, ayant préludé à ses parricides par le meurtre d'une épouse, résolut de faire périr les fils de son autre sœur, nommée aussi Laodice, veuve d'Ariarathe, roi de Cappadoce, qu'il avait fait assassiner par Gordius. Ce n'était rien pour lui d'avoir égorgé le père, s'il laissait les enfans lui succéder sur ce trône dont il brûlait de s'emparer. Au milieu de ces projets, il apprend que Nicomède, roi de Bithynie, envahit la Cappadoce, laissée sans défense par la mort de son roi; et aussitôt, sous prétexte de tendresse, il envoie des secours à sa sœur, pour repousser Nicomède. Mais déjà Laodice avait traité avec ce prince, et lui avait donné sa main. Mithridate irrité chasse de la Cappadoce les troupes de Nicomède, et rend le sceptre au fils de sa sœur, action glorieuse sans doute, si elle n'eût été suivie d'un crime. En effet, peu de mois après, il feint de vouloir rappeler de l'exil Gordius, dont il s'était servi pour tuer Ariarathe; espérant que le jeune prince, en s'opposant à ce retour, lui fournirait un prétexte de guerre, ou, s'il y consentait, qu'il pourrait faire périr le fils sous les coups du meurtrier du père. Instruit de ce projet, et indigné de voir l'assassin de son père rappelé de l'exil par son oncle même, le jeune Ariarathe lève une puissante ar-

tissimum ab exsilio revocari, ingentem exercitum contrahit. Igitur quum in aciem eduxisset Mithridates peditum octoginta millia, equitum decem millia, currus falcatos DC, nec Ariarathi, auxiliantibus finitimis regibus, minores copiæ essent, incertum belli timens, consilia ad insidias transfert; sollicitatoque juvene ad colloquium, quum ferrum occultatum inter fascias gereret, scrutatori ab Ariarathe regio more misso, curiosius imum ventrem pertractanti, ait, « caveret ne aliud telum inveniret quam quæreret. » Atque ita risu protectis insidiis, sevocatum ab amicis, velut ad secretum sermonem, inspectante utroque exercitu, interficit, regnum Cappadociæ octo annorum filio, imposito Ariarathis nomine, additoque ei rectore Gordio, tradidit.

II. Sed Cappadoces, crudelitate ac libidine præfectorum vexati, a Mithridate deficiunt; fratremque regis, et ipsum Ariarathem nomine, ab Asia, ubi educabatur, revocant. Cum quo Mithridates prœlium renovat, victumque Cappadociæ regno expellit. Nec multo post adolescens, ex ægritudine collecta infirmitate, decedit. Post hujus mortem Nicomedes timens, ne Mithridates accessione Cappadociæ etiam Bithyniam finitimam invaderet, subornat puerum eximiæ pulchritudinis, quasi Ariarathes tres, non duos filios genuisset, qui a senatu romano paternum regnum peteret. Uxorem quoque Laodicen Romam mittit, ad testimonium trium ex Ariarathe susceptorum filiorum. Quod ubi Mithridates co-

mée. Mithridate conduisit au combat quatre-vingt mille fantassins, dix mille cavaliers, six cents chars armés de faux; mais voyant que son neveu, secouru par les rois ses voisins, ne lui opposait pas moins de forces, et craignant les chances de la guerre, il a recours à la trahison, propose au jeune prince une entrevue, et s'y rend avec un poignard caché dans sa ceinture. L'officier qu'Ariarathe avait, selon l'usage des rois, envoyé pour le fouiller, le visitant avec soin vers le bas-ventre, il lui dit « de prendre garde de trouver une autre arme que celle qu'il cherchait. » Ayant, par cette plaisanterie, déguisé sa trahison, il sépare le jeune prince de sa suite, sous le prétexte d'un secret entretien, le poignarde à la vue des deux armées, et livre le royaume de Cappadoce à son fils âgé de huit ans, en lui donnant le nom d'Ariarathe, et Gordius pour conseil.

II. Mais les Cappadociens, las des cruautés et des injures de leurs gouverneurs, se soulèvent contre Mithridate, et rappellent de l'Asie, où il était élevé, le frère de leur roi, nommé aussi Ariarathe. Mithridate recommence la guerre contre lui, le bat et le chasse de son royaume. Ce jeune prince succomba bientôt après à une maladie causée par ses chagrins. A sa mort, Nicomède craignant que Mithridate, maître de la Cappadoce, n'y voulût réunir la Bithynie, engage un jeune homme d'une grande beauté à se dire issu d'Ariarathe, comme si ce prince avait eu trois enfans au lieu de deux, et à demander au sénat romain le royaume de son père. Il envoie aussi à Rome sa femme Laodice, pour y attester qu'elle avait eu trois fils d'Ariarathe. Instruit de

gnovit, et ipse pari impudentia Gordium Romam mittit, qui senatui assereret, puerum, cui Cappadociæ regnum tradiderat, ex eo Ariarathe genitum, qui bello Aristonici auxilia Romanis ferens cecidisset. Sed senatus, studio regum intellecto, aliena regna falsis nominibus furantium, et Mithridati Cappadociam, et Nicomedi, ad solatium ejus, Paphlagoniam ademit. Ac ne contumelia regum foret ademptum illis, quod daretur aliis, uterque populus libertate donatus est. Sed Cappadoces munus libertatis abnuentes, negant vivere gentem sine rege posse. Atque ita rex illis a senatu Ariobarzanes constituitur.

III. Erat eo tempore Tigranes, rex Armeniæ, obses Parthis ante multum temporis datus, sed olim ab iisdem in regnum paternum remissus. Hunc Mithridates inire ad societatem romani belli, quod olim meditabatur, pellicere cupiebat. Nihil igitur de offensa Romanorum sentientem, per Gordium impellit, ut Ariobarzani, segni admodum, bellum inferat: et, ne quis dolus subesse videretur, filiam suam ei Cleopatram in matrimonium tradit. Primo igitur adventu Tigranis Ariobarzanes, sublatis rebus suis, Romam contendit: atque ita per Tigranem rursus Cappadocia juris esse Mithridatis cœpit. Eodem tempore mortuo Nicomede, etiam filius ejus et ipse Nicomedes regno a Mithridate pellitur; qui quum supplex Romam venisset, decernitur in senatu, ut uterque in regnum restituantur: in quod tum missi

ces intrigues, et poussant aussi loin l'audace, Mithridate députe à Rome Gordius, pour déclarer au sénat que l'enfant qu'il avait placé sur le trône de Cappadoce était fils de cet Ariarathe, mort en combattant pour les Romains dans la guerre d'Aristonicus. Mais le sénat, voyant que les deux monarques avaient pour but d'usurper un empire à l'aide de noms empruntés, enlève la Cappadoce à Mithridate; et, pour l'en consoler, dépouille Nicomède de la Paphlagonie. Puis, pour éviter d'outrager ces rois, en accordant à d'autres ce qu'il leur ravissait, il donne à ces deux peuples la liberté. Mais les Cappadociens, refusant ce présent, déclarent qu'ils ne peuvent vivre sans maître. Le sénat leur nomma donc pour roi Ariobarzane.

III. Tigrane régnait alors en Arménie. Donné autrefois en ôtage aux Parthes, ce prince avait depuis été renvoyé par eux dans le royaume de ses pères. Mithridate voulait s'en faire un allié dans la guerre contre Rome, qu'il méditait depuis long-temps. Mais Tigrane n'ayant contre les Romains nul sujet de plainte, Mithridate, à l'aide de Gordius, lui conseille d'attaquer Ariobarzane, prince indolent et faible; et, pour déguiser son artifice, il lui donne en mariage sa fille Cléopâtre. Dès l'arrivée de Tigrane, Ariobarzane fuit à Rome emportant ses trésors; et Mithridate se voit ainsi redevenu, par Tigrane, maître de la Cappadoce. Dans le même temps, Nicomède étant mort, son fils, nommé aussi Nicomède, détrôné par Mithridate, vient à Rome en suppliant, et le sénat se décide à rétablir ces deux rois sur leur trône. On envoie pour cette expédition Aquilius et

Aquilius et Manlius Maltinus legati. His cognitis, Mithridates societatem cum Tigrane, bellum adversus Romanos gesturus, jungit : pactique inter se sunt, ut urbes agrique Mithridati, homines vero et quæcunque auferri possent, Tigrani cederent. Post hæc Mithridates, intelligens quantum bellum suscitaret, legatos ad Cimbros, alios ad Gallo-Græcos et Sarmatas, Bastarnasque, auxilium petitum mittit. Nam omnes has gentes, romanum meditabundus bellum, variis beneficiorum muneribus jam ante illexerat. Ab Scythia quoque exercitum venire jubet, omnemque Orientem adversus Romanos armat. Non magno igitur labore Aquilium et Maltinum asiano exercitu instructos vincit; quibus simul cum Nicomede pulsis, ingenti favore civitatium excipitur : multum ibi auri argentique, studio veterum regum, magnumque belli apparatum invenit : quibus instructus, debita civitatibus publica privataque remittit, et vacationem quinquennii concedit. Tunc ad concionem milites vocat, eosque variis exhortationibus ad romana bella, sive asiana, incitat. Quam orationem dignam duxi, cujus exemplum brevitati hujus operis insererem, quam obliquam Pompeius Trogus exposuit, quoniam in Livio et in Sallustio reprehendit, quod, conciones directas pro sua oratione operi suo inserendo, historiæ modum excesserint.

IV. « Optandum sibi fuisse ait ; ut de eo liceret consulere, bellumne sit cum Romanis, an pax habenda : quin vero sit resistendum impugnantibus, nec eos qui-

Manlius Maltinus. A cette nouvelle, Mithridate s'allie avec Tigrane pour combattre les Romains, et ils conviennent entre eux que les villes et les terres conquises resteront à Mithridate, les prisonniers et le butin à Tigrane. Mithridate, sentant bien les dangers de la guerre qu'il suscitait, envoie des députés aux Cimbres, aux Gallo-Grecs, aux Sarmates et aux Bastarnes, pour demander leur appui. Car, dans ses projets de guerre contre Rome, il avait dès long-temps gagné par des bienfaits l'affection de ces peuples. Il lève encore une armée dans la Scythie, et arme l'Orient contre Rome. Il triomphe aisément d'Aquilius, de Maltinus, qui n'avaient que des soldats d'Asie, les chasse avec Nicomède, et se voit accueilli avec transport dans chaque cité. Il y trouve beaucoup d'or et d'argent, et de grands préparatifs de guerre disposés par les anciens rois. Maître de ces ressources, il remet à toutes les villes leurs dettes privées ou publiques, et les exempte d'impôts pour cinq années. Puis, ayant réuni ses soldats, il les harangue, et n'oublie rien pour les exciter à chasser les Romains de l'Asie. Cette harangue m'a paru digne de trouver place dans mon abrégé; Trogue Pompée l'écrivit en style indirect; il blâmait Tite-Live et Salluste d'avoir, pour faire briller leur talent, inséré dans leurs œuvres des discours directs, et violé par là les règles de l'histoire[1].

IV. « Il eût été à désirer pour lui, disait Mithridate à ses soldats, de pouvoir délibérer et choisir ou la paix ou la guerre avec Rome; mais qu'il faille résister à qui

dem dubitare, qui spe victoriæ careant. Quippe adversus latronem, si nequeant pro salute, pro ultione tamen sua, omnes ferrum stringere. Ceterum quia non id agatur, an liceat quiescere, non tantum animo hostiliter, sed etiam prœlio congressis, consulendum, qua ratione ac spe cœpta bella sustineant. Esse autem sibi victoriæ fiduciam, si sit illis animus : Romanosque vinci posse, cognitum non sibi magis quam ipsis militibus, qui et in Bithynia Aquilium, et Maltinum in Cappadocia fuderint. At si quem aliena magis exempla, quam sua experimenta moveant, audire se, a Pyrrho, rege Epiri, non amplius quam quinque millibus Macedonum instructo, fusos tribus prœliis Romanos. Audire, Annibalem sexdecim annis Italiæ victorem immoratum : et quin ipsam caperet urbem, non Romanorum illi vires obstitisse, sed domesticæ æmulationis atque invidiæ studium. Audire, populos Transalpinæ Galliæ, Italiam ingressos, maximis eam plurimisque urbibus possidere, et latius aliquanto solum finium, quam in Asia, quæ dicatur imbellis, eosdem Gallos occupasse : nec victam solum dici Romam a Gallis, sed etiam captam; ita ut unius illis montis tantum cacumen relinqueretur; nec bello hostem, sed pretio remotum. Gallorum autem nomen, quod semper Romanos terruerit, in parte virium suarum ipsum numerare. Nam hos, qui Asiam incolunt, Gallos ab illis, qui Italiam occupaverant, sedibus tan-

nous attaque, c'est ce qu'on ne met jamais en doute, alors même qu'on n'espère pas la victoire. Tout homme tire l'épée contre un brigand, sinon pour sauver sa vie, au moins pour venger sa mort. Il ne s'agit donc plus d'examiner si la paix est possible, quand aux haines déclarées ont déjà succédé les combats : il ne reste plus qu'à chercher quelles sont les espérances et les ressources pour soutenir la guerre commencée. Pour lui, il était sûr du succès, si le courage ne leur manquait pas. Ils savaient comme lui que les Romains n'étaient pas invincibles, eux qui avaient défait Aquilius en Bithynie, et Maltinus en Cappadoce. Que si quelqu'un d'entre eux était moins touché de sa propre expérience que des exemples étrangers, ne disait-on pas que Pyrrhus, roi d'Épire, sans autres forces que cinq mille Macédoniens, avait battu les Romains dans trois rencontres? Ne disait-on pas qu'Annibal était, pendant seize ans, resté vainqueur en Italie; et que s'il n'avait pas pris Rome, c'était moins la puissance des Romains que des rivalités, des jalousies domestiques qui l'avaient arrêté? Les peuples de la Gaule Transalpine étaient entrés en Italie et y possédaient de nombreuses et puissantes cités; ils y avaient même envahi plus de terres que n'en occupaient ces mêmes Gaulois dans l'Asie, qu'on disait sans défense; Rome, non-seulement vaincue, mais prise par les Gaulois, n'avait conservé que le sommet d'une colline; et elle avait écarté cet ennemi redoutable, par l'or et non par le fer. Ce nom des Gaulois, toujours la terreur des Romains, il l'avait pour lui dans cette guerre; car les Gaulois habitans de l'Asie ne différaient

tum distare, originem quidem ac virtutem, genusque pugnæ idem habere; tantoque his sagaciora esse, quam illis ingenia, quanto longiori ac difficiliori spatio per Illyricum Thraciamque prodierint, pæne operosius transitis illorum finibus, quam ubi consederint, possessis. Jam ipsam Italiam audire se nunquam, ut Roma condita sit, satis illi pacatam, sed assidue per omnes annos pro libertate alios, quosdam etiam pro jure imperii, bellis continuis perseverasse; et a multis civitatibus Italiæ deletos Romanorum exercitus ferro, a quibusdam novo contumeliæ more sub jugum missos. Ac ne veteribus immoretur exemplis, hoc ipso tempore universam Italiam bello marsico consurrexisse, non jam libertatem, sed consortium imperii civitatisque poscentem. Nec gravius vicinæ Italiæ bello, quam domesticis principum factionibus Urbem premi, multoque periculosius accessisse italico civile bellum. Simul et a Germania Cimbros, immensa millia ferorum atque immitium populorum, more procellæ inundasse Italiam : quorum tametsi singula bella sustinere Romani possent, universis tamen obruantur, ut ne vacaturos quidem bello suo putet.

V. « Utendum igitur occasione, et rapienda incrementa virium, ne, si illis occupatis quieverint, mox adversus vacuos et quietos, majus negotium habeant.

des conquérans de l'Italie que par leur nouveau séjour : leur origine, leur bravoure, leur manière de combattre était la même; mais cette marche longue et pénible à travers l'Illyrie et la Thrace, le passage de ces contrées, plus difficile peut-être que les conquêtes qui l'avaient suivi, attestait dans les Gaulois d'Asie encore plus d'audace et d'adresse. Il savait d'ailleurs que l'Italie elle-même, depuis la fondation de Rome, n'avait jamais été bien soumise; et qu'on l'avait vue chaque année combattre sans repos et sans relâche, ou pour défendre sa liberté, ou même pour disputer l'empire; que les nations de l'Italie avaient souvent massacré des armées romaines; que plusieurs même, par un nouveau genre d'outrage, les avaient fait passer sous le joug[2]. Sans s'arrêter à d'antiques exemples, on avait vu tout récemment dans la guerre des Marses, l'Italie se soulever tout entière, et réclamer des Romains, non plus son indépendance, mais les droits de cité et le partage de l'empire. Pressée par les armes de ses voisins, Rome était encore déchirée par les factions de ses chefs et par une guerre civile[3] plus périlleuse que la guerre du dehors; en même temps, du fond de la Germanie, les hordes innombrables et farouches des Cimbres s'étaient débordées comme un torrent sur l'Italie; et si Rome était assez forte pour lutter contre chacun de ses ennemis, écrasée du moins par leur réunion, elle ne pourrait songer même à la guerre qu'il allait commencer.

V. « Ils devaient donc profiter du moment et saisir cette occasion de s'agrandir, de peur qu'en épargnant un ennemi partout menacé, ils n'eussent plus de peine à le

Non enim quæri, an capienda sint arma, sed utrum sua potius occasione, an illorum. Nam bellum equidem jam tunc secum ab illis geri cœptum, quum sibi pupillo Majorem Phrygiam ademerint, quam patri suo præmium dati adversus Aristonicum auxilii concesserant, gentem quam et proavo suo Mithridati Seleucus Callinicus in dotem dedisset. Quid, quum Paphlagonia se decedere jusserint, non alterum illud genus belli fuisse? quæ non vi, non armis, sed adoptione testamenti, et regum domesticorum interitu, hereditaria patri suo obvenisset: quum inter hanc decretorum amaritudinem parendo, non tamen eos mitigarit, quin acerbius se in dies gerant, non obtinuisse. Quod enim a se non præbitum illis obsequium? non Phrygiam Paphlagoniamque dimissas, non Cappadocia filium eductum, quam jure gentium victor occupavisset? Raptam tamen sibi esse victoriam ejus ab illis, quorum nihil sit nisi bello quæsitum. Non regem Bithyniæ Chreston, in quem senatus arma decrevisset, a se in gratiam illorum occisum? tamen nihilominus imputari sibi, si qua Gordius aut Tigranes faciat: libertatem etiam in contumeliam sui a senatu ultro delatam Cappadociæ, quam reliquis gentibus abstulerint: deinde populos Cappadocum, pro libertate oblata, Gordium regem orantes, ideo tantum, quoniam amicus suus esset, non obtinuisse. Nicomedem præcepto illorum bellum sibi intulisse: quia ultum ierit se, ab ipsis ven-

vaincre libre et tranquille. Il ne s'agissait pas d'examiner s'il fallait combattre, mais s'ils devaient engager la lutte au temps favorable pour les Romains ou pour eux-mêmes. Car, pour la guerre, les Romains l'avaient déjà commencée contre lui, en le dépouillant, pupille encore, de la Haute Phrygie, donnée par eux à son père pour prix de ses secours contre Aristonicus, livrée même à titre de dot par Seleucus Callinicus à son bisaïeul Mithridate. Ne lui avaient-ils pas fait un autre genre de guerre en lui ordonnant de sortir de la Paphlagonie; en le dépouillant d'une province que son père n'avait due ni à la violence, ni à la guerre, mais qu'il avait possédée à titre d'héritage, en vertu d'une adoption et d'un testament, par l'extinction de la famille de ses rois? Sa soumission à ces ordres cruels n'avait pu désarmer leur colère : chaque jour ils étaient devenus plus rigoureux pour lui. Quel gage d'obéissance leur avait-il refusé? N'avait-il pas renoncé à la Paphlagonie, à la Phrygie, rappelé son fils de la Cappadoce, qu'il possédait comme vainqueur et par un droit reconnu de toutes les nations? Ceux-là l'avaient dépouillé du fruit de sa victoire, qui eux-mêmes devaient tout à la guerre. N'était-ce pas pour plaire aux Romains qu'il avait tué Chrestos, roi de Bithynie, à qui le sénat avait déclaré la guerre? Et cependant c'était à lui qu'on imputait les fautes de Gordius ou de Tigrane; c'était pour l'outrager que le sénat donnait à la Cappadoce cette liberté qu'il ravissait au reste du monde. Et quand, au lieu de cette liberté offerte, les peuples de la Cappadoce demandaient pour roi Gordius, on avait repoussé leur prière, parce qu'il était son ami.

tum obviam, et nunc eam secum bellandi illis causam fore, quod non impune se Nicomedi lacerandum, saltatricis filio, præbuerit.

VI. « Quippe non delicta regum illos, sed vires ac majestatem insequi : neque in se uno, sed in aliis quoque omnibus, hac semper arte grassatos. Sic et avum suum Pharnacem, per cognationum arbitria, succedaneum regi pergameno Eumeni datum : sic rursus Eumenem, cujus classibus primum in Asiam fuerint transvecti, cujus exercitu, magis quam suo, et Magnum Antiochum, et Gallos in Asia, et mox in Macedonia regem Persen domuissent, et ipsum pro hoste habitum, eique interdictum Italia : et quod cum ipso deforme sibi putavissent, cum filio ejus Aristonico bellum gessisse. Nullius apud eos majora, quam Masinissæ, regis Numidarum, haberi merita. Huic imputari victum Annibalem, huic captum Syphacem, huic Carthaginem deletam : hunc inter duos illos Africanos tertium servatorem Urbis referri : tamen cum hujus nepote bellum modo in Africa gestum adeo inexpiabile, ut ne victum quidem memoriæ avi donarent, quin carcerem ac triumphi spectaculum experiretur. Hanc illos regibus omnibus legem odiorum dixisse, scilicet quia ipsi tales reges habuerint, quorum etiam nominibus erubescant, aut pastores Aboriginum, aut aruspices Sabinorum, aut exsules Corin-

C'était d'après l'ordre de Rome que Nicomède lui avait fait la guerre : il avait voulu se venger, et elle se déclarait contre lui. Enfin, si maintenant elle voulait le combattre encore, c'est qu'il n'avait pas souffert que Nicomède, le fils d'une danseuse, déchirât impunément son empire.

VI. « Ce n'était pas en effet les fautes des rois que Rome poursuivait de son courroux, mais leur puissance et leur dignité : telle avait toujours été sa politique à l'égard de tous les autres rois aussi bien que de lui-même. Ainsi elle avait persécuté Pharnace, son aïeul, qu'un tribunal de famille avait choisi pour successeur d'Eumène à Pergame; ainsi Eumène lui-même, dont les flottes conduisirent pour la première fois les Romains en Asie; dont l'armée, plus que celle de Rome, leur avait servi à vaincre Antiochus-le-Grand, et les Gaulois en Asie, et Persée en Macédoine, traité par eux en ennemi, s'était vu interdire l'Italie ; et, s'ils avaient rougi de le combattre lui-même, ils avaient fait la guerre à son fils Aristonicus. Quel prince avait mieux mérité d'eux que Masinissa, roi des Numides? Ils lui devaient et la défaite d'Annibal, et la prise de Syphax, et la ruine de Carthage; ils le comptaient, avec les deux Scipions, pour le troisième sauveur de Rome; et cependant ils venaient de faire en Afrique une guerre si implacable à son petit-fils [4], que la mémoire de son aïeul n'avait pu lui épargner, dans sa défaite, d'être chargé de fers, et de servir d'ornement à leur triomphe. S'ils avaient juré cette haine à tous les rois, c'est qu'eux-mêmes avaient eu jadis des rois dont le nom seul leur était une ignominie; pâtres aborigènes, aruspices sabins, exilés de Co-

thiorum, aut servos vernasque Thuscorum, aut, quod honoratissimum nomen fuit inter hæc, Superbos; atque ut ipsi ferunt, conditores suos lupæ uberibus altos: sic omnem illum populum luporum animos, inexplebiles sanguinis atque imperii, divitiarumque avidos ac jejunos habere.

VII. « Se autem, seu nobilitate illis comparetur, clariorem illa colluvie convenarum esse, qui paternos majores suos a Cyro Darioque, conditoribus persici regni, maternos a Magno Alexandro, ac Nicatore Seleuco, conditoribus imperii macedonici, referat: seu populus illorum conferatur suo, earum se gentium esse, quæ non modo romano imperio sint pares, sed macedonico quoque obstiterint. Nullam subjectarum sibi gentium expertam peregrina imperia: nullis unquam, nisi domesticis, regibus paruisse: Cappadociam velint, an Paphlagoniam, recensere; rursus Pontum, an Bithyniam, itemque Armeniam Majorem Minoremque: quarum gentium nullam neque Alexander ille, qui totam pacaverit Asiam, nec quispiam successorum ejus, aut posterorum, attigisset. Scythiam duos unquam ante se reges, non pacare, sed tantum intrare ausos, Darium et Philippum, ægre inde fugam sibi expedisse, unde ipse magnam partem adversus Romanos virium haberet. Multoque se timidius ac diffidentius bella pontica ingressum, quum ipse rudis ac tiro esset. Scythas præter arma, virtutemque animi, locorum quoque solitudinibus, vel frigoribus instructos, per quæ denuntiaretur ingens militiæ labor ac pericu-

rinthe, esclaves étrusques, ou enfin des Superbes, le plus illustre des noms portés par les maîtres de Rome[5] : leurs fondateurs, eux-mêmes le disent, avaient sucé le lait d'une louve; c'était aussi un peuple de loups, insatiable de sang et de pouvoir, avide et altéré de richesses[6].

VII. « Quant à sa propre origine, pouvait-il se comparer à ce ramas d'étrangers, lui dont les aïeux remontaient, par son père, à Darius, à Cyrus, fondateurs de la monarchie des Perses; et, par sa mère, au grand Alexandre, à Nicator Seleucus, auteurs de la puissance macédonienne? Et s'il comparait son peuple aux Romains, il était d'une nation qui non-seulement marchait l'égale de Rome, mais qui avait résisté à la Macédoine elle-même : des peuples qui lui obéissaient, pas un n'avait subi une domination étrangère, pas un n'avait obéi à des rois qui ne fussent nés dans son sein; qu'on prît la Paphlagonie, la Cappadoce ou le Pont, la Bithynie ou la Haute et Basse Arménie, ni Alexandre, le conquérant de l'Asie, ni aucun de ses successeurs n'avaient porté atteinte à une seule de ces provinces. Pour la Scythie, deux rois avant lui, Darius et Philippe, avaient seuls tenté, non de l'asservir, mais d'y pénétrer, et n'avaient pu qu'à grand' peine s'échapper de cette terre, qui allait lui fournir aujourd'hui les plus puissans secours contre Rome. Il n'avait entrepris ses guerres pontiques, jeune encore et étranger aux armes, qu'avec crainte et défiance : car les Scythes, outre leur courage et leurs armes, étaient encore protégés par l'étendue de leurs déserts, par la rigueur de leurs climats, qui annonçait à leurs ennemis

lum. Inter quas difficultates ne spes quidem præmii foret ex hoste vago, nec tantum pecuniæ, sed etiam sedis inope. Nunc se diversam belli conditionem ingredi: nam neque cœlo Asiæ esse temperatius aliud, nec solo fertilius, nec urbium multitudine amœnius; magnamque temporis partem, non ut militiam, sed ut festum diem acturos, bello dubium facili magis an uberi: si modo aut proximas regni attalici opes, aut veteres Lydiæ Ioniæque audierint, quas non expugnatum eant, sed possessum; tantumque se avida exspectet Asia, ut etiam vocibus vocet: adeo illis odium Romanorum incusserit rapacitas proconsulum, sectio publicanorum, calumniæ litium! Sequantur se modo fortiter; et colligant, quid se duce possit efficere tantus exercitus, quem sine cujusquam militum auxilio, suamet unius opera, viderint Cappadociam, cæso rege, cepisse; qui solus mortalium Pontum omnem Scythiamque pacaverit, quam nemo ante transire tuto atque adire potuerit. Nam justitiæ atque liberalitatis suæ nec ipsos milites, qui experiantur, testes refugere; et illa indicia habere, quod solus regum omnium non paterna solum, verum etiam externa regna, hereditatibus propter munificentiam acquisita possideat, Colchos, Paphlagoniam, Bosphorum. »

VIII. Sic excitatis militibus, post annos tres et viginti sumpti regni, in romana bella descendit. At in Ægypto, mortuo rege Ptolemæo, ei, qui Cyrenis regnabat, Ptolemæo, per legatos regnum et uxor Cleopatra regina,

une guerre pénible et périlleuse; et, au milieu de tant d'obstacles, nul butin à espérer d'un peuple nomade, sans argent et sans demeure. Mais une guerre bien différente s'offrait maintenant à lui. Toute contrée cédait à l'Asie pour la douceur du climat, la fertilité du sol, et le nombre des villes. Presque tous les jours se passeraient non en combats, mais en fêtes, dans une expédition plus féconde encore que facile. N'ont-ils point entendu vanter les richesses nouvelles d'Attale, l'antique opulence de l'Ionie et de la Lydie, dont ils allaient se saisir sans combat? L'Asie impatiente l'appelait à grands cris, tant la rigueur des publicains, la rapacité des proconsuls, l'iniquité des magistrats y avaient inspiré la haine du nom de Rome! Il leur suffirait donc de le suivre avec courage, en songeant à ce que pourrait faire une si puissante armée, guidée par un capitaine qu'ils avaient vu naguère, seul et sans l'aide d'aucun soldat, soumettre la Cappadoce après le meurtre de son roi; qui le premier avait conquis tout le Pont et la Scythie, où personne avant lui n'avait pu pénétrer sans péril. Pour sa générosité, pour sa justice, il invoquait le témoignage de ses soldats qui en avaient fait l'épreuve; il en trouvait des monumens dans ces empires étrangers, qu'outre les états de ses pères, il avait, seul de tous les rois, recueillis en héritage comme le prix de ses bienfaits, la Colchide, la Paphlagonie et le Bosphore. »

VIII. Ayant ainsi excité ses soldats, vingt-trois années après son avènement, Mithridate commença la guerre contre Rome. Cependant Ptolémée, roi d'Égypte, étant mort, des députés vont offrir à un autre Ptolémée, qui

soror ipsius, defertur. Lætus igitur hoc solo Ptolemæus, quod sine certamine fraternum regnum recepisset, in quod subornari et a matre Cleopatra, et favore principum, fratris filium cognoverat, ceterum infestus omnibus, statim ubi Alexandriam ingressus est, fautores pueri trucidari jussit. Ipsum quoque die nuptiarum, quibus matrem ejus in matrimonium recipiebat, inter apparatus epularum, et solemnia religionum, in complexu matris interficit : atque ita torum sororis, cæde filii ejus cruentus, ascendit. Post quod non mitior in populares, qui eum in regnum vocaverant, fuit : siquidem peregrinis militibus licentia cædis data, omnia sanguine quotidie manabant : ipsam quoque sororem, filia ejus virgine per vim stuprata, et in matrimonium adscita, repudiat. Quibus rebus territus populus in diversa labitur, patriamque metu mortis exsul relinquit. Solus igitur in tanta urbe cum suis relictus Ptolemæus, quum regem se non hominum, sed vacuarum ædium videret, edicto peregrinos sollicitat. Quibus confluentibus, obvius legatis Romanorum, Scipioni Africano et Spurio Mummio, et L. Metello, qui ad inspicienda sociorum regna veniebant, procedit. Sed quam cruentus civibus, tam ridiculus Romanis fuit. Erat enim et vultu deformis, et statura brevis, et sagina ventris non homini, sed belluæ similis. Quam fœditatem nimia subtilitas perlucidæ vestis augebat, prorsus quasi astu inspicienda præberentur, quæ omni studio occultanda pudibundo viro erant. Post discessum deinde legatorum (quorum Africanus, dum

régnait à Cyrène, la couronne d'Égypte et la main de la reine Cléopâtre, sa sœur. Toute la joie qu'il en ressentit fut de se voir porté sans obstacle sur un trône où le fils de son frère était appelé par Cléopâtre sa mère, et par la faveur des grands; mais, ne respirant que vengeance, à peine entré dans Alexandrie, il fit massacrer les partisans du jeune prince. Le jour même des noces, dans l'appareil des festins et des solennités religieuses, il égorgea cet enfant entre les bras d'une mère qu'il épousait, et entra dans le lit de sa sœur, encore dégouttant du meurtre de son fils. Non moins cruel envers le peuple qui l'avait choisi pour maître, il l'abandonne au glaive de ses soldats étrangers, et fait couler des flots de sang. Enfin il répudie sa sœur, dont il viole et épouse la fille. Épouvanté de ces crimes, le peuple se disperse et s'exile pour éviter la mort. Resté seul avec ses satellites au sein de cette vaste cité, réduit à régner non sur des hommes, mais sur des édifices déserts, Ptolémée, par un édit, appelle à lui les étrangers, qui s'y rendent en foule. Ce fut alors qu'il se présenta aux lieutenans de Rome, Scipion l'Africain, Sp. Mummius et L. Metellus, chargés de visiter les provinces alliées. Mais ce tyran, la terreur de son peuple, n'excita que la risée des Romains : ses traits étaient hideux; sa taille courte et son énorme embonpoint le rendaient plus semblable à un monstre qu'à un homme. Ses vêtemens, du tissu le plus fin, et d'une étoffe transparente, ajoutaient à sa laideur, comme s'il eût pris à tâche d'exposer à tous les yeux ce qu'un homme décent aurait eu soin de cacher. Après le départ des envoyés, parmi lesquels

inspicit urbem, spectaculo Alexandrinis fuit), jam etiam populo peregrino invisus, cum filio, quem ex sorore susceperat, et cum uxore, matris pellice, metu insidiarum, tacitus in exsilium proficiscitur; contractoque mercenario exercitu, bellum sorori pariter ac patriæ infert. Arcessitum maximum deinde a Cyrenis filium, ne eum Alexandrini contra se regem crearent, interficit. Tunc populus statuas et imagines ejus detrahit. Quod factum studio sororis existimans, filium, quem ex ea susceperat, interficit, corpusque in membra divisum, et in cista compositum, matri die natali ejus intere pulas offerri curat. Quæ res non reginæ tantum, verum etiam universæ civitati acerba et luctuosa fuit; tantumque mœrorem festivissimo convivio intulit, ut regia omnis repentino luctu incenderetur. Verso igitur studio principum ab epulis in exsequias, membra lacera populo ostendunt; et quid sperare de rege suo debeant, filii cæde demonstrant.

IX. Finito luctu orbitatis, Cleopatra, quum urgeri se fraterno bello videret, auxilium a Demetrio, rege Syriæ, per legatos petit: cujus ipsius varii et memorabiles casus fuere. Namque Demetrius, ut supra dictum est, quum bellum Parthis intulisset, et multis congressionibus victor fuisset, repente insidiis circumventus, amisso exercitu, capitur. Cui Arsacides Parthorum rex, magno et regio animo, misso in Hyrcaniam, non cultum tantum regium præstitit; sed et filiam in matrimonium

l'Africain, en visitant Alexandrie, attira lui-même tous les regards, Ptolémée, odieux même à ses sujets étrangers, s'éloigne en secret de peur d'être assassiné avec le fils qu'il avait eu de sa sœur, et sa nouvelle épouse qui souillait le lit d'une mère. Puis, ayant levé une armée mercenaire, il vient combattre à la fois ses sujets et sa sœur. Craignant qu'Alexandrie, pour le punir, ne donnât le trône à son fils aîné, il le fait venir de Cyrène et le tue. Le peuple brise alors ses statues et renverse ses images. Attribuant cet outrage à sa sœur, il égorge l'enfant qu'il avait eu d'elle, déchire ses membres, les place dans des corbeilles et les fait présenter à sa mère, qui célébrait dans un festin l'anniversaire de sa naissance. Ce crime remplit de douleur et la reine et tous les habitans; à la gaîté d'une fête succède le désespoir, et le palais tout entier retentit soudain de pleurs et de cris. Les grands, quittant la table pour suivre des funérailles, exposent aux yeux du peuple ces membres déchirés, et lui montrent ce qu'il doit attendre d'un roi meurtrier de son fils.

IX. Après avoir pleuré cette perte, Cléopâtre, pressée par les armes de son frère, fit demander du secours à Demetrius, roi de Syrie, dont les bizarres destins méritent aussi d'être racontés. Ce prince ayant, comme je l'ai dit plus haut, porté la guerre chez les Parthes, vainqueur dans plusieurs rencontres, tomba dans une embuscade, y perdit son armée, et fut pris. Arsacide, roi des Parthes, le traita avec une générosité vraiment royale, il l'envoya en Hyrcanie, lui accorda les honneurs dus à son rang, lui donna même la main de sa

dedit, regnumque Syriæ, quod per absentiam ejus Trypho occupaverat, restituturum promittit. Post hujus mortem desperato reditu, non ferens captivitatem Demetrius, privatam, etsi opulentam, vitam pertæsus, tacitus in regnum fugam meditatur. Hortator illi et comes Callimander amicus erat: qui post captivitatem ejus a Syria per Arabiæ deserta, ducibus pecunia comparatis, parthico habitu Babylonem pervenerat. Sed fugientem Phrahates, qui Arsacidæ successerat, equitum celeritate, per compendiosos tramites occupatum retrahit. Ut est deductus ad regem, Callimandro quidem non tantum venia, verum etiam præmium fidei datum: Demetrium autem et graviter castigatum ad conjugem in Hyrcaniam remittit, arctioribusque custodiis observari jubet. Interjecto deinde tempore, quum fidem illi etiam suscepti liberi facerent, eodem amico comite repetita fuga est: sed pari infelicitate prope fines regni sui reprehenditur; ac denuo perductus ad regem, ut invisus a conspectu submovetur. Tunc quoque uxori et liberis donatus, in Hyrcaniam, pœnalem sibi civitatem, remittitur, talisque aureis ad exprobrationem puerilis levitatis donatur. Sed hanc Parthorum tam mitem in Demetrium clementiam non misericordia gentis faciebat, nec respectus cognationis: sed quod Syriæ regnum affectabant, usuri Demetrio adversus Antiochum fratrem, prout res, vel tempus, vel fortuna belli exegisset.

fille, et promit de lui rendre le royaume de Syrie, usurpé par Tryphon en son absence. Après la mort d'Arsacide, perdant tout espoir de retour, las de sa captivité et de cette vie privée, quoique somptueuse, Demetrius projeta secrètement de s'enfuir dans ses états. Il eut, pour l'encourager et l'accompagner dans sa fuite, Callimandre, son ami, qui, pendant la captivité du roi, avait quitté la Syrie, traversé les déserts de l'Arabie avec des guides soudoyés, et, sous l'habit de Parthe, était parvenu à Babylone. Mais Phrahate, successeur d'Arsacide, les atteignit par des chemins plus courts, grâce à la rapidité de ses cavaliers. Conduit devant le roi, Callimandre, non-seulement reçut son pardon, mais fut récompensé de sa fidélité. Demetrius, accueilli avec sévérité, fut renvoyé en Hyrcanie près de sa femme, et soumis à une garde plus rigoureuse. Quelque temps après, comme il avait eu des enfans de son mariage, les défiances s'étant affaiblies, il s'enfuit encore avec le même ami : mais, toujours malheureux, il est arrêté près des confins de son royaume, et conduit de nouveau devant le roi, qui refuse, dans sa colère, de l'admettre en sa présence. Rendu encore à ses enfans et à sa femme, il est renvoyé dans l'Hyrcanie, lieu réservé à son châtiment, et pour lui reprocher sa puérile légèreté, on lui fait présent d'osselets d'or. Au reste, cette clémence des Parthes envers Demetrius ne venait ni de la pitié de ce peuple, ni de son alliance avec eux; mais, aspirant à conquérir la Syrie, ils voulaient se servir de Demetrius contre Antiochus son frère, selon que l'exigeraient les circonstances, ou la fortune des armes.

X. His auditis, Antiochus occupandum bellum ratus, exercitum, quem multis finitimorum bellis induraverat, adversus Parthos ducit. Sed luxuriæ non minor apparatus, quam militiæ, fuit : quippe LXXX millia armatorum secuta sunt CCC millia lixarum ; ex quibus coquorum, pistorum, scenicorumque major numerus fuit. Argenti certe aurique tantum, ut etiam gregarii milites caligas auro figerent, proculcarentque materiam, cujus amore populi ferro dimicant. Culinarum quoque argentea instrumenta fuere, prorsus quasi ad epulas, non ad bella pergerent. Advenienti Antiocho multi orientales reges occurrere, tradentes se, regnaque sua, cum exsecratione superbiæ parthicæ. Nec mora congressioni fuit. Antiochus, tribus prœliis victor, quum Babyloniam occupasset, Magnus haberi cœpit. Itaque omnibus ad eum populis deficientibus, nihil Parthis reliqui præter patrios fines fuit. Tunc Phrahates Demetrium in Syriam ad occupandum regnum cum parthico præsidio mittit, ut eo pacto Antiochus ad sua tuenda a Parthia revocaretur. Interim, quoniam viribus non poterat, insidiis Antiochum ubique tentabat. Propter multitudinem hominum, exercitum suum Antiochus per civitates in hyberna diviserat : quæ res exitii causa fuit. Nam quum gravari se copiarum præbitione, et injuriis militum civitates viderent, ad Parthos deficiunt; et die statuta, omnes apud se divisum exercitum per insidias, ne invicem

X. Instruit de ces desseins, et voulant les prévenir, Antiochus conduit contre les Parthes son armée aguerrie par plusieurs expéditions contre ses voisins. Mais il déploya un luxe égal à la grandeur de ses apprêts militaires ; ses quatre-vingt mille soldats étaient suivis de trois cent mille valets d'armée, qui étaient pour la plupart des cuisiniers. L'or et l'argent y étaient si communs, que les bottines des simples soldats étaient garnies de clous d'or, et qu'ils foulaient aux pieds ce métal qui allume la guerre entre les peuples : les batteries de cuisine étaient d'argent, et l'on semblait marcher moins à des combats qu'à des festins. Plusieurs rois de l'Orient, que soulevait la tyrannie des Parthes, vinrent se joindre à Antiochus, se livrant à lui avec leurs états. Aussitôt la guerre commença. Vainqueur dans trois batailles, et maître de Babylone, Antiochus reçut le surnom de Grand. Bientôt, tous les peuples se soumettant à lui, il ne resta aux Parthes que leur pays. Phrahate envoya alors Demetrius en Syrie, à la tête d'un corps de Parthes, pour ressaisir sa couronne, voulant forcer ainsi Antiochus à quitter les Parthes pour aller défendre son trône. En même temps, ne pouvant le renverser par la force, il lui dressait partout des embûches. Embarrassé du nombre de ses soldats, Antiochus les avait distribués dans les villes, en différens quartiers d'hiver; cette mesure causa sa perte. Forcés de nourrir ces troupes, livrés d'ailleurs aux violences des soldats, les habitans se déclarent pour les Parthes; et, à un jour convenu, tous accablent par surprise ces garnisons dispersées, pour qu'elles ne pussent pas se prêter secours. A cette nouvelle, Antiochus part

ferre auxilia possent, aggrediuntur. Quæ quum nuntiata Antiocho essent, auxilium proximis laturus, cum ea manu, quæ secum hyemabat, progreditur. In itinere obvium regem Parthorum habuit, adversus quem fortius, quam exercitus ejus, dimicavit. Ad postremum tamen quum virtute hostes vincerent, metu suorum desertus occiditur: cui Phrahates exsequias regio more fecit, filiamque Demetrii, quam secum Antiochus adduxerat, captus amore virginis, uxorem duxit. Pœnitere deinde dimissi Demetrii cœpit: ad quem retrahendum quum turmas equitum festinato misisset, Demetrium hoc ipsum metuentem jam in regno missi invenerunt; frustraque omnia conati, ad regem suum reversisunt.

avec le corps d'armée qui hivernait près de lui, pour secourir les troupes les plus voisines. Mais il rencontre le roi des Parthes, et le combat avec un courage que ses soldats n'imitent pas. La valeur des ennemis l'emporte, et il périt abandonné des siens. Phrahate célébra ses obsèques avec une pompe royale; et, épris d'amour pour la fille de Demetrius, qu'Antiochus conduisait avec lui, il l'épousa. Il se repentit bientôt d'avoir relâché Demetrius, et envoya pour l'arrêter un corps de cavalerie : mais ce prince avait prévu ces poursuites ; il était rentré dans son empire, et, après de vains efforts, les cavaliers envoyés contre lui revinrent près de leur maître.

LIBER XXXIX.

I. ANTIOCHO in Parthia cum exercitu deleto, frater ejus Demetrius, obsidione Parthorum liberatus, ac restitutus in regnum, quum omnis Syria in luctu propter amissum exercitum esset, quasi parthica ipsius ac fratris bella, quibus alter captus, alter occisus erat, prospere cessissent, ita Ægypto bellum inferre statuit, regnum Ægypti Cleopatra socru, pretium auxilii adversus fratrem suum, pollicente. Sed dum aliena affectat, ut assolet fieri, propria per defectionem Syriæ amisit : siquidem Antiochenses primi, duce Tryphone, exsecrantes superbiam regis, quæ conversatione parthicæ crudelitatis intolerabilis facta erat, mox Apamenii, ceteræque civitates exemplum secutæ, per absentiam ejus a Demetrio defecere. Ptolemæus quoque, rex Ægypti, bello ab eodem petitus, quum cognovisset Cleopatram sororem suam, opibus Ægypti navibus impositis, ad filiam et Demetrium generum in Syriam profugisse, immittit juvenem quemdam ægyptium, Protarchi negotiatoris filium, qui regnum Syriæ armis peteret, composita fabula, quasi per adoptionem Antiochi regis receptus in familiam regiam esset, nec Syriis quemlibet regem aspernanti-

LIVRE XXXIX.

I. Après qu'Antiochus eut péri chez les Parthes avec son armée, son frère Demetrius, délivré de sa captivité, et rétabli sur le trône, voyant la Syrie pleurer son armée entière détruite, osa, comme si le succès eût couronné les guerres entreprises par son frère et par lui contre les Parthes, et qui avaient coûté la vie à l'un et la liberté à l'autre, projeter une invasion en Égypte. Cléopâtre, sa belle-mère, lui promettait le sceptre d'Égypte pour prix du secours qu'elle lui demandait contre son frère. Mais tandis qu'il médite des conquêtes, il se voit, selon l'usage, dépouillé de son royaume par le soulèvement de la Syrie. Antioche la première, sous les ordres de Tryphon, indignée de l'orgueil du roi, que le commerce des Parthes, peuple hautain et cruel, avait rendu intolérable, se soulève contre Demetrius absent. Apamée et les autres villes suivirent bientôt cet exemple. En même temps, Ptolémée, roi d'Égypte, qu'il avait attaqué, apprenant que sa sœur Cléopâtre s'était embarquée avec les trésors de l'Égypte pour chercher un asile en Syrie près de sa fille et de son gendre, fait partir un jeune Égyptien, fils d'un commerçant nommé Protarque, pour s'emparer du trône de Syrie. Il fit répandre le bruit qu'adopté par Antiochus, ce jeune homme était entré dans la famille royale. Les Syriens, décidés à ne re-

bus, ne Demetrii paterentur superbiam : nomen juveni Alexandri imponitur, auxiliaque ab Ægypto ingentia mittuntur. Interea corpus Antiochi interfecti a rege Parthorum, in loculo argenteo ad sepulturam in Syriam remissum supervenit : quod cum ingenti studio civitatium et regis Alexandri, ad firmandam fabulæ fidem, excipitur. Quæ res illi magnum favorem popularium conciliavit, omnibus non fictas in eo, sed veras lacrymas existimantibus. Demetrius autem victus ab Alexandro, quum undique circumstantibus malis premeretur, ad postremum etiam ab uxore filiisque deseritur. Relictus igitur cum paucis servulis, quum Tyrum religione templi se defensurus petisset, navi egrediens, præfecti jussu interficitur. Alter ex filiis Seleucus, quoniam sine matris auctoritate diadema sumpsisset, ab eadem interficitur; alter, cui propter nasi magnitudinem cognomen Grypo fuit, rex a matre hactenus constituitur, ut nomen regis penes filium, vis autem omnis imperii penes matrem esset.

II. Sed Alexander, occupato Syriæ regno, tumens successu rerum, spernere jam etiam ipsum Ptolemæum, a quo fuerat subornatus in regnum, superba insolentia cœpit. Itaque Ptolemæus, reconciliata sororis gratia, destruere Alexandri regnum, quod odio Demetrii, viribus suis acquisierat, summis opibus instituit. Mittit igitur ingentia Grypo auxilia, et filiam Tryphænam Grypo nupturam, ut populos in auxilium nepotis, non societate tantum belli, verum et affinitate sua sollici-

poûsser aucun roi, pour se soustraire à la tyrannie de Demetrius, donnent le nom d'Alexandre à ce jeune homme, et l'Égypte lui fournit de puissans secours. Cependant le corps d'Antiochus, tué par le roi des Parthes, fut apporté en Syrie dans un cercueil d'argent, pour y recevoir la sépulture. Les cités l'accueillirent avec des marques de tendresse qu'Alexandre imita pour donner crédit à son histoire ; cette feinte douleur lui concilia au plus haut degré l'amour du peuple, à qui ses larmes parurent sincères. Vaincu par Alexandre, entouré de mille dangers, Demetrius se voit même abandonné de ses enfans et de sa femme. Délaissé avec quelques esclaves, il se rendit à Tyr pour trouver dans le temple un refuge ; mais le gouverneur de la ville le fit tuer au sortir du vaisseau. Seleucus, l'un de ses fils, s'étant saisi de la couronne sans l'autorisation de sa mère, fut massacré par celle-ci ; l'autre, que la longueur de son nez fit surnommer Grypus, est élevé au trône par cette princesse, qui voulait gouverner souverainement sous son nom.

II. Mais Alexandre, maître du royaume de Syrie, et enorgueilli de sa fortune, poussa l'audace et la fierté jusqu'à dédaigner ce Ptolémée qui l'avait fait roi. Aussi Ptolémée, réconcilié avec sa sœur, s'occupe de renverser une puissance que lui-même avait élevée, en haine de Demetrius. Il envoie donc à Grypus de grands secours et sa fille Tryphène pour épouse, afin que le double titre de son compagnon d'armes et de son parent portât les peuples à le mieux soutenir. Cet espoir ne fut pas trompé. Quand on vit Grypus appuyé des forces de

taret. Nec res frustra fuit; nam quum omnes Grypum instructum Ægypti viribus viderent, paulatim ab Alexandro deficere cœpere. Fit deinde inter reges prœlium, quo victus Alexander Antiochiam profugit : ibi inops pecuniæ, quum stipendia militibus deessent, in templo Jovis solidum ex auro Victoriæ signum tolli jubet, facetis jocis sacrilegium circumscribens; nam « Victoriam commodatam sibi ab Jove esse » dicebat. Interjectis deinde diebus, quum ipsius Jovis aureum simulacrum infiniti ponderis tacite evelli jussisset, deprehensusque in sacrilegio, concursu multitudinis esset in fugam versus, magna vi tempestatis oppressus, ac desertus a suis, a latronibus capitur; perductusque ad Grypum, interficitur. Grypus porro, reciperato patrio regno, externisque periculis liberatus, insidiis matris appetitur. Quæ quum cupiditate dominationis, prodito marito, Demetrio, et altero filio interfecto, hujus quoque victoria inferiorem dignitatem suam factam doleret, venienti ab exercitatione poculum veneni obtulit. Sed Grypus, prædictis jam ante insidiis, veluti pietate cum matre certaret, bibere ipsam jubet; abnuenti instat : postremum, prolato indice, eam arguit, solam defensionem sceleris superesse affirmans, si bibat, quod filio obtulit. Sic victa regina, scelere in se verso, veneno, quod alii paraverat, exstinguitur. Parta igitur regni securitate, Grypus octo annis quietem et ipse habuit, et regno præstitit. Natus deinde illi est æmulus regni, frater ip-

l'Égypte, on se détacha peu à peu d'Alexandre. Les deux rois en viennent aux mains; Alexandre vaincu fuit à Antioche, et là, manquant d'argent, et ne pouvant solder ses troupes, il fait enlever du temple de Jupiter une statue d'or massif qui représentait la Victoire; et, joignant la raillerie au sacrilège, il dit « que Jupiter lui a prêté la victoire. » Peu de jours après, ayant secrètement donné l'ordre d'enlever la statue même de Jupiter qui était d'or et d'un poids énorme, surpris dans ce sacrilège, forcé de fuir devant la multitude, battu d'une violente tempête, et abandonné des siens, il est pris par des voleurs, et conduit devant Grypus, qui le fait tuer. Grypus, remonté ainsi sur le trône de ses aïeux, et délivré de périls étrangers, se vit en butte aux pièges de sa mère. Cette femme, avide de pouvoir, qui avait trahi son époux et massacré l'un de ses fils, voyant avec douleur la victoire de l'autre affaiblir son autorité, lui présente, à son retour d'un exercice militaire, un breuvage empoisonné. Averti de ses desseins, Grypus la prie de boire elle-même, comme s'il eût voulu rivaliser de tendresse avec elle. Elle s'y refuse, il insiste. Enfin, il fait paraître un témoin qui atteste le forfait, et lui déclare que le seul moyen de se justifier est de boire elle-même la coupe qu'elle vient d'offrir à son fils : le crime de la reine retombe donc sur elle; elle meurt par le poison qu'elle avait préparé pour un autre[1]. Ainsi affermi sur le trône, Grypus, pendant huit années, y jouit d'un repos que partagea la Syrie. Il trouve plus tard un rival dans son frère Cyzicène, né de la même mère, mais fils d'An-

sius Cysicenus, eadem matre genitus, sed ex Antiocho patruo susceptus; quem quum veneno tollere voluisset, ut maturius armis cum eo de regno contenderet, excitavit.

III. Inter has regni Syriæ parricidiales discordias moritur rex Ægypti Ptolemæus, regno Ægypti uxori et alteri ex filiis, quem illa legisset, relicto; videlicet quasi quietior Ægypti status, quam Syriæ regnum esset, quum mater, altero ex filiis electo, alterum hostem esset habitura. Igitur quum pronior in minorem filium esset, a populo compellitur majorem eligere: cui prius quam regnum daret, uxorem ademit; compulsumque repudiare carissimam sibi sororem Cleopatram, minorem sororem Selenen ducere jubet, non materno inter filias judicio, quum alteri maritum eriperet, alteri daret. Sed Cleopatra, non tam a viro repudiata, quam a matre divortio viri dimissa, Cyziceno in Syria nubit, eique ne nudum uxoris nomen afferret, exercitum Grypi sollicitatum, velut dotalem, ad maritum deducit. Par igitur viribus fratris Cyzicenus prœlium committit, ac victus in fugam vertitur, Antiochiamque venit. Tunc Antiochiam Grypus, in qua erat Cyziceni uxor Cleopatra, obsidere cœpit; qua capta, Thryphæna, uxor Grypi, nihil antiquius quam sororem Cleopatram requiri jussit: non ut captivæ opem ferret, sed ne effugere captivitatis mala posset, quæ sui æmulatione in hoc potissimum regnum invaserit, hostique sororis nubendo hostem se ejus effecerit. Tum peregrinos exercitus in certamina fratrum adductos, tum repudiatam a fratre, contra ma-

tiochus, son oncle paternel. Grypus avait essayé de s'en défaire par le poison; mais il ne fit par là que le décider plus vite à lui disputer la couronne à main armée.

III. Tandis que la Syrie était le théâtre de ces discordes et de ces parricides, Ptolémée, roi d'Égypte, mourut, laissant sa couronne à sa femme et à celui de ses deux fils qu'elle choisirait, comme si l'Égypte eût pu être plus tranquille que la Syrie, lorsque la mère, en se déclarant pour l'un de ses fils, aurait soulevé la haine de l'autre. Elle penchait pour le cadet; le peuple la força de nommer l'aîné. Mais elle lui ravit sa femme avant de lui donner le sceptre; et l'obligeant de répudier Cléopâtre, sa sœur, qu'il chérissait, elle lui fait épouser Séléné, sa seconde sœur : mère injuste envers ses filles, elle enlève ainsi à l'une le mari qu'elle donne à l'autre. Cléopâtre, attribuant son divorce à sa mère plus qu'à son époux, va en Syrie épouser Cyzicène; et, pour ne pas lui apporter le simple titre d'épouse, elle lui livre, comme une dot, l'armée de Chypre, qu'elle avait débauchée. Cyzicène, assez fort pour lutter contre son père, livre bataille; il est vaincu, et s'enfuit à Antioche. Grypus vint assiéger cette ville, où était renfermée Cléopâtre, femme de Cyzicène. Dès qu'il s'en fut rendu maître, Tryphène, son épouse, n'eut rien de plus pressé que de faire chercher sa sœur Cléopâtre, non pour adoucir sa captivité, mais pour l'empêcher d'en éviter les rigueurs : elle voulait la punir d'avoir lutté contre elle en envahissant son royaume, et de s'être déclarée son ennemie en épousant l'ennemi de sa sœur. Elle l'accusait d'avoir amené des armées étrangères pour allumer la

tris voluntatem extra Ægyptum nuptam accusat. Contra Grypus orare, « ne tam fœdum facinus facere cogatur : a nullo unquam majorum suorum inter tot domestica, tot externa bella, post victoriam in feminas sævitum, quas sexus ipse et periculis bellorum, et sævitiæ victorum eximat : in hac vero, præter commune bellantium fas, accedere necessitudinem sanguinis : quippe ipsius, quæ tam cruente sæviat, sororem equidem germanam esse, suam vero consobrinam; liberorum deinde communium materteram. » His tot necessitudinibus sanguinis adjicit superstitionem templi, quo abdita profugerit, « tantoque religiosius colendos sibi deos, quo magis his propitiis ac faventibus vicisset : tum neque occisa illa, se virium quicquam Cyziceno dempturum, nec servaturum reddita. » Sed quanto Grypus abnuit, tanto soror muliebri pertinacia accenditur, rata, non misericordiæ hæc verba, sed amoris esse. Itaque, vocatis ipsa militibus, mittit, qui sororem confoderent. Qui, ut in templum intraverunt, quum evellere eam non possent, manus amplexantis deæ simulacrum præciderunt. Tunc Cleopatra exsecratione parricidarum, mandata violatis numinibus ultione sui, decedit. Nec multo post, repetita prœlii congressione, victor Cyzicenus uxorem Grypi Tryphænam, quæ paulo ante sororem interfecerat, capit; ejusque supplicio uxoris manibus parentavit.

IV. At in Ægypto Cleopatra quum gravaretur socio regni, filio Ptolemæo, populum in eum incitat; abdu-

guerre entre des frères, et d'être venue, répudiée par son frère, se marier hors de l'Égypte contre la volonté de sa mère. Grypus, au contraire, la suppliait « de ne pas le forcer à se souiller d'un tel crime; il disait que dans tant de guerres étrangères ou domestiques, aucun de ses ancêtres n'avait, après la victoire, sévi contre les femmes, que leur sexe devait soustraire et aux périls des combats, et à la cruauté des vainqueurs; mais que Cléopâtre avait pour elle, outre le droit des gens, les liens d'une étroite parenté; elle était sœur germaine de celle qui la poursuivait avec tant d'ardeur, sa parente à lui-même, et tante maternelle de leurs enfans communs.» A ces liens du sang il ajoutait la sainteté du temple, où s'était réfugiée Cléopâtre; « il devait, disait-il, d'autant plus de respect aux dieux, qu'il tenait sa victoire de leur faveur; enfin la mort de Cléopâtre n'affaiblirait pas Cyzicène, et avec elle, il n'en serait pas plus puissant. » Mais les refus de Grypus ne firent qu'animer en sa femme l'opiniâtreté de son sexe : elle les attribue moins à la pitié qu'à l'amour, et appelant elle-même des soldats, leur donne l'ordre d'aller égorger sa sœur. Ceux-ci entrent dans le temple, et ne pouvant l'arracher de l'autel, coupent ses mains attachées à la statue de la déesse. Cléopâtre expira en maudissant les parricides, et confiant aux dieux le soin de sa vengeance Bientôt se livre une seconde bataille; Cyzicène vainqueur prit Tryphène, qui avait versé le sang de sa sœur, et l'immola aux mânes de son épouse.

IV. En Égypte, Cléopâtre, ne pouvant souffrir que Ptolémée son fils partageât l'empire avec elle, soulève

ctaque ei Selene uxore, eo indignius, quod ex Selene jam duos filios habebat, exsulare cogit, arcessito minore filio Alexandro, et rege in locum fratris constituto : nec filium regno expulisse contenta, bello Cypri exsulantem persequitur. Unde pulso, interficit ducem exercitus sui, quod vivum eum e manibus dimisisset : quanquam Ptolemæus verecundia materni belli, non viribus minor, ab insula recessisset. Igitur Alexander, territus hac matris crudelitate, et ipse eam reliquit, periculoso regno securam ac tutam vitam anteponens. Cleopatra vero, timens ne major filius Ptolemæus ab Cyziceno ad reciperandam Ægyptum auxiliis juvaretur, ingentia Grypo auxilia, et Selenen uxorem, nupturam hosti prioris mariti mittit; Alexandrumque filium per legatos in regnum revocat : cui quum occultis insidiis exitium machinaretur, occupata ab eodem interficitur, spiritumque non fato, sed parricidio dedit : digna prorsus hac mortis infamia, quæ etiam matrem toro expulit, et duas filias viduas alterno fratrum matrimonio fecit; et filio alteri in exsilium acto bellum intulit, alteri, erepto regno, exitium per insidias machinata est.

V. Sed nec Alexandro cædes tam nefanda inulta fuit. Nam ubi primum compertum est, scelere filii matrem interfectam, concursu populi in exsilium agitur, revocatoque Ptolemæo regnum redditur : qui neque cum

le peuple contre lui; et lui ayant ravi Séléné sa femme, par une cruauté d'autant plus révoltante, qu'il en avait déjà deux fils, elle l'oblige à s'exiler, fait venir son plus jeune fils, Alexandre, et le crée roi à la place de son frère. Non contente d'avoir détrôné son fils, elle le poursuit encore à Chypre, lieu de son exil; il s'éloigne, et elle fait périr le chef de sa propre armée, pour avoir laissé le prince s'échapper vivant de ses mains, quoique Ptolémée eût quitté l'île, non parce qu'il se sentait trop faible, mais pour éviter la honte de combattre contre sa mère. Cependant, effrayé des cruautés de Cléopâtre, Alexandre la quitte à son tour, et préfère aux périls du trône une vie tranquille et sûre. Craignant que Cyzicène n'aidât Ptolémée, son fils aîné, à reconquérir l'Égypte, elle envoie à Grypus de grands secours, et Séléné, sa fille, pour épouser en lui l'ennemi de son premier mari. Elle députe aussi à Alexandre, pour le rappeler dans ses états. Mais ce prince, dont elle tramait en secret la perte, la prévint et la fit périr : ce fût donc un parricide et non la nature qui mit fin à la vie de cette reine, bien digne des horreurs d'une telle mort, elle qui avait chassé sa mère du lit nuptial, rendu ses deux filles veuves en leur faisant épouser tour-à-tour les deux frères, détrôné et combattu l'un de ses fils, et attenté aux jours de l'autre dont elle avait ravi le sceptre.

V. Au reste, le forfait d'Alexandre ne resta pas impuni; dès qu'on apprit que la mère était morte sous les coups du fils, le peuple accourut au palais et l'exila. Ptolémée est rappelé et rétabli sur son trône, parce

matre bellum gerere voluisset, nec a fratre armis repetere, quod prior possedisset. Dum hæc aguntur, frater ejus ex pellice susceptus, cui pater Cyrenarum regnum testamento reliquerat, herede populo romano instituto, decedit. Jam enim fortuna romana porrigere se ad orientalia regna, non contenta Italiæ terminis, cœperat. Itaque et ea pars Libyæ provincia facta est: postea Creta Ciliciaque piratico bello perdomitæ, in formam provinciæ rediguntur. Quo facto, et Syriæ et Ægypti regna, romana vicinitate arctata, quæ incrementa de finitimis bellis quærere solebant, adempto vagandi arbitrio, vires suas in perniciem mutuam converterunt: adeo ut, assiduis prœliis consumpti, in contemptum finitimorum venerint; prædæque Arabum genti, imbelli antea, fuerint. Quorum rex Erotimus, fiducia septingentorum filiorum, quos ex pellicibus susceperat, divisis exercitibus, nunc Ægyptum, nunc Syriam, infestabat: magnumque nomen Arabum, viribus finitimorum exsanguibus, fecerat.

qu'il n'avait voulu ni combattre contre sa mère, ni ravir par force à son frère un trône qu'il avait possédé le premier. Cependant un de ses frères, né d'une courtisane, et à qui son père avait laissé par testament le royaume de Cyrène, mourut, instituant pour héritier le peuple romain. Déjà la puissance de Rome, que l'Italie ne contenait plus, commençait à s'étendre vers l'Orient. Cette portion de la Libye devint donc province romaine; il en fut bientôt de même de la Crète et de la Cilicie, conquises dans la guerre des pirates. Ainsi resserrés par le voisinage des Romains, les rois de Syrie et d'Égypte, accoutumés à s'étendre aux dépens de leurs voisins, et voyant leurs invasions arrêtées, tournèrent leurs armes l'un contre l'autre, et, s'épuisant dans des guerres sans relâche, ils devinrent le mépris de leurs voisins et la proie des Arabes, peuple jusque-là sans force. Leur chef Erotimus, appuyé de ses sept cents fils, qu'il avait eus de ses concubines, divisa ses forces en plusieurs corps, infesta tour-à-tour l'Égypte et la Syrie, et, grâce à l'épuisement de ses voisins, illustra le nom des Arabes.

LIBER XL.

I. Mutuis fratrum odiis, et mox filiis inimicitiis parentum succedentibus, quum inexpiabili bello et reges, et regnum Syriæ consumptum esset, ad externa populus auxilia concurrit, peregrinosque sibi reges circumspicere cœpit. Itaque quum pars Mithridatem Ponticum, pars Ptolemæum ab Ægypto arcessendum censeret, occurreretque, quod Mithridates implicitus bello romano esset, Ptolemæus quoque semper hostis fuisset Syriæ, omnes in Tigranem, regem Armeniæ, consensere, instructum, præter domesticas vires, et parthica societate, et Mithridatis affinitate. Igitur accitus in regnum Syriæ, per XVIII annos tranquillissimo regno potitus est, neque bello alium lacessere, neque lacessitus inferre alii bellum necesse habuit.

II. Sed sicut ab hostibus tuta Syria fuit, ita terræ motu vastata est, quo centum septuaginta millia hominum, et multæ urbes perierunt. Quod prodigium mutationem rerum portendere aruspices responderunt. Igitur Tigrane a Lucullo victo, rex Syriæ Antiochus, Cyziceni filius, ab eodem Lucullo appellatur. Sed quod Lucullus dederat, postea ademit Pompeius : qui poscenti

LIVRE XL.

I. La haine implacable des deux frères qui passa à leurs enfans, et la guerre acharnée qu'elle alluma, ayant épuisé la Syrie et ses rois, le peuple recourut à des appuis étrangers, et chercha des rois au dehors. Les uns voulaient offrir la couronne à Mithridate, roi de Pont; les autres à Ptolémée, roi d'Égypte; mais le premier était engagé dans une guerre contre les Romains, et Ptolémée avait toujours été l'ennemi de la Syrie. Tous les suffrages se réunirent donc sur Tigrane, roi d'Arménie, qui, déjà puissant par lui-même, était de plus allié des Parthes, et parent de Mithridate. Appelé au trône de Syrie, il en jouit paisiblement pendant dix-huit ans, sans être jamais forcé d'attaquer ni de repousser aucun ennemi.

II. Mais la Syrie, à l'abri des incursions du dehors fut désolée par un tremblement de terre, qui fit périr cent soixante-dix mille hommes, et renversa beaucoup de villes. Ce prodige, selon les aruspices, annonçait une révolution. En effet, Lucullus, ayant vaincu Tigrane, appelle au trône de Syrie Antiochus, fils de Cyzicène[1]. Mais ce sceptre, donné par Lucullus, fut plus tard enlevé par Pompée, qui répondit aux réclamations de Cyzicène

regnum respondit, « ne volenti quidem Syriæ, nedum recusanti daturum se regem, qui XVIII annos, quibus Tigranes Syriam tenuit, in angulo Ciliciæ latuerit; victo autem eodem Tigrane a Romanis, alieni operis præmia postulet. Igitur, ut habenti regnum non ademerit, ita quo cesserit Tigrani, non daturum, quod tueri nesciat: ne rursus Syriam Judæorum et Arabum latrociniis infestam reddat. » Atque ita Syriam in provinciæ formam redegit; paulatimque Oriens Romanorum, discordia consanguineorum regum, factus est.

« qu'il ne donnerait point à la Syrie, lors même qu'elle y consentirait, et encore moins malgré elle, un roi qui, pendant les dix-huit ans que Tigrane avait passés sur son trône, était resté caché au fond de la Cilicie, et qui, voyant Tigrane renversé par les Romains, venait réclamer le prix d'une conquête étrangère; que, ne l'ayant pas dépossédé, il ne lui rendrait pas un sceptre que lui-même avait cédé à Tigrane et ne savait pas défendre. Il craindrait de livrer encore ce royaume aux incursions des Juifs et des Arabes. » Pompée réduisit ainsi la Syrie en province romaine; et, par la discorde de tant de souverains du même sang, l'Orient tomba peu à peu sous le joug de Rome.

LIBER XLI.

I. Parthi, penes quos, velut divisione orbis cum Romanis facta, nunc Orientis imperium est, Scytharum exsules fuere. Hoc etiam ipsorum vocabulo manifestatur; nam scythico sermone Parthi exsules dicuntur. Hi et Assyriorum et Medorum temporibus, inter Orientis populos obscurissimi fuere. Postea quoque quum imperium Orientis a Medis ad Persas translatum est, veluti vulgus sine nomine, præda victorum fuere. Postremo Macedonibus, triumphato Oriente, servierunt; ut cuivis mirum videatur, ad tantam eos felicitatem provectos, ut imperent gentibus, sub quarum imperio, veluti servile vulgus, fuere. A Romanis quoque, trinis bellis, per maximos duces, florentissimis temporibus lacessiti, soli ex omnibus gentibus non pares solum, verum etiam victores fuere : quanquam plus gloriæ sit, inter Assyria et Medica Persicaque, memorata olim regna, et opulentissimum illud mille urbium bactrianum imperium, emergere potuisse, quam longinqua bella vicisse; præterea quum gravibus scythicis et vicinalibus bellis assidue vexati, variis periculorum certaminibus urgerentur. Hi domesticis seditionibus Scythia pulsi, solitudines in-

LIVRE XLI.

I. Les Parthes qui, maîtres aujourd'hui de l'Orient, semblent avoir partagé avec les Romains l'empire du monde, étaient des exilés scythes : leur nom même atteste cette origine; car, dans la langue des Scythes, Parthe signifie exilé. Au temps des Assyriens et des Mèdes, ils étaient les plus obscurs entre les peuples de l'Orient. Plus tard même, lorsque l'empire des Mèdes passa aux Perses, ils furent la proie du vainqueur; comme un peuple sans force et sans nom. Enfin les Macédoniens les asservirent dans la conquête de l'Orient. Il faut admirer leur courage, qui les éleva à cette haute puissance, et leur soumit les peuples dont ils avaient été les esclaves. Rome même les attaqua trois fois, à l'époque de sa grandeur, et par ses plus grands capitaines; elle les vit, seuls de tous les peuples, non-seulement ses égaux, mais ses vainqueurs. Il y eut, au reste, moins de gloire pour eux à repousser des attaques lointaines qu'à s'élever entre les Assyriens, les Mèdes et les Perses, peuples naguère si fameux, et les mille cités de l'empire de Bactriane, malgré les attaques opiniâtres des Scythes et de leurs voisins, et des guerres sans cesse renaissantes. Chassés de la Scythie par des dissensions domestiques, ils vinrent furtivement s'établir dans les solitudes qui séparaient l'Hyrcanie, les Dahes, les Ariens, les Sparta-

ter Hyrcaniam, et Dahas, et Areos, et Spartanos, et Margianos furtim occupavere. Fines deinde, non intercedentibus primo finitimis, postea etiam prohibentibus, in tantum protulere, ut non immensa tantum jam ac profunda camporum, verum etiam prærupta collium, montiumque ardua occupaverint. Ex quo fit, ut Parthiæ pleraque finium, aut æstus, aut frigoris magnitudo possideat; quippe quum montes nix, et campos æstus infestet.

II. Administratio gentis post defectionem macedonici imperii sub regibus fuit. Proximus majestati regum populorum ordo est : ex hoc duces in bello, ex hoc rectores in pace habent. Sermo his inter scythicum medicumque medius, et ex utrisque mixtus. Vestis olim sui moris : posteaquam accessere opes, ut Medis perlucida ac fluida. Armorum patrius ac scythicus mos. Exercitum non ut aliæ gentes liberorum, sed majorem partem servorum habent : quorum vulgus, nulli manumittendi potestate permissa, ac per hoc omnibus servis nascentibus, in dies crescit. Hos pari ac liberos suos cura habent : et equitare, et sagittare magna industria docent. Locupletissimus ut quisque est, ita plures in bello equites regi suo præbet. Denique Antonio, bellum Parthis inferenti, quum quinquaginta millia equitum occurrerent, soli CCCC liberi fuere. Cominus in acie prœliari, aut obsessas expugnare urbes nesciunt. Pugnant

niens[1] et les Margiens. Ils reculèrent bientôt leurs frontières, d'abord sans trouver d'obstacles; et plus tard, malgré les efforts de leurs voisins, ils occupèrent non-seulement de vastes plaines et de profondes vallées, mais aussi des hauteurs escarpées et des montagnes fort élevées. De là vient que la plus grande partie de leurs pays est ou très-chaude ou très-froide; la neige y couvre les montagnes, et le soleil y dessèche la plaine.

II. A la chute de l'empire de Macédoine, les Parthes furent gouvernés par des rois. Après la dignité royale, le peuple tient parmi eux le premier rang. Ils tirent de son sein les généraux pour la guerre et les magistrats pour la paix. Leur langue tient le milieu entre celles du Mède et du Scythe; elle est un mélange de l'une et de l'autre. Leur costume ancien leur était propre; ils ont adopté, depuis leur puissance, le costume transparent et léger des Mèdes. Leurs armes sont celles des Scythes, leurs ancêtres. Leur armée ne se compose pas d'hommes libres, comme celle de presque tous les peuples : les esclaves en forment la plus grande partie. Le nombre s'en grossit chaque jour, parce que nul ne pouvant les affranchir, tous leurs enfans naissent esclaves. Les Parthes les élèvent comme leurs propres fils, et leur apprennent avec grand soin à monter à cheval et à tirer de l'arc. En temps de guerre, chacun, selon sa fortune, fournit au roi des cavaliers. Enfin, lorsqu'Antoine fit une invasion chez eux, des cinquante mille cavaliers qu'ils lui opposèrent, quatre cents seulement étaient hommes libres. Ils ne savent pas

aut procurrentibus equis, aut terga dantibus : sæpe etiam fugam simulant, ut incautiores adversum vulnera insequentes habeant. Signum his in prœlio non tuba, sed tympano datur. Nec pugnare diu possunt : ceterum intolerandi forent, si, quantus his impetus est, vis tanta et perseverantia esset. Plerumque in ipso ardore certaminis prœlia deserunt, ac paulo post pugnam ex fuga repetunt, ut, quum maxime vicisse te putes, tunc tibi discrimen subeundum sit. Munimentum ipsis equisque loricæ plumatæ sunt, quæ utrumque toto corpore tegunt. Auri argentique nullus nisi in armis usus.

III. Uxores dulcedine variæ libidinis singuli plures habent : nec ulla delicta adulterio gravius vindicant. Quamobrem feminis non convivia tantum virorum, verum etiam conspectum interdicunt. Carne non nisi venatibus quæsita vescuntur. Equis omni tempore vectantur : illis bella, illis convivia, illis publica ac privata officia obeunt : super illos ire, consistere, mercari, colloqui. Hoc denique discrimen inter servos liberosque est, quod servi pedibus, liberi non nisi equis incedunt. Sepultura vulgo, aut avium, aut canum laniatus est. Nuda demum ossa terra obruunt. In superstitionibus atque cura deorum præcipua amnibus veneratio est. Ingenia genti tumida, seditiosa, fraudulenta, procacia : quippe violentiam viris, mansuetudinem mulieribus assignant. Semper aut in externos, aut in domesticos motus inquieti : natura taciti : ad faciendum, quam ad dicendum promp-

combattre en ligne et de près, ni assiéger et prendre les villes. On les voit, dans le combat, tantôt lancer leurs chevaux sur l'ennemi, tantôt fuir à la hâte; souvent même ils feignent de tourner le dos, pour que l'ennemi, dans sa poursuite, se méfie moins de leurs coups. Le tambour, et non la trompette, est leur signal de bataille. Ils ne peuvent combattre long-temps; mais ils seraient invincibles, si leur force et leur persévérance répondaient à l'ardeur de leur choc. Souvent, au plus chaud de la mêlée, ils se retirent, et reviennent bientôt de la fuite au combat; et, à l'instant où on les croit vaincus, il faut recommencer la lutte. Cavaliers et chevaux sont entièrement bardés de lames de fer, en forme de plumes. Ils n'emploient l'or et l'argent que dans leurs armures.

III. Pour varier leurs plaisirs, les Parthes ont chacun plusieurs femmes. Nul crime n'est puni par eux plus sévèrement que l'adultère[2]; ils écartent donc leurs femmes, non-seulement des festins, mais des regards même des hommes. La seule chair qu'ils mangent est celle que leur fournit la chasse. On les voit toujours à cheval; c'est à cheval qu'ils vont à leurs guerres, à leurs festins, à leurs fonctions publiques et à leurs affaires privées; c'est à cheval qu'ils voyagent, s'arrêtent, trafiquent et conversent. Enfin le signe distinctif entre l'homme libre et l'esclave, est que celui-ci est à pied, et l'autre toujours à cheval. Ils ne connaissent d'autre sépulture que de livrer les morts aux chiens, aux oiseaux de proie[3] : seulement ils enterrent les ossemems dépouillés. Tous portent le respect des dieux jusqu'à la superstition. Leur caractère est superbe, séditieux, plein d'im-

num manu Parthos ingressus, præfectum eorum Andragoram oppressit; sublatoque eo, imperium gentis invasit. Non magno deinde post tempore, Hyrcanorum quoque regnum occupavit : atque ita duarum civitatium imperio præditus, grandem exercitum parat, metu Seleuci et Theodoti, Bactrianorum regis. Sed cito, morte Theodoti, metu liberatus, cum filio ejus et ipso Theodoto fœdus ac pacem fecit : nec multo post cum Seleuco rege, ad defectores persequendos veniente, congressus, victor fuit : quem diem Parthi exinde solemnem, velut initium libertatis, observant.

V. Revocato deinde Seleuco novis motibus in Asiam, dato laxamento, regnum parthicum format, militem legit, castella munit, civitates firmat. Urbem quoque, nomine Daram, in monte Zapaortenon condit : cujus loci ea conditio est, ut neque munitius quicquam esse, neque amœnius possit. Ita enim et præruptis rupibus undique cingitur, ut tutela loci nullis defensoribus egeat : et soli circumjacentis tanta ubertas est, ut propriis opibus expleatur. Jam fontium ac silvarum ea copia est, ut et aquarum abundantia irrigetur, et venationum voluptatibus exornetur. Sic Arsaces, quæsito simul constitutoque regno, non minus memorabilis Parthis quam Persis Cyrus, Macedonibus Alexander, Romanis Romulus, matura senectute, decedit. Cujus memoriæ hunc honorem Parthi tribuerunt, ut omnes exinde reges suos Arsacis nomine nuncupent. Hujus filius et successor regni, Arsaces et ipse nomine, adversus Antiochum,

corps de brigands, surprend et écrase Andragoras leur chef, et saisit l'empire à sa place. Bientôt il envahit l'Hyrcanie; et, maître ainsi de deux états, il lève une puissante armée, par crainte de Seleucus et du roi des Bactriens Théodote. Mais la mort de ce dernier vient calmer ses inquiétudes : il s'allia au fils de ce prince, nommé aussi Théodote; et, quelque temps après, ayant livré bataille à Seleucus, qui venait châtier la défection des Parthes, il fut vainqueur. Cette journée fut depuis célébrée par les Parthes, comme l'origine de leur liberté.

V. De nouveaux troubles rappelèrent Seleucus en Asie, et donnèrent quelque relâche à Arsace; il constitua le royaume des Parthes, fit des levées, construisit des forts, s'assura des villes, et fit bâtir Dara sur le mont Zapaortenon, le plus fort et le plus agréable qu'on puisse voir. La place, entourée partout de roches escarpées, n'a nul besoin de défenseurs, et le sol qui l'entoure est assez fécond pour suffire seul à ses besoins. Des sources nombreuses l'arrosent, et les forêts voisines y offrent les plaisirs de la chasse. Arsace, ayant ainsi conquis et fondé son empire, mourut dans un âge avancé, laissant un nom aussi cher aux Parthes que l'est aux Perses celui de Cyrus, aux Macédoniens celui d'Alexandre, aux Romains celui de Romulus. Tel fut le respect des peuples pour sa mémoire, qu'ils ont donné depuis le nom d'Arsace à tous leurs rois. Son fils et son successeur, nommé aussi Arsace, combattit avec un rare courage Antiochus, fils de Seleucus, qui avait mille fantassins et vingt mille

Seleuci filium, centum millibus peditum, et xx millibus equitum instructum, mira virtute pugnavit; ad postremum in societatem ejus assumptus est. Tertius Parthis rex Priapatius fuit, sed et ipse Arsaces dictus. Nam, sicut supra dictum est, omnes reges suos hoc nomine, secuti Romani Cæsares Augustosque cognominavere. Hic actis in regno quindecim annis decessit, relictis duobus filiis, Mithridate et Phrahate, quorum major Phrahates, more gentis, heres regni, Mardos, validam gentem, bello domuit; nec multo post decessit, multis filiis relictis: quibus præteritis, fratri potissimum Mithridati, insignis virtutis viro, reliquit imperium, plus regio, quam patrio deberi nomini ratus, potiusque patriæ, quam liberis consulendum.

VI. Eodem ferme tempore, sicuti in Parthis Mithridates, ita in Bactris Eucratides, magni uterque viri, regna ineunt. Sed Parthorum fortuna felicior ad summum, hoc duce, imperii fastigium eos perduxit. Bactriani autem per varia bella jactati, non regnum tantum, verum etiam libertatem amiserunt: siquidem Sogdianorum et Drangianorum Indorumque bellis fatigati, ad postremum ab invalidioribus Parthis, velut exsangues, oppressi sunt. Multa tamen Eucratides bella magna virtute gessit: quibus attritus, quum obsidionem Demetrii, regis Indorum, pateretur, cum ccc militibus, LX millia hostium assiduis eruptionibus vicit. Quinto itaque mense liberatus, Indiam in potestatem redegit.

cavaliers : il devint ensuite l'allié de ce prince. Le troisième roi des Parthes fut Priapatius, appelé encore Arsace; car, comme je l'ai dit plus haut, les Parthes donnent ce nom à tous leurs rois, comme Rome donne à ses empereurs les noms de César et d'Auguste. Il mourut après quinze ans de règne, laissant deux fils, Mithridate et Phrahate. Celui-ci était l'aîné : selon l'usage du pays, il hérita du sceptre, dompta les Mardes, peuple belliqueux, et mourut bientôt après, laissant plusieurs fils : mais il les repoussa de son trône, qu'il aima mieux laisser à son frère Mithridate, guerrier plein de valeur; pensant qu'il devait plus au titre de roi qu'à celui de père, il mit les intérêts de sa patrie avant ceux de ses enfans.

VI. Deux grands hommes, Mithridate chez les Parthes, dans la Bactriane Eucratide, montèrent en même temps sur le trône. Les Parthes, secondés par la fortune, parvinrent, sous l'empire de Mithridate, au plus haut degré de puissance; mais les Bactriens, fatigués par de longues guerres, y perdirent et leur puissance et leur liberté même. Las déjà des coups des Sogdiens, des Drangianiens, des Indiens, ils tombèrent enfin, comme épuisés, devant les Parthes, jusque-là plus faibles qu'eux. Cependant la valeur d'Eucratide s'était signalée dans plus d'une guerre : quoiqu'il y eût perdu ses forces, assiégé par Demetrius, roi des Indes, il fit de continuelles sorties, et vainquit, avec trois cents soldats, une armée de soixante mille hommes. Le siège fut levé après cinq mois, et il soumit l'Inde à sa puissance. A son retour, il fut

Unde quum se reciperet, a filio, quem socium regni fecerat, in itinere interficitur : qui, non dissimulato parricidio, velut hostem, non patrem interfecisset, et per sanguinem ejus currum egit, et corpus abjici insepultum jussit. Dum hæc apud Bactros geruntur, interim inter Parthos et Medos bellum oritur. Quum varius utriusque populi casus fuisset, ad postremum victoria penes Parthos fuit. His viribus auctus Mithridates, Mediæ Bacasin præponit; ipse in Hyrcaniam proficiscitur. Unde reversus bellum cum Elymæorum rege gessit : quo victo, hanc quoque gentem regno adjecit, imperiumque Parthorum a monte Caucaso, multis populis in ditionem redactis, usque ad flumen Euphratem protulit. Atque ita adversa valetudine correptus, non minor Arsace proavo, gloriosa senectute decedit.

assassiné dans la route par son fils, qu'il avait associé à l'empire; et qui, sans cacher son parricide, comme s'il eût massacré un ennemi, et non un père, souilla de ce sang les roues de son char, et fit jeter le corps sans sépulture. Tel était l'état de la Bactriane, lorsque la guerre éclata entre les Mèdes et les Parthes. Après des succès balancés, la victoire resta enfin aux Parthes. Aidé de ces nouvelles forces, Mithridate donne à Bacasis le gouvernement de la Médie; lui-même marche contre l'Hyrcanie. A son retour, il fit la guerre au roi des Élyméens, le vainquit, joignit encore cette contrée à son empire; et, par ces nombreuses conquêtes, il étendit la domination des Parthes du mont Caucase aux rives de l'Euphratre. Alors il tomba malade, et mourut dans une vieillesse glorieuse[4], ayant égalé son bisaïeul Arsace.

LIBER XLII.

I. Post necem Mithridatis, Parthorum regis, Phrahates, filius ejus, rex constituitur: qui quum inferre bellum, in ultionem tentati ab Antiocho parthici regni, Syriæ statuisset, Scytharum motibus ad sua defendenda revocatur. Namque Scythæ in auxilium Parthorum adversus Antiochum, Syriæ regem, mercede sollicitati, quum, confecto jam bello, supervenissent, et, calumnia tardius lati auxilii, mercede fraudarentur, dolentes tantum iis itineris frustra emensum, quum vel stipendium pro vexatione, vel alium hostem dari sibi poscerent, superbo responso offensi, fines Parthorum vastare cœperunt. Igitur Phrahates, quum adversus eos proficisceretur, ad tutelam regni reliquit Himerum quemdam, pueritiæ sibi flore conciliatum : qui tyrannica crudelitate, oblitus et vitæ præteritæ, et vicarii officii, Babylonios, multasque alias civitates importune vexavit. Ipse autem Phrahates exercitum Græcorum, quem bello Antiochi captum superbe crudeliterque tractaverat, in bellum secum ducit; immemor prorsus, quod hostiles eorum animos nec captivitas minuerat, et insuper injuriarum indignitas exacerbaverat. Itaque quum inclinatam Par-

LIVRE XLII.

I. A LA mort de Mithridate, roi des Parthes, le sceptre passa à son fils Phrahate. Ce prince allait punir, en attaquant la Syrie, les efforts d'Antiochus contre la puissance des Parthes, lorsque les mouvemens des Scythes le rappelèrent à la défense de ses états. Ces peuples s'étaient engagés, par la promesse d'un salaire, à secourir les Parthes contre Antiochus, roi de Syrie; mais leurs soldats n'arrivèrent qu'après la guerre terminée, et, sous prétexte de retard, le prix promis leur fut refusé. Regrettant d'avoir fait en vain une marche si longue, ils demandaient à être, ou indemnisés de leurs fatigues, ou employés contre un autre ennemi; et, irrités par le dédain des Parthes, ils vinrent ravager leurs frontières. Phrahate, marchant contre eux, confia son empire à un certain Himère, qui avait livré aux débauches du roi la fleur de sa jeunesse; celui-ci, oubliant la honte de sa vie passée, et son titre de simple lieutenant, fit gémir sous un joug de fer Babylone et beaucoup d'autres cités. Pour Phrahate, il conduisit à cette guerre un corps de soldats grecs faits prisonniers dans la guerre d'Antiochus, et qu'il avait traités depuis avec hauteur et cruauté : il oubliait que leur haine pour lui, loin de s'éteindre dans la captivité, s'était encore accrue par les

thorum aciem vidissent, arma ad hostes transtulere, et diu cupitam captivitatis ultionem, exercitus parthici, et ipsius Phrahatis regis cruenta cæde exsecuti sunt.

II. In hujus locum Artabanus, patruus ejus, rex substituitur. Scythæ autem contenti victoria, depopulata Parthia, in patriam revertuntur. Sed Artabanus, bello Thogariis illato, in brachio vulneratus, statim decedit. Huic Mithridates filius succedit : cui res gestæ Magni cognomen dedere : quippe claritatem parentum, æmulatione virtutis accensus, animi magnitudine supergreditur. Multa igitur bella cum finitimis magna virtute gessit, multosque populos parthico regno addidit. Sed et cum Scythis prospere aliquoties dimicavit, ultorque injuriæ parentum fuit. Ad postremum Ortoadisti, Armeniorum regi, bellum intulit. Sed quoniam in Armeniam transitum facimus, origo ejus paulo altius repetenda est. Neque enim silentio præteriri tantum regnum fas est, quum fines ejus, post Parthiam, omnium regnorum magnitudinem superent : siquidem Armenia a Cappadocia usque mare Caspium undecies centum millia patet, sed in latitudinem millia passuum septingenta porrigitur. Condita est autem ab Armenio, Jasonis Thessali comite; quem quum perditum propter insignem periculosamque regno suo virtutem Pelias rex cuperet, denuntiata militia, in Colchos eum abire jubet, pellemque arietis memorabilem gentibus reportare, sperans interitum viri, aut ex periculis tam longæ navigationis, aut ex

affronts. Aussi, en voyant fléchir l'armée des Parthes, ils passèrent dans les rangs ennemis, et assouvirent, par le massacre des Parthes et de Phrahate lui-même, une vengeance si long-temps désirée.

II. Artaban, oncle paternel de Phrahate, fut fait roi à sa place. Les Scythes, contens d'avoir vaincu et ravagé la Parthie, retournèrent dans leur patrie. Artaban, blessé au bras dans une guerre contre les Thogariens, mourut aussitôt. Il fut remplacé par son fils Mithridate, à qui ses exploits méritèrent le surnom de Grand. Brûlant du désir d'égaler ses ancêtres, il surpassa leur gloire par sa valeur. Il signala son courage dans de nombreuses guerres contre ses voisins, et réunit plusieurs peuples à son empire. Il combattit avec succès les Scythes, et vengea sur eux l'affront de sa famille. Enfin il attaqua Ortoadiste, roi d'Arménie. Mais, puisque nous passons à l'Arménie, il faut reprendre d'un peu plus haut l'origine de ce grand empire. On ne saurait le passer sous silence, puisque son territoire est, après celui des Parthes, le plus vaste de tous. En effet, l'Arménie comprend, de la Cappadoce à la mer Caspienne, une longueur de onze cent mille pas; elle en compte de largeur sept cent mille [1]. Ce royaume eut pour fondateur Armenius, compagnon de Jason de Thessalie. Le roi Pelias, voulant faire périr Jason, dont le courage lui semblait menacer sa puissance, le fait partir en Colchide, avec ordre de lui rapporter cette Toison d'or, si fameuse chez tous les peuples. Il espérait le voir succomber, soit dans les périls de cette longue navigation, soit dans une guerre contre des barbares si redoutés. Jason ayant publié le projet de

bello tam profundæ barbariæ. Igitur Jason, divulgata opinione tam gloriosæ expeditionis, quum ad eum certatim principes juventutis totius ferme orbis concurrerent, exercitum fortissimorum virorum, qui Argonautæ cognominati sunt, comparavit: quem quum magnis rebus gestis, incolumem reduxisset, rursus a Peliæ filiis Thessalia pulsus, magna vi cum ingenti multitudine, quæ ad famam virtutis ejus ex omnibus gentibus quotidie confluebat, comite Medea uxore, quam repudiatam miseratione exsilii rursum receperat, et Medo privigno, ab Ægeo rege Atheniensium genito, Colchos repetivit, socerumque etiam regno pulsum restituit.

III. Magna deinde bella cum finitimis gessit, captasque civitates partim regno soceri, ad abolendam superioris militiæ injuriam, qua et filiam ejus Medeam abduxerat, et filium Ægialeum interfecerat, adjunxit; partim populis, quos secum adduxerat, assignavit: primusque humanorum post Herculem et Liberum, qui reges Orientis fuisse traduntur, eam cœli plagam domuisse dicitur. Populis quibusdam Recam et Amphistratum, aurigas Castoris et Pollucis, duces assignavit. Cum Albanis fœdus percussit: qui Herculem ex Italia ab albano monte, quum, Geryone exstincto, armenta ejus per Italiam duceret, secuti dicuntur; quique memores italicæ originis, exercitum Cn. Pompeii bello Mithridatico fratres salutavere. Itaque Jasoni totus ferme Oriens, ut conditori, divinos honores templaque constituit: quæ

cette glorieuse expédition, de presque tout l'univers[2] accourut à ses côtés une élite de jeunes guerriers; de là cette armée de héros, qui reçurent le nom d'Argonautes. Il la ramenait saine et sauve après d'immortels exploits, quand les fils de Pelias l'écartèrent encore de la Thessalie. Suivi alors d'une immense multitude qu'attirait de toutes parts la renommée de son courage, suivi de Médée sa femme, qu'il avait répudiée ou exilée, et reprise ensuite par compassion, et de son beau-fils Médien, que cette princesse avait eu d'Égée, roi d'Athènes, il retourna à Colchos, et rétablit sur le trône son beau-père, chassé de ses états.

III. Il entreprit ensuite de grandes guerres contre les nations voisines, subjugua plusieurs cités, et, pour réparer les torts de sa première expédition, il joignit les unes à l'empire de son beau-père, dont il avait enlevé la fille Médée, et tué le fils Égiale; il distribua les autres aux peuples qu'il avait amenés. Après Hercule et Bacchus, qui régnèrent, dit-on, sur l'Orient, il fut le premier mortel qui subjugua ces contrées. Il donna à Reca et à Amphistrate, écuyers de Castor et de Pollux, le gouvernement de quelques peuples. Il fit alliance avec les Albains, qui suivirent, dit-on, Hercule du mont d'Albe en Italie, lorsqu'il conduisait à travers ce pays les troupeaux de Géryon vaincu, et qui, se souvenant de cette antique origine, saluèrent du nom de frères, dans la guerre de Mithridate, les soldats de l'armée de Pompée. Presque tous les peuples d'Orient, reconnaissant en Jason leur fondateur, lui rendirent les honneurs divins, et lui éle-

Parmenion, dux Alexandri Magni, post multos annos dirui jussit, ne cujusdam nomen in Oriente venerabilius, quam Alexandri, esset. Post mortem Jasonis Medus, æmulus virtutis ejus, in honorem matris Medeam urbem condidit; regnumque ex nomine suo Medorum constituit, sub cujus majestate Orientis postea imperium fuit. Albanis vicinæ Amazones sunt : quarum reginam Thalestrem concubitum Alexandri petisse, multi auctores prodidere. Armenius quoque et ipse Thessalus, unus de numero ducum Jasonis, recollecta multitudine, quæ, amisso Jasone rege, passim vagabatur, Armeniam condit. A cujus montibus Tigris fluvius modicis primo incrementis nascitur : interjecto deinde aliquanto spatio, sub terras mergitur ; atque ita post quinque vigenti millia passuum grande jam flumen in regione Sophene emergit; ac sic in paludes Euphratis recipitur.

IV. Igitur Mithridates, rex Parthorum, post bellum Armeniæ, propter crudelitatem a senatu parthico, regno pellitur. Frater ejus Orodes, quum regnum vacans occupasset, Babyloniam, quo Mithridates confugerat, diu obsidet; et fame coactos, in deditionem oppidanos compellit. Mithridates autem fiducia cognationis ultro se in potestatem Orodis tradit. Sed Orodes plus hostem, quam fratrem cogitans, in conspectu suo trucidari eum jussit : et post hæc bellum cum Romanis gessit, Crassumque imperatorem cum filio et omni exercitu romano delevit. Hujus filius Pacorus, missus ad persequendas romani belli reliquias, magnis rebus

vèrent des temples, que renversa, plusieurs siècles après, Parménion, général d'Alexandre-le-Grand, pour qu'aucun nom ne fût, dans l'Orient, plus révéré que celui de son maître. Après la mort de Jason, Medus, émule de ses vertus, fonda, en l'honneur de sa mère, la ville de Médée; il donna son nom à l'empire des Mèdes, fondé par lui, qui domina plus tard tout l'Orient. Près de la terre des Albains sont les Amazones, dont la reine Thalestris, au rapport de beaucoup d'auteurs, voulut partager le lit d'Alexandre. Armenius, né aussi en Thessalie, l'un des officiers de Jason, ayant réuni les troupes que la mort de Jason avait dispersées, fonde le royaume d'Arménie. Des montagnes de cette contrée sort le Tigre, qui, d'abord faible à sa source, va, à peu de distance, se plonger dans la terre, d'où il ressort large et puissant dans la Sophène, à environ vingt-cinq mille pas, pour aller se jeter dans les marais de l'Euphrate.

IV. Mithridate, roi des Parthes, après sa guerre d'Arménie, fut détrôné par le sénat des Parthes, à cause de sa cruauté. Orode, son frère, ayant occupé le trône vacant, l'assiégea long-temps dans Babylone, où il s'était renfermé; la ville affamée fut forcée de se rendre. Mithridate, comptant sur les droits du sang, vint se remettre entre les mains d'Orode; mais celui-ci vit en lui un ennemi plus qu'un frère, et le fit massacrer sous ses yeux. Il fit ensuite la guerre contre les Romains, et massacra l'armée entière, avec Crassus et son fils. Son fils Pacorus, envoyé pour achever cette guerre, se distingua en Syrie par de grandes actions, excita les soupçons de son père, et fut rappelé. Après son départ, l'ar-

in Syria gestis, in Parthiam patri suspectus revocatur: quo absente, exercitus Parthorum relictus in Syria, a Cassio, quæstore Crassi, cum omnibus ducibus trucidatur. His ita gestis, non magno post tempore, Romanis inter Cæsarem Pompeiumque civile bellum oritur: in quo Parthi Pompeianarum partium fuere, et propter amicitiam cum Pompeio bello Mithridatico junctam, et propter Crassi necem, cujus filium in partibus Cæsaris esse audierant: quem ultorem patris, victore Cæsare, futurum non dubitabant. Itaque victis partibus Pompeianis, et Cassio et Bruto auxilia adversus Augustum et Antonium misere: et post belli finem rursum, Pacoro duce, inita cum Labieno societate, Syriam et Asiam vastavere; castraque Ventidii, qui, post Cassium, absente Pacoro, exercitum parthicum fuderat, magna mole aggrediuntur. Sed ille, simulato timore, diu continuit se, et insultare Parthos aliquantisper passus est. Ad postremum in securos lætosque partem legionum emisit: quarum impetu fusi Parthi, in diversa abiere. Pacorus quum fugientes suos abduxisse secum legiones romanas putaret, castra Ventidii, velut sine defensoribus, aggreditur. Tum Ventidius, reliqua parte legionum emissa, universam Parthorum manum cum rege ipso Pacoro interfecit; nec ullo bello Parthi unquam majus vulnus acceperunt. Hæc quum in Parthia nuntiata essent, Orodes, pater Pacori, qui paulo ante vastatam Syriam, occupatam Asiam a Parthis audierat, victorem-

mée des Parthes laissée en Syrie est massacrée avec tous ses chefs par Cassius, questeur de Crassus. Peu de temps après, la guerre civile entre César et Pompée déchire l'empire romain. Les Parthes se déclarèrent pour Pompée, soit à cause de l'alliance qu'ils avaient faite avec lui dans la guerre de Mithridate, soit à cause du meurtre de Crassus, dont ils savaient que le fils combattait dans l'armée de César, persuadés que si César triomphait, le jeune Crassus vengerait le sang de son père. Aussi, après la chute du parti de Pompée, ils secoururent Cassius et Brutus contre Auguste et Antoine : quand cette guerre fut finie, ils firent alliance avec Labienus, ravagèrent, sous les ordres du même Pacorus, la Syrie et l'Asie, et attaquèrent, avec de grandes forces, le camp de Ventidius, qui, en l'absence de leur chef, avait, après Cassius, battu l'armée des Parthes. Ventidius, par une terreur simulée, resta dans ses retranchemens, et souffrit quelque temps leurs insultes. Puis, profitant de leur sécurité et de leur joie, il envoie une partie de ses légions, dont le choc les ébranle et les disperse. Pacorus, croyant que les siens, dans leur fuite, avaient entraîné les légions romaines, se jette sur le camp de Ventidius, comme s'il eût été sans défense. Alors Ventidius fait marcher le reste de ses légions, et taille en pièces tout ce corps de Parthes, avec Pacorus lui-même. Jamais, dans aucune guerre, les Parthes n'essuyèrent un plus cruel désastre. Lorsque cette nouvelle parvint dans leur pays, Orode, à qui on venait d'annoncer que ses troupes ravageaient la Syrie et envahissaient l'Asie, Orode, qui voyait avec orgueil Pacorus triompher des

que Pacorum Romanorum gloriabatur, repente filii morte, et exercitus clade audita, ex dolore in furorem vertitur. Multis diebus non alloqui quemquam, non cibum sumere, non vocem emittere, ita ut etiam mutus factus videretur. Post multos deinde dies, ubi dolor vocem laxaverat, nihil aliud, quam Pacorum vocabat: Pacorus illi videri, Pacorus audiri videbatur; cum illo loqui, cum illo consistere, interdum quasi amissum flebiliter dolebat. Post longum deinde luctum, alia sollicitudo miserandum senem invadit, quem ex numero xxx filiorum in locum Pacori regem destinet. Multæ pellices, ex quibus generata tanta juventus erat, pro suis quæque sollicitatæ, animum senis obsidebant. Sed fatum Parthiæ fecit, in qua jam quasi solenne est reges parricidas habere, ut sceleratissimus omnium, et ipse Phrahates nomine, rex statueretur.

V. Itaque statim, quasi nollet mori, patrem interfecit; fratres quoque xxix trucidat: sed nec in filiis cessant parricidia. Nam, quum infestos sibi optimates propter assidua scelera videret, ne esset, qui nominari rex posset, adultum filium interfici jubet. Huic Antonius, propter auxilium adversus se et Cæsarem latum, bellum cum sedecim validissimis legionibus intulit: sed graviter multis prœliis vexatus, a Parthia refugit. Qua victoria insolentior Phrahates redditus, quum multa crudeliter consuleret, in exsilium a populo suo pellitur.

Romains, apprenant tout à coup la mort de son fils et le massacre de son armée, tombe de la consternation dans la démence. Il passa plusieurs jours sans parler à personne, sans prendre de nourriture, sans prononcer un seul mot, comme s'il fût devenu muet. Long-temps après, quand sa douleur adoucie lui permit de se faire entendre, il ne prononçait que le nom de Pacorus. Il croyait le voir, l'entendre, lui parler, l'avoir près de lui; puis, songeant qu'il n'était plus, il recommençait à le pleurer. A ce long deuil succédèrent d'autres tourmens pour ce malheureux vieillard. De ses trente fils, il ne savait lequel il devait destiner au trône, afin de remplacer Pacorus. Les nombreuses concubines de qui il avait eu tant d'enfans, voulaient chacune faire préférer leurs fils, et le fatiguaient de leurs intrigues. Mais le destin des Parthes, dont le trône est presque toujours occupé par des rois parricides, fit écheoir le sceptre à Phrahate, le plus scélérat de tous ses fils.

V. A peine nommé roi, comme si son père eût trop tardé à mourir, il le tua : il fit égorger aussi tous ses frères, et n'épargna pas ses propres enfans; car, voyant les grands du royaume indignés de tant de forfaits, il fit mourir un de ses fils adulte, afin qu'on ne trouvât personne à nommer à sa place. Antoine, pour punir les Parthes d'avoir fourni des secours contre lui et contre César, vint l'attaquer avec seize de ses meilleures légions; mais, maltraité dans plus d'un combat, il s'éloigna à la hâte. Enorgueilli de ce succès, Phrahate se souilla de nouveaux crimes, et fut chassé par ses sujets. Ayant long-temps importuné de ses prières, d'abord les états

Itaque cum magno tempore finitimas civitates, ad postremum Scythas precibus fatigasset, Scytharum maximo auxilio in regnum restituitur. Hoc absente, regem Parthi Tiridatem quemdam constituerant : qui, audito adventu Scytharum, cum magna amicorum manu ad Cæsarem, in Hispaniam bellum tunc temporis gerentem, profugit, obsidem Cæsari minimum filium Phrahatis ferens, quem negligentius custoditum rapuerat. Quo cognito, Phrahates legatos statim ad Cæsarem mittit, servum suum Tiridatem, et filium remitti sibi postulat. Cæsar, et legatione Phrahatis audita, et Tiridatis postulatis cognitis (nam et ipse restitui in regnum desiderabat, juris Romanorum futuram Parthiam affirmans, si ejus regnum muneris eorum fuisset), neque Tiridatem dediturum se Parthis dixit, neque adversus Parthos Tiridati auxilia daturum. Ne tamen per omnia nihil a Cæsare obtentum videretur, Phrahati filium sine pretio remisit; et Tiridati, quoad manere apud Romanos vellet, opulentum sumptum præberi jussit. Post hæc finito hispaniensi bello, quum in Syriam ad componendum Orientis statum venisset, metum Phrahati incussit, ne bellum Parthiæ vellet inferre. Itaque tota Parthia captivi ex Crassiano, sive Antonii exercitu recollecti, signaque cum his militaria Augusto remissa. Sed et filii nepotesque Phrahatis obsides Augusto dati : plusque Cæsar magnitudine nominis sui fecit, quam armis alius imperator facere potuisset.

voisins, et plus tard les Scythes, il obtint de ces derniers des secours qui le rétablirent sur le trône. Pendant son exil, les Parthes avaient choisi pour roi un certain Tiridate, qui, instruit de l'approche des Scythes, se réfugia avec de nombreux amis près de César, qui faisait alors la guerre en Espagne : il lui livra en ôtage le plus jeune des fils de Phrahate, que la négligence des gardes lui avait permis d'enlever. A cette nouvelle, Phrahate envoya des députés à César, demandant qu'on lui rendît son fils, et Tiridate son esclave. César ayant entendu tour-à-tour les plaintes de Phrahate et les prières de son rival (car Tiridate demandait aussi à être rétabli sur le trône, promettant de soumettre la Parthie au pouvoir des Romains, s'il devait sa couronne à leur bienfait), refusa également, et de livrer Tiridate aux Parthes, et de fournir contre eux des secours à Tiridate. Et cependant, pour ne pas paraître tout refuser, il rendit à Phrahate son fils sans rançon, et voulut que Tiridate fût traité avec magnificence, tant qu'il lui plairait de rester près des Romains. Plus tard, lorsqu'ayant terminé la guerre en Espagne, il vint en Syrie pour régler les affaires de l'Orient, Phrahate craignit qu'il n'attaquât les Parthes. Il réunit donc de tout son empire les prisonniers des armées de Crassus et d'Antoine, et les renvoya à Auguste avec les aigles enlevées aux légions. Auguste reçut même en ôtage ses fils et ses petits-fils, et fit plus par la puissance de son nom, que n'eût pu faire par ses armes aucun autre général.

LIBER XLIII.

I. PARTHICIS, Orientalibusque, ac totius propemodum orbis rebus explicitis, ad initia romanæ urbis Trogus, velut post longam peregrinationem, domum revertitur, ingrati civis officium existimans, si, quum omnium gentium res gestas illustraverit, de sola patria taceat. Breviter igitur initia romani imperii perstringit: ut nec modum propositi operis excedat, nec utique originem urbis, quæ est caput totius orbis, silentio prætermittat.

Italiæ cultores primi Aborigines fuere: quorum rex Saturnus tantæ justitiæ fuisse traditur, ut neque servierit sub illo quisquam, neque quicquam privatæ rei habuerit: sed omnia communia et indivisa omnibus fuerint, veluti unum cunctis patrimonium esset. Ob cujus exempli memoriam cautum est, ut Saturnalibus, exæquato omnium jure, passim in conviviis servi cum dominis recumbant. Itaque Italia, regis nomine, Saturnia appellata est; et mons, in quo habitabat, Saturnius: in quo nunc, veluti a Jove pulso sedibus suis Saturno, Capitolium est. Post hunc tertio loco regnasse Faunum ferunt, sub quo Evander, ab Arcadiæ urbe Pallanteo, in Italiam cum mediocri turba popularium venit: cui Faunus et

LIVRE XLIII.

I. Après ce tableau de l'histoire des Parthes, de l'Orient et de l'univers presque entier, Trogue Pompée rentre dans sa patrie, comme après un lointain voyage, pour tracer l'origine de Rome. Il se croirait citoyen ingrat, si, ayant mis au grand jour la vie de tous les peuples, il se taisait sur son pays. Il parle donc en peu de mots du berceau de Rome, de manière à ne pas franchir les bornes qu'il s'est tracées, et à ne pas taire non plus l'origine d'une ville qui est la capitale du monde.

L'Italie eut pour premiers habitans les Aborigènes; Saturne régna sur eux avec tant de justice, que sous son empire aucun homme ne fut esclave, aucun bien ne fut propre à personne; toutes choses restèrent communes, et appartenaient par indivis à tous, comme un patrimoine commun. C'est pour perpétuer le souvenir de ces temps, qu'on a voulu que dans les Saturnales régnât une entière égalité, et que les esclaves prissent place à la table de leurs maîtres. L'Italie, du nom de son roi, fut d'abord appelée *Saturnie ;* et le mont qu'il habitait *Saturnien.* Là s'élève aujourd'hui le Capitole, comme si Jupiter eût chassé Saturne de sa demeure. Faunus fut, après Saturne, le troisième roi des Aborigènes [1]. Ce fut alors qu'Évandre, parti de Pallantée en Arcadie,

agros et montem, quem ille postea Palatium appellavit, benigne assignavit. In hujus radicibus templum Lyceo, quem Græci Pana, Romani Lupercum appellant, constituit : ipsum dei simulacrum nudum caprina pelle amictum est, quo habitu nunc Romæ Lupercalibus decurritur. Fauno fuit uxor nomine Fatua, quæ assidue divino spiritu impleta, velut per furorem, futura præmonebat. Unde adhuc, qui inspirari solent, fatuari dicuntur. Ex filia Fauni et Hercule, qui eodem tempore, exstincto Geryone, armenta, victoriæ præmia, per Italiam ducebat, stupro conceptus Latinus procreatur: Quo tenente regnum, Æneas ab Ilio, Troja a Græcis expugnata, in Italiam venit : statimque bello exceptus, quum in aciem exercitum eduxisset, ad colloquium vocatus, tantam admirationem sui Latino præbuit, ut et in societatem regni reciperetur, et, Lavinia in matrimonium ei data, gener ascisceretur. Post hæc commune utrique bellum adversus Turnum, Rutulorum regem, propter fraudatas Laviniæ nuptias fuit : in quo et Turnus et Latinus interierunt. Igitur quum Æneas jure victoriæ utroque populo potiretur, urbem ex nomine uxoris Lavinium condidit. Bellum deinde adversus Mezentium, regem Etruscorum, gessit; in quo quum ipse occidisset, in locum ejus Ascanius filius successit : qui, Lavinio relicto, Longam Albam condidit, quæ trecentis annis caput regni fuit.

II. Post multos deinde urbis hujus reges ad postre-

passa en Italie avec une petite troupe de ses concitoyens. Faunus l'accueillit avec bonté, lui donna un territoire, et le mont qu'Évandre nomma plus tard Palatin. Au pied de cette colline, il éleva un temple à Lycée, appelé Pan par les Grecs, et par les Romains Lupercus. La statue du dieu, presque nue, n'est couverte que d'une peau de chèvre, vêtement sous lequel aujourd'hui même on court encore dans la ville aux fêtes Lupercales. Fatua, femme de Faunus, livrée sans cesse aux fureurs d'un enthousiasme divin, prédisait l'avenir; et l'on désigne encore l'inspiration prophétique par un mot qui rapelle son nom. Du commerce de la fille de Faunus avec Hercule, qui, dans le même temps, ayant tué Géryon, conduisait à travers l'Italie les troupeaux, prix de sa victoire, naquit Latinus[2]. Sous le règne de ce prince, les Grecs s'étant emparés de Troie, Énée vint en Italie. Reçu d'abord en ennemi, il conduisit les siens au combat; mais, invité à une entrevue, il inspira au roi Latinus une si vive admiration, que ce prince lui fit partager son trône, et le prit pour gendre en lui donnant sa fille Lavinie. Ils s'unirent ensuite contre Turnus, roi des Rutules, privé par Énée de la main de Lavinie. Latinus et Turnus y périrent. Énée, resté vainqueur, et maître des deux états, fonda la ville de Lavinium, ainsi appelée du nom de sa femme. Il fit ensuite la guerre à Mézence, roi des Étrusques, et cette expédition lui coûta la vie. Son fils Ascagne lui succéda. Il abandonna Lavinium, et fonda Albe-la-Longue, qui fut pendant trois cents ans la capitale de ce royaume.

II. Après une longue suite de rois, le trône fut oc-

mum Numitor et Amulius regno potiti sunt. Sed Amulius, quum ætate priorem Numitorem oppressisset filiam ejus Rheam in perpetuam virginitatem, ne quis vindex regni sexus virilis ex gente Numitoris oriretur, demersit, addita injuriæ specie honoris, ut non damnata, sed sacerdos electa videretur. Igitur clausa in luco Marti sacro, duos pueros, incertum stupro, an ex Marte conceptos, enixa est. Quo cognito, Amulius, multiplicato metu proventu duorum, pueros exponi jubet, et puellam vinculis onerat, ex quorum injuria decessit. Sed fortuna, origini romanæ prospiciens, pueros lupæ alendos obtulit: quæ, amissis catulis, distenta ubera exinanire cupiens, nutricem se infantibus præbuit. Quum sæpius ad parvulos, veluti ad catulos, reverteretur, rem Faustulus pastor animadvertit, subtractosque feræ inter greges pecorum agresti vita nutrivit. Martios pueros fuisse, sive quod in luco Martis enixi sunt, sive quod a lupa, quæ in tutela Martis est, nutriti, velut manifestis argumentis creditum. Nomina pueris, alteri Remo, alteri Romulo fuere. Adultis inter pastores, de virtute quotidiana certamina et vires et pernicitatem auxere. Igitur quum latrones a rapina pecorum industrie frequenterque submoverent, Remus ab iisdem latronibus captus, veluti ipse esset, quod in aliis prohibebat, regi offertur: crimini datur, quasi greges Numitoris infestare solitus esset. Tunc a rege Numitori in ultionem traditur. Sed Numitor adolescentia juvenis permotus, et in

cupé par Numitor et Amulius. Numitor était l'aîné; mais Amulius s'empara du trône, et condamna Rhéa, fille de ce prince, à une éternelle virginité, de peur que dans une postérité mâle Numitor ne trouvât des vengeurs. Il déguisa cette violence sous un prétexte honorable, et donnant à Rhéa le titre de prêtresse, il sembla moins la punir que l'honorer. Enfermée dans un bois consacré à Mars, elle y donna le jour à deux fils, fruits d'un commerce avec un mortel ou avec ce dieu. La naissance de ces jumeaux redouble la terreur d'Amulius; il ordonne de les exposer, et fait charger la mère de chaînes sous lesquelles elle expira. Mais la fortune, qui préparait l'origine de Rome, fit nourrir les deux enfans par une louve, qui, privée de ses petits, et cherchant à se décharger de son lait, devint leur nourrice : elle revenait sans cesse à eux, comme s'ils eussent été ses petits. Faustulus, un berger, s'en aperçut, les lui déroba, et les éleva dans la simplicité de la vie agreste, au milieu de ses troupeaux. Leur naissance dans les bois de Mars, les soins qu'ils avaient reçus d'une louve, animal consacré à Mars, firent juger qu'ils étaient nés de ce dieu. Ils furent appelés, l'un Remus, l'autre Romulus. Ils grandirent au milieu des bergers, et chaque jour des combats où ils rivalisaient de valeur augmentèrent leur vigueur et leur adresse. Comme ils se montraient courageux et actifs à écarter les voleurs des troupeaux, Remus, pris par ces brigands, est livré au roi, et accusé lui-même du larcin qu'il voulait empêcher; il ravissait, dit-on, les troupeaux de Numitor. Le roi le livre à la vengeance de son frère. Celui-ci, touché de sa jeu-

suspicionem expositi nepotis adductus, quum eum nunc lineamentorum filiæ similitudo, nunc ætas expositionis temporibus congruens, anxium tenerent, repente Faustulus cum Romulo supervenit : a quo, cognita origine puerorum, facta conspiratione, et adolescentes in ultionem maternæ necis, et Numitor in vindictam erepti regni armantur.

III. Occiso Amulio, regnum Numitori restituitur, et urbs romana ab adolescentibus conditur. Tunc et senatus centum seniorum, qui Patres dicti sunt, constituitur : tunc et vicinis, connubia pastorum dedignantibus, virgines Sabinæ rapiuntur; finitimisque populis armis subjectis, primum Italiæ, et mox orbis imperium quæsitum. Per ea adhuc tempora reges hastas pro diademate habebant, quas Græci *sceptra* dixere. Nam et ab origine rerum, pro diis immortalibus veteres hastas coluere : ob cujus religionis memoriam adhuc deorum simulacris hastæ adduntur. Temporibus Tarquinii regis, ex Asia Phocæensium juventus ostio Tiberis invecta. amicitiam cum Romanis junxit : inde in ultimos Galliæ sinus navibus profecta, Massiliam inter Ligures et feras gentes Gallorum condidit : magnasque res, sive dum armis se adversus gallicam feritatem tuentur, sive dum ultro lacessunt, a quibus fuerant ante lacessiti, gesserunt. Namque Phocæenses exiguitate ac macie terræ coacti, studiosius mare, quam terras, exercuere : piscando, mercando, plerumque etiam latrocinio maris, quod illis temporibus gloriæ habebatur, vitam tolerabant.

nesse, et, soupçonnant en lui l'un de ses petits-fils exposés, était ému et de sa ressemblance avec Rhéa, et de son âge qui répondait à l'époque de l'exposition. Tout à coup Faustulus survint avec Romulus, et révèle à Numitor l'origine de ces deux frères. Ils conspirent aussitôt pour venger sur Amulius, ceux-ci le meurtre de leur mère, et Numitor la perte de sa couronne.

III. Amulius périt[3]; Numitor remonte sur le trône, et les deux jeunes princes jettent les fondemens de Rome. Alors fut établi un sénat de cent vieillards, qui reçurent le nom de Pères; alors aussi les peuples d'alentour refusant de s'allier avec cette nation de pasteurs, les filles des Sabins sont enlevées; puis, les contrées voisines une fois soumises, Rome subjugue l'Italie, et bientôt l'univers. En ce temps les rois, au lieu de diadème, portaient des lances, que les Grecs ont appelées *sceptres*. Ces armes, chez les premiers hommes, étaient vénérées comme des divinités, et c'est en mémoire de ce culte que les statues des dieux sont encore armées de lances[4]. Sous le règne de Tarquin, de jeunes Phocéens venus de l'Asie abordèrent à l'embouchure du Tibre[5], et firent alliance avec les Romains; puis, dirigeant leurs vaisseaux vers l'extrémité de la mer des Gaules, ils allèrent fonder Marseille, entre la Ligurie et la terre sauvage des Gaulois : ils se distinguèrent, soit en se défendant contre ces peuples barbares, soit en les attaquant à leur tour. Bornés à un sol étroit et aride[6], les Phocéens étaient plus marins qu'agriculteurs; ils se livraient à la pêche, au commerce, souvent même à la piraterie, qui alors était en honneur. Aussi, ayant pénétré jusqu'aux dernières bornes de ces

Itaque in ultimam Oceani oram procedere ausi, in sinum gallicum ostio Rhodani amnis devenere. Cujus loci amœnitate capti, reversi domum, referentes quæ viderant, plures sollicitavere. Duces classis Simos et Protis fuere. Itaque regem Segobrigiorum, Nannum nomine, in cujus finibus urbem condere gestiebant, amicitiam petentes, conveniunt. Forte eo die rex occupatus in apparatu nuptiarum Gyptis filiæ erat : quam more gentis, electo inter epulas genero, nuptum tradere illic parabat. Itaque quum ad nuptias invitati omnes proci essent, rogantur etiam græci hospites ad convivium. Introducta deinde virgo, quum juberetur a patre aquam porrigere ei, quem virum eligeret, tunc, omissis omnibus, ad Græcos conversa, aquam Proti porrigit : qui factus ex hospite gener, locum condendæ urbis a secero accepit. Condita igitur Massilia est prope ostia Rhodani amnis, in remoto sinu, veluti in angulo maris. Sed Ligures incrementis urbis invidentes, Græcos assiduis bellis fatigabant. Qui pericula propulsando in tantum enituerunt, ut, victis hostibus, in captivis agris multas colonias constituerent.

IV. Ab his igitur Galli, et usum vitæ cultioris, deposita et mansuefacta barbaria, et agrorum cultus, et urbes mœnibus cingere didicerunt. Tunc et legibus, non armis vivere, tunc et vitem putare, tunc olivam serere consueverunt : adeoque magnus et hominibus et rebus impositus est nitor, ut non Græcia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videretur. Mortuo rege

mers, ils arrivèrent à ce golfe où se trouve l'embouchure du Rhône : séduits par la beauté de ces lieux, le tableau qu'ils en firent à leur retour y appela une troupe plus nombreuse. L'expédition eut pour chefs Simos et Protis, qui, voulant fonder une ville sur les frontières de Nannus, roi des Ségobrigiens, vinrent lui demander son amitié. Ce prince préparait alors les noces de sa fille Gyptis, que devait épouser, selon l'usage de ces peuples, celui qu'elle-même choisirait au milieu du festin. Tous les prétendans assistaient au banquet, où furent aussi appelés les Grecs. Nannus appelant alors sa fille, lui ordonne de présenter l'eau à l'époux qu'elle choisissait : la princesse, sans regarder les autres convives, se tourne vers les Grecs, et va présenter l'eau à Protis, qui, d'étranger devenu gendre du roi, reçut de son beau-père le terrain où il voulait fonder une ville. Marseille fut ainsi élevée près de l'embouchure du Rhône, au fond d'un golfe, et comme dans un coin de la mer. Jaloux des progrès de sa puissance, les Liguriens lui firent une guerre sans relâche ; mais les Grecs repoussèrent ces attaques avec tant de succès, que, vainqueurs de leurs ennemis, ils fondèrent de nombreuses colonies sur le territoire qu'ils leur enlevèrent.

IV. Ces Phocéens adoucirent la barbarie des Gaulois, et leur enseignèrent une vie plus douce : ils leur apprirent à cultiver la terre, et à entourer les cités de remparts; à vivre sous l'empire des lois plutôt que sous celui des armes, à tailler la vigne et à planter l'olivier : et tels furent alors les progrès des hommes et des choses, qu'il semblait, non que la Grèce eût passé dans la Gaule,

Nanno Segobrigiorum, a quo locus acceptus condendæ urbis fuerat, quum regno filius ejus Comanus successisset, affirmat Ligur quidam, « quandoque Massiliam exitio finitimis populis futuram, opprimendamque in ipso ortu, ne mox validior ipsum obrueret. » Subnectit et illam fabulam : « Canem aliquando partu gravidam locum a pastore precario petisse, in quo pareret : quo obtento, iterato petisse, ut sibi educare eodem in loco catulos liceret : ad postremum adultis catulis, fultam domestico præsidio, proprietatem loci sibi vindicasse. Non aliter Massilienses, qui nunc inquilini videantur, quandoque dominos regionum futuros. » His incitatus rex insidias Massiliensibus struit. Itaque solenni Floraliorum die multos fortes ac strenuos viros hospitii jure in urbem misit; plures sirpeis latentes, frondibusque supertectos induci vehiculis jubet; et ipse cum exercitu in proximis montibus delitescit; ut, quum nocte a prædictis apertæ portæ forent, tempestive ad insidias adesset, urbemque somno ac vino sepultam armatis invaderet. Sed has insidias mulier quædam, regis cognata, prodidit, quæ adulterare cum Græco adolescente solita, in amplexu juvenis, miserata formæ ejus, insidias aperit, periculumque declinare jubet. Ille rem statim ad magistratus defert; atque ita patefactis insidiis, cuncti Ligures comprehenduntur, latentesque de sirpeis protrahuntur. Quibus omnibus interfectis, insidianti regi insi-

mais que la Gaule elle-même se fût transportée dans la Grèce. Après la mort du roi Nannus, qui avait donné aux Phocéens le sol de leur ville, un Ligurien annonce à Comanus, son fils et son successeur, « que Marseille doit un jour renverser ses voisins, et qu'il faut l'écraser à sa naissance, de peur que, bientôt plus forte, elle ne le détruise lui-même. » Il ajoute encore cette fable, « qu'une chienne pleine supplia un berger de lui prêter une place où elle pût mettre bas; que, l'ayant obtenue, elle lui demanda plus tard de l'y laisser nourrir ses petits; qu'enfin ceux-ci ayant pris des forces, elle s'arrogea, avec leur appui, la propriété de ce lieu : que de même ces Marseillais se rendraient maîtres un jour de cette terre, qu'ils n'occupaient encore qu'à titre de colons. » Excité par ces conseils, le roi tend un piège aux Marseillais. Le jour de la fête des Florales, il envoie dans la ville un grand nombre d'hommes braves et résolus, qui viennent y réclamer l'hospitalité; d'autres y sont transportés dans des chariots couverts de joncs et de feuillage. Le roi lui-même se poste avec son armée dans des montagnes voisines, afin de se trouver devant la ville à l'heure même où ses émissaires lui en ouvriraient les portes, et de fondre à main armée sur les citoyens plongés dans le vin et le sommeil. Mais une femme, parente du roi, trahit le secret de cette conspiration. Touchée de la beauté d'un jeune Grec, son amant, elle lui révéla le péril, en le pressant de s'y soustraire. Celui-ci court aussitôt avertir les magistrats : le piège ainsi découvert, on arrête les Liguriens épars dans la ville; on va saisir les autres sous les joncs qui les cachent. Tous sont égorgés, et au piège

diæ prætenduntur. Cæsa sunt cum ipso rege hostium septem millia. Exinde Massilienses festis diebus, portas claudere, vigilias agere, stationem in muris observare, peregrinos recognoscere, curas habere, ac, veluti bellum habeant, sic urbem pacis temporibus custodire. Adeo illic bene instituta, non temporum necessitate, sed recte faciendi consuetudine servantur!

V. Post hæc magna illis cum Liguribus, magna cum Gallis, fuere bella : quæ res et urbis gloriam auxit, et virtutem Græcorum, multiplicata victoria, celebrem inter finitimos reddidit. Carthaginiensium quoque exercitus, quum bellum captis piscatorum navibus ortum esset, sæpe fuderunt, pacemque victis dederunt : cum Hispanis amicitiam junxerunt; cum Romanis prope ab initio conditæ urbis fœdus summa fide custodierunt, auxiliisque in omnibus bellis industrie socios juverunt. Quæ res illis et virium fiduciam auxit, et pacem ab hostibus præstitit. Quum igitur Massilia fama rerum gestarum, et abundantia opum, et virium gloria virente floreret, repente finitimi populi ad nomen Massiliensium delendum, veluti ad commune exstinguendum incendium, concurrunt. Dux consensu omnium Catumandus regulus eligitur, qui, quum magno exercitu lectissimorum virorum urbem hostium obsideret, per quietem specie torvæ mulieris, quæ se deam dicebat, exterritus, ultro pacem cum Massiliensibus fecit; petitoque, ut

du roi on oppose d'autres embûches. Il y périt avec sept mille des siens. Les Marseillais ont depuis gardé l'usage, même aux jours de fêtes, de fermer leurs portes, de veiller, de couvrir leurs remparts de sentinelles, de reconnaître les étrangers, et de se garder au sein de la paix avec le même soin qu'en temps de guerre. C'est ainsi que les sages institutions se perpétuent chez eux, moins par la nécessité que par l'habitude de bien faire.

V. Ils eurent ensuite de grandes guerres avec les Liguriens et les Gaulois; leurs nombreux succès rehaussèrent leur gloire, et rendirent le nom des Grecs fameux parmi leurs voisins. La prise de quelques barques de pêcheurs fit éclater une guerre entre eux et Carthage, dont ils battirent souvent les flottes, et à qui ils donnèrent la paix après leur victoire. Ils lièrent amitié avec les Espagnols, observèrent fidèlement le traité conclu par eux avec Rome naissante, et, dans toutes les guerres de leurs alliés, s'empressèrent de leur fournir des secours. Ainsi s'augmenta pour eux la confiance de leurs forces; ainsi leurs ennemis n'osèrent troubler leur repos. Marseille florissait par la renommée de ses exploits, par la grandeur de ses richesses, par la gloire toujours croissante de ses forces, lorsque les peuples voisins se liguèrent tout à coup pour la détruire, comme pour éteindre un incendie qui les menaçait tous. D'un accord unanime, ils prennent pour chef Catumandus, un des petits rois de ce pays, qui assiégeait la ville avec une nombreuse armée de soldats d'élite, lorsque, dans son sommeil, une femme d'une figure menaçante, qui disait être une déesse, l'épouvanta, et lui fit faire la paix

intrare illi urbem, et deos eorum adorare liceret, quum in arcem Minervæ venisset, conspecto in porticibus simulacro deæ, quam per quietem viderat, repente exclamat, « illam esse, quæ se nocte exterruisset; illam, quæ recedere ab obsidione jussisset. » Gratulatusque Massiliensibus, quod animadverteret, eos ad curam deorum immortalium pertinere, torque aureo donata dea, in perpetuum amicitiam cum Massiliensibus junxit. Parta pace, et securitate fundata, revertentes a Delphis Massiliensium legati, quo missi munera Apollini tulerant, audierunt urbem romanam a Gallis captam incensamque. Quam rem domi nuntiatam publico funere Massilienses prosecuti sunt: aurumque et argentum publicum privatumque contulerunt, ad explendum pondus Gallis, a quibus redemptam pacem cognoverant. Ob quod meritum et immunitas illis decreta, et locus spectaculorum in senatu datus, et fœdus æquo jure percussum.

In postremo libro Trogus majores suos a Vocontiis originem ducere, avum suum Trogum Pompeium, Sertoriano bello, civitatem a Cn. Pompeio percepisse dicit; patruum Mithridatico bello turmas equitum sub eodem Pompeio duxisse; patrem quoque sub Caio Cæsare militasse, epistolarumque et legationum, simul et annuli curam habuisse.

avec les Marseillais : il demanda à entrer dans leurs murs pour y adorer leurs dieux; arrivé au temple de Minerve, il aperçut sous le portique la statue de cette divinité qu'il avait vue en songe, et s'écria « que c'était là cette déesse qui l'avait épouvanté dans la nuit, celle qui lui avait ordonné de lever le siège. » Il félicita les Marseillais de la faveur que leur accordaient les dieux, offrit un collier d'or à Minerve, et jura aux habitans une éternelle amitié. Cette paix étant conclue et la sécurité rétablie, les députés de Marseille, à leur retour de Delphes où ils étaient allés faire une offrande à Apollon, apprirent que Rome était prise et brûlée par les Gaulois. Quand les Marseillais reçurent cette nouvelle, un deuil public régna parmi eux : ils rassemblèrent l'or et l'argent, tant du trésor que des particuliers, pour compléter la somme exigée par les Gaulois et destinée à acheter la paix. En reconnaissance de ce service, Rome les exempta de tout tribut, leur assigna, dans les spectacles, une place parmi les sénateurs, et conclut avec eux une alliance où elle les traitait comme des égaux.

Trogue Pompée, à la fin de ce livre, raconte que ses ancêtres sont issus des Voconces; que son aïeul Trogue Pompée, dans la guerre contre Sertorius, reçut de Pompée le droit de bourgeoisie; que, dans la guerre de Mithridate, son oncle paternel commanda sous Pompée un corps de cavalerie; que son père servit aussi sous César, qu'il remplit des ambassades, et fut le secrétaire et le garde du sceau de César.

LIBER XLIV.

I. Hispania sicuti Europæ terminos claudit, ita et hujus operis finis futura est. Hanc veteres ab Ibero amne primum Iberiam, postea ab Hispano Hispaniam cognominaverunt. Hæc inter Africam et Galliam posita, Oceani freto, et Pyrenæis montibus clauditur. Sicut minor utraque terra, ita utraque fertilior. Nam neque, ut Africa, violento sole torretur : neque, ut Gallia, assiduis ventis fatigatur, sed media inter utramque, hinc temperato calore, inde felicibus et tempestivis imbribus, in omnia frugum genera fecunda est; adeo ut non ipsis tantum incolis, verum etiam Italiæ urbique romanæ, cunctarum rerum abundantiam sufficiat. Hinc enim non frumenti tantum magna copia est, verum et vini, mellis, oleique; nec ferri solum materia præcipua est, sed et equorum pernices greges; nec summæ tantum terræ laudanda bona, verum et abstrusorum metallorum felices divitiæ. Jam lini spartique vis ingens : minii certe nulla feracior terra. In hac cursus amnium non torrentes rapidique, ut noceant; sed lenes, et vineis campisque irrigui, æstuariisque Oceani affatim piscosi; plerique etiam divites auro, quod in paludibus vehunt. Uno

LIVRE XLIV.

I. L'ESPAGNE, limite de l'Europe, servira aussi de terme à cet ouvrage. Les anciens l'appelèrent d'abord Ibérie, du nom de l'Èbre, puis Espagne, de celui d'Hispanus. Située entre l'Afrique et la Gaule, elle est bornée par l'Océan et les Pyrénées. Moins vaste que ces deux contrées, elle est aussi plus fertile. Elle n'est pas, comme l'Afrique, dévorée par un soleil ardent, ni fatiguée, comme la Gaule, de vents continuels. Tenant le milieu entre l'une et l'autre, elle doit à ses chaleurs tempérées, à ses pluies bienfaisantes et douces, cette abondance de fruits de tout genre qu'elle fournit à ses habitans, et même à l'Italie et à Rome. Elle produit en abondance, non-seulement du blé, mais du vin, du miel et de l'huile; on y trouve des mines, et des races d'excellens coursiers; aux riches récoltes que produit sa surface, il faut ajouter aussi les trésors cachés que renferme son sein. Elle produit beaucoup de lin et de genêt, et nulle terre n'est plus fertile en minium. Les fleuves n'y ont pas ce cours impétueux et rapide qui les rend dangereux; ils coulent avec lenteur, baignant les prairies et les vignobles; le flux et reflux de l'Océan les rend fort poissonneux, et plusieurs roulent de l'or dans leurs flots. L'Espagne ne touche à la Gaule que par le dos des Pyré-

tantum Pyrenæi montis dorso adhæret Galliæ, reliquis partibus undique in orbem mari cingitur. Forma terræ prope quadrata, nisi quod, aretantibus freti litoribus, in Pyrenæum coit. Porro Pyrenæi montis spatium sexcenta millia passuum efficit. Salubritas cœli per omnem Hispaniam æqualis, quia aeris spiritus nulla paludium gravi nebula inficitur. Huc accedunt et marinæ auræ undique versus assidui flatus, quibus omnem provinciam penetrantibus, eventilato terrestri spiritu, præcipua hominibus sanitas redditur.

II. Corpora hominum ad inediam laboremque, animi ad mortem parati. Dura omnibus et adstricta parcimonia. Bellum, quam otium malunt; si extraneus deest, domi hostem quærunt. Sæpe tormentis pro silentio rerum creditarum immortui : adeo illis fortior taciturnitatis cura, quam vitæ! Celebratur etiam bello punico servi illius patientia, qui ultus dominum, inter tormenta risu exsultavit, serenaque lætitia crudelitatem torquentium vicit. Velocitas genti pernix, inquies animus : plurimis militares equi et arma sanguine ipsorum cariora. Nullus in festos dies epularum apparatus. Aqua calida lavari post secundum bellum punicum a Romanis didicere. In tanta sæculorum serie nullus illis dux magnus, præter Viriatum, fuit : qui annos decem Romanos varia victoria fatigavit (adeo feris propiora, quam hominibus, ingenia gerunt!) : quem ipsum, non judicio populi electum, sed ut cavendi scientem, declinandorumque periculorum

nées : partout ailleurs la mer l'environne. Sa forme est à peu près carrée, sauf que la mer la resserre un peu vers les Pyrénées, dont l'étendue est de six cent mille pas. Le climat de l'Espagne est partout également sain, parce que nulle vapeur marécageuse n'altère la pureté de l'air. D'ailleurs, un vent de mer y règne, qui, pénétrant dans toutes les provinces et dissipant les exhalaisons de la terre, entretient la santé des habitans.

II. Le corps de l'Espagnol supporte facilement la faim et la fatigue, et son cœur sait braver la mort. Ils sont tous d'une sobriété sévère. Ils préfèrent la guerre au repos : si les ennemis leur manquent au dehors, ils en cherchent au dedans. Souvent, en cachant un secret, on les a vus mourir dans les tortures, plus attachés à leur secret qu'à leur vie. On vante la fermeté de cet esclave, qui, dans la guerre punique, ayant vengé son maître, rit aux éclats dans les tortures, et triompha, par son visage tranquille et joyeux, de la colère de ses bourreaux. Leur corps est agile, leur esprit remuant. Presque tous tiennent plus à leurs armes, à leurs coursiers de guerre, qu'à leur propre sang. Leurs jours de fêtes se célèbrent sans festins. Après la deuxième guerre punique, ils apprirent des Romains l'usage des bains chauds. Dans une si longue suite de siècles, ils n'ont eu de grand capitaine que Viriathe, qui, pendant dix années, disputa la victoire aux Romains (tant leur courage opiniâtre se rapproche de celui des bêtes sauvages!), et Viriathe même n'était pas un chef élu par eux; mais ils le suivirent

peritum secuti sunt. Cujus ea virtus continentiaque fuit, ut, quum consalares exercitus frequenter vicerit, tantis rebus gestis non armorum, non vestis cultum, non denique victum mutaverit; sed in eo habitu, quo primum bellare cœpit, perseveraverit : ut quivis gregarius miles ipso imperatore opulentior videretur.

III. In Lusitanis juxta fluvium Tagum vento equas fetus concipere, multi auctores prodidere : quæ fabulæ ex equarum fecunditate, et gregum multitudine natæ sunt : qui tanti in Gallæcia, et Lusitania, ac tam pernices visuntur, ut non immerito vento ipso concepti videantur. Gallæci autem græcam sibi originem asserunt : siquidem post finem trojani belli, Teucrum, morte Ajacis fratris invisum patri Telamoni, quum non reciperetur in regnum, Cyprum concessisse, atque ibi urbem nomine antiquæ patriæ Salaminam condidisse. Inde, accepta opinione paternæ mortis, patriam repetisse. Sed quum ab Eurysace, Ajacis filio, accessu prohiberetur, Hispaniæ litoribus appulsum, loca, ubi nunc est Carthago Nova, occupasse : inde Gallæciam transisse, et, positis sedibus, genti nomen dedisse. Gallæciæ autem portio, Amphilochi dicuntur. Regio cum æris ac plumbi uberrima, tum et minio, quod etiam vicino flumini nomen dedit. Auro quoque ditissima, adeo, ut etiam aratro frequenter glebas aureas exscindant. In hujus gentis finibus sacer mons est, quem ferro violare nefas habe-

comme habile à prévoir et à éviter les périls. Sa simplicité fut égale à sa valeur : souvent vainqueur des armées consulaires, il ne changea, après ces exploits, ni ses armes, ni ses vêtemens, ni son genre de vie; il resta tel qu'il s'était montré dans sa première campagne : en sorte que le dernier de ses soldats eût paru plus riche que le général.

III. Plusieurs auteurs ont écrit qu'en Lusitanie, sur les rives du Tage, le vent féconde les cavales. Cette fable est née de la fécondité des jumens, de la multitude des chevaux de la Gallice et de la Lusitanie, où leur merveilleuse légèreté a pu faire supposer que le vent leur avait donné naissance. Les Galliciens se prétendent issus des Grecs. Ils disent qu'après le siège de Troie, Teucer, odieux à son père Télamon à cause de la mort d'Ajax son frère, et ne pouvant rentrer dans son pays, se retira à Chypre, et y fonda une ville qu'il appela Salamine, du nom de son ancienne patrie : qu'à la nouvelle de la mort de son père, il voulut regagner son royaume, dont Eurysace, fils d'Ajax, lui ferma l'accès; qu'alors, abordant sur les côtes d'Espagne, il s'empara du pays où s'élève aujourd'hui Carthagène; qu'il passa alors dans la Gallice et donna son nom aux peuples qui l'habitent. Une partie de ces peuples s'appellent Amphiloques. Ce pays produit en abondance le cuivre, le plomb et le minium, qui a donné son nom au fleuve voisin. Il est aussi fort riche en or; on en trouve souvent, en labourant, dans les mottes de terre fendues par la charrue. Sur les confins de ce pays s'élève une montagne sacrée, dont le fer ne doit pas souiller le sol; mais

tur: sed si quando fulgure terra proscissa est, quæ in his locis assidua res est, detectum aurum, velut dei munus, colligere permittitur. Feminæ res domesticas agrorumque culturas administrant: ipsi armis et rapinis serviunt. Præcipua his quidem ferri materia, sed aqua ipso ferro violentior: quippe temperamento ejus ferrum acrius redditur; nec ullum apud eos telum probatur, quod non aut Bilbili fluvio, aut Chalybe tingatur. Unde etiam Chalybes fluvii hujus finitimi appellati, ferroque ceteris præstare dicuntur.

IV. Saltus vero Tartesiorum, in quibus Titanas bellum adversus deos gessisse proditur, incoluere Cunetes: quorum rex vetustissimus Gargoris, mellis colligendi usum primus invenit. Huic quum ex filiæ stupro nepos provenisset, pudore flagitii variis generibus exstingui parvulum voluit: sed per omnes casus fortuna quadam servatus, ad postremum ad regnum tot periculorum miseratione pervenit. Primum omnium, quum eum exponi jussisset, et post dies ad corpus expositi requirendum misisset, inventus est vario ferarum lacte nutritus. Deinde relatum domum, tramite angusto, per quem armenta commeare consueverant, projici jubet: crudelis prorsus, qui proculcari nepotem, quam simplici morte interfici, maluit. Ibi quoque quum inviolatus esset, nec alimentis egeret, canibus primo jejunis, et multorum dierum abstinentia cruciatis, mox etiam suibus objecit. Itaque quum non solum non noceretur, verum etiam

si par hasard la foudre vient y déchirer le terrain, chose assez fréquente en ces lieux, on peut recueillir, comme un présent des dieux, l'or qu'elle a découvert. Les soins du ménage, l'agriculture, sont le partage des femmes; les armes, le brigandage, occupent les hommes. Le fer de ce pays est fort dur; mais l'eau, plus puissante encore, y ajoute une nouvelle force : on dédaigne chez eux une arme qui n'a pas été trempée dans le Bilbilis ou le Chalybs. De là le nom de *Chalybes*, donné à ceux qui habitent les bords de ce dernier fleuve. Le fer y est plus renommé que partout ailleurs.

IV. Les bois des Tartésiens, où les Titans firent, dit-on, la guerre aux dieux, sont habités par les Cunètes : Gargoris, le plus ancien de leurs rois, découvrit le premier la manière de recueillir le miel. La faiblesse de sa fille lui ayant donné un petit-fils, honteux de cette infamie, il chercha divers moyens pour faire périr l'enfant; mais celui-ci dut à la fortune d'échapper à ces hasards, et son aïeul, touché de tant de périls, le laissa parvenir au trône. L'ayant fait d'abord exposer, il envoya quelques jours après chercher le corps : on trouva l'enfant allaité par diverses bêtes sauvages. Rapporté au palais, le roi le fit jeter dans un sentier étroit où passaient chaque jour les troupeaux : au lieu d'ôter simplement la vie à son petit-fils, il voulait, dans sa cruauté, le faire écraser sous les pieds des animaux. L'enfant ne fut pas blessé, et ne manqua même pas de nourriture. On le livra alors à des chiens dont on avait depuis plusieurs jours irrité la faim, et ensuite à des pourceaux. Loin que ces bêtes le déchi-

quarumdam uberibus aleretur, ad ultimum in Oceanum abjici jussit. Tum plane manifesto quodam numine inter furentes æstus, ac reciprocantes undas, velut nave, non fluctu, veheretur, leni salo in litore exponitur : nec multo post cerva adfuit, quæ ubera parvulo offerret. Inde denique, conversatione nutricis, eximia puero pernicitas fuit; interque cervorum greges diu montes saltusque, haud inferior velocitate, peragravit. Ad postremum laqueo captus, regi dono datus est. Tunc et lineamentorum similitudine et notis corporis, quæ inustæ parvulo fuerant, nepos agnitus. Admiratione deinde tot casuum periculorumque, ab eodem successor regni destinatur. Nomen illi impositum Habidis : qui ut regnum accepit, tantæ magnitudinis fuit, ut non frustra deorum majestate tot periculis ereptus videretur : quippe barbarum populum legibus junxit; et boves primus aratro domari, frumentaque sulco quærere docuit; et ex agresti cibo mitiora vesci, odio eorum, quæ ipse passus fuerat, homines coegit. Hujus casus fabulosi viderentur, nisi et Romanorum conditores lupa nutriti, et Cyrus, rex Persarum, cane alitus proderetur. Ab hoc et ministeria servilia populo interdicta, et plebs in septem urbes divisa. Mortuo Habide regnum per multa sæcula a successoribus ejus retentum est. In alia parte Hispaniæ, et quæ ex insulis constat, regnum penes Geryonem fuit. In hac tanta pabuli lætitia est, ut, nisi abstinentia interpellata sagina fuerit, pecora rumpantur. Inde denique armenta Geryonis, quæ illis temporibus solæ opes habe-

rassent, quelques-unes vinrent lui offrir leur fait. Le roi le fit enfin jeter à la mer : alors parut plus clairement la faveur des dieux qui le protégeaient. Dans la violence de la tempête, au milieu du choc furieux des vagues, il fut doucement porté sur le rivage, comme si un vaisseau l'y eût conduit, et quelques instans après une biche vint lui offrir ses mamelles. Dans la suite, l'enfant, suivant sa nourrice, acquit une merveilleuse légèreté, et il vécut long-temps parmi les troupeaux de cerfs, parcourant aussi vite qu'eux les bois et les montagnes. Enfin, arrêté dans des filets, il fut offert en présent au roi. Celui-ci reconnut son petit-fils à la ressemblance des traits et à certaines marques imprimées sur son corps à sa naissance. Étonné de tant de hasards et de périls, il le choisit pour lui succéder. On lui donna le nom d'Habis. A peine élevé au trône, il déploya tant de vertus, qu'on reconnut le dessein des dieux dont la main l'avait arraché à tant de périls. Il soumit à des lois son peuple encore barbare; il lui enseigna le premier à atteler des bœufs à la charrue, à féconder ses sillons, et, se rappelant ses souffrances passées, il obligea les hommes à quitter leur nourriture sauvage pour des alimens plus doux. Ses aventures nous sembleraient fabuleuses, si nous ne lisions aussi que les fondateurs de Rome furent allaités par une louve, et Cyrus, roi de Perse, par une chienne. Il interdit à son peuple tout travail d'esclave, et le distribua dans sept villes. Pendant plusieurs siècles, le sceptre resta dans sa famille. Géryon regna sur une autre partie de l'Espagne, entièrement composée d'îles. Les pâturages y sont si riches, que les bestiaux y

bantur tantæ famæ fuere, ut Herculem ex Asia prædæ magnitudine illexerint. Porro Geryonem ipsum non triplicis naturæ, ut fabulis proditur, fuisse ferunt; sed tres fratres tantæ concordiæ exstitisse, ut uno animo omnes regi viderentur : nec bellum Herculi sua sponte intulisse, sed quum armenta sua rapi vidissent, amissa bello repetisse.

V. Post regna deinde Hispaniæ, primi Carthaginienses imperium provinciæ occupavere. Nam quum Gaditani a Tyro, unde et Carthaginiensibus origo est, sacra Herculis, per quietem jussi, in Hispaniam transtulissent, urbemque ibi condidissent, invidentibus incrementis novæ urbis finitimis Hispaniæ populis, ac propterea Gaditanos bello lacessentibus, auxilium consanguineis Carthaginienses misere. Ibi felici expeditione et Gaditanos ab injuria vindicaverunt, et majorem partem provinciæ imperio suo adjecerunt. Postea quoque hortantibus primæ expeditionis auspiciis, Amilcarem imperatorem cum magna manu ad occupandam provinciam misere : qui magnis rebus gestis, dum fortunam inconsultius sequitur, in insidias deductus, occiditur. In hujus locum gener ipsius Asdrubal mittitur; qui et ipse a servo Hispani cujusdam, ulciscente domini injustam necem, interfectus est. Major utroque Annibal imperator, Amilcaris filius, succedit : siquidem utriusque res gestas su-

périraient d'embonpoint, si on ne les laissait quelquefois sans nourriture. Les troupeaux faisaient la seule richesse des hommes de ce temps : ceux de Géryon étaient si renommés, que l'attrait d'un tel butin conduisit Hercule d'Asie en Espagne. On dit d'ailleurs que Géryon n'avait pas trois corps, comme l'a raconté la fable; mais qu'ils étaient trois frères si étroitement unis, qu'ils semblaient n'avoir qu'une même âme. On ajoute qu'ils n'attaquèrent pas Hercule; mais que, voyant leurs troupeaux enlevés, ils le combattirent pour les recouvrer.

V. Après la chute des royaumes d'Espagne, les Carthaginois furent les premiers maîtres du pays. Les Gaditains, suivant l'ordre reçu dans un songe, ayant emporté de Tyr, d'où les Carthaginois tirent aussi leur origine, les ornemens du culte d'Hercule, pour venir fonder une ville en Espagne, furent attaqués par les peuples voisins, jaloux de leurs rapides progrès. Les Carthaginois les secoururent comme des parens : par leurs succès, ils préservèrent les Gaditains de toute insulte, et subjuguèrent pour eux-mêmes la plus grande partie du pays. Plus tard, encouragés par ces premières victoires, ils envoyèrent Amilcar avec une nombreuse armée pour conquérir toute la province. Ce général, après de grandes actions, se livrant en aveugle à la fortune, tomba dans des embûches où il perdit la vie. Asdrubal, son gendre, envoyé à sa place, fut assassiné par l'esclave d'un Espagnol, qui vengeait sur lui le meurtre injuste de son maître. Annibal, fils d'Amilcar, leur succéda, et les surpassa tous deux. Il effaça leurs exploits par la conquête de l'Espagne entière; puis, tournant ses

pergressus, universam Hispaniam domuit: inde Romanis illato bello, Italiam per annos sexdecim variis cladibus fatigavit: quum interea Romani, missis in Hispaniam Scipionibus, primo Pœnos provincia expulerunt; postea cum ipsis Hispanis gravia bella gesserunt. Nec prius, perdomita provincia, jugum Hispani accipere potuerunt, quam Cæsar Augustus, perdomito orbe, victricia ad eos arma transtulit, populumque barbarum ac ferum, legibus ad cultiorem vitæ usum traductum, in formam provinciæ redegit.

armes contre Rome, on le vit, pendant seize années, fatiguer l'Italie par ses victoires. Les Romains, ayant envoyé les deux Scipions en Espagne, chassèrent d'abord les Carthaginois de la province, engagèrent ensuite, contre les naturels eux-mêmes, une guerre longue et acharnée. La province ne fut soumise, et les Espagnols ne reçurent le joug, que lorsque César-Auguste, maître de l'univers, eut porté chez eux ses armes victorieuses, et, qu'ayant adouci ce peuple sauvage, et poli par des lois la barbarie de leurs mœurs, il eut réduit l'Espagne en province romaine.

NOTES.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

1. *S'engage à leur conduire une armée.*—*Voyez*, sur l'expédition de Pyrrhus en Italie, Plut., *Vie de Pyrrhus;* Pausan., i, ii, 7, et chap. 12, 1-3; Flor., i, 18; Oros., iv, 1; Tite-Live, xii-xiv.

2. *Il eut plus à se glorifier, qu'à se réjouir de son triomphe.* Lévinus, selon Denys d'Halicarnasse, perdit quinze mille hommes et Pyrrhus treize mille. La bataille se livra l'an de Rome 473, près du Siris, fleuve de Lucanie.

3. *Peu de jours après.* Un an après, l'an de Rome 474. Les consuls P. Sulpicius Saverrio et P. Decius Mus furent battus près d'Asculum, en Apulie.

4. *C'était la coutume de Chypre.* Selon Valère-Maxime, ii, 6, *extr.* 15, cet usage s'était conservé à Carthage, et il existait aussi, dit Hérodote (i, 94 et 199), chez les Lydiens et les Babyloniens.

5. *Fondée soixante-douze ans avant Rome.* Les écrivains ne sont pas d'accord sur cette date.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

1. *Onze dictatures.* Justin applique ici aux institutions des Carthaginois un mot qui ne convient qu'aux institutions romaines; c'est une faute où il tombe souvent. Il y a le même abus de langage (ii, 11; xxi, 5; xxxi, 2) dans l'emploi des mots *prætorium*, *ædiles, consulem.*

2. *Au lieu de les livrer aux flammes.* Les textes portent *mortuorumque corpora cremare potius, quam terra obruere.* Comme les Perses enterraient leurs morts et ne les brûlaient pas, il a bien

fallu changer une leçon évidemment fautive. *Voyez* KIRCHMAIER, *de Fun. Rom.*, I, 2. Freinshemius (*ad Curt.*, III, 13) supprime *a rege jubebantur*. Gronovius lit *mortuorumque corpora cremare, quæ potius terra obruere*, etc.

LIVRE VINGTIÈME.

1. *Fait passer ses soldats en Italie.* An de Rome 361.

2. *Sont originaires de Lydie.* — *Voyez* HÉRODOTE, I, 94.

3. *Sortirent du sein de Troie vaincue.* — *Voyez* VIRG., *Én.*, I, 242; PLINE, III, 19; TITE-LIVE, I, I.

4. *Fondateur de Thurium.* Selon Strabon, VI, p. 254, Philoctète bâtit Petilia, en Lucanie, et non Thurium. *Voyez* VIRG., *Én.*, III, 401; TITE-LIVE, XXV, 15.

5. *Le jour même où l'on combattit en Italie.* — *Voyez* CIC., *de Natura deorum*, II, 2; PLINE, VII, 22; PLUT. (*in Æmil.*); TITE-LIVE, XLV, I; VAL.-MAX., I, VIII; FLORUS, II, 12; III, 3; etc.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

1. *Il passe secrètement en Italie, etc.* An de Rome 398. Dion, qui le força à quitter la Sicile, en avait lui-même été banni deux ans auparavant. *Voyez* DIOD., XVI, 6; CORN. NEPOS, X, 4, 5.

2. *Pour se faire mépriser, etc.* Ceci contrarie un peu l'opinion de Rousseau sur la conduite de Denys : *J'aime mieux cent fois le roi de Syracuse maître d'école à Corinthe*, etc. (*Émile*). L'action n'est-elle pas gâtée par les circonstances et les détails que Justin rappelle ici ?

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

1. *S'éleva.... à la majesté du trône.* L'an 437. Denys avait été chassé dans l'année 411. Il y a donc dans Justin une lacune de vingt-six ans. Timoléon, après Denys, avait rendu la liberté à la Sicile : il était mort en 417. Syracuse avait joui vingt ans encore après lui de la liberté qu'il lui avait conquise. Agathocle vint l'asservir de nouveau.

2. *Dans une seconde rencontre, etc.* An de Rome 443.

3. *Situés dans la plaine, et ouverts de tous côtés.* « La plupart des villes d'Afrique étant peu fortifiées, dit Montesquieu (*Grandeur et décadence des Romains*, chap. IV), se rendaient d'abord à quiconque se présentait pour les prendre : aussi tous ceux qui y débarquèrent, Agathocle, Regulus, Scipion, mirent-ils d'abord Carthage au désespoir. »

4. *Tant de gloire.* On peut rapprocher ce discours de celui de Mithridate, dans notre auteur, liv. XXXVIII, et dans Racine, acte III.

5. *Fit la paix avec eux à des conditions raisonnables.* An de Rome 448.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

1. *L'hérédité de son trône.* J'ai rétabli la leçon des manuscrits *vindicantibus;* le tour est familier à Justin, et n'a rien d'ailleurs de trop forcé : *Bellum oritur inter filium nepotemque ejus, vindicantibus eis regnum*, etc. Toute la hardiesse de l'écrivain consiste à sous-entendre *eis*. C'est Grévius qui a introduit, par conjecture, *vindicantes* au lieu de *vindicantibus*.

2. *Son hymen l'avait associée, etc.* — *Voyez* TACITE, *Ann.* III, 34. PLUT., *Brut.*, c. 19. PATERC., II, 67.

3. *Les larmes du vieux roi.* Lucien lui donne quatre-vingt-quinze ans. Diodore soixante-douze seulement.

4. *Il échoue de même, etc.* An de Rome 479.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

1. *Il répète, etc.* Cicéron, *de Natura deorum*, III, 34, rapporte de pareilles plaisanteries de Denys.

2. *Défendre la sainteté du lieu.* Avec la leçon que nous avons suivie, et qui est celle de l'édition de Wetzel, on ne pouvait pas donner un autre sens à la phrase. *Ad affirmationem majestatis*, dit l'éditeur que je viens de citer, est pour *ad confirmandam, defendendam majestatem divinam.* D'autres éditeurs ont lu *admira-*

tione, ou *ad admirationem*. L'abbé Paul a traduit *le concours des peuples attirés par la majesté du lieu :* avec ce sens, il fallait au moins changer *ad affirmationem*.

3. *Attestant, etc.* — *Voyez* Cic., *de Natura deorum*, III, 37.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

1. *Lorsqu'Antigone, etc.* — An de Rome 475.

2. *Les rois de l'Orient, etc.* On a relevé ici une exagération de l'historien, qui étend à tous les rois de l'Asie ce qui ne peut guère s'appliquer qu'à Nicomède et à quelques autres en petit nombre.

3. *Qu'à sauver sa vie, etc.* Cependant il remonta sur le trône deux ans après, et il s'y maintint jusqu'à l'an 512 de Rome.

4. *De prince comparable à Pyrrhus.* « Les autres roys ne contrefaisoyent Alexandre, sinon en habits de pourpre, en nombre de gardes autour de leurs personnes, en vne façon de ployer vn peu le col, et de parler hautainement : et Pyrrhus seul le représentait en exploits d'armes et en actes de prouësse... On dit que le roy Antigonus interrogé qui luy semblait le plus grand capitaine, respondit : Pyrrhus, pourveu qu'il vieillisse ; parlant des capitaines de son tems seulement. Mais Hannibal le prononça le premier de tous vniversellement en expérience et suffisance au mestier de la guerre ; Scipion le second, et soy le troisième... Aussi semble-t-il que Pyrrhus ne fit iamais autre chose en toute sa vie, que vacquer et estudier à cette science, comme à celle qui estoit véritablement royale, sans faire compte de toutes austres sciences gentilles à scavoir. » (Plutarque, *traduction d'Amyot.*)

5. *Ne réussirent point à le vaincre.* Comment accorder ceci avec un passage de Justin, XVI, 3, où il dit que Pyrrhus fut chassé de Macédoine par Lysimaque ? On peut consulter Tite-Live, XXXV, 14.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

1. *Des guerres sanglantes, etc.* An de Rome 482.

2. *Citoyen d'Épie.* Quelques textes ont *Epirotarum*. Il faut

conserver *Epiorum* ou *Epeorum*, chez les Grecs Ἐπειοί, ainsi nommés d'Épéus, contemporain de Pélops, roi d'Élide. *Voyez* Homère, *Odyssée*, XIII, 275; XV, 297.

3. *Magas*. C'est la leçon qu'approuve Wetzel dans ses notes : cependant, dans son texte, il a laissé *Agas*.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

1. *Eumènes, roi de Bithynie*. Eumènes était roi de Pergame, et non de Bithynie. Aussi Gronovius a-t-il substitué *Nicomède* à *Eumènes*. Mais c'est bien d'Eumènes qu'il est ici question. L'erreur de Justin ne peut se corriger qu'en changeant *Bithyniæ*.

2. *Son beau-père*. —*Socer* est employé ici par extension. Ariarathe, fils d'Artamène, avait épousé Stratonice, sœur d'Antiochus.

3. *Reçurent le châtiment*. An de Rome 528.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

1. *Antiochus, roi de Syrie*. Il n'y avait alors (an de Rome 520) aucun Antiochus roi de Syrie. Antiochus I, mort en 508, avait eu pour successeur Seleucus, qui régna de 508 à 528. On ne peut supposer qu'il s'agisse ici d'Antiochus-le-Grand qui a régné de 531 à 567, puisque le règne de Demetrius en Macédoine s'étend de 512 à 522. Quelques commentateurs ont cru que Justin voulait parler d'Antiochus Hiérax, dont il a déjà fait mention, XXVII, 2.

2. *Antigone*. Antigonus II, surnommé Δωσῶν.

3. *On pansait leurs blessures, etc.* On peut comparer ce passage avec celui de Tacite, *Germanie*, VII.

4. *Son fils*. Ptolémée Philopator, qui succéda à son père. Plutarque et Pausanias disent que Cléomène se donna la mort.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

1. *Près du lac Trasimène*. An de Rome 536.

2. *On verra les vainqueurs, etc.* « Lorsqu'on voit deux grands peuples se faire une guerre longue et opiniâtre, c'est souvent une

mauvaise politique de penser qu'on peut demeurer spectateur tranquille : car celui des deux peuples qui est le vainqueur entreprend d'abord de nouvelles guerres ; et une nation de soldats va combattre contre des peuples qui ne sont que citoyens. Ceci parut bien clairement dans ces temps-là : car les Romains eurent à peine dompté les Carthaginois, qu'ils attaquèrent de nouveaux peuples, et parurent par toute la terre pour tout envahir. » (MONTESQUIEU, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. v.)

3. *Contre les Dardaniens*. Tite-Live (XXXIII, 19) rapporte cette expédition à l'année 555 ; cependant il dit, XXVIII, 8, que déjà, en 545, le roi était revenu de Grèce en Macédoine, pour faire la guerre aux Dardaniens.

LIVRE TRENTIÈME.

1. *Les villes qu'il avait perdues*. Ou plutôt les provinces (la Cœlésyrie, la Phénicie, la Palestine) qui lui avaient été enlevées, en 535, par Antiochus, et qu'il recouvra en 537.

2. *Une trève de deux mois*. Tite-Live dit *de quatre mois*, XXIII, 13.

3. *La même année*. Bien des années auparavant, selon Polybe et Eusèbe, qui placent le fait à l'année 530 de la fondation de Rome, et à la première de la cent trente-neuvième olympiade. Il est vrai que Pline, II, 87, le rapporte à la seconde année de la cent cinquante-sixième olympiade (599 depuis la fondation de Rome), et Diodore à la quatrième de la cent quarantième olympiade (537 depuis la fondation de Rome).

4. *D'un âge encore tendre*. Il avait de l'argent lorsqu'il succéda à Antigone, en 533 : ainsi à l'époque dont parle Justin, en 555, il avait trente-six ans.

LIVRE TRENTE-UNIÈME.

1. *Envoie en Afrique, etc.* An de Rome 556.

2. *Qu'en Italie*. — *Voyez* ch. v ; comparez TITE-LIVE, XXXIV, 60 ; CORN. NEPOS, XXIII, 8 ; VELL. PATERCULUS, II, 27. Racine a dit, dans *Mithridate*, acte III, scène I :

> Annibal l'a prédit, croyons-en ce grand homme,
> Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.

3. *Qu'il n'était pas encore assez vaincu, etc.* — *Voyez* Tite-Live, xxxvii, 35 et 36.

4. *Les Romains se glorifiaient, etc.* Tite-Live, xxxvii, 37.

5. *Rome partagea, entre ses alliés, etc.* Tite-Live, xxxvii, 55; xxxviii, 17.

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

1. *Les Messéniens sont vaincus, etc.* Sur les derniers faits racontés dans ce chapitre, *voyez* Tite-Live, xxxix, 50; xlv, 7.

2. *Ils eurent jeté dans le lac de cette ville.* Ou plutôt, au rapport de Strabon, déposé dans le temple. *Voyez* Freinshemius, *Suppl.* de Tite-Live, lxvi, 40-42.

3. *Cette année, etc.* An de Rome 569. Polybe rapporte la mort d'Annibal à l'année 570; Sulpicius, à l'année 571.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

1. *L'appui de plusieurs rois.* Le texte dit même de tous les rois. Cependant notre auteur, xxxii, 3, ne donne d'autres auxiliaires à Persée que les Gaulois; Tite-Live, xlii, 29, ajoute Cotys, roi des Odrysiens.

2. *Un plus grand nombre de légions.* Il faut consulter Tite-Live, xlii, 31. On verra que le nombre des légions ne fut pas augmenté : seulement, chacune des légions fut composée de six mille trois cents hommes, au lieu des cinq mille deux cents hommes dont elle se composait ordinairement.

3. *Déférent le consulat à Paul Émile, etc.* Il y a ici une double erreur. Avant Paul Émile, le consul Hostilius Mancinus fut opposé à Persée, en 582, et le consul Martius Philippus, en 583. De plus, la guerre de Macédoine ne fut pas confiée extraordinairement à Paul Émile : le sort la lui assigna. *Voyez* Tite-Live, xliv, 17.

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

1. *On députa donc Popilius, etc.* — *Voyez* Cic., *Phil.*, viii, 8; Vell.-Paterc., i, 10; Val.-Max., vi, 4; Tite-Live, xlv, 12, etc.

2. *Et confiés aux Romains*. Selon Appien, ce n'étaeint pas ses plus jeunes fils, mais Nicomède lui-même que Prusias avait envoyé à Rome.

LIVRE TRENTE-CINQUIÈME.

1. *Du roi Antiochus*. Antiochus IV, surnommé Épiphane.

LIVRE TRENTE-SIXIÈME.

1. *Tuteur d'Antiochus*. Antiochus VI, non pas beau-fils de Demetrius, mais fils d'Alexandre Bala.

2. *Antiochus*. Antiochus VII, surnommé Évergète.

3. *Il leur donna le nom de Juifs*. Ce n'est pas alors que les Hébreux prirent le nom de Juifs; c'est après la captivité de Babylone, lorsque Zorobabel, de la tribu de Juda, commença de régner.

4. *Joseph était le plus jeune d'entre eux*. On sait que le plus jeune était Benjamin, et non Joseph.

5. *Il eut pour fils Moïse*. Autre inexactitude. Moïse était arrière-petit-fils de Lévi, frère de Joseph. Tout ce morceau de Justin est plein d'erreurs.

6. *Son fils Aruas*. Sans doute Aaron, son frère.

7. *Il institua le peuple romain son héritier*. An de Rome 621.

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

1. *Ses défaites le rendaient plus terrible*. Montesquieu a dit, après notre auteur, que Mithridate était « un roi magnanime qui, dans les adversités, tel qu'un lion qui regarde ses blessures, n'en était que plus indigné. » (*Grandeur et décadence des Romains*, chap. VII. *Voyez* aussi HORACE, IV, ode 4; et CLAUDIEN, *de Laud. Stilic.*, III, 144.)

2. *Il se mit si bien à l'abri de leurs embûches, etc.* Racine a profité de ces détails historiques :

> Quoi! des plus chères mains craignant des trahisons,
> J'ai pris soin de m'armer contre tous les poisons :

J'ai su, par une longue et pénible industrie,
Des plus mortels venins prévenir la furie.
(Act. IV, scène 5.)

Et acte V, scène 4 :

Vain secours, a-t-il dit, que j'ai trop combattu !
Contre tous les poisons soigneux de me défendre
J'ai perdu tout le fruit que j'en pouvais attendre.

LIVRE TRENTE-HUITIÈME.

1. *Des discours directs, etc.* Justin ne s'est pas conformé partout au système de harangue adopté par Trogue Pompée. On peut voir, XIV, 4, et XVIII, 7, les discours d'Eumène et de Malée.

2. *Sous le joug.* — *Voyez* TITE-LIVE, IX, 5-6 ; VELL. PATERC., I, 14 ; AULU-GELLE, XVII, 21. An de Rome 433.

3. *Une guerre civile, etc.* Entre Marius et Sylla, an de Rome 665. *Voyez* FLORUS, III, 21 ; VELL. PATERC., II, 17, etc.

4. *Son petit-fils.* Jugurtha. Metellus commença la guerre contre lui vers 644.

5. *Patres aborigènes.* Romulus. — *Aruspices sabins.* Numa, dont Tite-Live a dit, I, 18 : *Curibus sabinis habitabat, consultissimus vir omnis divini atque humani juris.* — *Exilés de Corinthe.* Tarquin l'Ancien, fils de Démarate, qui, exilé de Corinthe, vint s'établir à Tarquinies, et ensuite à Rome. *Voyez* TITE-LIVE, I, 34-40. — *Esclaves étrusques.* Servius Tullius, né d'une esclave.

6. *Altéré de richesses.* Racine, *Mithridate*, acte III, scène I :

Des biens des nations ravisseurs altérés,
Le bruit de nos trésors les a tous attirés.

LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

1. *Elle meurt par le poison, etc.* On croirait que c'est ce récit qui a fourni à Corneille sa belle scène du cinquième acte de *Rodogune*, s'il n'indiquait lui-même la source d'où il l'a tirée : elle est empruntée à Appien.

LIVRE QUARANTIÈME.

1. *Fils de Cyzicène.* Ou plutôt petit-fils. Il était fils d'Antiochus, qui avait succédé à son père Cyzicène, vers l'année 660, après la retraite de Seleucus.

LIVRE QUARANTE-UNIÈME.

1. *Les Spartaniens.* Wetzel voudrait, non sans raison, qu'on lût *Sparnos,* et non *Spartanos.* Il s'appuie de l'autorité d'un manuscrit et de cette citation de Strabon, XI, page 508 : *Nomades ad sinistram maris Caspii, nunc Dahæ dicti, Sparni cognominati.*

2. *Plus sévèrement que l'adultère.* Rapprochez ce passage de celui de Tacite, *Mœurs des Germains,* c. 19.

3. *Ils ne connaissent d'autre sépulture, etc.* C'était un usage, non des Parthes, mais des Hircaniens. Hérodote, I, 140, l'attribue aussi aux Perses.

4. *Mourut dans une vieillesse glorieuse.* An de Rome 617.

LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME.

1. *Onze cent mille pas.* Onze cent mille pas romains, environ trois cent trente-trois lieues françaises, à deux mille cinq cents toises la lieue. — *Sept cent milles.* Deux cent douze lieues de France.

2. *De presque tout l'univers.* C'est-à-dire de toute la Grèce, pour substituer la réalité à l'hyperbole.

3. *Mithridate, roi des Parthes, etc.* Il y a ici erreur et confusion de noms. On peut consulter les notes de Wetzel.

LIVRE QUARANTE-TROISIÈME.

1. *Le troisième roi des Aborigènes.* Picus succéda à Janus, qui avait régné avec Saturne, et il eut pour successeur Faunus, son fils. *Voyez* VIRG., *Énéide,* VII, 45.

2. *Naquit Latinus.* Dans Virgile, Latinus est fils de Faunus et de la nymphe Marica.

3. *Amulius périt, etc.* — *Voyez* Tite-Live, i, 6 et suiv.

4. *Étaient vénérées, etc.* Il n'est pas vrai que *les lances* aient jamais été honorées comme divinités, au moins par les Grecs. On les plaçait aux mains des dieux, parce qu'on donnait souvent aux dieux, maîtres de la terre, les attributs de la royauté.

5. *De jeunes Phocéens, etc.* Ces détails sur les Phocéens paraissent assez mal liés à l'histoire de Romulus; on croit que le texte de ce chapitre a été altéré par des déplacemens et des transpositions.

6. *Bornés à un sol étroit et aride.* Hérodote, i, 142, et Tite-Live, xxxvii, 31, disent précisément le contraire. Justin semble avoir confondu les Phocéens avec les habitans de la Phocide, dont le pays était en effet aride et stérile.

LIVRE QUARANTE-QUATRIÈME.

1. *Six cent mille pas.* Cent quatre-vingt une lieues de France. Diodore, iv, 35, ne donne aux Pyrénées qu'une étendue de trois mille stades, ou cent treize lieues de France.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

PROSATEURS

TACITE, 7 vol., par M. C. L. F. Panckoucke.
TITE-LIVE, [illegible]
CÉSAR, [illegible] Notice par M. Laya.
SALLUSTE, [illegible]
SUÉTONE, [illegible]
JUSTIN, [illegible] Notice par M. Laya.
QUINTE-CURCE, [illegible]
FLORUS, [illegible]
VELLEIUS PATERCULUS, [illegible]
CORNELIUS NEPOS, [illegible]
V. MAXIME, [illegible]
PLINE LE JEUNE, [illegible]
PÉTRONE, [illegible]
APULÉE, [illegible]
PLINE LE NATURALISTE, [illegible]
CICÉRON, [illegible]
QUINTILIEN, [illegible]
SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE, [illegible]

POËTES

VIRGILE, [illegible]
HORACE, [illegible]
JUVÉNAL, [illegible]
PERSE, TURNUS, SULPICIA, [illegible]
OVIDE, [illegible]
LUCRÈCE, [illegible]
LUCAIN, [illegible]
CLAUDIEN, [illegible]
VALERIUS FLACCUS, [illegible]
STACE, [illegible]
SILIUS ITALICUS, [illegible]
PLAUTE, [illegible]
TÉRENCE, [illegible]
SÉNÈQUE LE TRAGIQUE, [illegible]
PHÈDRE, [illegible]
MARTIAL, [illegible]
PROPERCE, [illegible]
TIBULLE, [illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]